

**Universidad de Córdoba Departamento de Estadística, Econometría, I.
O., Organización de Empresas y Economía Aplicada**



**TESIS DOCTORAL
THESE DE DOCTORAT**

**GOBERNANZA, RESPONSABILIDAD SOCIAL Y
ATTRACTIVO EMPRESARIAL**

**GOUVERNANCE, RESPONSABILITE SOCIALE ET
ATTRACTIVITE DES ENTREPRISES**

**Directores:
Directeurs:**

**Dr. D. José María Caridad y Ocerín
Dr^a. D^a Nuria Ceular Villamandos**

**Doctoranda
Doctorante:**

Hosn el woujoud Bouselmi

**Junio 2019
Juin 2019**

TITULO: *GOUVERNANCE, RESPONSABILITE SOCIALE ET ATTRACTIVITE
DES ENTREPRISES*

AUTOR: *Hosn el Woujoud Bousselmi*

© Edita: UCOPress. 2019
Campus de Rabanales
Ctra. Nacional IV, Km. 396 A
14071 Córdoba

[https://www.uco.es/ucopress/index.php/es/
ucopress@uco.es](https://www.uco.es/ucopress/index.php/es/ucopress@uco.es)

Je dédie ce travail...

À mes chers professeurs

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus vifs remerciements à mon cher Professeur Monsieur José Maria Caridad y Ocerin, qui m'a soutenu tout au long de mon travail, et à la direction avisée, fidèle et exigeante de laquelle cette thèse doit beaucoup. Je suis profondément reconnaissante pour ses qualités pédagogiques et pour la confiance qu'il m'a accordée durant ces cinq ans. Je souhaite que ce travail soit à la hauteur de ses espérances. Mes remerciements sont aussi adressés à ma codirectrice de thèse Madame Nuria ceular Villamandos, qui a également encadré ce travail de recherche. Son écoute, ses connaissances, et ses conseils constructifs m'ont guidé tout au long de cette thèse.

À ma chère mère

Tous les mots du monde ne sauraient exprimer l'immense amour que je vous porte, ni la profonde gratitude que je vous témoigne pour tous les efforts et les sacrifices que vous n'avez jamais cessé de consentir pour mon bien-être.

À la mémoire de mon père et mes grands parents,

Je ne saurais exprimer le grand chagrin de l'absence de mon père et de mes grands parents, Que ce travail soit une prière pour le repos de leurs âmes.

À ma chère sœur

Je ne peux exprimer à travers ces lignes tous mes sentiments d'amour et de tendresse envers vous. Puisse l'amour et la fraternité nous unissent à jamais. Merci pour votre précieuse aide à la réalisation de ce travail.

A tous les membres de ma famille

Veillez trouver dans ce modeste travail l'expression de mon respect le plus profond et mon affection la plus sincère.

À mes chers amis

Merci pour votre amitié, vous étiez toujours là pour me soutenir, m'aider et m'écouter.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACP Analyse en Composantes Principales

CNUCED Conférence des Nations Unis pour le Commerce et le Développement

CONNECT Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie

FMI Fond monétaire international

FMN Firme multinationale

GIZ La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

IDE Investissement direct étranger

ISO International Organisation for Standardisation

IACE Institut Arabe des Chefs d'entreprises

INNORPI Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle

ITCEQ Institut Tunisien de la compétitivité et des études qualitatives

KMO Kaiser-Meyer-Olkin

OCDE Organisation de Coopération et de Développement Économiques

ONG Organisations non gouvernementales

ONUDI Organisation des Nations unies pour le développement industriel

PED Pays en développement

PLS Méthode de moindre carré partiel

PP Politiques publiques

RSE Responsabilité sociale de l'entreprise

TIC Technologies de l'information et de la communication

UTICA Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat

TABLE DES MATIERES

PARTIE 1.....	2
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	2
CHAPITRE 1. INTRODUCTION ASPECTS GENERAUX	4
1. INTRODUCTION : ASPECTS GENERAUX	5
1.1. INTRODUCTION.....	5
1.2. CADRE DE REFERENCE.....	9
1.2.1. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE.	9
1.2.2. INTERETS DE RECHERCHE.	10
1.2.3. OBJECTIFS DE RECHERCHE.	10
1.2.4. METHODOLOGIE ET EPISTEMOLOGIE DE LA RECHERCHE.	10
CHAPITRE 2. ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS (CAS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT).....	13
2. ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS (CAS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT).....	14
2.1. INTRODUCTION.....	14
2.2. ATTRACTIVITE TERRITORIALE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS.	15
2.2.1. LES FIRMES MULTINATIONALES (FMN) : PRINCIPALES VECTEURS DES IDE.....	16
2.2.1.1. DEFINITIONS DE L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER (IDE).....	16
2.2.1.2. LES FORMES DES IDE :	17
2.2.1.3. LES DEFIS INTERNATIONAUX DES (FMN) DANS UN CONTEXTE GLOBALISE.	17
2.2.2. ATTRACTIVITE TERRITORIALE.....	19
2.2.2.1. LE TERRITOIRE UN CONCEPT POLYSEMIQUE.	19
2.2.2.2. DEFINITIONS DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE :	20
2.2.2.3. LES DIFFERENTS NIVEAUX DE L'ATTRACTIVITE.	21
2.2.2.4. SYNTHESE ET CRITIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE.	22
2.2.3. COMPETITIVITE DU TERRITOIRE.	23
2.2.3.1. DEFINITION DE LA COMPETITIVITE TERRITORIALE.	23
2.2.3.2. DIMENSIONS DE LA COMPETITIVITE TERRITORIALE.	24
2.2.4. LE TERRITOIRE COMME UN MARCHE DE LOCALISATION	24
2.2.4.1. LE TERRITOIRE : UN ESPACE DE REGULATION SOCIALE : LES APPORTS DE L'ECOLE DE LA PROXIMITE.....	25
2.2.4.2. NOTION DE L'OFFRE TERRITORIALE.....	25
2.2.5. CONCEPT DE MARKETING TERRITORIAL :	26

2.2.6. L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE UN VERITABLE MOTEUR DE COMPETITIVITE POUR LES ETATS.....	27
2.3. LES PRINCIPAUX DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS :.....	28
2.3.1. LES APPORTS DES THEORIES DE L'IDE.....	29
2.3.2. LES STRATEGIES D'IMPLANTATION DES (FMN).	30
2.3.2.1. STRATEGIE D'APPROVISIONNEMENT OU (PRIMAIRE).....	31
2.3.2.2. STRATEGIE HORIZONTALE.....	32
2.3.2.3. STRATEGIE VERTICALE « FILIALES-ATELIERS » :	32
2.3.3. TRAVAUX EMPIRIQUES SUR LES PRINCIPAUX DETERMINANTS DES IDE (CAS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT).....	33
2.3.4. EVOLUTION DES IDE A L'ECHELLE INTERNATIONALE.....	35
2.3.4.1. AU NIVEAU MONDIAL.	36
2.3.4.2. EVOLUTION DES IDE EN TUNISIE ET NECESSITE DE FACILITER LES INVESTISSEMENTS. ...	36
2.4. CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE.....	38
CHAPITRE 3. RESPONSABILITE SOCIALE DE LA FILIALE	40
SUR SON TERRITOIRE D'ACCUEIL	40
3.1. INTRODUCTION :	41
3.2. LA RSE : HISTORIQUE, DEFINITIONS, ENJEUX ET PRINCIPES DIRECTEURS.....	42
3.2.1. POUR L'ECLAIRAGE DU CONCEPT DE LA RSE.	43
3.2.1.1. LA RSE : UN CONCEPT MULTIDIMENSIONNEL.	43
3.2.1.2. DEFINITIONS DE LA RSE.....	44
3.2.2. LE SOCIAL AU CŒUR DE LA MISSION DE L'ENTREPRISE : LA NOTION DE LA CITOYENNETE D'ENTREPRISE OU LE CORPORATE CITIZENSHIP :	47
3.2.3. PRINCIPES GENERAUX DE LA (RSE) SELON LA NORME INTERNATIONALE ISO 26000 :.....	47
3.2.4. LES PARTIES PRENANTES DE L'ENTREPRISE DANS UN CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE :	49
3.2.4.1. DEFINIR LES PARTIES PRENANTES.....	49
3.2.4.2. TYPOLOGIES DES PARTIES PRENANTES.	51
3.2.4.3. APPORTS DES APPROCHES DES PARTIES PRENANTES.	52
3.2.5. MODELES CONCEPTUELS DE LA RSE.	54
3.2.5.1. MODELE DE CAROLL (1979) :	54
3.2.5.2. CONCEPTUALISATION DE WOOD (1991) :	55
3.2.6. STRATEGIES DE RSE.....	57
3.2.6.1. NOTION DE STRATEGIE DE RSE:	57
3.2.6.2. CARACTERE STRATEGIQUE DES ACTIONS DE (RSE) :	58
3.2.7. INSTRUMENTS AU SERVICE DE LA RSE.....	58

3.3.	LA RESPONSABILITE SOCIALE DE LA FIRME MULTINATIONALE :	59
3.3.1.	D'UNE CITOYENNETE CORPORATIVE A UNE CITOYENNETE CORPORATIVE GLOBALE.....	60
3.3.2.	UNE DOUBLE INTERPELLATION SUR DES ENJEUX SOCIETAUX GLOBAUX ET LOCAUX.	61
3.3.2.1.	CONFLITS DE NORMES ET DILEMMES ETHIQUES.	61
3.3.2.2.	CHOIX ENTRE RSE GLOBALE ET RSE LOCALE :	62
3.3.3.	THEORIES PRINCIPALES DE LA RSE (APPORTS DE L'ETUDE DE BORCHANI ,2004 DANS L'IDENTIFICATION DES DETERMINANTS DE LA STRATEGIE SOCIETALE D'UNE FILIALE.	63
3.3.3.1.	THEORIE INSTITUTIONNELLE	63
3.3.3.2.	THEORIE DU CHOIX STRATEGIQUE.	65
3.3.3.3.	THEORIE DE LA DEPENDANCE DES RESSOURCES.....	67
3.4.	CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE.	68
CHAPITRE 4. UN ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES STABLE ET FAVORABLE A L'ENTREE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS		70
4.1.	INTRODUCTION.....	71
4.2.	ETHIQUE ET TRANSPARENCE : DEUX PILIERS DE LA BONNE GOUVERNANCE :	71
4.3.	RSE ET GOUVERNANCE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT.	72
4.3.1.	DEFINITION DE LA BONNE GOUVERNANCE.....	74
4.3.2.	DEFINITIONS DE CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT (OU DES AFFAIRES) :	75
4.3.3.	LA FAVORISATION DE LA STABILITE MACRO-ECONOMIQUE DU PAYS.....	78
4.3.3.1.	UN MARCHÉ FINANCIER ACCESSIBLE AUX INVESTISSEURS ETRANGERS.....	78
4.3.3.2.	LA SECURISATION DES CAPITAUX DES PRETEURS, EMPRUNTEURS ET AUTRES PARTIES PRENANTES.....	79
4.3.4.	LA STABILITE POLITIQUE UN DETERMINANT FONDAMENTAL DANS L'ATTRACTION DES IDE.....	79
4.3.4.1.	LA PROTECTION DES DROITS DE LA PROPRIETE.	79
4.3.4.2.	LA FACILITATION DE L'EXECUTION DES CONTRATS.	80
4.3.4.3.	LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE.	81
4.3.5.	UN CADRE REGLEMENTAIRE CLAIR ET STRICT.....	81
4.3.5.1.	NECESSITE DE LA SIMPLIFICATION DE LA FISCALITE.....	81
4.3.5.2.	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.....	82
4.3.5.3.	UNE REGLEMENTATION EN ADEQUATION AVEC LES REALITES LOCALES.	83
4.3.6.	DES CONDITIONS DE TRAVAIL FAVORABLES A L'ENTREE DES IDE.....	83
4.3.6.1.	IMPORTANCE D'UNE MAIN D'ŒUVRE HAUTEMENT QUALIFIEE.....	83
4.3.6.2.	UNE LEGISLATION DE TRAVAIL CLAIRE ET FLEXIBLE.	84
4.4.	DES PRATIQUES SOCIETALES INNOVANTES ET IMPORTANCE DE L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE.....	85
4.4.1.	INTERACTIONS ENTRE L'ENGAGEMENT SOCIETAL DE L'ENTREPRISE ET TERRITOIRE.	86

4.4.1.1. LE TERRITOIRE EN SCIENCES DE GESTION.....	86
4.4.1.2. L'INNOVATION : UNE INVENTION SOCIALEMENT ACCEPTEE.	87
4.4.2. PROMOUVOIR LE TERRITOIRE PAR UNE ECONOMIE EN RESEAUX.....	88
4.4.2.1. APPORT DE L'ECOLE DE L'ECONOMIE DE PROXIMITE.	88
4.4.2.2. LA GESTION TERRITORIALE COLLECTIVE DES RESSOURCES HUMAINES : UNE DEMARCHE FACILITANT LA CONCILIATION ENTRE COMPETITIVITE, EMPLOI ET COHESION SOCIALE.	89
4.4.3. L'ENGAGEMENT SOCIETAL : UN VERITABLE LEVIER DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE.....	90
4.4.3.1. PROMOUVOIR LA RELATION PARTENARIALE PAR LES NORMES DE QUALITE.	90
4.4.3.2. L'EXISTENCE D'UN TISSU D'ENTREPRISES LOCALES PERFORMANT : UN FACTEUR ATTRACTIF INCONTOURNABLE.....	91
4.4.4. LES INCITATIONS GOUVERNEMENTALES EN FAVEUR D'UN DEVELOPPEMENT D'UNE DEMARCHE SOCIALE.....	91
4.4.4.1. LES INCITATIONS : DES OUTILS DE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE.....	91
4.4.4.2. LES INCITATIONS : DES MESURES AU PROFIT D'UNE STRATEGIE COLLECTIVE EN REPONSE AUX BESOINS DES POPULATIONS DEMUNIES.	92
4.4.5. LA RESPONSABILISATION DU GOUVERNEMENT SUR LES PROBLEMATIQUES DE RESTRUCTURATIONS.	93
4.4.6. LE DEVELOPPEMENT URBAIN AU SERVICE DES IDE.	95
4.4.7. LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES : UN DETERMINANT INCONTOURNABLE DE L'ATTRACTION DES IDE.....	96
4.4.8. UNE APPROCHE PARTICIPATIVE NOVATRICE.....	98
4.4.8.1. VERS L'ECLAIRAGE DU CONCEPT DE L'AVANTAGE CONCURRENCIEL DU TERRITOIRE.	98
4.4.8.2. ROLE DE L'ETAT DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE APPROCHE PARTICIPATIVE.	100
4.4.9. LE CAPITAL HUMAIN ET LE CAPITAL SOCIAL : DEUX FACTEURS COMPLEMENTAIRES....	101
4.4.9.1. LA COHESION SOCIALE : UN FACTEUR FAVORISANT L'ATTRACTION DES IDE.	102
4.4.9.2. VERS LA CONCEPTION D'UN CADRE CONCEPTUEL THEORIQUE.....	103
4.4.10. CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE.....	116
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	118
PARTIE 2. ETUDE EMPIRIQUE	120
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	121
CHAPITRE 5. CONTEXTE DE LA RECHERCHE, CHOIX EPISTEMOLOGIQUE ET METHODOLOGIQUE, ET ETUDE EXPLORATOIRE.....	122
5.1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE.....	123
5.2. CLIMAT DES AFFAIRES EN TUNISIE.	123
5.2.1. STABILITE POLITIQUE ET ECONOMIQUE DU PAYS.....	123
5.2.2. NECESSITE D'UNE VERITABLE REFORME DE LA REGLEMENTATION.	125
5.2.3. LA SITUATION SOCIALE DANS UN CONTEXTE POST- REVOLUTIONNAIRE.....	126

5.2.4.	DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN EN TUNISIE :	126
5.2.5.	COMPETITIVITE ET PERFORMANCE DES ENTREPRISES EN TUNISIE.	127
5.3.	LA SITUATION EN TUNISIE EN MATIERE DE RSE : PERSPECTIVES ET ANTICIPATIONS DANS UN CONTEXTE POST- REVOLUTIONNAIRE.	128
5.4.	POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.	130
5.4.1.	PARADIGME POSITIVISTE.	131
5.4.2.	PARADIGME INTERPRETATIVISTE.	132
5.4.3.	PARADIGME CONSTRUCTIVISTE.	132
5.5.	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET CHOIX DU MODE DE RAISONNEMENT.	132
5.5.1.	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.	132
5.5.2.	CHOIX DU MODE DE RAISONNEMENT.	133
5.6.	ELABORATION DU QUESTIONNAIRE.	134
5.6.1.	PROCESSUS D'ECHANTIONNAGE.	134
5.6.2.	METHODE DE COLLECTE DE DONNEES : UNE ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE.	135
5.6.3.	CHOIX DES ECHELLES DE MESURE.	136
5.7.	ANALYSE DES RESULTATS DE L'ETUDE EXPLORATOIRE :	141
5.7.1.	ANALYSE DESCRIPTIVE.	142
5.7.2.	ANALYSE DE LA FIABILITE DES ECHELLES DE MESURE.	145
5.7.3.	ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES.	146
5.7.3.1.	ANALYSE FACTORIELLE EXPLORATOIRE DE L'ECHELLE DE MESURE DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE.	148
5.7.3.2.	ANALYSE FACTORIELLE EXPLORATOIRE DE L'ECHELLE DE MESURE DE LA RSE :	149
5.7.3.3.	ANALYSE FACTORIELLE EXPLORATOIRE DE L'ECHELLE DE MESURE DE L'AMELIORATION DES PRATIQUES (RSE) PAR L'ETAT POUR LE RENFORCEMENT DU POTENTIEL DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE.	150
5.8.	CONCLUSION DU CINQUIEME CHAPITRE.	151
CHAPITRE 6. ETUDE CONFIRMATOIRE ET DISCUSSION DES RESULTATS.		152
6.1.	INTRODUCTION DU SIXIEME CHAPITRE	153
6.2.	ANALYSE CONFIRMATOIRE :	153
6.2.1.	METHODE D'EVALUATION DE LA QUALITE DU MODELE.	154
6.2.1.1.	QUALITE DU MODELE EXTERNE.	154
6.2.1.2.	QUALITE DU MODELE INTERNE.	154
6.2.2.	QUALITE GLOBALE DU MODELE.	155
6.2.2.1.	EVALUATION DU MODELE CONCEPTUEL.	155
6.2.2.2.	EVALUATION DE LA QUALITE D'AJUSTEMENT DU MODELE GLOBAL.	159
6.3.	VALIDATION DES HYPOTHESES.	159
6.3.1.	EFFET DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES SUR L'ATTRACTION DES IDE.	159

6.3.2. EFFET DIRECT DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES SUR LES PRATIQUES (RSE).	163
6.1.1. EFFET DE L'AMELIORATION DES PRATIQUES (RSE) SUR L'ATTRACTION DES IDE	168
6.2. CONCLUSION DU SIZIEME CHAPITRE.....	176
CHAPITRE 7. CONCLUSIONS	178
7. CONCLUSIONS.....	179
7.1. APPORTS ET IMPLICATIONS DU TRAVAIL DE RECHERCHE.....	179
7.2. LIMITES DE LA RECHERCHE.....	183
ANNEXES.....	185
BIBLIOGRAPHIE.....	219
REFERENCE DES PUBLICATIONS	255

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Synthèse des théories principales des IDE : Les principaux apports	30
Tableau 2. Classification des différents facteurs d'attractivité territoriale	39
Tableau 3. Les définitions de la RSE	44
Tableau 4. Les définitions des parties prenantes.....	50
Tableau 5. Classification des parties prenantes	51
Tableau 6. Niveaux et nature des responsabilités sociales de l'entreprise	56
Tableau 7. Les Instruments de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.....	59
Tableau 8. Récapitulatif de la description de l'échantillon	135
Tableau 9. Echelle de likert	136
Tableau 10. Récapitulatif des différentes dimensions de l'échelle Attractivité territoriale	137
Tableau 11. Récapitulatif des différentes dimensions de l'échelle responsabilité sociale de l'entreprise	138
Tableau 12. Récapitulatif des différentes dimensions de l'échelle Amélioration des pratiques sociales par l'Etat.....	140
Tableau 13. Récapitulatif des échelles de mesure des variables de la recherche	141
Tableau 14. Etude des liens de dépendance entre les variables.....	143
Tableau 15. Coefficient d'Alpha de Cronbach.....	146
Tableau 16. Réduction de la dimension du concept de l'attractivité territoriale	148
Tableau 17. Réduction de la dimension du concept de la Responsabilité sociale de l'entreprise	149
Tableau 18. Réduction de la dimension du concept Amélioration des pratiques sociétales par l'Etat pour le renforcement de l'attraction des (IDE).	150
Tableau 19. Corrélation croisée	155
Tableau 20. Validité discriminante.....	156
Tableau 21. Evaluation du modèle de mesure.....	157
Tableau 22. Qualité d'ajustement du modèle global.....	159
Tableau 23. Effet des politiques publiques sur l'attraction des (IDE)	159
Tableau 24. Effet de l'amélioration des politiques publiques sur les pratiques sociétales des entreprises.....	163
Tableau 25. Modèles d'action gouvernementale dans le développement de politiques publiques soutenant la RSE dans 15 pays de l'UE	164
Tableau 26. Effet de l'amélioration des pratiques (RSE) sur l'attraction des IDE	168
Tableau 27. Quelques actions de la mise en œuvre de la stratégie d'optimisation et d'amélioration des services au port de Radés Réorganisation et plan d'investissement.....	170
Tableau 28. Le projet de développement des exportations III un bon exemple de la valorisation d'une approche participative en Tunisie	172
Tableau 29. Les primes au titre de la réalisation des opérations d'investissement direct	174
Tableau 30. Prime de développement de la capacité d'employabilité.....	175

LISTE DES FIGURES

Figure 1. La complémentarité entre les trois approches de l'attractivité territoriale	22
Figure 2. Les stratégies d'implantation des firmes multinationales	31
Figure 3. Les conditions spécifiques d'attraction	34
Figure 4. L'évolution théorique de la RSE	46
Figure 5. Les approches des parties prenantes de l'entreprise.	53
Figure 6. La pyramide de la responsabilité sociale.....	54
Figure 7. Les types de stratégie de RSE	62
Figure 8. Les différentes parties d'une institution	64
Figure 9. Influence des managers sur les structures de leurs organisations	66
Figure 10. Les déterminants des pratiques sociétales des filiales implantées sur un territoire d'accueil	69
Figure 11. Le climat de l'investissement	76
Figure 12. Le climat des affaires en Tunisie.....	77
Figure 13. Rôle de l'Etat dans la mise en œuvre d'une identité collective partagée.....	101
Figure 14. Identification des acteurs de la RSE en Tunisie	130
Figure 15. Le modèle estimé	158
Figure 16. Les trois catégories de Label délivrés par la CONECT en Tunisie	167

Resumen

Esta tesis intenta demostrar cómo el compromiso del gobierno en la mejora de las prácticas empresariales socialmente responsables (RSC), puede fomentar el atractivo de la inversión extranjera directa (IED) en Túnez.

Constará de dos partes principales, una parte teórica y una parte empírica. Dedicamos la primera parte a presentar los tres conceptos básicos de nuestro trabajo de investigación: "el atractivo del territorio", "la responsabilidad social corporativa " (RSC), y " la mejora de las prácticas sociales por las políticas gubernamentales". Por un lado, esta parte tiene como objetivo estudiar el papel de las políticas gubernamentales en la mejora de la atracción de IED y, por otro lado, trata de resaltar el papel de estas políticas en la mejora de las prácticas de la (RSC). Esto nos lleva a sugerir una relación entre la mejora de estas prácticas y la promoción de la IED. A partir de estas observaciones, formulamos nuestro modelo conceptual. Este modelo ilustra el efecto de las políticas gubernamentales en la atracción de IED, así como el efecto de estas políticas en la RSC. Como tal, este modelo inspira la existencia de una interacción entre la mejora de la RSC y la atracción de la IED.

Sobre la base de este diseño, una segunda parte de la tesis nos ayudará a través de un estudio cuantitativo y un análisis exploratorio, recuperar datos en el contexto de Túnez a través de una encuesta realizada a 78 empresas exportadoras totalmente basado en el Territorio tunecino.

Los resultados de este análisis exploratorio se complementarán con un segundo estudio confirmatorio, a saber, el enfoque PLS. Este estudio confirmatorio confirmará que la intervención del gobierno del país de acogida en la mejora de las prácticas de RSC favorece la entrada de la IED actuando sobre los principales determinantes del atractivo de un territorio, como el capital humano, la calidad de la infraestructura y la regulación del país de acogida. De hecho, estos factores atraen la atención de los inversores extranjeros. El aumento de los flujos de IED tendrá un impacto positivo en el crecimiento del país en términos de creación de riqueza, empleo y reducción de la pobreza. (Stern, 2002, Banco Mundial, 2005, El Malki, 2010).

PARTIE 1

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

La première partie de ce travail de recherche se consacre à la mise en lumière du rôle des politiques publiques (PP) dans l'amélioration des pratiques socialement responsables des entreprises afin de favoriser l'entrée des investissements directs étrangers. Elle sera composée de quatre chapitres :

Le premier chapitre comporte les aspects généraux à savoir l'introduction et le cadre de références. Le cadre de référence traite la problématique, les intérêts, les objectifs ainsi que la méthodologie et épistémologie de la recherche.

Le deuxième chapitre, traite le concept de l'attractivité territoriale dans les (PED). Dans ce chapitre, nous allons essayer d'éclairer le concept de l'attractivité territoriale à travers la présentation de ses différentes définitions et approches, ainsi que d'autres concepts qui seront utiles pour la compréhension de ce concept. Nous allons étudier par la suite les différents déterminants des (IDE) dans les (PED). Nous allons ainsi nous référer à un aperçu théorique des (IDE). Enfin, l'étude des principaux travaux empiriques des (IDE), va nous permettre de dégager les principaux déterminants des (IDE) dans les (PED).

Le troisième chapitre, traite la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). En premier lieu, nous allons nous pencher sur les différentes définitions présentées autour du concept, les fondements théoriques, ainsi que sur la notion de stratégie de RSE. En second lieu, nous allons nous concentrer sur la RSE dans un contexte international. Nous allons ainsi mettre en œuvre les différents enjeux de la responsabilité sociale d'une firme multinationale ainsi que les déterminants de la RSE dans un contexte international.

Au niveau du quatrième chapitre, nous allons mettre en lumière les (PP) qui favorisent l'application des lois et des règles ce qui contribue à mettre en œuvre un cadre réglementaire et législatif clair et précis. Ce cadre nous amène à s'interroger sur la question de la bonne gouvernance. Par la suite, nous allons nous focaliser sur les pratiques mises en œuvre par le gouvernement afin de valoriser un environnement favorable à l'innovation. Ainsi, nous allons mettre en évidence les pratiques gouvernementales innovantes permettant d'impliquer les différentes parties prenantes dans le processus de prise de décision et de réduire l'incertitude environnementale ce qui favorise l'attraction des capitaux étrangers.

CHAPITRE 1. INTRODUCTION ASPECTS GENERAUX

1. INTRODUCTION : ASPECTS GENERAUX

1.1. INTRODUCTION.

Le management international est un champ de recherche en plein développement. De nos jours, l'investissement direct étranger (IDE) constitue une solution efficace pour la diversité des problèmes de management dans le monde. Cette activité internationale entraîne le développement de nouveaux liens socioéconomiques entre les entreprises, les hommes et les territoires. C'est un phénomène récent apparu au cours des années 80 avec la mondialisation des marchés et des entreprises. Il est indispensable à la croissance des pays en développement (PED), compte tenu de leurs multiples impacts. Esso (2005) dans son article « Investissements directs étrangers : Déterminants et influence sur la croissance économique », propose une définition selon laquelle « l'investissement direct étranger désigne l'opération effectuée par un investisseur non-résident afin d'acquérir ou d'accroître un intérêt durable dans une entité résidente et de détenir une influence dans sa gestion. Il précède généralement l'investissement de portefeuille et accélère le développement des marchés financiers locaux. Il met en relation une entreprise « Investisseur direct » (Maison mère) et une entreprise investie qu'il s'agisse d'une filiale ou d'une succursale. Il est considéré comme le capital investi par des entreprises étrangères dans des installations de production ou autres biens corporels ». Ce dernier est considéré comme l'un des grands moteurs de l'intégration économique internationale, il peut être un facteur de stabilité financière, favoriser le développement économique et améliorer le bien-être du corps social lorsque les conditions générales ont été réunies. (OCDE, 2008).

La globalisation a engendré de nouvelles règles du jeu dans la concurrence aigüe qui s'exerce entre les territoires attracteurs des implantations des entreprises et dans le choix de localisation des firmes multinationales (FMN). Dans un nouveau contexte qui se caractérise par l'instabilité et la turbulence, les décisions d'internationalisation des entreprises créent de fortes incertitudes quant au devenir économique et social des territoires. Ces territoires sont confrontés à des problématiques d'emploi et des fermetures d'usines. Ce contexte incite les entreprises à modifier leurs comportements stratégiques afin d'améliorer leur performance globale. (Global Reporting Initiative, 2006). Cette réflexion nous amène à

s'interroger sur la notion de l'attractivité des PED en termes des IDE. (Ferrara et Henriot, 2004 ; Hatem, 2007). Selon Jublot (2012), elle est définie comme « la capacité d'un territoire à attirer et maintenir des ressources financières, technologiques et humaines ». La réflexion sur cette notion résulte suite aux interrogations des acteurs territoriaux sur les facteurs principaux qui poussent les entreprises à s'implanter sur un territoire plutôt que sur un autre.

Des définitions différentes de la notion du territoire ont été proposées par plusieurs auteurs. Selon Debarbieux (2003), le territoire est un *« agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité »*. Hatem (2004), assimile le territoire à une organisation qui se caractérise par une offre territoriale. Ce concept résulte de la perception des économistes du territoire appréhendé comme un ensemble des ressources indifférenciées à la destination des entreprises. Les firmes désireuses de s'implanter à l'étranger sont toujours à la recherche des conditions essentielles et des opportunités qui leurs permettent de sélectionner un site d'implantation.

D'un autre côté, le développement durable s'est installé comme un thème central dans les travaux de recherche. IL est au cœur des réflexions stratégiques professionnelles et académiques. Il vise à mettre en cohérence les trois piliers principaux à savoir le développement économique, le progrès social et la préservation de l'environnement. C'est dans ce contexte que le monde des affaires a connu l'émergence d'un nouveau concept connu sous le nom de Responsabilité Sociale ou Sociétale de l'Entreprise (RSE). Il n'a cessé de susciter un intérêt toujours grandissant de la part des entreprises de taille considérable. C'est suite aux pressions exercées par divers intervenants, tels qu'investisseurs, employeurs, gouvernements et autres parties intéressées, que ce développement a pu prendre de la considération. Ce nouveau concept va réduire les risques liés au contexte économique, social et environnemental. Désormais, les managers doivent impérativement s'attarder davantage sur des questions d'ordre social et écologique afin de garantir au mieux la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes. L'ISO (International Organisation for Standardisation), est l'organisation chargée de définir les standards internationaux qui

régissent le commerce des entreprises. Dans un document publié par le groupe de travail, cette organisation a essayé de définir la RSE, elle donne ainsi la définition suivante :

«La Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, par un comportement transparent et éthique qui contribue au développement durable, à la santé et au bien-être de la société ; prend en compte les attentes des parties prenantes ; respecte les lois en vigueur et est en accord avec les normes internationales de comportement ; et qui est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations »¹.

Dans un environnement caractérisé par la divergence des intérêts, la filiale se trouve incapable de définir les problèmes et les prioriser et de concerter les parties prenantes. Ainsi, les pouvoirs publics sont amenés à établir une liste minimale d'organismes à consulter par les entreprises qui seront chargés de traiter certains sujets dans ce domaine. (Chabrol ,2003). Il s'agit de constituer un cadre acceptable qui peut guider les actions RSE, et de mettre en place des incitations à l'investissement socialement responsable. Le gouvernement du pays d'accueil jouera ainsi le rôle de régulateur et de garant du respect des droits. (Kubler, 2001). Ce dernier, est amené à mettre en place un ensemble de politiques telles que la protection des droits de la propriété intellectuelle, la lutte contre la corruption, et l'instauration des politiques de travail flexibles à l'embauche et aux licenciements. Il joue ainsi un rôle crucial dans l'amélioration des pratiques sociétales des filiales.

Aujourd'hui, l'information globalisée aggrave les tensions et accélère les échanges ce qui rend chaque jour l'impératif de sécurité publique plus essentiel. Le savoir et l'information sont devenus alors des biens stratégiques de première importance. Ce phénomène de la mondialisation va décrire l'ouverture croissante des marchés de biens et services, des entreprises, des secteurs d'activité et de la technologie. Michalet (1999), considère que l'existence d'un tissu d'entreprises locales performantes est parmi les conditions nécessaires qui permettront aux pays d'appartenir aux deux premiers cercles des économies les plus attractives. Un investisseur étranger préfère ainsi collaborer avec des entreprises

¹La définition de la norme ISO 26 000 : 2010, Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale

performantes et compétentes avec lesquelles des relations de partenariat pourront être tissées.

L'existence d'un tel environnement favorable à l'innovation renforce l'attraction des investisseurs étrangers. (Michalet, 1999). Cet environnement serait caractérisé par l'existence de laboratoires publics performants, une main d'œuvre qualifiée, des sous-traitants maîtrisant des technologies avancées et des infrastructures spécialisées.

Il est primordial de mettre en place une stratégie collective de développement durable. L'instauration d'un dialogue permanent entre les différents acteurs et les responsables politiques s'avère ainsi nécessaire afin de mettre en œuvre une dynamique stratégique locale de développement durable. (Martinet et Payaud ,2008).

Pour prendre une décision relative au futur du territoire, la prise en compte d'une approche participative, est essentielle. Cette approche se basera sur l'apport de plusieurs acteurs ce qui améliore la cohésion sociale. En effet, le recueil de l'information et sa communication sont deux volets indissociables de toute approche d'intelligence collective visant le développement durable d'un territoire. Des pratiques de surveillance de l'environnement, de partage et de diffusion de l'information doivent être valorisées. Ces pratiques seront fondées sur le passage et la communication de l'information entre les différents acteurs territoriaux. Cela amène à s'interroger sur le recours aux technologies de l'information et de la communication. (TIC).

En effet, «La mise en pratique d'une approche en intelligence territoriale peut être caractérisée par une étude compréhensive, qualitative, factuelle, présentant des caractéristiques de l'observation participante et fondée essentiellement sur une collecte de traces tangibles de la production d'informations ». (Dumas ,2011). La mise en réseau sera utile afin d'assurer le partage et la collaboration à l'échelon de l'Etat.

Les gouvernements des (PED) sont ainsi amenés à favoriser un climat de l'investissement incitatif, générateur d'opportunités qui poussent la firme à prendre des risques et investir dans le capital (humain et technologique). Selon la Banque Mondiale (2005), le climat de l'investissement regroupe « les nombreux facteurs spécifiques à une localisation qui

modèlent les opportunités et les incitations offertes aux entreprises pour qu'elles investissent de manière productive, qu'elles créent des emplois et se développent ». Ce climat de l'investissement est affecté par un certain nombre de facteurs liés aux (PP). (Asaftei et al, 2008 ; Gelb et al, 2007 ; Carlin et al. 2006). Le respect des règles de compétition, la consolidation du cadre macro-économique et la mise en place d'infrastructures performantes seront ainsi les principaux objectifs des PED.

La Tunisie, comme pays émergent, s'inscrit dans les mêmes perspectives de développement. Depuis des années, le développement durable est devenu au centre des préoccupations environnementales et sociétales de ce pays.

L'objectif primordial du gouvernement tunisien sera donc d'améliorer les pratiques sociétales des filiales implantées sur le territoire tunisien. L'engagement en RSE des firmes jouera le rôle de barrière à l'entrée pour les firmes afin de se doter à l'avance de politiques en matière de RSE. La RSE doit être donc considérée comme un investissement qui aurait un impact sur la légitimité de la firme et sa réputation, et à long terme sur sa rentabilité. (Freeman, 1984). Le but est d'accroître l'attractivité du pays en termes des IDE, ce qui aura un impact positif sur la croissance du pays en termes de créations de richesse, d'emplois et de réduction de la pauvreté. (Stern, 2002 ; Banque mondiale ,2005).

1.2. CADRE DE REFERENCE

1.2.1. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE.

Comment l'engagement du gouvernement dans l'amélioration des pratiques sociales des entreprises favorise l'attraction des investissements directs étrangers ?

Pour répondre à cette problématique, nous proposons de trouver des réponses aux interrogations suivantes :

- 1) Quels sont les déterminants de l'attractivité d'un territoire en développement ?**
- 2) Quels sont les déterminants essentiels qui influencent sur la conception d'une démarche sociétale ?**

- 3) Quels sont les (PP) qui permettent d'améliorer les pratiques en matière RSE ?
- 4) Quel est le rôle de ces politiques gouvernementales dans la favorisation de l'attraction des IDE ?

1.2.2. INTERETS DE RECHERCHE.

L'étude des instruments, des politiques et des incitations mis en œuvre par le gouvernement pour améliorer les pratiques sociétales des entreprises a pour intérêt en premier lieu, d'inciter les entreprises à s'engager dans des démarches RSE. En deuxième lieu, elle a pour intérêts de proposer ces politiques et ces instruments comme des meilleures solutions aux gouvernements afin d'attirer plus d'investissements directs étrangers, ce qui aura un impact positif sur la croissance du pays.

1.2.3. OBJECTIFS DE RECHERCHE.

A partir des interrogations ci-dessus, découlent nos objectifs de recherche qui sont énoncés comme suit :

- ✓ Déterminer les facteurs essentiels qui déterminent l'attractivité territoriale d'un PED.
- ✓ Distinguer l'ensemble des facteurs qui influencent sur la conception d'une démarche RSE pour une FMN.
- ✓ Dégager l'ensemble des instruments, des politiques et des incitations mis en œuvre par le gouvernement en matière RSE.
- ✓ Etudier l'impact de ces politiques gouvernementales sur la favorisation de l'attraction des IDE.

1.2.4. METHODOLOGIE ET EPISTEMOLOGIE DE LA RECHERCHE.

Il existe trois grands paradigmes épistémologiques usuellement identifiés : le paradigme positiviste, le paradigme interprétativiste et le paradigme constructiviste. La coexistence de ces trois grands paradigmes peut être considérée comme une opportunité pour la recherche. Selon Koenig (1993), il s'agit de « *de disposer d'une variété d'approches qui,*

chacune à sa manière, est en mesure de rendre compte de certains aspects des réalités complexes auxquelles s'intéressent les sciences de l'organisation ». (Cité par Grenier, 2008)

La coexistence de ces trois grands paradigmes est une opportunité pour toutes les recherches. Soulignons que notre travail de recherche privilégie le statut de l'explication en observant la réalité de l'extérieur, nous nous rapprochons ainsi d'une posture positiviste. Ceci veut dire que nous allons construire un système hypothético-déductif avant de le confronter à des situations empiriques.

Selon Wacheux (1996), les principes de ce paradigme peuvent être énoncés comme suit :

- « Les faits sont la base de la connaissance scientifique, seule l'observation empirique permet de valider ou d'infirmer les construits théoriques à priori ».
- « Le chercheur nie ses intuitions ».
- « La découverte de lois qui régissent la société est la finalité ultime, l'évaluation du progrès des connaissances s'apprécie par la capacité des modèles à prédire les phénomènes ». (Cité par Ahsina, 2016).

Selon Coutelle (2005), ce paradigme est le plus reconsidéré aujourd'hui car les entreprises sont exposées à des facteurs contingents difficilement formalisables par une théorie universaliste. Les chercheurs qui se rapprochent d'un positionnement positiviste considèrent, d'après Lapalle (2012), que leur rôle est de « *découvrir les raisons simples par lesquelles les faits observés sont reliés aux causes qui les expliquent* ».

Ainsi, dans notre travail, nous allons nous baser sur une démarche hypothético-déductive c'est-à-dire « *émettre des hypothèses qui seront ensuite testées à l'épreuve des faits* » (Rivière, 2009). Il s'agit de tester les hypothèses déduites à partir de la problématique démontrant que les (PP) qui permettant d'améliorer les pratiques sociétales des entreprises, renforcent l'attraction des (IDE). Ces hypothèses ont été élaborées à partir des concepts et des idées qui appartiennent à un cadre théorique précis. Le choix du type d'investigation doit être conditionné par l'orientation de la recherche, (Evrard et al, 2003).

Dans notre recherche, nous adoptons, tout d'abord une approche exploratoire visant à construire et tester un modèle, ensuite, une approche visant à préciser et enrichir ce modèle à partir des représentations des acteurs. De ce fait, nous déterminerons un cadre théorique qui nous semble adapté à notre problématique de recherche. Pour cela, nous allons suivre une approche quantitative afin de vérifier les propositions de recherche formulées. Cette approche est la plus adaptée à notre recherche hypothético-déductive.

Pour collecter les données, nous allons utiliser l'enquête à base de questionnaire ce qui va nous permettre de vérifier les hypothèses (François, 1992). Nous allons choisir un échantillon des entreprises totalement exportatrices implantées sur le territoire tunisien.

Ainsi, cette thèse comporte deux grandes parties : une partie théorique et une partie empirique :

- Une première partie comporte quatre chapitres : le premier chapitre s'intéressera à une introduction qui traitera des aspects généraux. Un deuxième chapitre portera sur l'attractivité territoriale des IDE. Le troisième chapitre concernera la Responsabilité sociale de l'entreprise plus particulièrement dans un contexte international. Enfin, le quatrième chapitre étudiera la relation entre l'amélioration des pratiques sociales des entreprises par les politiques publiques (PP) et l'attraction des (IDE).
- Une deuxième partie empirique, elle sera composée de deux chapitres. Un cinquième chapitre se focalisera sur le contexte de recherche, le positionnement épistémologique ainsi que la méthodologie de recherche. Un sixième chapitre qui portera sur l'analyse et les interprétations des résultats.

**CHAPITRE 2. ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS
ETRANGERS (CAS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT)**

2. ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS (CAS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT)

2.1. INTRODUCTION.

Ce chapitre porte sur la question de l'attractivité des (IDE) dans les (PED). Il aura pour objectif de définir un ensemble de concepts à savoir l'IDE, le territoire et l'attractivité d'un territoire. Il retrace aussi les différentes approches de l'attractivité territoriale et la complémentarité entre ces trois approches. Il explique par la suite la notion de la compétitivité territoriale. En effet, cette notion va permettre de mieux explorer la notion de l'attractivité territoriale en mettant en évidence le rôle que joue désormais les qualités durables des territoires, qu'elles soient économiques, environnementales ou sociales. Il sera aussi l'occasion de développer un autre concept qui est tout aussi intéressant c'est celui de l'offre territoriale. Ce concept, va permettre de prendre en considération les caractéristiques socio-économiques du territoire (infrastructures, structure du tissu économique, compétences en recherche...Etc. Aujourd'hui, le marché présente des risques, les crises économiques, sociales et politiques se succèdent. L'information globalisé accélère les échanges ce qui rend chaque jour l'impératif de sécurité publique plus essentiel. Le savoir et l'information sont devenus alors des biens stratégiques de première importance. Dans ce cadre, il paraît utile de prendre en considération le concept d'intelligence économique, il sera ainsi étudié à la fin de cette partie.

Une étude des différents déterminants des (IDE) dans les (PED) sera présentée par la suite à travers un aperçu théorique des (IDE). Cet aperçu traite la théorie de l'internalisation, la théorie éclectique ou paradigme OLI, la théorie synthétique ainsi que les stratégies d'implantation des FMN à savoir la stratégie d'approvisionnement ou primaire, la stratégie de marché ou horizontale et la stratégie verticale. L'étude de ces fondements théoriques, va permettre de dégager les déterminants théoriques des (IDE). Puis, une partie suivante citera les principaux travaux empiriques des (IDE) dans les (PED) afin de dégager les principaux déterminants des (IDE) dans les PED. Ce chapitre sera clôturé par une étude sur l'évolution des (IDE) à l'échelle internationale puis en Tunisie considérée comme notre contexte de recherche au niveau de l'étude empirique de notre travail de recherche.

2.2. ATTRACTIVITE TERRITORIALE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS.

Aujourd'hui, il existe environ 82 000 (FMN) dans le monde qui possèdent 810000 filiales dispersées géographiquement. Rioux (2012), adopté la définition de l'organisation de coopération et de développement économiques, selon laquelle, « Il s'agit généralement d'entreprises ou d'autres entités établies dans plusieurs pays et liées de telle façon qu'elles peuvent coordonner leurs activités de diverses manières. Une ou plusieurs de ces entités peuvent être en mesure d'exercer une grande influence sur les activités des autres, mais leur degré d'autonomie au sein de l'entreprise peut être très variable d'une multinationale à l'autre. Leur actionnariat peut être privé, public ou mixte »². (OCDE, 2011)

Mayrhofer (2011), considère que les entités d'un même groupe peuvent interagir avec d'autres acteurs de leur environnement local (fournisseurs, clients, gouvernement, etc.) et sont capables de nouer des partenariats avec d'autres entreprises.

Selon les chiffres fournis par le CNUCED (Conférence des nations unies pour le commerce et le développement, 2010). Les (FMN) originaires des pays de la triade (Europe occidentale, Amérique du nord, Japon), dominent l'économie mondiale pendant plusieurs décennies et ont distribué leurs activités dans d'autres pays développés. Ghemawat et Hout (2008), considèrent que les pays émergents offrent parallèlement des opportunités de développement ce qui a poussé à l'émergence de nouvelles multinationales qui concurrencent les multinationales des pays développés.

Les (FMN) constituent des acteurs majeurs de la mondialisation et de l'économie mondiale, elles sont créatrices de richesse dans les économies nationales et considérées comme une nouvelle méthode d'organisation et de production. Les gouvernements locaux cherchent ainsi à s'appuyer sur les (FMN) à travers leurs investissements et les transferts de technologies associés afin d'atteindre leurs objectifs de croissance ou d'emploi. De ce fait, le thème de l'attractivité est d'une grande actualité car tous les pays de la planète font de l'attraction des implantations des firmes étrangères une priorité de leur politique industrielle. Si les territoires ont besoin de ces (FMN), les entreprises à leur tour ont besoin des territoires (Hatem, 2004). Ces groupes multinationaux cherchent à pénétrer des marchés

²Extrait de : OCDE. (2011), Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Paris.

solvables et à rentabiliser en un minimum de temps les investissements réalisés, en tirant profit des avantages offerts par les différentes régions du monde, et en s'implantant là où elles espèrent trouver les meilleures ressources et où elles peuvent diminuer les coûts de production.

2.2.1. LES FIRMES MULTINATIONALES (FMN) : PRINCIPALES VECTEURS DES IDE.

2.2.1.1. DEFINITIONS DE L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER (IDE).

La (FMN) est parmi les vecteurs essentiels qui permettent la structuration des processus de transformation de l'économie de la société mondiale. Sa raison d'être est d'effectuer des investissements directs à l'étranger (IDE) et de s'implanter sur des territoires qui peuvent offrir des opportunités. Pour Dunning et Lundan (2008), une (FMN) est « Une entreprise qui réalise des investissements directs à l'étranger et qui possède ou, dans une certaine mesure, contrôle des activités à valeur ajoutée dans plusieurs pays. Généralement, ces activités s'exercent dans le cadre de filiales ». De nos jours, les (IDE) occupent une place très importante en raison des effets bénéfiques qu'ils engendrent aux pays d'accueil puisqu'ils créent des liens directs et durables entre les économies et augmentent leur compétitivité internationale stimulant la croissance dans ces pays. Les (IDE) ont été favorisés par plusieurs facteurs tels que les innovations techniques, les régimes d'investissements et la stabilité de l'environnement politique et économique. Moosa (2002), considère que les (IDE) représentent l'ensemble des opérations administratives et financières qui sont destinées à agir sur la stratégie d'entreprises qui opèrent dans un autre pays.

En général, l'(IDE) permet à l'économie de promouvoir plus largement des produits sur les marchés internationaux. Ce type d'investissement est considéré comme un moteur central du processus d'intégration économique internationale (Efa Fouda, 2005). Selon L'OCDE (2008), « L'investissement direct international est l'un des grands moteurs de l'intégration économique internationale. Lorsque les conditions générales ont été réunies, il peut être un facteur de stabilité financière, favoriser le développement économique et améliorer le bien-être du corps social ». Selon Esso (2005), l'(IDE) désigne l'opération exercée par un investisseur non-résident afin d'acquérir un intérêt durable dans une entité résidente. Ce type d'investissement accélère le développement des marchés locaux et met en relation une entreprise (Maison mère) et une entreprise (une filiale).

Ces définitions montrent l'importance du phénomène des (IDE), en effet, il constitue l'un des principaux catalyseurs du développement économique. Ce type d'investissement est capable de renforcer l'intégration économique mondiale, il participe ainsi efficacement dans le processus de la mondialisation. Les économies d'accueil peuvent ainsi bénéficier des avantages environnementaux et sociaux grâce à la diffusion des bonnes pratiques et des technologies utilisées par les entreprises multinationales. Pour favoriser l'entrée des IDE, certains pays ont proposé des conditions avantageuses telles que l'abaissement des impôts et la réduction des barrières au commerce sur les entreprises. (Vergnaud, 2005).

2.2.1.2. LES FORMES DES IDE :

Les (IDE) se sont diversifiés dans un nouveau contexte marqué par la déréglementation financière, le progrès technique et la libéralisation économique, devenant ainsi un phénomène complexe et multiforme. Ils se présentent sous plusieurs formes tels que l'investissement Greenfield, les fusions-acquisition et la jointe venture. La première forme connue sous le terme Greenfield ou la création de nouvelles unités de production, a constitué la forme la plus privilégiée des investissements. Ce type assure le contrôle maximal de l'investisseur car il permet de limiter les transferts technologiques non souhaités au sein de la filiale. La deuxième forme, il s'agit des opérations de croissance externes effectuées par une entreprise qui contrôle une autre entreprise tout en obtenant au moins 50% de son capital. L'investisseur peut bénéficier de plusieurs avantages en réalisant une opération de fusion acquisition tels que le renforcement de la position concurrentielle. Enfin, la troisième forme, la « jointe venture », l'entreprise crée avec une autre entreprise en commun une société mixte. Ces entreprises détiennent le capital dans des proportions égales. L'objectif principal est de chercher à créer une synergie entre elles, en mettant en commun leurs savoirs technologiques.

2.2.1.3. LES DEFIS INTERNATIONAUX DES (FMN) DANS UN CONTEXTE GLOBALISE.

Les pays émergents sont au cœur de l'économie mondiale, en effet ils soulèvent plusieurs questions liées à leurs risques spécifiques, leurs particularités et aux inquiétudes qu'ils font naître dans les économies développées. Zhang (2008), précise que les économies émergentes se réfèrent aux pays qui commencent à contribuer au niveau mondial tout en

valorisant des programmes de réforme. Ils se caractérisent par un certain niveau d'instabilité politique et institutionnelle (Guillen, 2013).

Tan et Meyer (2011), suppose que les économies émergentes subissent graduellement des réformes institutionnelles fondamentales. En effet, un marché émergent souffre de plusieurs lacunes telles que l'inefficacité des infrastructures industrielles, les règles ambiguës et la méfiance de certains fournisseurs. Ainsi les multinationales des pays développés qui opèrent sur des marchés émergents, ne doivent pas oublier que ces marchés sont instables et imprévisibles.

Kell et Ruggie (1999), mettent l'accent sur la nécessité de combler les lacunes dans la structure de gouvernance mondiale. Sauvart et al (2010), soulignent que les (FMN) sont confrontées à d'autres défis tels que leur aptitude à s'adapter aux nouvelles normes et pratiques. Ces dernières doivent contribuer au développement de la région où elles opèrent en fournissant des programmes de formation, en embauchant des employés locaux et en soutenant l'économie locale (Bennett, 2002).

Les multinationales doivent ainsi respecter les droits humains, lutter contre la corruption et éviter la discrimination en matière d'emploi en adoptant un comportement socialement responsable envers les pays sur lesquels elles opèrent. Elles doivent également être responsables sur le plan environnemental tout en valorisant une approche de précaution et en cherchant des modes de production et des technologies plus respectueux de l'environnement qui soient par la suite des facteurs d'attractivité du territoire. Les (FMN) sont amenées donc à élaborer des codes de conduite clairs et spécifiques qui exposent leurs devoirs et leurs obligations sur les marchés internationaux. Ces codes doivent tenir en compte les intérêts du pays d'origine et du pays d'accueil (Michalet, 2003).

Bennett (2002), suppose que ces firmes doivent assumer les conséquences de leurs opérations sur l'environnement et la population locale. Dans le même cadre, la globalisation a engendré de nouvelles règles du jeu dans la concurrence aigüe qui s'exerce entre les territoires attracteurs des implantations des entreprises. Dans un nouveau contexte qui se caractérise par l'instabilité et la turbulence, ces territoires sont confrontés à des problématiques d'emploi, à l'accélération des restructurations et des fermetures d'usines.

Par conséquent, ce contexte incite les entreprises à modifier leurs comportements stratégiques. En 2006, Le «Global Reporting Initiative», souligne que ces firmes sont amenées à améliorer leur performance globale. A cet égard, l'étude de concept de l'attractivité territoriale s'avère nécessaire afin de pouvoir identifier les défis et les enjeux que doivent prendre en considération les (PED). Ce concept ne cesse de s'imposer dans les débats et les recherches, il constitue un grand intérêt pour les études théoriques.

Ayachi et Berthomieu (2006), ont souligné que la défaillance de certains facteurs tels que les infrastructures physiques et politiques, présente une entrave à l'entrée des (IDE).

2.2.2. ATTRACTIVITE TERRITORIALE.

2.2.2.1. LE TERRITOIRE UN CONCEPT POLYSEMIQUE.

Depuis les années 1980, le concept de territoire a fait l'objet d'importantes investigations (velasco, 2009). Il est aujourd'hui au cœur des préoccupations des acteurs économiques et politiques. Plusieurs auteurs ont souligné la polysémie de ce concept, en effet, « C'est une construction dont les limites présentent une relative stabilité dans l'histoire, repérable dans l'espace à travers une structure agraire cohérente (système de formes), portée par un milieu biophysique particulier ». (Maigrot, 2008). Dupuy et Burmeister (2003), ont essayé de définir le territoire tout en analysant l'interaction entre les acteurs à travers l'économie de la proximité et la prise en considération de processus d'apprentissage collectif. Pour cette raison, il peut être considéré comme une surface d'échanges et peut prendre ainsi la forme d'un construit socio-économique produit entre des acteurs locaux économiques, sociaux, et institutionnels (Gilly et Perrat, 2003). Ces acteurs peuvent participer à réaliser un projet de développement collectif ou à résoudre des problèmes. (Gilly et Perrat, 2003).

En se basant sur les travaux de différents géographes, Laganier et al (2002), ont identifié trois dimensions complémentaires du territoire à savoir :

- « Une dimension matérielle selon laquelle le territoire est conçu comme un espace doté de propriétés naturelles ou de propriétés matérielles ».
- «Une dimension organisationnelle selon laquelle le territoire est assimilé à une organisation administrée par des acteurs sociaux et institutionnels et caractérisée par

des rapports de hiérarchie et de complémentarité ».

- «Une dimension identitaire selon laquelle le territoire se caractérise par son nom, son histoire et son patrimoine ». (Laganier, Villalba et Zuindeau, 2002).

En guise de synthèse, le territoire peut être considéré comme un concept polysémique (Velasco-Graciet, 2009), comme d'autres chercheurs qui oscillent entre des conceptions, politiques, et acceptions plus culturelles et symboliques. C'est un espace fonctionnel de planification et d'action et un instrument au service des (PP). Il se préoccupe des problèmes jugés communs.

2.2.2.2. DEFINITIONS DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE :

La question de l'attractivité des territoires est aujourd'hui au cœur des réflexions qui portent sur les (PED). (Ferrara et Henriot, 2004). Elle peut être assimilée au choix de localisation des entreprises. Ce concept a connu un véritable changement à partir des années 80, en effet, la mondialisation a introduit de nouvelles règles du jeu qui obligent les états à répondre aux pressions exercées par les firmes internationales. C'est un concept polymorphe qui indique généralement la capacité d'un territoire à attirer des entreprises tant nationales qu'étrangères. Il se prête à des définitions plus ou moins restrictives. Hatem (2004), considère que l'attractivité des territoires est la capacité de ceux-ci à procurer des conditions d'implantation plus favorables que celles des territoires concurrents pour des projets mobiles.

L'attractivité territoriale peut aussi être définie comme « la capacité d'un territoire à attirer et maintenir des ressources financières, technologiques et humaines » (Jublot, 2012).

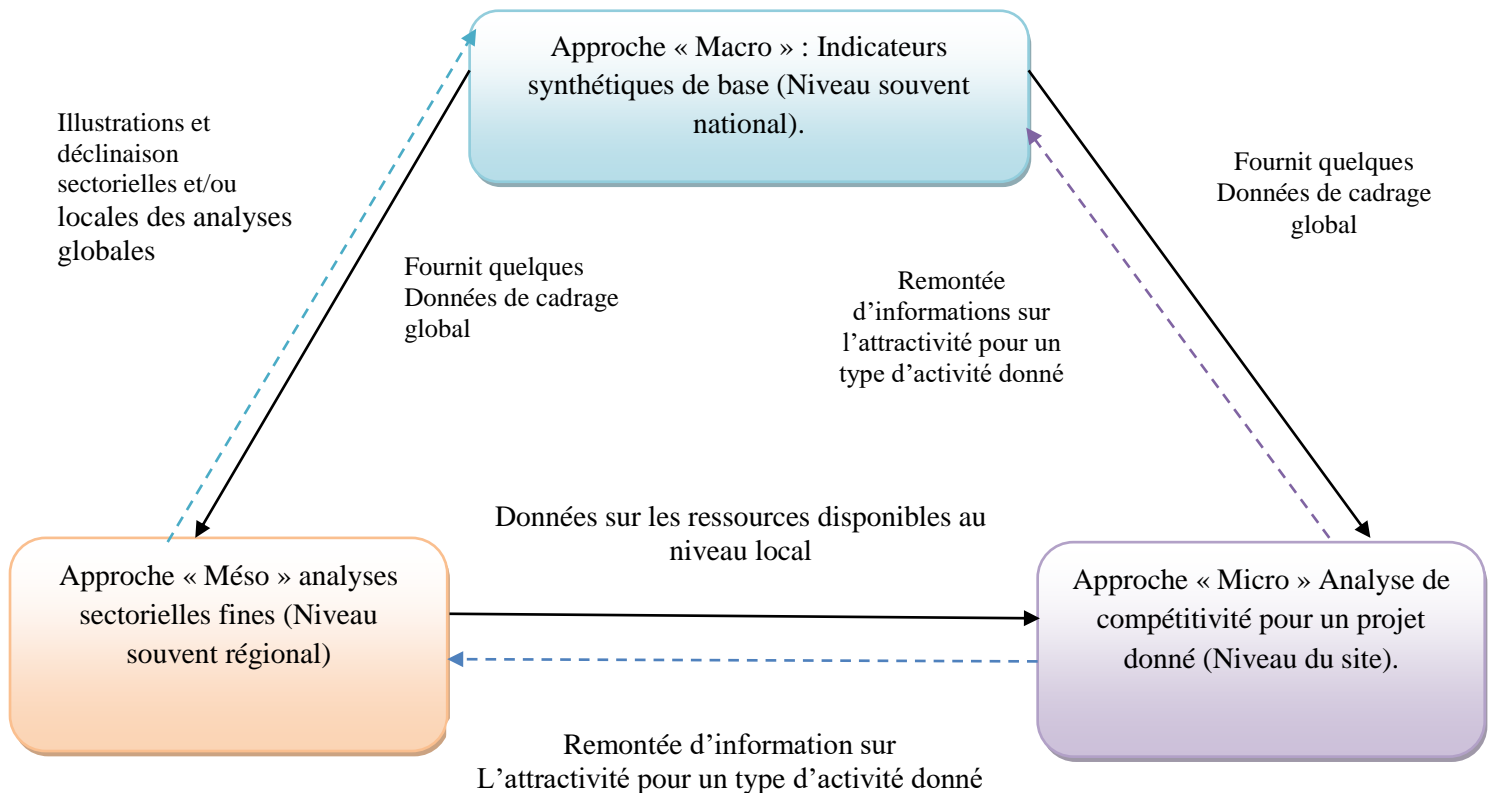
Face à ce nouveau contexte globalisé, les territoires doivent être de plus en plus attractifs. Dans son rapport sur l'attractivité de la France, Charzat (2001), a souligné l'importance de la qualité des hommes, des femmes et de la formation professionnelle comme fondement de l'attractivité. Mouriaux (2004) souligne que « l'attractivité d'un territoire est la capacité à y attirer des activités contenant un travail qualifié ». Ces différentes définitions de l'attractivité territoriale, mettent en valeur l'importance de la dimension humaine.

2.2.2.3. LES DIFFERENTS NIVEAUX DE L'ATTRACTIVITE.

Pour mieux appréhender la notion de l'attractivité territoriale, Hatem (2004) a identifié trois catégories d'approches complémentaires à savoir l'approche macroéconomique, l'approche méso-économique, l'approche micro-économique.

- L'approche macroéconomique : elle permet d'identifier les déterminants globaux qui expliquent le degré d'attractivité du territoire considéré par les investisseurs internationaux. Il s'agit de comparer les territoires en se référant aux principaux facteurs de localisation des entreprises ce qui permet d'élaborer un diagnostic d'ensemble sur l'attractivité du territoire considéré. Il faut alors identifier la liste des territoires concernés par la comparaison. Les comparaisons s'appuient sur la constitution d'une base de données comparative qui comporte les variables prises en compte.
- L'approche méso économique : Concernant l'approche méso-économique, elle permet d'identifier les atouts d'un territoire pour une activité donnée. Il s'agit de comprendre pourquoi une catégorie spécifique d'activités sera attirée par un tel territoire. Elle consiste à évaluer tous les facteurs pouvant lui donner une attractivité distincte pour l'activité concernée. (Centres de recherche et de formation, ressources humaines...etc.).
- L'approche micro-économique : Enfin, l'approche micro économique consiste à déterminer le meilleur site de localisation pour un projet particulier. Il s'agit de reconstituer les conditions concrètes du fonctionnement d'un projet individuel sur un site donné. Cette démarche se base sur des techniques inspirées de l'analyse financière permettant de prendre en compte les incertitudes liées aux facteurs susceptibles d'influer sur le niveau des recettes des coûts. Cette démarche va aboutir à un classement des sites selon le degré de rentabilité qu'ils peuvent offrir pour le même projet.

Figure 1. La complémentarité entre les trois approches de l'attractivité territoriale selon Hatem (2004)



Source : Thèse Noureddine (2010)

Selon la figure ci-dessus, ces trois approches de l'attractivité sont complémentaires. Ainsi l'approche « macro » complète les deux approches par l'identification des déterminants globaux qui expliquent l'attractivité du territoire pris en considération. L'approche « micro » fournit des informations précises sur la compétitivité territoriale du projet en question. Les résultats obtenus vont permettre d'élaborer un diagnostic d'ensemble de l'attractivité du territoire. L'approche « méso » identifie les éléments d'analyses spécifiques à un secteur donné. Ces éléments peuvent être utilisés pour l'illustration des analyses « macro ».

2.2.2.4. SYNTHESE ET CRITIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE.

On peut distinguer plusieurs indicateurs de l'attractivité territoriale tels que les enquêtes d'opinion (l'enquête d'Ernst and Young ,2007) auprès des dirigeants des (FMN) qui est publié

annuellement, les approches économétriques (Fontagné et al 2002 ; Gao ,2003), et les tableaux de bord (Stiglitz et al, 2009). Cependant, ces indicateurs rencontrent un certain nombre de limites car ils n'apportent pas une connaissance fine des dynamiques à l'œuvre sur le territoire. Ces indicateurs d'attractivité se contentent généralement d'être une simple photographie d'un état de celui-ci à un instant donné. Par conséquent, ils ne sont pas susceptibles de servir de leviers pour renouveler les (PP) concernées par l'amélioration de l'attractivité territoriale.

L'attractivité est plus considérée comme un état que comme une construction sur un temps long (Friboulet, 2009). Une connaissance fine des réalités locales constitue aujourd'hui une exigence en matière de conduite des (PP) locales. Il s'avère ainsi nécessaire de sortir d'une vision de l'attractivité basée uniquement sur des avantages comparatifs en termes de facteurs de production pour adopter une définition plus large qui inclue des dimensions, institutionnelles, sociales et environnementales des territoires. Pour être attractif, un territoire doit avoir une organisation compétitive disposant de potentiels économiques sociaux et environnementaux qui doivent être transformés en ressources mobilisées par les différents acteurs du territoire pouvant ainsi disposer des avantages comparatifs spécifiques et difficilement transposables à d'autres territoires. Dans ce cadre, il nous paraît utile de mettre en relief la notion de la compétitivité territoriale.

2.2.3. COMPETITIVITE DU TERRITOIRE.

Dans ce paragraphe, on va essayer d'apporter un éclairage à la notion de « la compétitivité territoriale », à travers la citation de quelques définitions ainsi que les différentes dimensions de ce concept.

2.2.3.1. DEFINITION DE LA COMPETITIVITE TERRITORIALE.

La notion de compétitivité territoriale est utilisée dans des thématiques diverses, en effet elle constitue une notion économique pour laquelle plusieurs courants théoriques économiques ont apporté des interprétations divergentes. Selon l'OCDE (1996), la compétitivité est « la capacité à produire des biens et des services qui passent le test des marchés internationaux tout en maintenant des niveaux de revenus élevés et durables ». Il

s'agit donc d'attirer de nouveaux investisseurs productifs afin de créer une dynamique économique et de l'emploi. Jacquemin et Pensch (1997), considèrent que la compétitivité est un moyen efficace de relever le niveau de vie. Selon ces auteurs, la compétitivité est un moyen efficace d'améliorer le bien-être social. (Jacquemin et Pensch ,1997). Les études sur la compétitivité ont mis l'accent sur deux types de compétitivité. (Michalet, 1999; Porter, 1990). Le premier type est celui de la compétitivité par les coûts, se base sur une stratégie de réduction des couts de production et de travail. Le deuxième, est celui de la compétitivité par la différenciation de l'offre, il repose sur la création de nouveaux produits, il est donc fondé sur le renforcement de la capacité innovatrice et sur une concurrence autour de la qualité.

Pour devenir compétitif, un territoire doit supporter la concurrence du marché en assurant une durabilité économique, sociale et environnementale. Plusieurs facteurs doivent également être pris en considération. Dans ce sens, il paraît indispensable d'intégrer des secteurs d'activité dans une logique d'innovation et impliquer les acteurs et les institutions. De plus, il s'agit de prendre en compte les ressources du territoire et coopérer avec les autres territoires pour assurer la cohérence d'ensemble.

2.2.3.2. DIMENSIONS DE LA COMPETITIVITE TERRITORIALE.

Selon Farrell et Thirion (1999), le territoire peut être compétitif s'il peut assurer une durabilité environnementale, économique, sociale et culturelle fondée sur une articulation inter-territoriale et des logiques de réseau. A cet égard, il a identifié quatre dimensions de la compétitivité territoriale à savoir la compétitivité sociale (la capacité des acteurs à agir de manière efficace), la compétitivité environnementale (la capacité des acteurs à valoriser l'environnement), la compétitivité économique (la capacité des acteurs à maximiser la création de valeur) et le positionnement dans le contexte global (la capacité des acteurs à trouver leur place par rapport aux autres territoires).

2.2.4. LE TERRITOIRE COMME UN MARCHE DE LOCALISATION

Dans ce paragraphe, nous allons dégager tout d'abord les apports de l'école de la proximité sur le territoire. Selon les études cette école, le territoire est un espace de régulation sociale.

Ensuite, nous allons définir la notion de l'offre territoriale. Cette notion permettra d'appréhender le territoire comme un ensemble des ressources indifférenciées à la destination des entreprises

2.2.4.1. LE TERRITOIRE : UN ESPACE DE REGULATION SOCIALE : LES APPORTS DE L'ECOLE DE LA PROXIMITE.

La notion de proximité se réfère tout d'abord à une dimension géographique qui se fonde sur la dimension matérielle du territoire, elle représente la distance physique qui sépare deux unités et favorise l'économie d'agglomération. (Detchenique, 2013). La proximité peut être aussi relationnelle. Les économistes de la proximité considèrent une proximité organisée qui a été déclinée par la suite en deux dimensions : institutionnelle et organisationnelle. (Detchenique, 2013). La proximité institutionnelle désigne l'adhésion d'agents à un espace commun de représentations, de règles et de modèles de pensée. (Kirat et Lung, 1995). Les acteurs élaborent collectivement ces règles et ces modèles de pensée dans le but de définir une logique d'action commune. La proximité organisationnelle traite des liens en termes d'organisation de la production, elle se réfère aux interactions entre acteurs qui mobilisent des actifs complémentaires et qui participent à une même activité entre organisations ou au sein d'une même organisation. (Detchenique, 2013).

L'articulation de ces trois types de proximité explique le caractère spécifique du tissu socio-économique du territoire. Elle caractérise les différents types de ressources produites par le territoire. Selon Corrado (2004), une ressource territoriale « représente la découverte et l'actualisation d'une valeur latente du territoire par une partie d'une société humaine qui la reconnaît et l'interprète comme telle, à l'intérieur d'un projet de développement local ».

2.2.4.2. NOTION DE L'OFFRE TERRITORIALE.

Certains auteurs assimilent le territoire à une organisation qui se caractérise par une offre territoriale. Ce concept résulte de la perception des économistes du territoire appréhendé comme un ensemble des ressources indifférenciées à la destination des entreprises.

Hatem (2004) a identifié deux variantes d'offre territoriale à savoir l'offre territoriale simple et l'offre territoriale complexe.

Une offre territoriale simple qui représente les ressources qui peuvent être utilisées dans le cadre d'un projet d'investissement, et une offre territoriale complexe, est procurée par des agences de développement qui mobilisent « l'offre territoriale simple » pour l'adapter aux besoins des projets. Cette distinction entre les deux variantes de l'offre territoriale n'est pas claire.

Dans une approche Marketing, l'offre territoriale apparaît comme une notion relative voire ambiguë. (Texier, 1999). Selon la définition du rapport d'études du cabinet d'Ernst and Young (2002), une offre territoriale est composée par des caractéristiques socio-économiques d'un territoire tels que les infrastructures, les incitations financières, les compétences en recherche...etc, qui ont un impact direct sur l'accueil des activités économiques.

On peut dire donc que le territoire à un système de relations économiques et sociales qui facilite l'action collective et contribue au déclenchement de processus d'apprentissage collectif et à la réduction de l'incertitude. Il est composé par un ensemble de facteurs aussi bien matériels qu'immatériels et est géré par un ensemble d'acteurs Ce dernier met en œuvre les meilleurs dispositifs pour apporter des réponses efficaces aux besoins des collectivités.

2.2.5. CONCEPT DE MARKETING TERRITORIAL :

Le concept de Marketing territoriale a été adopté par les acteurs pour rendre leurs territoires de plus en plus attractifs. Il peut être perçu comme l'art de positionner un territoire afin d'attirer les investisseurs. Selon Hatem (2007), le marketing territorial est la démarche qui a pour objectif d'inciter des acteurs étrangers à nouer des relations marchandes avec des acteurs présents sur le territoire. Noisette et Vallerugo (1996), considèrent le marketing territorial comme une manière de concevoir une politique territoriale de développement. Il est lié aux problématiques de développement économique et peut être une réponse face à une compétition internationale dure pour attirer des projets d'investissement mobiles sur le niveau international.

Le marketing territorial adopte les mêmes principes du marketing appliqué par les entreprises. Il permet de donner la meilleure image possible du territoire ainsi que d'inviter les entreprises pour venir s'installer en leur fournissant une information claire, exacte et conforme à leurs préférences.

2.2.6. L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE UN VERITABLE MOTEUR DE COMPETITIVITE POUR LES ETATS.

Aujourd'hui, le marché présente des risques, des crises économiques, sociales et politiques se succèdent. En effet, l'information globalisée aggrave les tensions et accélère les échanges ce qui rend chaque jour l'impératif de sécurité publique plus essentiel. Le savoir et l'information sont devenus alors des biens stratégiques de première importance dans un contexte de mondialisation caractérisé par une internationalisation et une interpénétration croissante des économies. Ce phénomène de la mondialisation va décrire l'ouverture croissante des marchés de biens et services, des entreprises et des secteurs d'activité, du système financier, de la concurrence et de la technologie. L'économie de marché devient ainsi le théâtre moderne des affrontements géostratégiques. Dans ce cadre, il s'avère nécessaire de définir un nouveau mode de management qui se traduit par le concept d' « économie intelligente », ce dernier se basera sur la gestion optimale de l'information stratégique. C'est une démarche qui sauvegarde la dimension humaine face aux impératifs capitalistiques du marché. Elle désigne une nouvelle vision des relations entre des acteurs politiques et privés sur le plan national. Cette vision présentera à l'État les bons moyens d'être influent sur le plan international. (Masson, 2001).

En Février 1994, la notion de l'intelligence économique a été définie par le rapport de (Martre ,1994) comme un ensemble des actions coordonnées de recherche et de traitement de l'information utile aux acteurs économiques. (Martre et al, 1994). Ces actions sont menées légalement avec toutes les protections nécessaires afin de préserver le patrimoine de l'entreprise dans les meilleures conditions de couts et de délais. Il s'agit de l'information nécessaire dont ont besoin les différents niveaux de décisions de la collectivité ou de l'entreprise pour l'élaboration de la stratégie qui va permettre d'atteindre les objectifs définis par l'entreprise pour améliorer sa position dans son environnement concurrentiel.

L'intelligence économique constitue ainsi un véritable projet de société qui renvoie à la coordination et à l'organisation des comportements d'échanges d'informations des acteurs. (Martre et al, 1994).

Delbecque (2006), considère que l'intelligence économique est un savoir-faire composé de méthodes relatives à la veille et à la sécurité économique. C'est une politique publique qui vise à protéger et à bien maîtriser l'information stratégique par les différents acteurs concernés.

Les auteurs du rapport Martre, considèrent que ce processus renvoie à l'existence d'une interaction entre tous les acteurs (Entreprises, entreprises multinationales, membres de l'administration et du gouvernement). La réussite des entreprises dépendra ainsi de l'efficacité des comportements d'échanges d'informations. Les agents de l'Etat sont amenés à promouvoir les intérêts politiques, économiques, et sociaux des communautés nationales par le partage de l'information et par la facilitation de l'accès à celle-ci et par la mise en place des stratégies concertées.

Aujourd'hui, l'Etat est amené à proposer une humanité solidaire et à investir dans l'économique et le social. Il doit développer une politique de compétitivité permettant d'accompagner des entreprises sur les marchés mondiaux et une politique de sécurité économique s'appuyant sur la définition d'un paramètre stratégique de l'économie nationale (Carayon, 2003).

En guise de synthèse, on peut conclure que ces actions vont permettre de créer de la richesse pour l'humanité, d'élaborer des stratégies de développement économiques et technologiques pour le territoire ainsi que d'impliquer des acteurs tels que (l'État, les entreprises, les universités, autres acteurs du développement social local...Etc.)

2.3. LES PRINCIPAUX DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS :

Lors de la décision d'investir à l'étranger, la firme prend en considération plusieurs paramètres afin de choisir entre les multiples sites candidats à l'accueil des (IDE).

Depuis longtemps, les firmes cherchent l'abondance des ressources naturelles, une main d'œuvre bon marché et une grande taille des marchés du pays hôte. Néanmoins, dans un contexte globalisé et avec l'évolution de plusieurs paramètres, les déterminants des (IDE) ont évolué vers une association plus complexe de facteurs et d'éléments. En effet, chaque territoire dispose d'actifs non transférables qui permettent de constituer des atouts majeurs pour attirer des entreprises. En d'autres termes, les avantages dont disposent les territoires sont souvent liés à la présence de ressources naturelles, à la maîtrise de savoirs et technologies, au développement du capital humain, à la qualité de l'environnement économique et institutionnel, à la dotation en infrastructures de transport et de communication, ainsi qu'à un climat social favorable. Krugman (1991), montre que les territoires ne sont pas homogènes entre eux. Cet auteur considère que l'analyse de l'attractivité ne se réduit pas à une analyse des différentiels de coût d'installation pour les entreprises entre territoires, il s'agit de prendre en compte aussi des variables telles que la qualité des infrastructures et des institutions, le niveau du capital humain, l'environnement des affaires, etc. (Coeuré et Rabaud ,2003 ; Friboulet, ,2010). Les efforts fournis par l'Etat en matière d'amélioration des infrastructures ou d'incitation financière (exonérations fiscales, subventions, primes à l'implantation...etc.), peuvent constituer également des facteurs qui sont de nature à créer un avantage comparatif durable pour les territoires. C'est pour cette raison que les politiques doivent être basées sur des instruments fondamentaux afin de favoriser l'entrée des (IDE).

2.3.1. LES APPORTS DES THEORIES DE L'IDE.

Dans la littérature économique il existe plusieurs théories qui expliquent le comportement des firmes qui envisagent de s'internationaliser à savoir :

- La théorie de l'internalisation pour faire face à des coûts de transaction
- La théorie éclectique ou paradigme OLI fondée par Dunning
- La théorie synthétique de Mucchielli

Tableau 1. Synthèse des théories principales des IDE : Les principaux apports

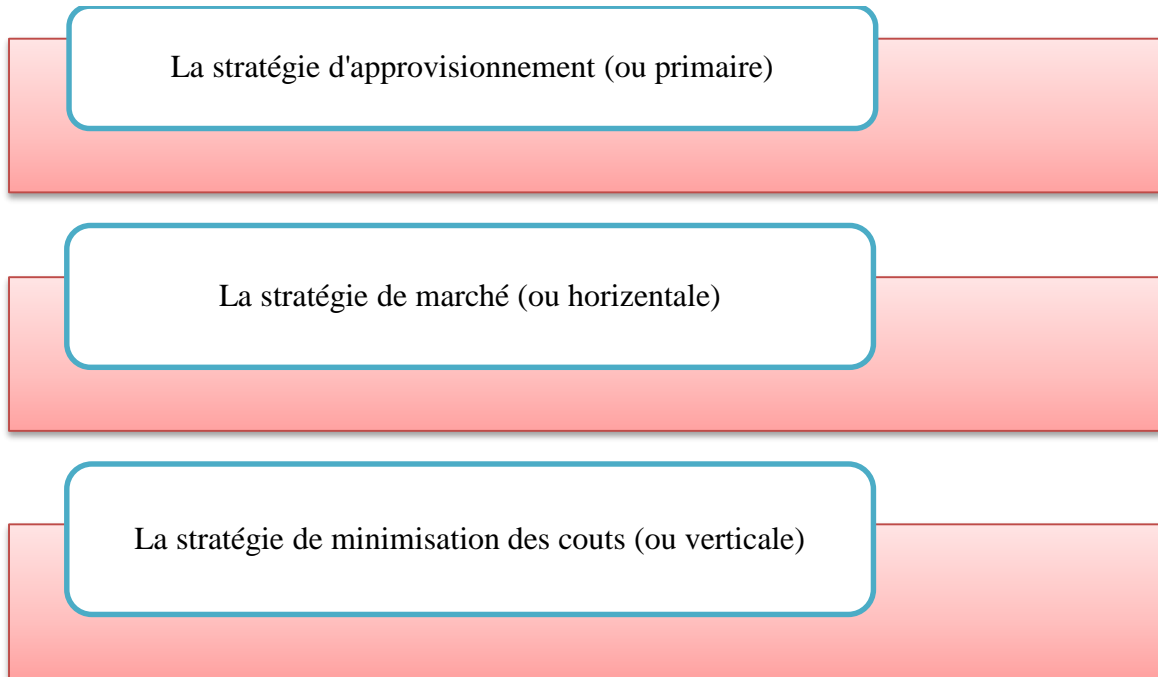
Les fondements théoriques des investissements directs étrangers		
La théorie des couts de transactions Coase (1937)	La théorie éclectique (le paradigme OLI)	L'analyse synthétique de Muchielli (1985) :
<p>Le concept d'internalisation présenté par Coase (1937) et basé sur certaines conditions selon lesquelles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Il sera plus utile pour une entreprise de créer un marché à l'intérieur de la firme que d'utiliser le marché existant. 2. Il est essentiel de comparer entre les coûts de transaction du marché et les coûts de transaction internes. (Barabel et Meier 2010). <p>Approfondissements des travaux de Coase par Williamson (1975). Fondation de la théorie de firme transnationale (Barclay 2000 ; Bricout et Tersen, 1996 ; Amelon et Cardebat, 2010)</p> <p>La théorie de la firme transnationale explique pourquoi les firmes multinationales internalisent leurs opérations que de compter sur le marché. (Williamson, 1985, 1996). La firme peut compléter les transactions internationales par l'intermédiaire du marché sous forme d'exportations ou par l'IDE. (Buckley et Casson ;1976). Le fait de multinationaliser permet de développer un avantage spécifique qui peut être exploité à l'étranger. L'IDE se substitue aux exportations car le cout d'internalisation est inférieur au cout de l'exportation (Buckley et Casson, 1976).</p>	<p>«Le paradigme éclectique n'est pas de proposer une explication complète de tous les types de production internationale, mais plutôt de pointer vers une méthodologie et un ensemble générique de variables qui contiennent les ingrédients nécessaires pour toute explication satisfaisante de certains types d'activités à valeur ajoutée à l'étranger » (Dunning, 2001).</p> <p>La réalisation d'un IDE nécessite la prise en compte de trois facteurs primordiaux :</p> <p>1-Les avantages de possessions (Ownerships advantages) : Réduire les couts d'installation et de localisation et se disposer d'un certain pouvoir de marché. (Les avantages technologiques, brevet, savoir-faire ou connaissances spécifiques)</p> <p>2-Les avantages de localisation (Location advantages) : réduire les coûts de production en prenant en considération les possibilités offertes par les pays. Ces avantages ne se limitent pas sur les apports en ressources naturelles mais aussi sur des facteurs économiques, sociaux et politiques.</p> <p>3-Les avantages d'internalisation permettent à la firme de maîtriser directement le marché local. En s'implantant à l'étranger, la (FMN) réussit à internaliser les coûts de transaction et éviter de céder une licence à une autre firme.</p>	<p>L'avantage comparatif du pays et l'avantage compétitif de la firme. (Muchielli, 1985). « Tous sont des inputs capables de créer, de maintenir ou d'accroître la compétitivité qui peut être évaluée par la capacité de la firme à réduire les coûts de production, à différencier ses produits et à en créer d'autres ». (Humbert ,1990)</p> <p>La firme a des avantages compétitifs engendrés par des caractéristiques internes. Le pays a des avantages comparatifs grâce à son offre de dotations factorielles (capital, travail,) et technologiques (recherche et développement, avance technologique).</p>

2.3.2. LES STRATEGIES D'IMPLANTATION DES (FMN).

Michalet (1985), définit la (FMN) comme étant « Une entreprise (ou un groupe), le plus souvent de grande taille, qui, à partir d'une base nationale, a implanté à l'étranger plusieurs filiales dans plusieurs pays, avec une stratégie et une organisation conçue à l'échelle mondiale ». Pour que la stratégie d'implantation soit efficace, la firme doit mobiliser les ressources et suivre un processus de choix d'objectifs tout en tenant en compte les atouts et les possibilités des pays.

Les (FMN) ont plusieurs stratégies d'implantation, ce qui se traduit par des déterminants de localisation différents. On peut souligner trois stratégies d'implantation des (FMN) à savoir :

Figure 2. Les stratégies d'implantation des firmes multinationales selon (Wilkins, 1970 ; Chandler, 1980, Van Huffel, 2001, Bijou et Elhassouni, 2016) Elaboration personnelle



2.3.2.1. STRATEGIE D'APPROVISIONNEMENT OU (PRIMAIRE).

Michalet (1976), met l'accent sur la stratégie d'approvisionnement ou primaire. C'est une stratégie ancienne qui consiste à implanter des filiales à proximité des ressources naturelles des (PED) afin d'approvisionner la maison mère. (Wilkins, 1970 ; Chandler, 1980, Bijou et Elhassouni, 2016). Ce type de stratégie vise à minimiser les coûts de transaction qui sont liées à l'imperfection des marchés internationaux. Depuis longtemps, les stratégies d'approvisionnement sont les stratégies les plus adoptées par les (FMN) qui appartiennent principalement aux secteurs miniers et pétroliers. Les ressources naturelles doivent être exploitées à moindre coût. Elles sont transformées sur place et peuvent être directement exportées vers leur marché du pays d'origine. Depuis les années 1950, le rôle des matières premières dans le processus de production a été réduit ce qui a entravé l'attractivité de certains pays riches en matières premières puisqu'elle était fondée uniquement sur l'existence de ce facteur de localisation.

2.3.2.2. STRATEGIE HORIZONTALE.

La stratégie horizontale consiste à fragmenter le processus de production à l'échelle internationale et à produire pour le marché d'implantation en créant des « filiales-relais ».

La recherche des marchés via la taille de marché et des perspectives de développement constitue des atouts essentiels pour attirer les (IDE). (Van Huffel, 2001, Bijouet Elhassouni, 2016). Cependant, ces marchés peuvent être inaccessibles à cause de plusieurs facteurs tels que les tarifs douaniers excessifs. Pour faire face à ces obstacles, il s'agit de dépasser les barrières douanières en créant une filiale dans le pays hôte ce qui permet de pénétrer le marché intérieur local. L'objectif est de produire sur place afin de s'adapter au marché local et contourner les barrières commerciales. La logique de cette stratégie consiste à éviter les entraves douanières. A cet égard, nous pouvons souligner l'intégration régionale (exemple l'union du Maghreb arabe, Union européenne...), en effet, elle constitue un facteur de rentabilité pour les (IDE). Cette dernière doit être convenable à la venue des (IDE). Suite à des accords avec les autorités des pays hôtes, l'investisseur étranger peut fixer le prix tout en exploitant son pouvoir sur le marché.

2.3.2.3. STRATEGIE VERTICALE « FILIALES-ATELIERS » :

La stratégie verticale « filiales-ateliers » ou de délocalisation, est une stratégie qui consiste à minimiser les coûts de production. Dans ce type de stratégie, la production est destinée à l'exportation et non pas au marché d'implantation. A partir des avantages de localisation du pays hôte, chaque filiale se spécialise soit dans la distribution ou dans la fabrication des composants d'un produit fini. Ces filiales se spécialisent selon une stratégie de division internationale des processus productifs. La recherche d'une infrastructure moderne est un facteur déterminant dans la stratégie de délocalisation. (Bijou et Elhassouni, 2016). Ces infrastructures sont susceptibles de minimiser les coûts d'approvisionnement et d'augmenter la rentabilité du capital investi. La qualité de productivité de la main d'œuvre et du capital humain ainsi que les infrastructures techniques sont aussi des facteurs très déterminants.

Les investisseurs étrangers sont ainsi à la recherche des régions qui se caractérisent par leurs expériences dans la production à haut niveau technologiques et par leur efficacité. Ainsi, les

firmes ayant accès à des infrastructures de télécommunications modernes investissent plus que celles qui n'ont y ont pas accès (Banque Mondiale, 2005). De manière générale, les investisseurs étrangers sont à la recherche des régions qui se caractérisent par leur possession d'une meilleure plate-forme d'exportation. En se basant sur les trois types de stratégies (primaire, horizontale, verticale), on peut retenir trois types d'(IDE) selon leurs objectifs.

Le premier type vise à exploiter les ressources naturelles à moindre cout. Le deuxième type concerne les (IDE) orientés vers le marché local puisque son objectif final est la vente sur place. Le troisième type correspond aux investissements orientés vers l'exportation. Après avoir présenté un aperçu théorique sur les déterminants de la localisation des (IDE), nous allons exposer dans le paragraphe suivant un aperçu empirique sur les principaux déterminants des (IDE) plus particulièrement dans les (PED).

2.3.3. TRAVAUX EMPIRIQUES SUR LES PRINCIPAUX DETERMINANTS DES IDE (CAS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT).

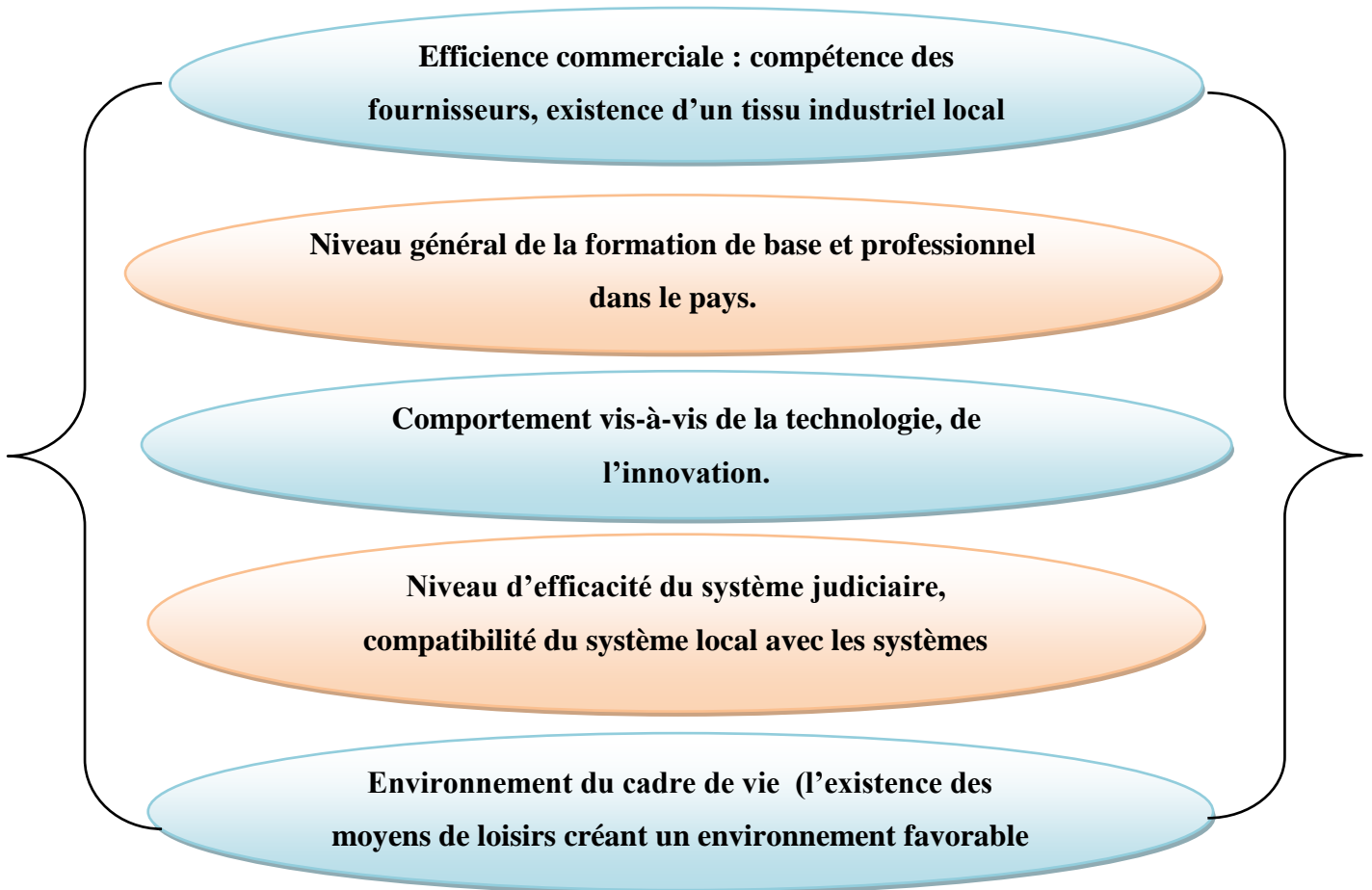
Des travaux empiriques récents, ont prouvé que le climat d'investissement est un facteur essentiel des (IDE). En effet, Sekkat et Véganzonès (2004), ont réalisé une étude économétrique sur un échantillon de 72 PED, ils ont montré que le facteur clé d'attractivité est le climat d'investissement (politique et économique). Selon leurs conclusions, des pays tels que l'Algérie et l'Egypte souffrent d'un manque d'attractivité lié à la déficience de l'environnement politique et économique. Des travaux empiriques effectués sur les pays africains, incluant les pays d'Afrique du nord, (Basu et Srinivasan, 2002), insistent sur l'aspect décisif pour les investisseurs d'un environnement favorable qui augmente la rentabilité des investissements grâce à la stabilité macroéconomique.

Concernant la question de la bonne gouvernance comme déterminant des (IDE), Morisset et Lumenga (2002), montrent que la mauvaise gouvernance et la corruption augmentent les coûts administratifs ce qui entrave l'entrée des (IDE). D'autres études empiriques (Stein et Daude, 2001), ont confirmé que les facteurs politiques et institutionnels sont des déterminants importants de la localisation des (IDE) à destination des (PED).

D'autres travaux (Bannour et Mtar ,2015 ; Karray et Sofiene (2007), CNUCED ,2002), ont identifié les différents déterminants des (IDE) en Tunisie. Ces études ont confirmé que la

taille et le potentiel du marché, le capital humain, la stabilité politique, le climat macro-économique et la proximité géographique sont les principaux facteurs d'attraction des (IDE) en Tunisie. Bellon et Gouia (1997), ont identifié d'autres conditions spécifiques d'attraction à savoir :

Figure 3. Les conditions spécifiques d'attraction (Bellon, B. et Gouia, R. 1997)



Afin de permettre une étude comparative entre plusieurs territoires d'accueil, l'entreprise recueille également, des informations qualitatives notés et classés sur les facteurs de localisation intangibles. (Muchielli, 1998). Ces informations portent sur plusieurs facteurs tels que la situation politico-économico-sociale, la présence d'une main d'œuvre qualifiée, la qualité du réseau de transport...etc. (Muchielli, 1998). De sa part Porter (2004), a distingué deux catégories principales de facteurs à savoir : les facteurs de demande et d'accessibilité des marchés (la taille du marché, densité des réseaux de communication, la proximité géographique et culturelle du pays d'accueil) et les facteurs d'offre tels que la qualification de la main d'œuvre et l'environnement technologique du pays d'accueil).

En guise de synthèse, ces travaux empiriques et théoriques sur la littérature la plus récente portant sur les (IDE), suggèrent les facteurs d'attractivité suivants :

- **La recherche de marchés d'implantation** qui peuvent être inaccessibles à cause du coût de transport élevé et de tarifs douaniers excessifs) (Agarwal, 1980)
- **La recherche de ressources (naturelles, technologiques, humaines)** (main d'œuvre très bon marché et une productivité relativement élevée) : Les investisseurs sont à la recherche d'un tissu industriel local performant et d'un ensemble d'infrastructures modernes. (Réseaux de transports et de communication, un environnement favorable pour le travail).
- **La recherche de l'efficience** : Les investisseurs étrangers sont à la recherche des régions qui sont considérées comme des plates-formes d'exportation. Michalet (2002) appelle les « Core countries », les pays qui répondent à ces critères.
- **La recherche d'un environnement des affaires stable** : Porter (1999), considère que la compétitivité d'une localisation « *tient avant tout à la nature de l'environnement économique qu'elle offre aux entreprises* », et suppose que l'environnement des affaires dépend de l'efficacité de la gouvernance locale et peut être étudié à partir de quatre champs de détermination inter-reliés, à savoir « le diamant de Porter » :
 - ▶ « La qualité des facteurs de production,
 - ▶ Le contexte stratégique et concurrentiel des firmes,
 - ▶ La qualité des conditions de la demande locale,
 - ▶ La présence de regroupements d'entreprises performantes (les clusters) ». (Porter, 1999).

2.3.4. EVOLUTION DES IDE A L'ECHELLE INTERNATIONALE.

Dans ce paragraphe, nous essayons de présenter en premier lieu, l'évolution des IDE au niveau mondial. En deuxième, nous nous intéressons plutôt à l'évolution des (IDE) en Tunisie, nous soulignons aussi les mécanismes et les réformes mis en place par ce pays afin de faciliter et promouvoir ce type d'investissement.

2.3.4.1. AU NIVEAU MONDIAL.

Au cours de l'année 2015, les flux mondiaux de l'(IDE) ont cru, de 36 % pour atteindre un montant estimé à 1700 milliards USD selon une publication réalisée par la (CNUCED). En 2015, les flux d'IDE vers les économies en développement ont atteint un nouveau sommet de l'ordre de 741 milliards USD, soit 5% de plus qu'en 2014. L'institution internationale affirme que les flux d'(IDE) peuvent diminuer à cause de la fragilité actuelle de l'économie mondiale et la faiblesse de la demande globale ainsi que les risques géopolitiques élevés et les tensions régionales qui pourraient amplifier davantage les défis économiques. Par ailleurs, les taux de croissance insatisfaisants observés dans les (PED), en 2014, sont essentiellement dus à la faiblesse de la demande extérieure, au climat politique incertain et aux limites imposées par l'offre. Ces pays ont été aussi impactés par d'autres facteurs tels que les conflits régionaux et les perturbations des échanges extérieurs.

Selon la même institution, la croissance devrait s'accélérer de manière modeste au sein de l'Union Européenne. En Allemagne (1,6 % d'ici 2017), en France (1,1 % en 2016 et 1,3 % en 2017) et en Italie (1 % en 2016 et 1,1 % en 2017) et elle devrait fléchir en Espagne (2,6 % en 2016 et 2,3 % en 2017) tout en restant supérieure à la moyenne de la zone.

2.3.4.2. EVOLUTION DES IDE EN TUNISIE ET NECESSITE DE FACILITER LES INVESTISSEMENTS.

Le (FMI) souligne que les perspectives dans la région de l'Afrique du Nord se sont dégradées à cause de la baisse des prix du pétrole, l'intensification des conflits et les risques pesant sur la sécurité. Par ailleurs, la Tunisie a connu une croissance annuelle d'environ 5% durant la décennie précédente, en effet, l'économie tunisienne a fortement ralenti depuis les bouleversements économiques, politiques qui touchent le pays depuis 2011.

Le pays a connu une baisse du volume des exportations à cause de la baisse de la production nationale des hydrocarbures (-9% pour le pétrole brut et -3% pour le gaz naturel). L'agriculture est le seul secteur à avoir soutenu la croissance économique qui est estimé à 0,8% en 2015.

Par ailleurs, l'évolution des échanges commerciaux de la Tunisie a été affectée aussi bien avant la révolution par des effets de la conjoncture internationale que par des effets de la

conjoncture nationale après la révolution. La Banque Mondiale affirme que la croissance économique de la Tunisie devrait enregistrer une hausse en 2016 et 2017. Elle doit progresser à 3,3% en 2017 et 4,9% en 2018, contre seulement 0,5% en 2015. Par conséquent, il s'agit de mettre en œuvre des réformes économiques qui permettent de relancer l'activité économique et favoriser les exportations de biens et services. Il s'avère nécessaire de fixer un ensemble de mesures visant à accroître l'attractivité de la Tunisie et à favoriser les (IDE).

De nos jours, les politiques nationales et internationales accordent assez peu d'importance à la facilitation de l'investissement. Il est donc primordial de mettre en place un bon climat des affaires pour attirer les investisseurs étrangers.

Faciliter l'investissement consiste en quelque sorte à élaborer des procédures administratives rationnelles et efficaces à l'intention des investisseurs. Il s'agit de favoriser la transparence et mettre en place des informations cohérentes à la disposition des investisseurs. Dès sa première édition en 2012, le menu d'action globale pour la facilitation des investissements qui était élaboré par la (CNUCED), proposait des mesures de facilitation de l'investissement. Parmi ces lignes d'actions (la CNUCED ,2016) :

- Établir, dans la pratique, des liens constructifs entre les parties prenantes ;
- Améliorer les politiques d'investissement et les mesures visant à attirer l'investissement dans les (PED) partenaires.
- Créer des mécanismes de suivi et d'examen au service de la facilitation de l'investissement.

Ce menu d'action a bénéficié de contributions de la part de décideurs politiques et de dirigeants. Il permet ainsi d'élaborer des politiques d'investissements qui peuvent répondre aux nécessités nationales et internationales et aide les (PED) à surmonter leurs difficultés en matière de facilitation de l'investissement.

2.4. CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE.

Au niveau de ce chapitre, nous avons essayé de tracer les contours et de cerner les éléments qui permettent de définir notre premier concept de base à savoir l'attractivité territoriale.

Nous avons retenu que l'attractivité territoriale est la capacité d'un territoire à attirer des ressources financières, technologiques mais aussi humaines. Pour mieux appréhender la notion de l'attractivité territoriale, nous avons identifié trois catégories d'approches d'attractivité, nous nous sommes ainsi basés sur les travaux de Hatem (2004). Cet auteur a mis en œuvre une approche macroéconomique qui permet d'identifier les déterminants globaux en expliquant le degré d'attractivité du territoire considéré par les investisseurs internationaux. Une approche méso-économique permettant d'identifier les atouts d'un territoire pour une activité donnée et enfin une approche micro-économique qui consiste à déterminer le meilleur site de localisation pour un projet particulier. La notion de l'attractivité ne peut pas être étudiée sans la prise en considération de la notion de la compétitivité territoriale. Cette notion reflète la capacité d'une entreprise, d'une région ou d'une nation à conserver ou à améliorer sa position face à la concurrence des autres unités économiques. Elle constitue ainsi un moyen efficace de relever le niveau de vie et d'améliorer le bien-être social. Les deux notions attractivité et compétitivité constituent ainsi deux facteurs incontournables de la réussite des nations. A cet égard, nous avons considéré le territoire comme un marché de localisation ce qui nous a poussé à définir la notion de l'offre territoriale. Celle-ci désigne l'ensemble de caractéristiques socio-économiques d'un territoire ayant un impact plus ou moins direct sur l'accueil et le maintien des activités économiques. De ce fait, le territoire, ne constitue pas seulement un substrat de ressources et d'actifs génériques, mais aussi ce dernier doit être conçu comme un espace de régulation sociale caractérisé par des ressources spécifiques pouvant ainsi faire l'objet d'une construction politique et stratégique.

Dans un contexte de mondialisation, le savoir et l'information sont devenus des biens stratégiques de première importance. A cet égard, nous avons mis l'accent sur un nouveau mode de management qui se traduit par le concept d' « économie intelligente », ce dernier va permettre de sauvegarder la dimension humaine face aux impératifs capitalistiques du

marché. L'intelligence économique est à la fois un savoir-faire composé de méthodes et d'outils relatifs à la veille, à la sécurité économique et une politique publique visant à contribuer à l'accroissement de puissance par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies géoéconomiques et de sécurité économique ainsi que par des actions en faveur de la maîtrise collective de l'information stratégique.

Afin de déterminer les facteurs d'attractivité, nous nous sommes basés en premier lieu, sur une revue de littérature théorique. En deuxième lieu, nous avons pris en compte un aperçu empirique afin de préciser les principaux déterminants de la localisation des (IDE) dans les (PED), le tableau ci-dessous retrace une synthèse de ces différents déterminants. Nous nous sommes ainsi basés sur l'approche de Michalet (1999). Cette approche va nous permettre de distinguer entre deux types de facteurs d'attractivité territoriale à savoir :

Tableau 2. Classification des différents facteurs d'attractivité territoriale (Michalet, 1999)

Elaboration personnelle

Les pré-conditions ou facteurs fondamentaux de l'attractivité	Les conditions nécessaires à l'attractivité
<ul style="list-style-type: none">▪ Climat politique▪ Climat économique :▪ Taille/potentiel du marché▪ Législation et système juridique :▪ Infrastructures :▪ Qualification du personnel/main-d'œuvre :	<ul style="list-style-type: none">▪ La proximité géographique :▪ Les considérations culturelles :▪ Existence de relations d'affaires :▪ Démarches administratives▪ Faiblesse des coûts de production :▪ Disponibilité des matières premières▪ Incitations

**CHAPITRE 3. RESPONSABILITE SOCIALE DE LA FILIALE
SUR SON TERRITOIRE D'ACCUEIL**

3.1. INTRODUCTION :

De nos jours, dans le monde du management des entreprises, le mot d'ordre change. Désormais, étant considérée comme l'un des principaux acteurs sociaux, la pérennité de l'entreprise est dorénavant tributaire de son comportement qui doit être conforme à un ensemble de référentiels, de normes et de valeurs profondément ancrés et acceptés au sein des sociétés dans lesquelles elles opèrent. Suite à ce développement, le vocabulaire économique a donné naissance à trois concepts profondément liés:³ l'éthique des affaires, le développement durable et la responsabilité sociale. Dans ce cadre, Mankouri et Bendiabdellah (2015), ont souligné que « L'efficacité de l'entreprise doit certes être encadrée par la loi, mais elle doit aussi être prolongée par l'éthique et la responsabilité sociale, au sein d'un système de gouvernance dont la finalité est le bien commun ».⁴

Néanmoins, depuis ces dernières décennies, la responsabilité sociale n'a cessé de susciter un intérêt toujours grandissant de la part des entreprises de taille considérable. C'est suite aux pressions exercées par divers intervenants que ce développement a pu prendre de la considération. En effet, la performance d'une entreprise n'est plus jugée sous le seul angle économique et financier. Ainsi, les managers doivent impérativement s'attarder davantage sur des questions d'ordre social et écologique afin de garantir au mieux la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, le concept de la (RSE) laisse place souvent à de multiples interprétations et est également la plupart du temps sujet pour des adaptations diverses qui sont génératrices de conflits entre l'entreprise et les parties prenantes. Le présent chapitre sera ainsi consacré à combler ces insuffisances. Ce chapitre s'intéressera en premier lieu à la définition du concept de la (RSE), il mettra en lumière les enjeux de la (RSE), la notion de l'entreprise citoyenne ainsi que les principes généraux de la (RSE). Il étudiera par la suite les principaux modèles conceptuels de la (RSE), les parties prenantes de l'entreprise, la notion de stratégie de (RSE), et mettra l'accent sur les instruments permettant d'évaluer les actions sociétales au sein d'une entreprise

³Pasquero J., Commentaire : Éthique des affaires, responsabilité sociale et gouvernance sociétale : démêler l'écheveau. Dossier l'éthique en gestion : au-delà de la réglementation, Gestion, volume 32, numéro1, 2007, pp112-116

⁴Le café du droit, L'éthique des affaires, la responsabilité sociale et la gouvernance sociétale, consulté le 19/02/2015, <http://www.lecafedudroit.fr/lethique-des-affaires-la-responsabilite-sociale-et-lagouvernance-societale/>

En second lieu, il sera l'occasion d'étudier la (RSE) dans un contexte international. Il présentera une étude des enjeux sociétaux globaux et locaux de la (FMN). En effet, cette dernière doit se conformer aux règles et croyances en vigueur dans le pays d'accueil pour être jugée comme étant entreprise socialement responsable. D'un autre côté, elle devra faire face à une parallèle multiplicité de parties prenantes et aux conflits de normes et dilemmes éthiques. Enfin, il mettra en exergue les principales théories de la (RSE) ce qui va permettre de dégager les principaux déterminants d'une stratégie sociétale d'une entreprise. Dans ce cadre, les apports de l'étude de Borchani (2008), vont permettre d'identifier les déterminants d'une stratégie sociétale dans un contexte international.

3.2. LA RSE : HISTORIQUE, DEFINITIONS, ENJEUX ET PRINCIPES DIRECTEURS.

Pour pouvoir affronter différents types de menaces liées au contexte économique, social et environnemental, ainsi que pour défendre l'image de marque de l'entreprise et sa légitimité auprès des parties prenantes, le monde des affaires avait besoin d'un nouveau concept apparenté au développement durable. C'est à ce stade que le concept de Responsabilité Sociale ou Sociétale de l'Entreprise (RSE)⁵ a vu le jour. Cette dernière, a été assimilée à une démarche stratégique qui stimule tout changement organisationnel. En effet, il s'agit d'un engagement de l'entreprise au-delà de ses obligations légales habituelles. C'est une nouvelle approche qui intègre, non seulement les partenaires traditionnels de l'entreprise, mais en plus, d'autres parties prenantes tels qu'à titre indicatif des ONG et autres acteurs de la société contemporaine. C'est avec l'initiative *Global Compact* (Pacte mondial) de l'ONU que le concept de (RSE) commence à se populariser. Ce dernier, incite les entreprises à adopter et appliquer un ensemble de dix valeurs principales dans les domaines des droits de l'homme, de lutte contre la pauvreté et des normes de travail. (Renouard, 2008).

Dire que le concept RSE a suscité de nombreux débats et controverses, concernant essentiellement ses fondements, ses caractéristiques ainsi que ses acceptions et ses conceptualisations, pendant de longues années, n'est pas certes un propos dénué d'arguments puisque de nombreux cadres théoriques se sont déjà mobilisés pour tenter de définir le concept en question, à savoir la théorie des parties prenantes (Reynaud et Donterwill, 2005, Capron et Quairel, 2007), ou encore les théories sociologiques néo-

⁵Le terme sociétal signifie la prise en compte à la fois de l'aspect social et de l'aspect environnemental. Dans cette recherche nous utilisons indifféremment le concept de Responsabilité Sociale de l'Entreprise

institutionnelles et la théorie de la dépendance des ressources. Certes, le fondement théorique de ce concept tire ses origines de trois grandes écoles, à savoir la Business ethics, la Business and Society ainsi que le Social issue management (Gendron et al, 2004).

3.2.1. POUR L'ECLAIRAGE DU CONCEPT DE LA RSE.

Dans ce paragraphe, nous étudions en premier lieu, la notion de la (RSE) comme un concept multidimensionnel, nous étayons par la suite les différentes définitions de la (RSE). Enfin, nous mettons l'accent sur la notion la citoyenneté d'entreprise, ainsi que les principales motivations qui incitent les entreprises à s'engager dans des actions socialement responsables.

3.2.1.1. LA RSE : UN CONCEPT MULTIDIMENSIONNEL.

Les interprétations rattachées à la (RSE) sont d'une masse assez importante, ce qui engendre parfois des confusions quant à la vision qu'on peut retenir pour concevoir une définition précise de ce concept. A cet égard, il faut constater que nombreux sont les auteurs et les travaux de recherche qui ont essayé de définir le concept de la (RSE). (Okoye, 2009 ; Levy et Kaplan, 2008). Ce concept est ainsi conçu comme un ensemble de nouvelles méthodes de gestion ou de « best practices » à transmettre et à appliquer. Tandis que des auteurs valorisent la maximisation de la valeur pour l'actionnaire, d'autres ont essayé de proposer des modèles socio-économiques qui seront au profit de l'intérêt général. Ces modèles auront pour objectif d'assurer une meilleure équité, lutter contre la pauvreté et respecter l'environnement sans détruire la liberté et l'innovation. La réalisation de ces objectifs permettra de garantir un développement durable. (Brabet et Pigeyre, 2011).

Par ailleurs, le premier essai théorique relatif au concept en question a été initié par Bowen en 1953 à travers son ouvrage intitulé « The social responsibilities of the businessman » qui a défini la (RSE), ses enjeux et ses fondements théoriques.

Acquier et Gond (2005), ont constaté que l'ouvrage de (Bowen, 1953), a défendu deux principes fondamentaux. La première stipule que les managers doivent impérativement prendre en considération l'ensemble des facteurs qui concourent vers la satisfaction de l'intérêt général ou encore les orientations et les valeurs partagées au sein de la société. Le deuxième principe constitue une continuité du premier dans le sens où il suppose que la

prise en compte de ces préoccupations sociales doit se faire d'une manière volontaire.

« Si Bowen est reconnu dans la littérature comme étant le père de la RSE, Carroll (1999) signale que les idées qu'il a exprimées dans son ouvrage ne sont pas nées *ex nihilo* et qu'on en trouve la trace dans certains essais de la littérature managériale, notamment dans les années 1930' et 1940'. Acquier et Gond (2005), pour leur part, signalent que l'auteur avait formalisé dans son livre des idées qui étaient « à la mode » à cette époque dans le contexte nord-américain. Ils trouvent dans l'ouvrage de Bowen les traces de l'éthique protestante telle que décrite par Weber, celle-ci faisant partie intégrante de la culture américaine ». (Ben Yedder et Zaddem, 2009).

3.2.1.2. DEFINITIONS DE LA RSE.

Les recherches sur le thème de la (RSE) datent déjà de plus d'une cinquantaine d'années (Bowen, 1953 ; Davis, 1960 ; Friedman, 1962 ; Mc Guire, 1963 ; Preston et Post, 1975 ; Carroll, 1979 ; Watrik et Cochran, 1985 ; Wood, 1991 ; Clarkson, 1995 ; Husted, 2000).

De nos jours, la performance et la pérennité de l'entreprise passent par des indicateurs autres que financiers. En effet, l'entreprise, en poursuivant un objectif de légitimation, doit prouver son engagement sociétal à travers la prise en considération d'un ensemble d'enjeux extra-financiers.

Le tableau ci-dessous retrace les principales phases de théorisation de la (RSE) pendant près de cinquante ans.

Tableau 3. Les définitions de la RSE

Références	Définitions
Capron et Quairel-Lanoizelée (2007)	« La RSE est relative aux modalités de réponse de l'entreprise aux interpellations sociétales en procurant des stratégies, des dispositifs de management, de conduite de changement et des méthodes de pilotage, de contrôle, d'évaluation et de reddition ».
Jenkins (2009)	« La RSE concerne les activités qui contribuent au DD par l'intégration des aspects économiques, sociaux et environnementaux aux modèles de gestion pour assurer la pérennité de l'entreprise ».
ISO 26000 (2010)	La RSE renvoie aux principes de la responsabilité sociétale engageant l'ensemble des parties prenantes quant aux préoccupations relevant des activités sociétales et environnementales et à un comportement transparent et éthique, contribuant de ce fait au DD et au bien-être de la société.

Source : ISO 26000 (2010), « Normes internationales », <http://www.iso.org>

« L'approche américaine de la (RSE) insiste sur son caractère à la fois contraignant, morale et éthique. Comme le soulignent Capron et Quairel-Lanoizelée (2007), l'individu est au centre de tout. Rappelons dans ce cadre que l'ouvrage fondateur écrit par H. Bowen (1953) était intitulé « *La responsabilité sociale des hommes d'affaires* », renvoyant ainsi au sens du devoir et à la morale individuelle des hommes d'affaires et non à celle des entreprises (Carroll, 1999; Acquier et Gond, 2005) ».

Pour les européens, qui défendent une vision plutôt stratégique et managériale, il y a lieu de relever une certaine confusion dans le discours comme dans les pensées dans la mesure où le concept (RSE) est généralement confondu avec celui du Développement Durable (Ivanaj et Mcintyre, 2006). Ainsi, la différence entre les deux approches nord-américaine et européenne s'explique par l'étendu du mot « social ». Selon la commission européenne, « Être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables mais aussi aller au-delà et investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes » (Livre vert, 2001).

McWilliams et Siegel (2001), considèrent que la (RSE) n'est autre qu'un ensemble d'actions visant à promouvoir l'intérêt collectif, au-delà des intérêts propres.⁶

En guise de synthèse, nous allons retenir la définition formulée par L'organisation internationale de normalisation qui a élaboré la norme internationale d'application volontaire (ISO 26000), cette définition a été citée par Houle (2012), selon laquelle :

« Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société, prend en compte les attentes des parties prenantes, respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales et est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations. ».⁷

Sans arriver à une définition partagée à travers le monde, la notion (RSE) a été appréhendée de plusieurs manières selon des approches historiques, théoriques et managériales

⁶Abigail McWilliams, Donald SIEGEL, «Corporate social responsibility: A theory of the firm perspective», *Academy of Management Review*, no. 26 (1), January 2001, pp. 117-127.

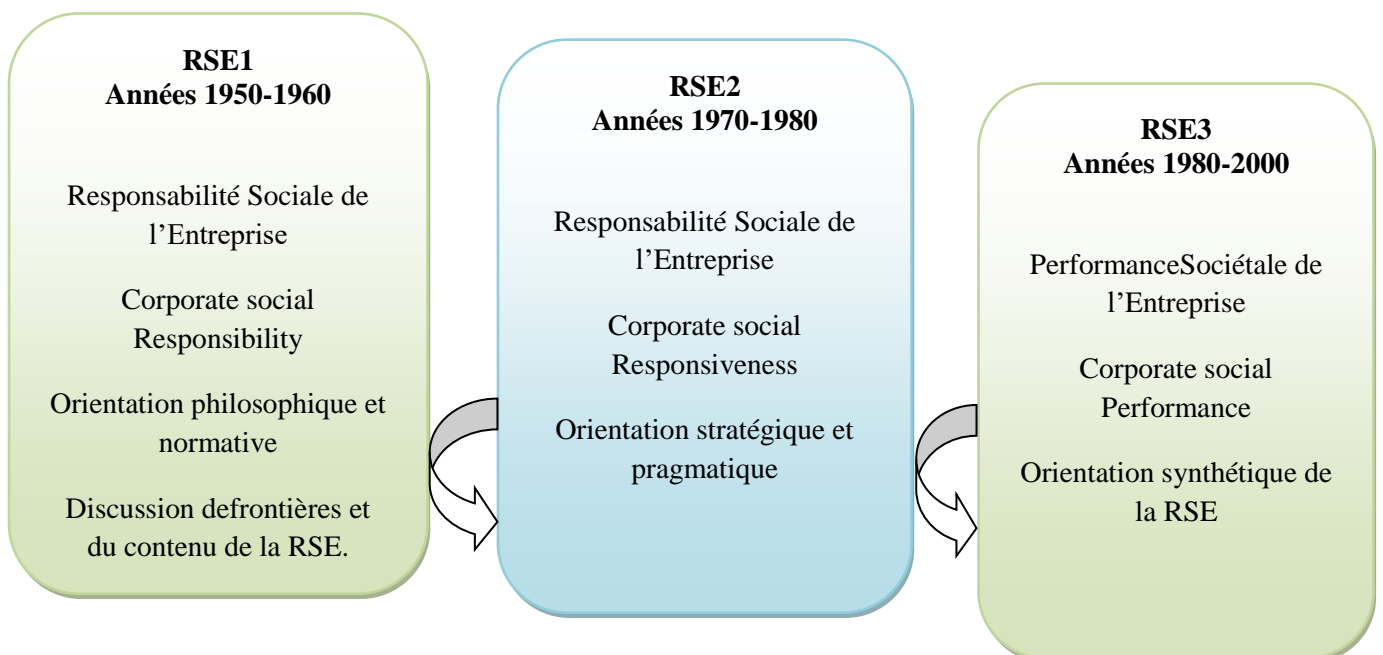
⁷La définition de la norme ISO 26 000 : 2010, Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale

distinctes. A ce propos, Asselot (2011), voit que la majorité des définitions de cette notion ont fait apparaître une nouvelle vision basée sur l'idéologie du « Triple Bottom Line » qui est assimilée à la transposition des trois angles d'approche relatifs au concept de développement durable en entreprise à travers la mesure de la performance sur le volet :

- Social : il porte sur les impacts et les retombées des actions sociales engagées par l'entreprise en faveur de ses parties prenantes ;
- Environnemental : il concerne la conformité des activités de l'entreprise avec les normes et les politiques visant la protection des écosystèmes ;
- Économique : il s'intéresse au potentiel de l'entreprise à contribuer à la croissance et le développement de l'économie.

En absence d'une définition généralisable, nous pouvons dire que la (RSE) pourrait être analysée selon deux approches à savoir le courant anglo-saxon privilégiant les origines plutôt éthiques et le courant européen social européen qui se réfère davantage aux principes et fondements du développement durable. Dans ce cadre, les enjeux de la (RSE) peuvent être présentés comme suit :

Figure 4. L'évolution théorique de la RSE



3.2.2. LE SOCIAL AU CŒUR DE LA MISSION DE L'ENTREPRISE : LA NOTION DE LA CITOYENNETE D'ENTREPRISE OU LE CORPORATE CITIZENSHIP :

Il existe d'autres notions qui compliquent le champ de définition de la (RSE), telle que celle de la « citoyenneté corporative » qui repose sur l'idée de la complémentarité de l'activité de l'entreprise avec les besoins et les attentes de la société (Mercier S., 2004). Par ailleurs, l'entreprise citoyenne place le social au cœur de sa mission corporative malgré sa finalité économique privée qui est de maximiser les profits des actionnaires. Cette dernière est capable de légitimer son rôle social dans l'économie et devenir partenaire avec les autres agents économiques. (Mercier S., 2004).

Maignan et al (2000), considèrent une entreprise citoyenne dès qu'elle est capable d'assumer ses responsabilités économiques, légales, éthiques et discrétionnaires imposée par ses parties prenantes.

Plusieurs motivations incitent les entreprises à s'engager dans des actions socialement responsables, dont l'essentiel demeure la satisfaction d'une communauté de parties prenantes avec lesquels elle interagit. En effet, si certaines entreprises s'attendent que leurs efforts en matière de politiques et pratiques sociétales vont répercuter progressivement une bonne image de marque auprès de leurs partenaires et ainsi drainer un revenu financier supplémentaire à travers l'appropriation d'un avantage compétitif (Branco et Rodrigues, 2006), d'autres managers, par ces actions socialement responsables, visent à être conformes aux normes, aux exigences et aux attentes de leurs parties prenantes. D'ailleurs, « ces entreprises ont l'objectif de constituer un instrument de légitimité pour démontrer effectivement leur adhérence à de telles attentes (Branco et Rodrigues, 2008) »⁸.

3.2.3. PRINCIPES GENERAUX DE LA (RSE) SELON LA NORME INTERNATIONALE ISO 26000 :

Les principes généraux de la (RSE) est le fruit d'un travail dirigé par l'Organisation Internationale de standardisation et qui a été référencée sous le nom d'ISO 26000. Cependant, à la différence des autres normes promulguées par l'ISO, il ne s'agit pas ici d'exigences mais plutôt des recommandations et des principes directeurs.

⁸Dora Triki, Aline Pereira Pündrich. Les stratégies de RSE en temps de crise : le contexte des crises intraitables. 8eme congrès de l'ADERSE, Mar 2011, France. pp.16, 2011.

Par ailleurs, l'idée de développer une norme internationale sur la (RSE) est née du constat de la divergence et la multiplicité des visions relatives à ce sujet. « Elle permet en revanche de clarifier la notion de responsabilité sociétale, d'aider les entreprises et les organisations à traduire les principes en actes concrets, et de faire connaître les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociétale, dans le monde entier. Elle vise les organisations de tous types, quelle que soit leur activité, leur taille ou leur localisation »⁹.

En effet, ISO 26000 présente des lignes directrices qui concernent les concepts et les définitions relatifs à la (RSE), les principes et les pratiques de la (RSE) et l'identification des parties prenantes. L'ISO 26000 met également en place d'autres lignes directrices qui portent sur la promotion d'un comportement responsable, les performances et autres informations concernant la responsabilité sociétale¹⁰.

Toutefois, l'article 4 de la norme ISO 26000 expose les sept principes généraux de la responsabilité sociétale sur lesquels elle s'appuie. Ces principes sont :

- La redevabilité envers la société : il s'agit de s'assurer du respect de la législation et de la réglementation à l'égard des autorités, de préserver les intérêts propres aux partenaires et aux parties prenantes et de mettre en œuvre des actions préventives ou correctrices aux défaillances rencontrées.
- La transparence : Il s'agit pour l'entreprise de prendre toutes les mesures nécessaires prouvant la bonne foi et ce en valorisant des différentes actions, décisions et activités pouvant avoir une certaine incidence sur la société et l'environnement de façon générale. Il s'agit également de rendre accessible pour les parties prenantes en cas de nécessité des informations compréhensibles, exhaustives et actualisées.
- «Le comportement éthique : Il consiste à adopter « un comportement fondé sur les valeurs de l'honnêteté, de l'équité et de l'intégrité. Ces valeurs impliquent que l'on se préoccupe d'autrui, des animaux et de l'environnement et que l'on s'engage à traiter l'impact de ses décisions et activités sur les intérêts des parties prenantes »¹¹.

⁹<http://www.iso.org/iso/fr/home/standards/iso26000.htm>

¹⁰http://www.iso.org/iso/fr/discovering_iso_26000.pdf

¹¹ISO 26000 : Les 7 principes de la Responsabilité Sociétale sur<http://anthea-conseils.com/principes/>

- La reconnaissance des intérêts des parties prenantes : Il s'agit à ce propos d'identifier ses parties prenantes et de cerner leurs intérêts, aussi divergents qu'ils soient.
- Le principe de respecter la loi : Cela implique de se conformer aux lois et réglementations en vigueur.
- «La prise en compte des normes internationales : Il s'agit de prendre en compte, notamment lorsque la loi du pays ne précise pas de cadre de s'appuyer sur des référentiels internationaux »¹².
- Le respect des droits de l'homme : Selon ce principe, la caractéristique principale de la (RSE), reflète la volonté de l'organisation d'assumer la responsabilité de ses impacts sur la société et l'environnement ce qui implique un comportement transparent qui contribue au développement durable et au bien être de la société. Ce comportement va respecter les lois et prendre en compte les attentes des parties prenantes¹³.

On peut dire donc que les décisions de l'entreprise sont dépendantes des valeurs. Ainsi, elle doit faire preuve d'un comportement transparent qui sera un acte efficace en matière de communication ce qui permettra aux personnels de vivre un sentiment d'appartenance¹⁴.

3.2.4. LES PARTIES PRENANTES DE L'ENTREPRISE DANS UN CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

3.2.4.1. DEFINIR LES PARTIES PRENANTES.

Le concept « Partie Prenante » appelé aussi « Stakeholder » est utilisé en management stratégique (Freeman, 1984) et porte sur des travaux sur les systèmes de gouvernance des entreprises (Charreaux et Desbrieres, 1998 ; Rodic, 2008). Il permet d'analyser les relations de l'organisation avec son environnement dans les approches stratégiques. Le tableau ci-dessous illustre quelques définitions de ce concept présentées par certains auteurs.

¹²ISO 26000 : Les 7 principes de la Responsabilité Sociétale sur <http://anthea-conseils.com/principes/>

¹³Delabracherie F. (2012), ISO 26000 : Responsabilité Sociétale (RS). la revue du commerce internationale.

¹⁴Mercier S., l'éthique dans les entreprises. Les fiches de lecture de la chaire D.S.O, DESS 202, 2000, http://mipms.cnam.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1295877018125

**Tableau 4. Les définitions des parties prenantes selon
(Mitroff, 1984 ; Mitchell et al, 1997 ; Freeman, 1984).**

Auteurs	Définitions
Mitroff (1983),	« Groupes d'intérêt, parties, acteurs, prétendants et institutions (tant internes qu'externes) qui exercent une influence sur l'entreprise ».
Mitchell et al (1997),	Les parties prenantes sont ceux qui « possèdent au moins un de ces trois attributs : le pouvoir, la légitimité et l'urgence ».
Freeman (1984),	« Individu ou groupe d'individus qui peut affecter ou être affectés par la réalisation des objectifs organisationnels »

De ce fait, on peut dire que les parties prenantes permettent de prendre en considération les acteurs de l'environnement économique et socio- politique de l'entreprise et aident à fournir un cadre d'analyse des attentes de la société civile. Plusieurs auteurs en management, ont tenté de prouver qu'il existe une relation positive entre la performance sociale et la performance financière. (Orlitzky et al. 2003 ; Laroche, 2005 ; Mekdessi, 2007).

L'identification des parties prenantes internes constitue une étape décisive dans la formation de la stratégie d'entreprise. Elle constitue le premier pas vers un management de développement durable dans le cadre de la (RSE). En premier lieu, il s'agit de lister les parties prenantes selon le triple objectif de l'entreprise (économique, social et environnemental). En deuxième lieu, il s'agit de définir les interactions entre les parties prenantes afin de déterminer les groupes influencés ou d'influence.

Pour hiérarchiser les parties prenantes, plusieurs critères ont été pris en considération. Généralement, ce sont les critères de pouvoir et de légitimité qui sont retenus. (Andriof et Waddock, 2002 ; Gond et Mercier, 2005). La légitimité d'une partie prenante correspond à sa reconnaissance par la société en vertu d'un contrat (Caroll, 1999). La justification de l'existence des parties prenantes par l'existence des relations de pouvoir justifie l'interdépendance entre l'entreprise et les groupes avec lesquels elle interagit (Andriof et Waddock, 2002).

3.2.4.2. TYPOLOGIES DES PARTIES PRENANTES.

Concernant la classification des parties prenantes, nous pouvons en distinguer plusieurs.

Le tableau ci-dessous recense de manière synthétique l'énumération de différentes typologies des parties prenantes suivant les auteurs cités ci-après :

Tableau 5. Classification des parties prenantes Selon Selim et al (2016)

Carroll (1989)	<p>Parties prenantes primaires</p> <p>Parties prenantes secondaires</p>
Clarkson, (1995)	<ul style="list-style-type: none"> - Volontaires : ont choisi de prendre un risque suite à leur investissement dans l'entreprise sous forme de capital humain ou financier. - Involontaires se sont exposées aux conditions engendrées par les activités de l'entreprise sans le vouloir. (Mercier, 2001)
Carroll et Näsi, (1997)	<p>Parties prenantes internes : (dirigeants, employés...etc).</p> <p>Parties prenantes externes : (consommateurs, gouvernements, groupes de pression, communauté ...etc)</p>
Pelle-Culpin (1998)	<p>Parties prenantes institutionnelles, économiques, éthiques - parties prenantes institutionnelles : la réglementation, des organismes inter-organisationnels ou des organismes professionnels propres à un secteur d'activité</p> <p>Parties prenantes économiques (acteurs qui évoluent sur les marchés de l'entreprise)</p> <p>Parties prenantes éthiques (les organismes de pressions éthiques)</p>
Friedman et Miles (2002)	<p>En analysant les relations entre l'entreprise et les parties prenantes, selon qu'elles sont d'une part, compatibles avec les intérêts de l'entreprise, et d'autre part, nécessaires (internes) ou contingentes (externes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relations nécessaires et compatibles : dirigeants, actionnaires, partenaires ; - Relations nécessaires mais incompatibles : salariés, syndicats, gouvernement, clients, fournisseurs, prêteurs, organisations ; - Relations contingentes et compatibles : public en général, organisations liées dans des associations communes ; - relations contingentes mais incompatibles : organisations non gouvernementales (ONG)
Pesqueux (2002)	<p>Parties prenantes contractuelles, diffuses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les parties prenantes contractuelles qui concernent les acteurs en relation directe et déterminée contractuellement, comme son nom l'indique (actionnaires et investisseurs, salariés, clients, fournisseurs) ; - Les parties prenantes « diffuses » qui représentent les acteurs situés autour de l'entreprise et pouvant affecter ou être affectés par l'entreprise

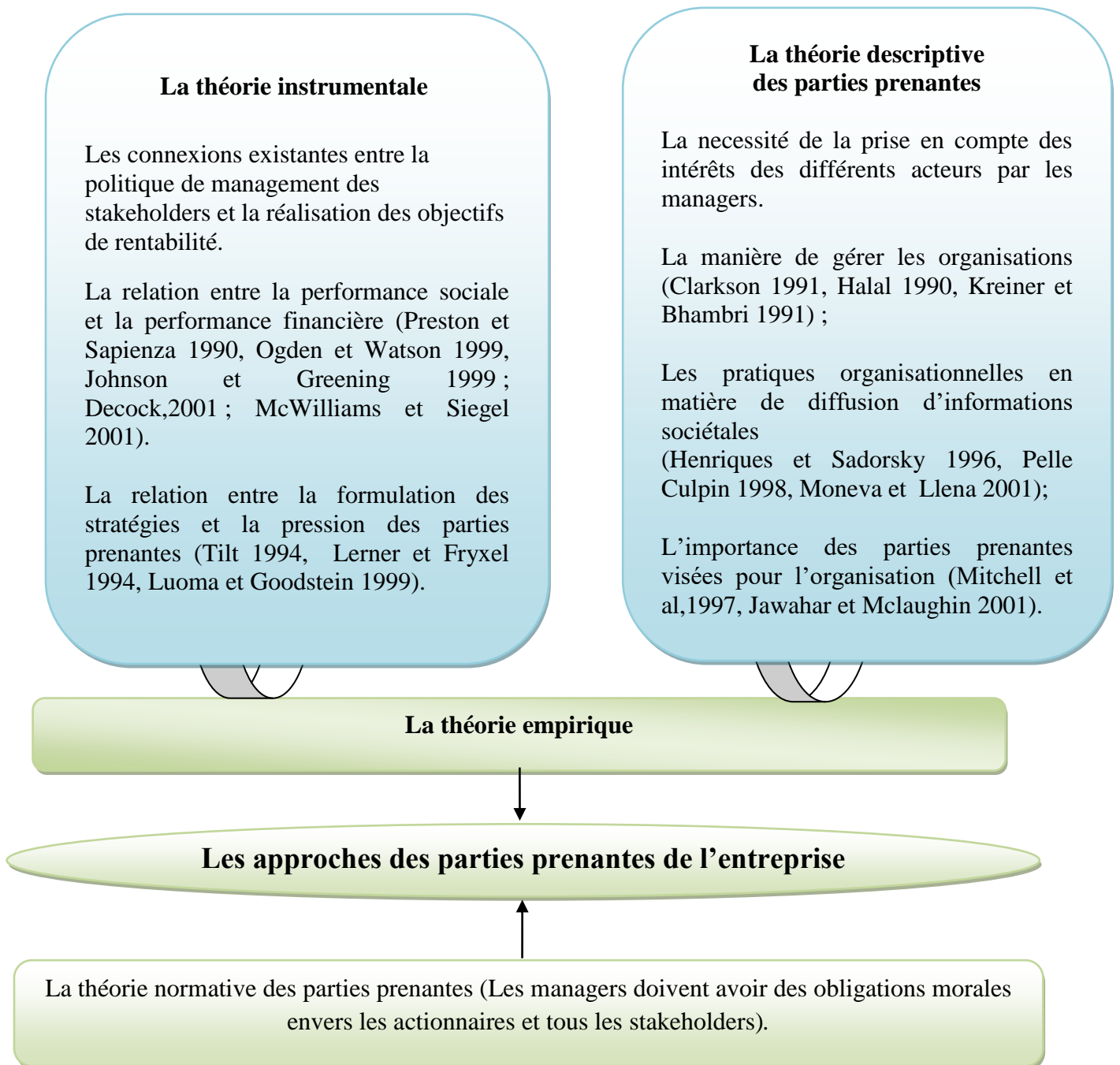
Pasquero (2008), propose la reformulation de la théorie des parties prenantes dans une nouvelle perspective pour situer l'entreprise au sein des dynamiques qui marquent la mise en place des stratégies de développement durable ». Son approche vise à « ré-encadrer »

l'action de l'entreprise pour faciliter la compréhension des spécificités sociopolitiques du management du développement durable. Selon cet auteur, il s'agit de mettre en considération la collaboration de multiples parties pour trouver les solutions efficaces aux problèmes de développement durable ce qui pousse l'entreprise vers de nouveaux modèles d'action (Pasquero, 2008). Ainsi, l'approche des parties prenantes doit permettre « d'étudier conjointement la dynamique des stratégies d'acteurs et celle des enjeux collectifs de développement durable au sein de processus d'apprentissage » (Pasquero, 2008).

3.2.4.3. APPORTS DES APPROCHES DES PARTIES PRENANTES.

Donaldson et Preston (1995), ont classé les différentes théories des parties prenantes en trois catégories à savoir une catégorie de type normatif, une catégorie de type empirique et instrumental et enfin une catégorie de type descriptif ou les entreprises et leurs managers agissent selon des perspectives morales. A cet égard, Damak et ayadi (2003), voient que la théorie des parties prenantes peut faire l'objet de différentes lectures. Elle peut être expliquée par une approche normative qui se base sur le modèle de responsabilité sociale de l'organisation. Elle peut être aussi étudiée selon une approche empirique focalisée sur les intérêts de l'organisation et sur les efforts que cette dernière doit fournir aux différentes parties prenantes selon leur importance.

Figure 5. Les approches des parties prenantes de l'entreprise selon Ayadi (2003).



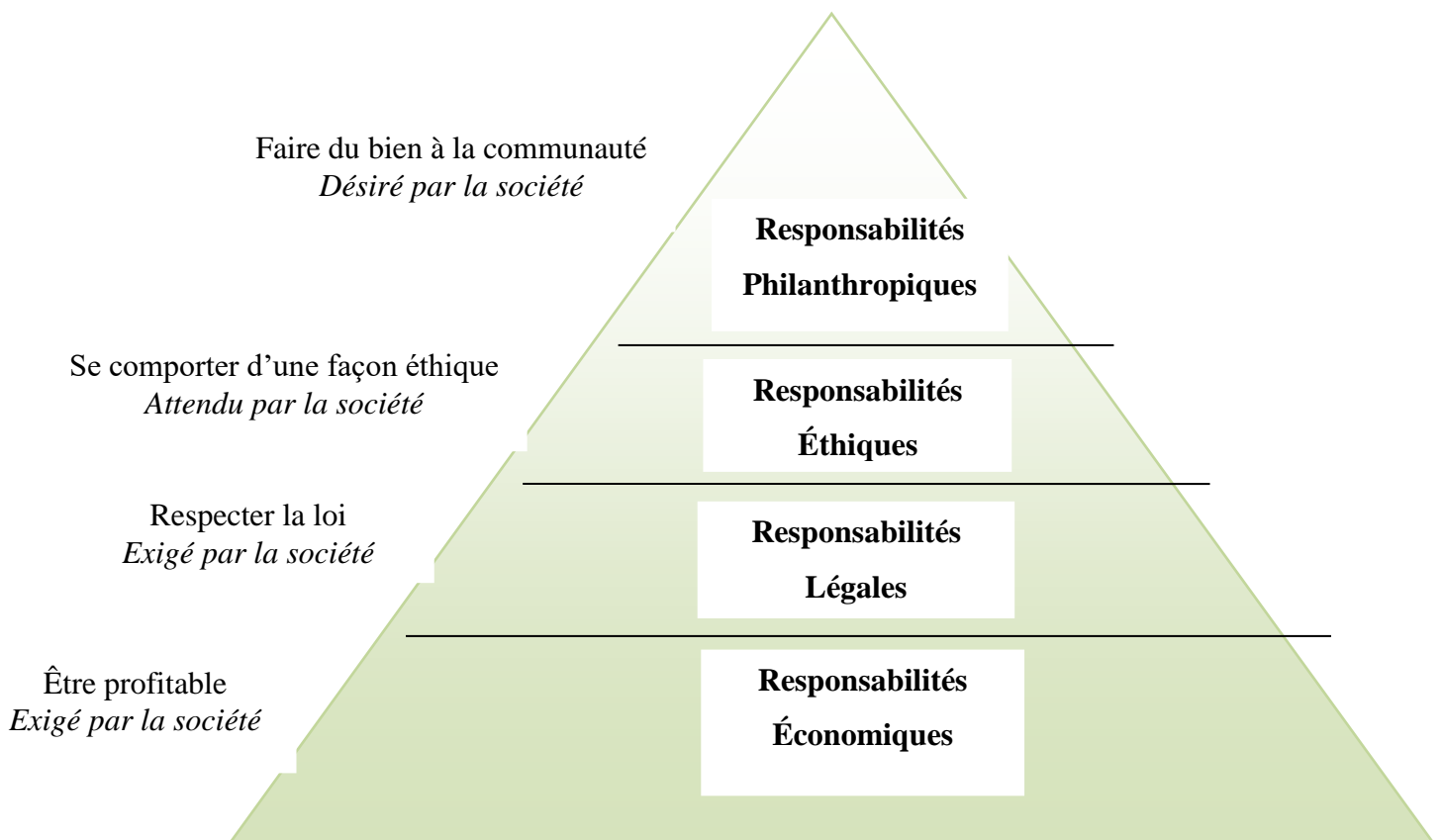
3.2.5. MODELES CONCEPTUELS DE LA RSE.

3.2.5.1. MODELE DE CARROLL (1979) :

Pour Carroll (1979)¹⁵, la (RSE) est l'ensemble des attentes économiques, éthiques et discrétionnaires de la société (Carroll, 1979). Néanmoins, Frimousse et al (2006), voient que la responsabilité ne doit pas être confondue avec l'obligation lorsque les démarches à entreprendre ne sont pas imposées. Dans ce cadre, le modèle de Carroll (1979), a permis de classifier différents types de responsabilités. Il a identifié quatre catégories de responsabilités (économiques, légales, éthiques et discrétionnaires), qui ont été classées par ordre d'importance.

Cette catégorisation est illustrée dans le schéma présenté ci-dessous :

Figure 6. La pyramide de la responsabilité sociale de Carroll, (1991)



¹⁵Adel Golli, Dorra Yahiaoui, « Responsabilité sociale des entreprises : analyse du modèle de Carroll (1991) et application au cas tunisien », *Management & Avenir* 2009/3 (n° 23), p. 141

- **Responsabilité économique** : Généralement, la raison d'être de l'entreprise est de créer de la richesse pour les investisseurs. Cet objectif de rentabilité restreint est aujourd'hui remis en cause. En effet, l'entreprise doit faire face à une multitude de parties prenantes dont les exigences et les intérêts peuvent être contradictoires. Ainsi, pour assurer sa durabilité, l'entreprise doit assumer les dimensions les plus importantes de sa responsabilité économique.
- **Responsabilité légale** : dans ce contexte, l'entreprise doit se conformer aux règlements en vigueur. Elle doit ainsi opérer en toute légalité.
- **Responsabilité éthique** : l'entreprise doit faire preuve d'un comportement adapté aux normes et valeurs et de la société.
- **Responsabilité philanthropique** : l'entreprise citoyenne est amenée à développer le bien-être et le niveau de vie au sein de la société où elle exerce ses activités. Cet engagement doit prendre en considération les partenaires, les employés et leurs familles. Ce type de responsabilité peut se manifester également à travers des actions de sponsoring et de mécénat ou encore à travers des œuvres de charités pour les démunis de la société.

3.2.5.2. CONCEPTUALISATION DE WOOD (1991) :

Les travaux de Wood constituent une continuité des recherches entamées par Carroll. Ainsi, Wood (1991), reprend le modèle pyramidal de la (RSE) tel qu'il a été initialement conçu par Carroll tout en y apportant d'autres considérations importantes. En effet, selon Wood (1991), le modèle proposé par Carroll (1991), n'apporte pas un éclairage sur le processus interne de la (RSE). Ce dernier apporte seulement des clarifications conceptuelles et intègre des aspects mesurables. Ainsi Wood (1991), a essayé de proposer le modèle de « Performance Sociale de l'Entreprise » renouvelé qui présente de véritables compléments dans l'explication des principes en découpant ces derniers selon trois logiques : institutionnelles, organisationnelles et individuelles.

L'apport considérable de Wood se résume dans l'identification et la catégorisation des facteurs susceptibles de motiver l'adoption d'un comportement responsable ainsi que les processus des réactions et les résultats de performance. Si Carroll a élaboré le modèle fondateur de la (RSE), Wood a confirmé cette avancée en matière de conceptualisation et de recherche portant sur le concept en question. Selon cette conceptualisation, la société a des attentes de la part des comportements des entreprises qui sont provoqués par les effets externes économiques. Urban S. (2005), met en exergue le concept d'externalité et le définit comme étant « la reconnaissance que l'action d'un acteur donné peut affecter d'autres acteurs sans que ceux-ci aient été consultés ou indemnisés pour les effets dommageables qu'ils subissent (externalités négatives) ou sans que les bénéficiaires aient à payer un avantage qui leur est attribué du fait de ces externalités (externalités positives) ».

Tableau 6. Niveaux et nature des responsabilités sociales de l'entreprise (élaboré sur la base des typologies respectives de A.B. Carroll (1979) et de D.J. Wood (1991))

	Niveau Institutionnel	Niveau organisationnel	Niveau Individuel
Responsabilité Économique	Produire des biens et services, offrir des emplois, créer de la richesse pour les actionnaires.	Les prix des biens et services reflètent les vrais coûts de production et intègrent les externalités.	Produire de façon écologique, utiliser des technologies non polluantes, réduire les coûts en favorisant le recyclage
Responsabilité Légale	Respecter les lois et réglementations, ne pas faire de lobbying ou attendre des positions privilégiées dans les (PP).	Œuvrer pour des (PP) en défendant des intérêts « éclairés ».	Tirer des profits des instructions réglementaires pour innover dans les produits et dans les technologies
Responsabilité Éthique	Suivre des principes éthiques fondamentaux	Fournir des informations précises et complète pour accroître la sécurité d'utilisation au-delà des conditions légales	Développer l'information d'utilisation pour des usagers spécifiques et la promouvoir comme un avantage concurrentiel.
Responsabilité Discrétionnaire	Agir comme citoyen modèle dans tous les domaines : au delà des réglementations et des règles éthiques. Rendre une partie du chiffre d'affaire à la société (Community)	Investir les ressources de l'entreprise dans des actions charitables en rapport avec le premier et le second cercle de l'environnement social de l'entreprise.	Choisir des investissements charitables qui soient rentables en termes de résolution de problèmes sociaux (Application des critères d'efficacité).

3.2.6. STRATEGIES DE RSE.

3.2.6.1. NOTION DE STRATEGIE DE RSE:

Alfred Chandler (1962), « La stratégie, c'est l'acte de déterminer les finalités et les objectifs fondamentaux à long terme de l'entreprise, de mettre en place les actions et d'allouer les ressources nécessaires pour atteindre lesdites finalités »¹⁶. La stratégie est donc l'ensemble des actions et décisions qui manifestent le choix de l'entreprise de s'intégrer et s'adapter dans son environnement, en lui offrant toutes les opportunités qui s'y trouvent. Selon Ansoff (1980), une question est dite d'importance stratégique si elle peut affecter la capacité de l'entreprise à réaliser ses objectifs et par conséquent mettre en cause sa politique et ses démarches. D'un point de vue stratégique, les actions socialement responsables vont permettre à l'organisation de se différencier des autres à travers ses produits et ses messages (McWilliams et Siegel, 2001 ; Bhattacharya et Sen, 2004 ; Smith, 2003). Les organisations peuvent ainsi, créer une réputation d'entreprise honnête et digne de confiance (McWilliams et Siegel, 2001).

La littérature managériale qui a traité le concept (RSE) permet de constater que de nombreux travaux de recherche et de modélisations théoriques se sont penchées sur l'étude du caractère stratégique de la prise en compte des variables sociales et environnementales, dans la mesure où ces deux dimensions peuvent s'offrir à l'entreprise en tant que source génératrice d'opportunité à saisir ou des menaces auxquelles il faut faire face (Martinet et Reynaud, 2004). Ainsi, l'engagement sociétal et environnemental de l'entreprise est dorénavant considéré comme étant un avantage compétitif et une source de différenciation et de réduction des coûts (Porter et Van den Linde, 1995).

Dans le même cadre, l'approche par les compétences (Wernerfelt, 1984 ; Hamel et Prahalad, 1990), montrent que les compétences « développement durable » peuvent être source d'avantages concurrentiels (image, opportunité de création de nouveaux produits, management des risques, augmentation de la motivation des employés, recrutement). Cependant, les travaux présentés n'ont pas échappé aux critiques puisque Capron et Quairel-Lanoizelée (2007), ont pu démontrer que ces recherches ont négligé de préciser avec détermination les coûts générés suite à de tels engagements.

¹⁶La Définition est extraite de :<http://www.piloter.org/strategie/strategie-entreprise.htm>

3.2.6.2. CARACTERE STRATEGIQUE DES ACTIONS DE (RSE) :

Porter et Kramer (2006), distinguent deux sortes de stratégies (RSE) qui permettent de catégoriser les démarches sociétales entreprises par les managers au sein d'un contexte bien déterminé. En effet, ils distinguent entre une (RSE) défensive qui vise à atténuer les effets négatifs des activités en se conformant aux normes et législation prédominantes au sein du contexte en question, d'une (RSE) stratégique qui se base sur la notion d'avantage concurrentiel comme outil de différenciation.

D'après Martinet et Payaud (2008), il peut y avoir des entreprises qui optent pour une mise en œuvre totale et importante de leurs potentiels en matière d'actions sociétales, d'autres peuvent choisir des alternatives de coopérations pour mener ce type d'actions et réduire ainsi les moyens. D'un autre côté, l'apport des travaux de Martinet et Payaud (2008) se résume dans la classification des stratégies (RSE) à laquelle ils sont parvenus. En effet, ces auteurs démontrent l'existence de quatre type de stratégie (RSE), à savoir : la (RSE) « cosmétique », qui constitue une de moindre importance en matière de (RSE) ; la (RSE) « annexe ou périphérique », pour désigner un engagement non rattaché à l'activité de l'entreprise ; la (RSE) « intégrée », où les dimensions de la (RSE) sont intégrées au tableau de bord de l'entreprise (Kaplan et Norton, 2003) ; et enfin la (RSE) « BOP » (*bottom of the pyramid*) qui se réfère aux études empiriques et les préconisations formulées par C. K. Prahalad (2005) concernant des populations démunies et des pays très pauvres.

3.2.7. INSTRUMENTS AU SERVICE DE LA RSE.

L'incompatibilité des deux conceptions anglo-saxonne et européenne de la (RSE) et l'absence d'une définition acceptée de ce concept rendent difficile la matérialisation et l'instrumentalisation des stratégies (RSE). Afin de pallier ces insuffisances, Capron et Quairrel (2004), ont essayé de regrouper les instruments dont dispose l'entreprise dans sa politique de responsabilité sociale. Un instrument de la (RSE) sera ainsi le dispositif que mettent en œuvre les différents acteurs internes ou externes à l'entreprise pour peser sur les décisions.

Tableau 7. Les Instruments de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise Selon CAPRON et QUAIREL (2004) et la CNUCED

Dispositif	Utilité	Exemple
Mise en œuvre	Assister le manager à la mise en œuvre des stratégies RSE au sein de l'entreprise. Autoévaluation et évaluation croisée avec d'autres PP.	<ul style="list-style-type: none"> - Système de management de qualité (ISO 9001 et 9004), - Système de management environnemental (ISO 14004), - Système de management de la sécurité (OHSAS 180001), - - Guide méthodologique (AA 1000-SD 21000).
Prévention	La construction de la crédibilité de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> - Codes de conduite - Certification sociale (SA 8000) - Labellisation
Communication	Communiquer sur l'impact social de son activité et sur la performance environnementale.	<ul style="list-style-type: none"> - Reporting social - Rapport de DD - Rapport Annuel - Bilan Sociétal / Bilan Social
Contrôle	Contrôler l'application des critères sociaux internationalement reconnus.	<ul style="list-style-type: none"> - Normes de performance (SA 8000) - Normes de certification (AA 1000) - Normes de gouvernance (OCDE) - Tableaux de bord
Évaluation	Aider au diagnostic des performances sociétales.	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan sociétal - Notation sociétale - Indice social danois - SME key

La maîtrise, par les dirigeants, de ces dispositifs ainsi que les instruments nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie de responsabilité sociétale au sein de l'entreprise, implique l'obligation d'évaluer les enjeux, les risques et les avantages de ces actions.

3.3. LA RESPONSABILITE SOCIALE DE LA FIRME MULTINATIONALE :

Arthaud-Day (2005) et Pestre (2008), postulent que la (RSE) dans un contexte international constitue un domaine de recherche peu étudié. Cela est du à la difficulté d'identifier les objectifs de la société. (Van der Putten ,2005). En effet, la conception de la (RSE) diffère selon les pays. De plus le cadre international rend complexe toute étude empirique d'un point de vue méthodologique. La dimension internationale commence ainsi à être un thème de recherche intéressant quand on voyait les grandes entreprises industrielles attirées par des (PED) pour y investir (Van der Putten, 2005).

Par ailleurs, le poids des multinationales en matière de pouvoir économique et politique, leur permet de jouer un rôle actif dans la régulation mondiale et la résolution des enjeux sociétaux au niveau international (Scherer et Palazzo, 2007 ; Dhaouadi, 2008).

L'entreprise multinationale est alors appelée à jouer un rôle capital sur des enjeux globaux et à résoudre de nombreux problèmes à l'échelle internationale. Elle sera incitée à mener une démarche sociétale globale et sollicitée pour répondre à des enjeux locaux spécifiques sur ses territoires d'implantation. Elle doit également veiller à adapter leurs actions sociétales au contexte des pays d'accueil sous l'effet de pressions institutionnelles. D'ailleurs, ces actions sont souvent soumises à un ensemble de mesures résultant des pressions institutionnelles locales. Ainsi, l'action des filiales aux côtés des acteurs locaux, en l'occurrence des ONG, peut être déterminante dans le choix des pratiques sociétales à entreprendre.

3.3.1. D'UNE CITOYENNETE CORPORATIVE A UNE CITOYENNETE CORPORATIVE GLOBALE.

La notion de citoyenneté d'entreprise (Corporate citizenship) exprime l'idée selon laquelle l'entreprise peut être assimilée à un individu citoyen. De ce fait, elle aura pour objectif d'appuyer le développement socio-économique du pays d'accueil pourtant quelques gouvernements sont incapables d'honorer ce type d'objectifs stratégiques. Ainsi, comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises ci-haut, le poids économique de ces multinationales qui dépasse parfois la puissance des Etats où elles opèrent à l'international, les obligent à réguler les problèmes mondiaux et à assumer un rôle social. Cependant, il faut signaler que la participation de ces grandes entreprises est toujours tributaire aux coûts qu'elle génère ainsi qu'aux intérêts en jeu. Il ne faut pas aussi nier également que la satisfaction des attentes des communautés locales peut engendrer l'incohérence entre la démarche sociétale de la société-mère et la démarche de ses filiales implantées à l'étranger. Il s'agit de mettre en valeur la problématique relative à la standardisation/différenciation des pratiques sociétales de l'entreprise multinationale.

3.3.2. UNE DOUBLE INTERPELLATION SUR DES ENJEUX SOCIETAUX GLOBAUX ET LOCAUX.

Selon Husted et Allen (2006), une FMN est amenée à maîtriser les enjeux locaux et globaux qui se posent dans un contexte international. Ces auteurs soulignent que les enjeux globaux de la FMN seront identifiés par des accords mondiaux tels que les initiatives de l'organisation des Nations unies (ONU) à l'instar du Pacte mondial. Ces accords participent à mettre en œuvre le rôle des multinationales dans leur traitement, tout en collaborant avec les États et les ONG. Par ailleurs, la multiplicité des sites d'implantation, implique une parallèle multiplicité de parties prenantes auxquelles les firmes multinationales devront faire face. Cela peut générer des problèmes quant à la capacité de satisfaction de leurs attentes multiples, variées et parfois contradictoires selon un site à un autre.

3.3.2.1. CONFLITS DE NORMES ET DILEMMES ETHIQUES.

« Est-ce que les managers intervenant sur plusieurs pays sont tenus de suivre les pratiques locales dans une démarche de respect et de tolérance ou doivent-ils respecter des principes pouvant s'appliquer partout ? ». (Logsdon et Wood ,2002 cité par Cournac, 2013). Cette interrogation souligne l'importance des grandes questions en éthique des affaires. En effet, le respect des pratiques locales peut amener le manager à tirer profit de certaines situations ou à exploiter certaines catégories de populations. Par conséquent, il sera difficile de définir des normes morales qui peuvent être partagées, vu l'inexistence de standards légaux à l'échelle internationale.

La capacité d'intervention et les moyens à disposition d'une FMN, leur procure l'avantage d'être sollicitée afin de piloter des actions sociétales orientées. Elle peut ainsi agir de façon responsable tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle locale et donner le bon exemple aux structures de moindre taille, sachant que ces interventions sont d'un grand intérêt pour ces entreprises en termes de rentabilité financière et en termes d'image de marque. Pour parler des pressions institutionnelles, il semble utile de faire recours à la notion de légitimité au niveau local et global. Ainsi, la FMN doit se conformer aux règles et croyances en vigueur dans le pays d'accueil et bénéficier d'une légitimité auprès des parties prenantes locales, pour être jugée comme étant entreprise socialement responsable. Kostova et Zaheer (1999), se sont intéressés à l'étude des interactions entre les notions de légitimité globale et de

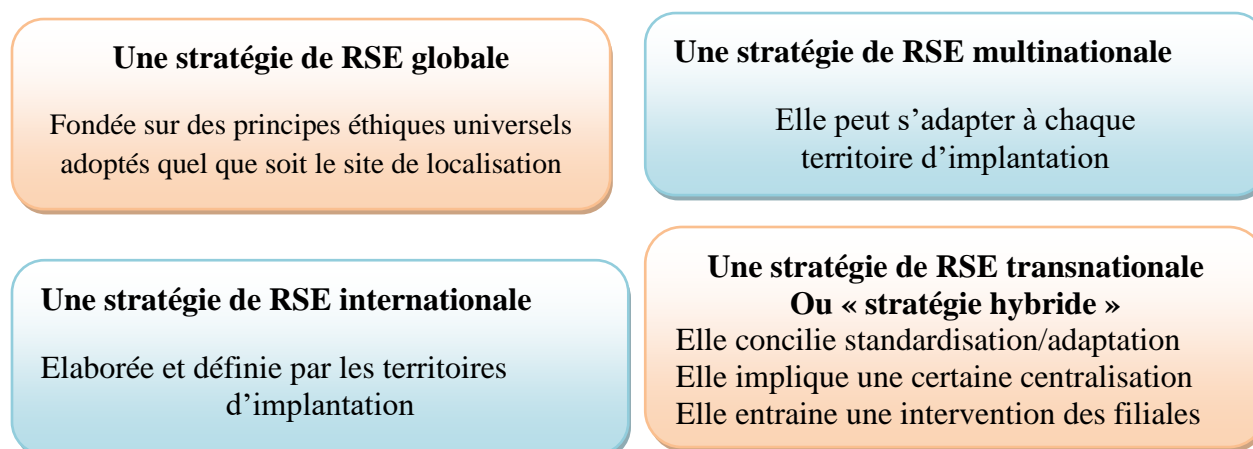
légitimité locale. Ils ont conclu que la légitimité globale de la FMN peut être influencée par la remise en cause de la légitimité locale de ses filiales.

3.3.2.2. CHOIX ENTRE RSE GLOBALE ET RSE LOCALE :

Le traitement des thématiques relatives au management international met toujours en question le choix entre des pratiques de standardisation ou des démarches d'adaptation. C'est le même cas pour le concept de la (RSE). En effet, l'étude de ce concept dans un contexte international nous amène à choisir entre une stratégie globale de la (RSE) qui sera appliquée dans toutes les filiales ou bien d'adopter une stratégie différenciée qui prend en compte les spécificités du contexte locale du pays d'accueil. Selon Prahalad et Doz (1987), les FMN doivent d'une part satisfaire les exigences et les attentes au niveau global, et d'autre part elles sont amenées à respecter la réglementation locale. La conciliation entre ces deux objectifs différents à savoir un certain niveau de standardisation des procédures, et une nécessité de réactivité locale, rend le management de la (RSE) plus coûteux et complexe en matière de contrôle et de coordination entre le local et le global. Afin de répondre à cette double exigence, Bartlett et Ghoshal (1989), ont proposé une typologie de structures organisationnelles faisant ressortir quatre types d'organisation à savoir l'entreprise globale, l'entreprise multidomestique, l'entreprise internationale et l'entreprise transnationale.

Afin d'analyser les stratégies de la RSE, Arthaud-Day (2005), s'est focalisé sur le modèle de Bartlett et Ghoshal (1989). En se basant sur ce modèle, cet auteur a distingué quatre types de stratégie à savoir :

Figure 7. Les types de stratégie de RSE Selon Arthaud-Day (2005)



**3.3.3. THEORIES PRINCIPALES DE LA RSE (APPORTS DE L'ETUDE DE BORCHANI ,2004
DANS L'IDENTIFICATION DES DETERMINANTS DE LA STRATEGIE SOCIETALE
D'UNE FILIALE.**

3.3.3.1. THEORIE INSTITUTIONNELLE

La théorie institutionnelle stipule que l'environnement n'est pas seulement technique mais aussi institutionnel. Scott et Meyer (1991), affirment que l'organisation doit se conformer à cet environnement institutionnel caractérisé par des règles et des exigences provenant des agences réglementaires autorisées par le gouvernement et des associations professionnelles et commerciales. Selon cette théorie, les valeurs et les normes externes à l'entreprise déterminent en quelque sorte ses propres valeurs. Les entreprises sont tenues de respecter ces normes et ces valeurs pour faire valoir davantage leurs légitimités, leurs ressources ainsi que leurs capacités de survivre (Meyer et Rowan, 1977 ; DiMaggio et Powell, 1991). Les institutionnalistes suggèrent qu'un ensemble de normes et de modèles organisationnels existent à l'extérieur des firmes et qui influencent leur structure et la manière d'être gérées (Meyer & Rowan, 1977 ; Zuker, 1983). Selon Parsons (1960), les valeurs de l'organisation doivent être en congruence avec les conventions largement acceptées dans la société si la firme cherche la légitimité de ses activités. Greening et Gray (1994), ont mis en œuvre le concept de l'institution. Selon ces auteurs, ce concept regroupe les acteurs tels que l'Etat, les groupes professionnels avec les divers groupes d'intérêt. Cependant, les facteurs institutionnels sont désignés par les pressions des groupes d'intérêt, la confrontation aux crises, les normes sociales et la législation. Ces facteurs sont représentés dans la figure ci-dessous

Figure 8. Les différentes parties d'une institution selon Greening et Gray (1994)

La pression des groupes d'intérêt

La présence des groupes d'intérêt est un facteur institutionnel déterminant du moment où ils sont en mesure de porter un intérêt particulier sur une question sociale jusqu'à ce qu'elle devienne une pression institutionnelle sur les entreprises. Ce facteur regroupe les ONG, les investisseurs institutionnels, les instances de protection des droits humains, les associations rattachées à la protection de l'environnement...etc

La confrontation aux crises

L'exposition aux crises affectent la stabilité financière des entreprises et les exposent à une pression de la part des stakeholders pouvant réclamer des mesures spéciales. Ces crises peuvent obliger les managers à entreprendre des mesures formelles dans le but de diminuer ou d'éviter les éventuels problèmes futurs.

La législation

C'est le seuil minimal de responsabilité sociale devant être respecté par l'entreprise. Si l'entreprise adopte une attitude réactive, alors la législation décide de la pratique de la responsabilité sociale à envisager. Si cette dernière adopte une attitude proactive, elle serait en mesure d'anticiper l'évolution de la réglementation.

Les normes

Les normes sociales sont applicables à trois niveaux : au niveau du code de conduite, celui des procédures d'application et de contrôle des activités sociétales, ainsi qu'au niveau du Reporting social tel que les directives du GRI (Global Reporting Initiatives).

Cette théorie prouve donc que l'entreprise cherche à répondre aux pressions réglementaires à travers des structures approuvées par son environnement légal.

3.3.3.2. THEORIE DU CHOIX STRATEGIQUE.

La perspective du choix stratégique est considérée comme le processus qui permet au détenteur du pouvoir de décider les actions stratégiques au sein des organisations. Child (1997). Selon cette théorie, les détenteurs du pouvoir imposent des décisions en matière de l'environnement dans lequel l'organisation opère. « Celui-ci n'est pas donc la résultante obligée de facteurs de contingence mais le produit de décisions managériales vis-à-vis desquelles des éléments tels que les perceptions, valeurs, croyances de décideurs et facteurs d'ordre politique jouent un rôle important ». (Desreumaux ,1998 cité par Borchani, 2008). Le design et la structure de l'organisation sont ainsi déterminés par les contingences opérationnelles. Les entreprises sont capables de sélectionner l'environnement dans lequel elles veulent opérer tels que le choix d'un nouveau marché ou le choix d'un nouveau secteur d'activité.

Child (1997), souligne que les managers ont le pouvoir d'influencer les structures de leurs organisations à travers un processus politique. Cette affirmation met en exergue trois questions centrales qui sont illustrées dans la figure ci-dessous :

Figure 9. Influence des managers sur les structures de leurs organisations (Child, 1997 cité par Borchani, 2008) Elaboration personnelle

Le rôle de l'agence et du choix dans l'analyse organisationnelle :

- Les valeurs culturelles et les normes institutionnelles peuvent contraindre les choix des acteurs sociaux à travers leurs propres interprétations plutôt que de les contraindre comme étant imposées par l'extérieur (Child, 1997).
- Il s'agit d'un déterminisme de l'action lié aux préférences implicites des décideurs et au système d'information existant C'est un déterminisme issu des structures cognitives des décideurs (Desreumaux, 1998).

La nature de l'environnement organisationnel :

- L'environnement présente des opportunités et des menaces qui sont des paramètres du choix.
- La compréhension de l'environnement par les acteurs organisationnels affecte leur estimation du degré d'autonomie dont ils jouissent pour choisir entre des alternatives éventuelles (Child, 1997).

La relation entre les agents organisationnels et l'environnement :

- Au sein de l'organisation, les décideurs se trouvent obligés de répondre à un feedback qui provient de leur environnement suite à leur choix afin d'éviter les pénalités institutionnelles et celles du marché.
- Ce feedback constitue une opportunité d'apprentissage dans la mesure où il peut favoriser un processus interactif entre le choix et les contraintes. (Child, 1997).

En conclusion, la théorie du choix stratégique est venue essentiellement pour contredire le déterminisme environnemental représenté par des approches contemporaines telles que la perspective des contingences stratégiques (Donaldson, 1995), la perspective institutionnelle (Powell et DiMaggio, 1991) et l'approche écologique (Hannan et Freeman, 1989). Selon ces approches, les conditions environnementales déterminent les caractéristiques de l'organisation.

En se référant à cette théorie, Borchani (2004), a précisé que le facteur « Engagement des dirigeants » est un déterminant essentiel de la stratégie sociétale de la filiale

3.3.3.3. THEORIE DE LA DEPENDANCE DES RESSOURCES.

Cette théorie stipule que pour pouvoir assimiler le comportement organisationnel, il paraît utile de comprendre comment les organisations se relient aux autres acteurs sociaux qui existent dans leur environnement. En effet, l'analyse des relations inter organisationnelles aidera les gestionnaires à comprendre les relations de dépendance et de pouvoir qui existent entre leur organisation et les acteurs du réseau (Hatch, 2000). Pour Jawahar et McLaughlin (2001), la théorie de la dépendance des ressources permet d'expliquer l'importance relative des groupes primaires des stakeholders pour l'organisation. Selon cette théorie, l'organisation est dépendante des ressources existantes dans son environnement pour sa survie. Le degré de cette dépendance dépend de l'importance des ressources et de la discrétion d'allocation de ces ressources que possèdent les stakeholders et les organisations externes. (Pfeffer et Salanick, 1978 ; Mitchell et al, 1997 ; Frooman, 1999). Par conséquent, les managers n'ont pas un large choix stratégique à cause de la dépendance des ressources. (Andrews ; 1971, Child ; 1972). Ces derniers doivent prendre des décisions stratégiques tout en respectant des contraintes (Pfeffer et Salanick, 1978). De ce fait, la pérennité des organisations dépend de leur aptitude à maintenir et à acquérir les ressources nécessaires à leur survie. On peut dire donc que cette approche valorise les ressources et les compétences de l'organisation lors du choix des alternatives stratégiques. Ces dernières ne sont pas liées seulement à l'environnement mais aussi aux ressources propres de l'entreprise. Ces ressources sont souvent intangibles telles que la culture et le know-how technologique.

En se basant sur cette théorie, Borchani (2004), a identifié la taille de la filiale ainsi que le secteur d'activité de l'entreprise, comme des facteurs organisationnels de la stratégie sociétale d'une filiale. Les trois approches à savoir la théorie institutionnelle, la théorie de la dépendance des ressources et la théorie du choix stratégique possèdent des assomptions théoriques différentes mais que les auteurs de chaque théorie se dirigent les uns vers les autres.

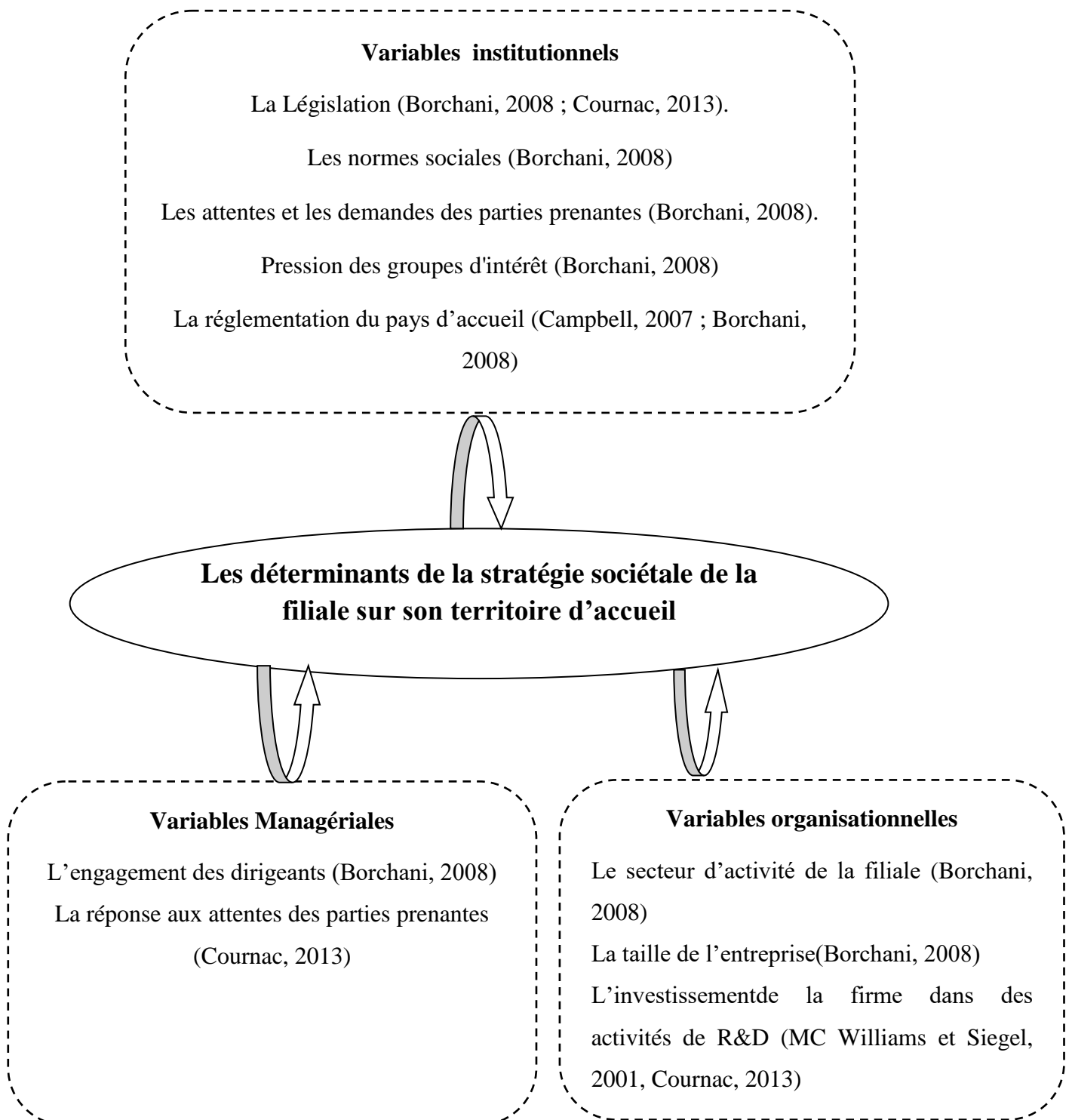
3.4. CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE.

Tout au long de ce chapitre, nous avons essayé de définir la (RSE). Sans arriver à une définition consensuelle, la notion (RSE) a été appréhendée de plusieurs manières, par de nombreux auteurs et une multitude d'organismes selon des approches théoriques, managériaux et idéologiques distinctes. Ces auteurs et ces organismes ont fait prévaloir une nouvelle vision basée sur l'idéologie du « Triple Bottom Line » qui est assimilée à la transposition des trois angles d'approche relatifs au concept de développement durable à travers la mesure de la performance sur le volet social (les impacts et retombées des actions sociales engagées par l'entreprise en faveur de ses parties prenantes), environnemental (la conformité des activités de l'entreprise avec les mesures, normes et politiques visant la protection des écosystèmes) et économique (potentiel de l'entreprise à contribuer à la croissance et le développement de l'économie). Nous avons aussi tenté de présenter une diversité de typologies des parties prenantes, nous avons retenu des catégories d'acteurs internes et d'autres externes. Nous avons également essayé d'analyser la notion de la stratégie sociétale d'une entreprise. Ainsi du point de vue stratégique, les actions socialement responsables peuvent être perçues comme un investissement pour l'organisation de se différencier des autres à travers ses produits, ses actions ce qui permet de créer une réputation d'entreprise honnête et digne de confiance.

Dans un cadre international, nous avons retenu que les firmes multinationales sont amenées d'une part à satisfaire les attentes et les exigences au niveau global et d'autre part, elles sont obligées à respecter la réglementation et à faire face aux pressions locales visant une adaptation des produits aux normes et exigences de chaque pays.

La littérature sur la (RSE) en contexte international, a abordé la question des déterminants des démarches sociétales intervenant au niveau de l'entreprise mais également au niveau de la filiale. Elle a identifié ainsi des variables économiques, institutionnelles, organisationnelles et managériales. Les démarches sociétales des entreprises multinationales semblent être la résultante de choix stratégiques et de l'influence des pressions institutionnelles qui s'exercent au niveau du pays d'origine et du pays d'implantation.

Figure 10. Les déterminants des pratiques sociétales des filiales implantées sur un territoire d'accueil (Cournac, 2013) Elaboration personnelle



**CHAPITRE 4. UN ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES STABLE ET
FAVORABLE A L'ENTREE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS**

4.1. INTRODUCTION.

Les gouvernements des (PED) sont amenés à favoriser un climat de l'investissement incitatif, générateur d'opportunités qui poussent la firme à prendre des risques et à investir dans le capital humain et technologique. Ce climat de l'investissement est affecté par un certain nombre de facteurs liés aux (PP). (Asaftei et al, 2008 ; Gelb et al, 2007 ; Carlin et al. 2006 ; etc.). Ce quatrième chapitre mettra ainsi en œuvre ces (PP) prises en compte par les gouvernements des pays d'accueil afin d'améliorer les pratiques (RSE). Il sera l'occasion de mettre en lumière les (PP) qui favorisent l'application des lois et des règles ce qui contribue à mettre en œuvre un cadre réglementaire clair et précis. Ce cadre nous amène à s'interroger sur la question de la bonne gouvernance. Cette dernière doit être fondée sur deux piliers essentiels à savoir l'éthique et la transparence. Le gouvernement du pays hôte doit donc interdire toute sorte de comportement discriminatoire, ou de pratiques illicites contredisant le code de la bonne conduite. Il doit encourager des investissements orientés vers des entreprises soucieuses de se conformer à des normes et à des valeurs éthiques et morales partagées au sein de la société civile. Ensuite, il se focalisera sur les pratiques mises en œuvre par le gouvernement afin de valoriser un environnement favorable à l'innovation. Ainsi, il s'intéressera aux pratiques gouvernementales innovantes permettant de réduire l'incertitude environnementale et d'impliquer les différentes parties prenantes dans le processus de prise de décision dans le but de renforcer l'attraction des capitaux étrangers. La mise en place des dispositifs informationnels et l'adoption d'une approche participative constitueront des éléments incontournables dans l'amélioration des pratiques socialement responsables.

Les différentes (PP) étudiées permettront de favoriser l'entrée des (IDE), ce qui aura un impact positif sur la croissance du pays en termes de création de richesse, d'emplois et de réduction de la pauvreté.

4.2. ETHIQUE ET TRANSPARENCE : DEUX PILIERS DE LA BONNE GOUVERNANCE :

Afin d'améliorer les pratiques sociétales des entreprises, le gouvernement du pays hôte doit être capable d'encadrer l'activité économique de manière convenable. Ce dernier doit aider les filiales qui sont implantées sur le territoire du pays à définir les problèmes rencontrés et

à les prioriser tout en concertant les différentes parties intéressées. A cet égard, il s'agit de définir un cadre qui sera capable de guider les actions (RSE). La stricte application de la loi, la protection des droits de la propriété industrielle et intellectuelle des investisseurs étrangers et l'instauration d'un climat social favorable, seront ainsi parmi les politiques essentielles qui contribuent à améliorer les pratiques sociétales des entreprises plus particulièrement les firmes étrangères.

Le renforcement des droits de l'homme ainsi que la mise en place d'une réglementation transparente permettront d'améliorer la prospérité et la cohésion sociale, de réduire la pauvreté, et de renforcer la confiance publique dans l'administration publique. Ces différentes politiques seront étudiées à partir de l'étude de concept de climat de l'investissement. Ce dernier regroupera les facteurs spécifiques à une localisation qui façonnent les opportunités et les incitations offertes aux entreprises pour qu'elles investissent de manière productive et qu'elles créent des emplois. Ces politiques doivent être consolidées tout en développant un tissu économique local performant et tout en stimulant un environnement favorable à l'innovation.

Le gouvernement du pays d'accueil est amené ainsi à fournir ces conditions nécessaires afin d'inciter les entreprises à s'engager dans une démarche sociétale. L'engagement des entreprises dans cette démarche sociétale va permettre aux pays par la suite d'appartenir aux économies les plus attractives.

4.3. RSE ET GOUVERNANCE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT.

Leroux (2002), considère le territoire comme « un espace de négociation » qui prend en compte « l'hétérogénéité des acteurs, la pluralité des intérêts en jeu, et l'impact des conflits d'intérêt et de pouvoir ». Lauriol (2006), précise que le territoire regroupe plusieurs acteurs porteurs de rationalités diverses, des niveaux d'intervention différents (le local, le national, le global...), et des institutions dont les logiques d'action peuvent parfois être incompatibles. De ce fait, la mise en place d'une démarche sociétale diverge au sein d'un pays industrialisé et au sein d'un (PED). En effet, un pays industrialisé est caractérisé par un Etat puissant et une diffusion des principes de développement durable, alors qu'un (PED) est marqué par l'absence d'un cadre régulateur et l'impossibilité d'imposer les intérêts par les communautés locales.

Les programmes de (RSE) ne peuvent donc pas être semblables d'un pays à l'autre.

Reimann et al (2011), soulignent que dans les (PED), les cadres des filiales intègrent des actions sociétales en faveur du développement des communautés tout en prenant en compte les spécificités de ces pays.

Des études qui ont été faites sur la (RSE) en Tunisie (Ben Yedder et Souai, 2009), au Maroc (M'hamdi et Trid, 2009) et en Roumanie (Burlea, Ciobanu, 2005), ont confirmé que la taille de l'entreprise est un élément majeur de leur problématique. Le modèle de Carroll s'accorde avec cette affirmation en précisant que l'entreprise doit être solide économiquement et doit répondre aux exigences légales avant de passer au stade de la responsabilité sociale.

Dans son rapport, Brundtland (1987), précise que les grandes entreprises industrielles doivent être responsables de la conception des usines tout en prenant en considération la formation du personnel et la sécurité. Elles doivent adopter des normes strictes en matière de protection de la santé. Des auteurs tels que Donaldson (1989) et DeGeorge (1993), se sont intéressés à la recherche des droits universels, ils ont proposé une liste de droits fondamentaux tels que le droit à la liberté de discours, le droit à un traitement non discriminatoire et le droit à la sécurité physique. Gond et Igalens (2010), ont mis l'accent sur les valeurs à promouvoir dans un contexte globalisé. Selon les mêmes auteurs, les valeurs traduites dans les grandes conventions internationales peuvent entrer en contradiction avec les valeurs ou les réalités locales. La mise en œuvre d'une démarche sociétale dans les économies émergentes est ainsi confrontée à plusieurs difficultés telles que le manque d'information, de ressources humaines et l'inexistence des standards professionnels. Les organisations internationales considèrent que les gouvernements des (PED) ne sont pas capables d'établir une bonne gouvernance à cause de la présence de certaines caractéristiques. Afin de remédier à la situation, des réformes et des modifications doivent être effectuées. C'est la manière par laquelle le pouvoir gouvernemental dans un (PED) peut être exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales (World Bank, 1997). Dans cette optique, Belem (2009), précise que l'existence de certaines règles contribue à encadrer l'activité économique de manière adéquate en permettant aux dirigeants de fournir une gouvernance considérée comme étant correcte.

4.3.1. DEFINITION DE LA BONNE GOUVERNANCE.

Belem (2009), considère que le concept de gouvernance peut être perçu de trois perspectives, soit de façon descriptive, prescriptive et analytique :

- ✓ Un aspect analytique selon lequel les acteurs peuvent exiger des modifications du cadre institutionnel en mettant en œuvre plusieurs stratégies pour qu'ils puissent parvenir à leurs fins tout en prenant en considération la divergence des valeurs.
- ✓ Un aspect descriptif qui décrit comment les changements dans le rôle de l'Etat ont modifié les tenants de l'action publique au sein de la société.
- ✓ Un aspect prescriptif qui porte sur les mesures ou les actions qui doivent être prises en compte par le gouvernement selon les obligations et les exigences qui peuvent être réclamées par les organisations internationales telles que le (FMI) et la banque mondiale aux gouvernements des (PED) pour la mise en place d'une bonne gouvernance. C'est dans la catégorie prescriptive le concept de bonne ou de mauvaise gouvernance se situe.

Par ailleurs, la gouvernance est un concept large, sa définition n'est pas unique, elle concerne le secteur privé et le domaine public et peut être vue comme un processus ou comme un résultat. Concernant le secteur privé (les entreprises et les organisations), on utilise le terme de gouvernance d'entreprise ou de *corporate governance*. Ce concept signifie « un système permettant à l'entreprise de gérer ses affaires non seulement de façon efficace mais également en respectant certaines recommandations éthiques ». (Mercier, S., 1999, Vigier, M., 2003).

On remarque que la notion d'éthique apparaît explicitement au sein de la définition de la gouvernance d'entreprise, ce qui montre l'importance de celle-ci en tant que composante d'une bonne gouvernance. Concernant le secteur public (l'Etat et les administrations), on parle de gouvernance publique. Ce terme désigne l'interaction entre les gouvernements, les citoyens et les autres groupes de la société civile dans un cadre institutionnel transparent afin de promouvoir le bien-être économique et social. (World Bank, 2007). Par conséquent, la transparence constitue une autre composante essentielle de la bonne gouvernance. Si on

veut définir la gouvernance comme un processus, on peut dire qu'elle aide à promouvoir la cohésion sociale et la prospérité, à renforcer la confiance publique dans les administrations et à réduire la pauvreté. (OCDE, 2007). Elle inclut également « le processus par lequel les gouvernements sont contrôlés et remplacés, et la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des politiques qui respectent les institutions et les citoyens ». (World Bank 2007). Si l'on définit comme un résultat, celle-ci peut être conçue comme la conséquence des actions privées volontaires qui sont menées par les individus. Ces actions permettent d'améliorer la transparence de la divulgation des informations aux parties prenantes et de la qualité des managers au sein des entreprises.

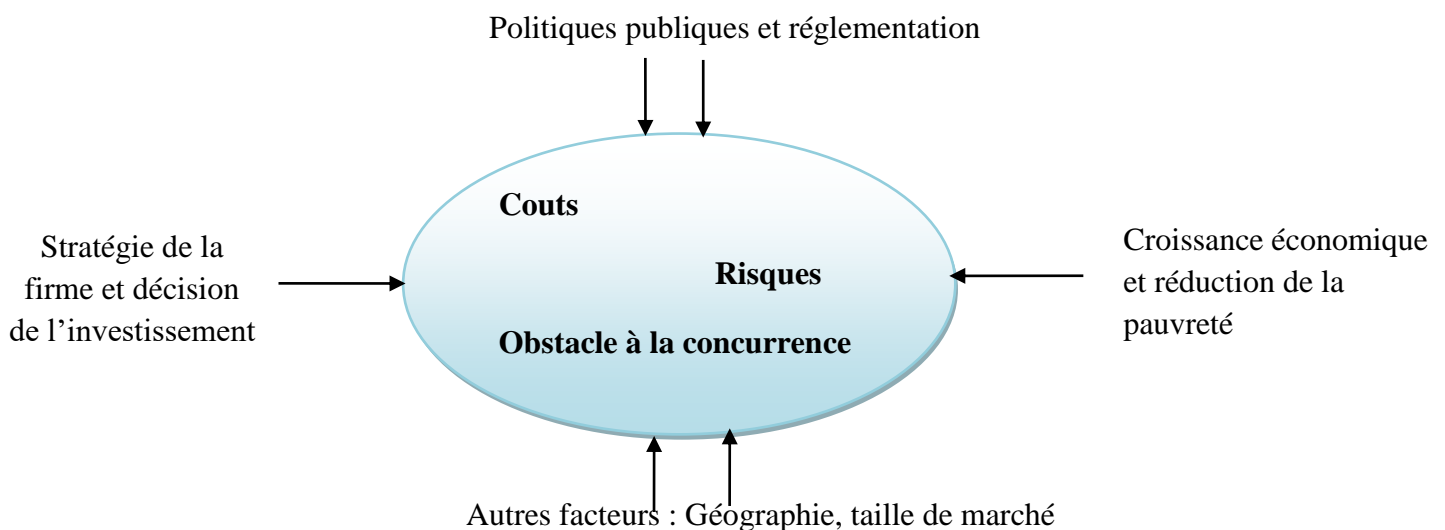
Actuellement, nous assistons à un regain d'intérêts pour la théorie des parties prenantes et à un renforcement du rôle de suivi et de contrôle des ONG. Parallèlement, à un affaiblissement du rôle régulateur des syndicats et à une perte de pouvoir de contrôle des gouvernements. Poissonnier et Drillon (2008), ont souligné le rôle des groupes de pression dans l'entreprise qui usent des compagnes d'opinion et les considèrent comme une arme plus efficace que les règlements. Dans un environnement caractérisé par la divergence des intérêts, la filiale se trouve incapable de définir les problèmes et les prioriser et de concerter les parties prenantes. Ainsi, les gouvernements sont amenés à établir une liste minimale d'organismes à consulter qui seront chargés de traiter certains sujets dans ce domaine. (Chabrol ,2003). Ces derniers doivent mettre en place des incitations à l'investissement socialement responsable et constituer un cadre acceptable qui se base sur un ensemble de (PP) pouvant ainsi guider les actions (RSE). Ces (PP) peuvent être étudiées à travers la mise en œuvre du concept de climat de l'investissement (ou des affaires).

4.3.2. DEFINITIONS DE CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT (OU DES AFFAIRES) :

Afin d'étudier les (PP) prises en compte par le gouvernement pour améliorer les pratiques sociétales des entreprises, il nous semble utile de se focaliser sur la notion de climat d'investissement. En effet, il fait référence aux (PP), à la qualité des infrastructures et à la stabilité macroéconomique. Ce sont les éléments qui affectent la volonté de la firme de réaliser des investissements. Le climat d'investissement cherche à capter des améliorations constatées au niveau de la gouvernance et des institutions par exemple, ainsi que des retombées externes appelées « externalités ». Selon la Banque Mondiale (2005), le climat de

l'investissement regroupe « les nombreux facteurs spécifiques à une localisation qui modèlent les opportunités et les incitations offertes aux entreprises pour qu'elles investissent de manière productive, qu'elles créent des emplois et se développent ». Stern (2002), a classé les éléments du climat d'investissement selon trois axes à savoir la stabilité macroéconomique (l'inflation, les politiques commerciales...etc), les institutions et la gouvernance, les comportements des acteurs publics (par exemple en matière de fiscalité), le fonctionnement de la justice et le contrôle de la corruption et la qualité des infrastructures du pays (les télécommunications et le transport...etc). Le but est d'accroître l'attractivité des pays en termes de flux d'IDE ce qui affecte positivement la croissance du pays en termes de création d'emplois, de richesse et de réduction de la pauvreté. Les opportunités économiques tendent ainsi à augmenter lorsque le climat d'investissement évolue de manière positive.

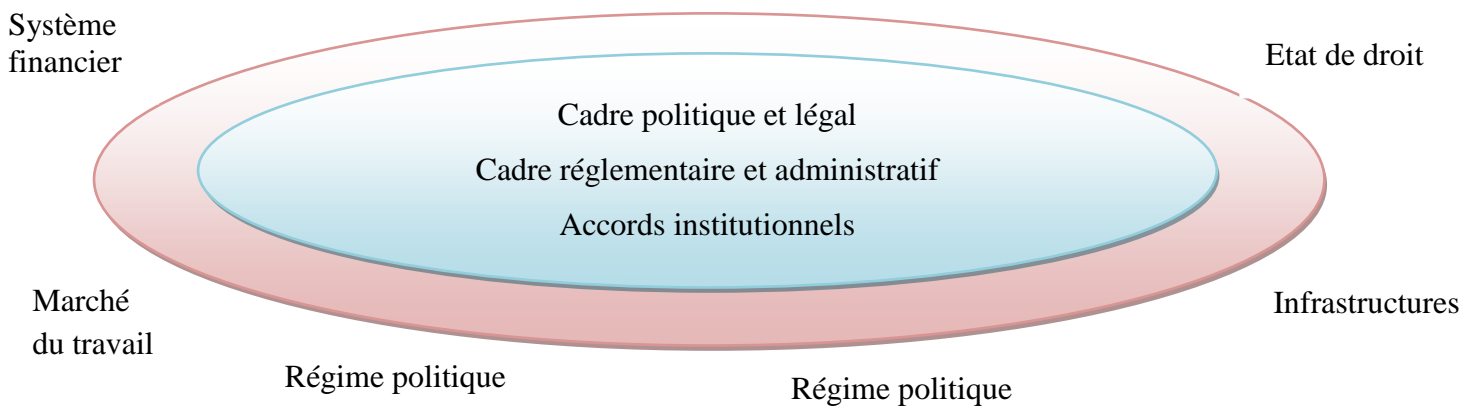
Figure 11. Le climat de l'investissement



Source: A better investment climate for everyone, World Development Report, 2005

En 2017, L'institut Arabe des Chefs d'Entreprises en Tunisie a réalisé une étude qui porte sur le climat des affaires en Tunisie. Selon cette étude, cet institut souligne que « le climat des affaires d'un pays est une composante importante de l'environnement institutionnel dans lequel opèrent les entreprises. Il comprend divers volets dont notamment la qualité des infrastructures, le cadre politique et légal, le cadre réglementaire et administratif, le système judiciaire, les marchés financiers et du travail, etc. ». (Chakroun et Chaabane 2017).

Figure 12. Le climat des affaires en Tunisie



Source : Chakroun et Chaabane (2017), Institut Arabe des Chefs d'Entreprise.

L'amélioration de l'attractivité sera ainsi fondée sur des politiques de traitement de l'IDE en matière de protection de droit de la propriété industrielle et intellectuelle des investisseurs étrangers, d'adoption des mesures incitatives, d'infrastructures publiques adéquates, d'un niveau technologique attrayant, d'un système éducatif et social efficace et d'un cadre judiciaire et légal clair. Le rôle du gouvernement du pays d'accueil est donc central dans l'émergence d'un climat des affaires favorable qui renforcera l'attractivité des (IDE). Il sera le garant d'un environnement infrastructurel et macro-économique sain. En ce sens, nous allons étudier le climat de l'investissement dans les (PED). Ce dernier va nous permettre de dégager les outils et les politiques qui peuvent agir sur les pratiques sociétales des entreprises. Afin d'analyser ce concept, Michalet (1999), propose une approche qui permet de hiérarchiser les différents déterminants de l'attractivité. Il a distingué entre les pré-conditions de l'attractivité et les conditions nécessaires à l'attractivité. Selon l'auteur, les pré-conditions sont les facteurs fondamentaux de l'attractivité tels que le climat macroéconomique et politique, la taille de marché, la réglementation et le système juridique, la qualification de la main d'œuvre et la qualité des infrastructures. Des conditions nécessaires à l'attractivité telles que l'existence des relations d'affaires, les démarches administratives et la disponibilité des matières premières. Ces conditions nécessaires permettront aux pays d'appartenir aux deux premiers cercles des économies les plus attractives. (Michalet, 1999 ; Toumi, 2009).

Partant de la définition de l'OCDE de la bonne gouvernance selon laquelle la gouvernance est un processus qui « aide à renforcer la démocratie et les droits de l'homme, à promouvoir

la prospérité et la cohésion sociale, à réduire la pauvreté, à soutenir la protection de l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles et à renforcer la confiance publique dans l'action et l'administration de l'Etat ». (OCDE, 2007), le gouvernement du pays d'accueil est amené à améliorer les pratiques sociétales des filiales étrangères. Il doit promouvoir la prospérité, la cohésion sociale et la confiance publique dans les administrations de l'Etat afin de renforcer la stabilité de l'environnement des affaires voire l'attraction des (IDE). A cet égard, plusieurs (PP) doivent être prises en considération afin d'atteindre cet objectif. Dans ce qui suit, nous allons alors mettre en exergue ces (PP).

4.3.3. LA FAVORISATION DE LA STABILITE MACRO-ECONOMIQUE DU PAYS.

4.3.3.1. UN MARCHÉ FINANCIER ACCESSIBLE AUX INVESTISSEURS ETRANGERS.

Les pays émergents souffrent de plusieurs problèmes (l'absence de concurrence entre les banques, l'asymétrie d'information et les monopoles exercés par les banques), qui peuvent entraver le secteur financier, la croissance économique du pays, et la productivité des firmes. (Rajan et Zingales, 2003). Dans ce cadre, le développement de marché financier s'avère essentiel, en effet, ce dernier contribue à réduire la pauvreté en réduisant les inégalités de revenus par la facilitation de l'accès au financement pour les populations qui ne se disposent pas de ressources suffisantes sur le plan économique et social. (Li et al, 1998). Ce processus permet de réduire la volatilité de la croissance économique d'un pays et contribue à assurer sa stabilité sociale. D'un autre côté, l'asymétrie de l'information au niveau des banques et des prêteurs en général est un facteur qui peut entraver le bon fonctionnement de marché financier, car ils ne disposent pas des informations suffisantes sur leurs clients potentiels. Par conséquent, une information incomplète et peu fiable sur l'emprunteur, se traduit par une perception du risque de défaut élevée. Ces imperfections de marché peuvent augmenter la contrainte de financement perçue par les firmes. Elles peuvent aussi engendrer un blocage de l'épargne d'un pays qui se traduit par l'incapacité de s'orienter vers des projets d'investissement structurants.

Les politiques qui limitent la concurrence sur les marchés financiers en mettant en place des restrictions à l'entrée pour les banques étrangères peuvent avoir aussi un impact négatif sur la performance économique et nuisent aux marchés financiers. Ces restrictions peuvent engendrer une baisse des emplois créés et un ralentissement de la croissance économique.

(Black et Strahan, 2002). Les gouvernements doivent donc mettre en place des mécanismes de régulation qui ne soient pas trop contraignants ce qui permet aux marchés financiers de fonctionner de manière efficiente. Lorsqu'un marché fonctionne correctement, cela peut créer des opportunités de financement pour toutes les firmes quelles que soient leur puissance et leur taille.

4.3.3.2. LA SECURISATION DES CAPITAUX DES PRETEURS, EMPRUNTEURS ET AUTRES PARTIES PRENANTES.

Les gouvernements doivent protéger les différentes parties concernées pour une transaction financière, ils doivent s'assurer que les parties ont des droits et des responsabilités vis-à-vis des autres. (Black et al, 2003). Lorsque les droits des emprunteurs ne sont pas respectés, les institutions ne seront pas motivées à fournir des capitaux aux firmes (Scleifer et Wolfenzohn, 2002). Ainsi, un environnement stable et légal est un facteur essentiel dans l'accès aux sources de financement externes. La sécurisation des droits des emprunteurs en garantissant une partie de leurs actifs auprès des banques aidera les firmes à contracter les emprunts à long terme, voire de l'étranger (Demurguc-Kunt et Maksimovic, 1998). Il est donc primordial de mettre en place un ensemble de réformes pour améliorer la gouvernance et protéger les droits des emprunteurs et des créanciers dans les (PED). (Claessens et Laeven, 2003). Une meilleure gestion et une meilleure allocation des ressources contribuent à l'amélioration de la gouvernance (Gompers et Metrick, 2001 ; Durnev et Kim, 2003). A cet égard, le gouvernement doit mettre en place une législation adaptée à laquelle doivent se conformer les firmes et doit appliquer une régulation stricte associée à une meilleure évaluation des firmes et une grande liquidité des marchés. (Levitt, 1998).

4.3.4. LA STABILITE POLITIQUE UN DETERMINANT FONDAMENTAL DANS L'ATTRACTION DES IDE.

4.3.4.1. LA PROTECTION DES DROITS DE LA PROPRIETE.

La stabilité politique est aussi un élément déterminant dans l'amélioration du climat de l'investissement voire l'attraction des (IDE). (Muchielli, 1998 ; Bannour et Mtar, 2015 ; Karray et Sofien, 2007 ; CNUCED ,2003). Des recherches (Banque Mondiale, 2004 ; Erb et al, 2000), ont affirmé qu'il existe une relation forte entre la protection des droits de la propriété et la

volonté des firmes à se sentir en confiance et à investir ainsi dans des projets nouveaux ou existants. Feder et al (1988), ont affirmé que la protection des droits de la propriété relative à la terre et autres types de propriété (équipements, machinerie, etc), est positivement corrélée à l'investissement. Le même auteur montre que l'enregistrement foncier a un impact positif sur l'accès au crédit par le truchement des mécanismes de garanties nécessaires à l'obtention d'un prêt ce qui permet de relancer l'investissement.

Ces dernières décennies, un autre type de propriété a connu une évolution importante à savoir la propriété intellectuelle (brevets d'invention, copyrights, etc.). Ce type de propriété est intangible, ainsi, elle peut être transférée facilement à travers les frontières ce qui cause un problème de la protection des droits de la propriété intellectuelle. Dans ce cadre, la Banque mondiale (2005), a proposé quelques mesures qui permettent d'améliorer la protection des droits de la propriété à savoir la facilitation de l'exécution des contrats et la lutte contre l'insécurité.

4.3.4.2. LA FACILITATION DE L'EXECUTION DES CONTRATS.

La protection des droits de la propriété peut être renforcée par la facilitation de l'exécution des contrats. (Banque mondiale, 2005). Le gouvernement du pays d'accueil doit réduire l'incertitude liée à l'exécution des contrats. Afin de limiter l'impact de cette incertitude, les gouvernements doivent faciliter les flux d'informations qui portent sur la performance économique et financière des firmes. Ces flux d'informations sont axés sur la réputation des firmes, en effet la réputation des firmes joue un rôle essentiel dans l'exécution des contrats (Greif, 1989 ; Fafchamps, 2004). La firme qui jouit alors d'une bonne réputation peut se lier contractuellement avec des partenaires commerciaux.

Selon Jappelli et Pagano (1999), la mise en place des agences publiques qui construisent leurs bases de données sur la base des informations collectées auprès des banques centrales, peut lever les obstacles à la circulation de ces informations. D'un autre côté, l'amélioration du fonctionnement de la justice commerciale permet de faciliter les transactions commerciales ce qui conduira les firmes à respecter leurs engagements réduisant le risque contractuel et les coûts de transaction (Mnookin et Kornhauser, 1979), ce qui augmentera la volonté des firmes à investir. (Laevan et Woodruff ,2003). Une meilleure gestion et une bonne allocation des ressources contribuent à l'amélioration de la

gouvernance (Durnev et Kim, 2003 ; Gompers et Metrick, 2001).

4.3.4.3. LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE.

Les gouvernements doivent lutter efficacement contre des facteurs qui minent le climat de l'investissement tels que la fraude, le vol et l'atteinte aux droits de la personne et à la propriété. Un investissement étranger peut être affecté par la situation sécuritaire du pays. Des conséquences dévastatrices de la violence sous toutes ses formes (vol, extorsion, fraude, etc.) et de l'insécurité sur les économies des pays émergents ont été soulignées par un certain nombre d'études de la Banque Mondiale (2005). Ces études ont essayé de mesurer le climat de l'investissement. Dans ce cadre, la Banque Mondiale a valorisé trois approches à savoir une stricte application de la loi sans complaisance, une approche dissuasive et la valorisation de programmes de prévention contre le crime. (Banque Mondiale, 2005). L'Etat doit mettre en place des techniques modernes telles que la mise en oeuvre de techniques d'investigation novatrices et l'implication des communautés dans la lutte contre le crime organisé. La mise en place de ces outils doit se faire dans le strict respect des droits humains. Il ne suffit pas donc d'avoir des lois uniquement sur le papier, il faut aussi les faire appliquer sur le terrain de la manière la plus efficiente. Enfin, la mise en place des programmes de prévention contre le crime est un facteur essentiel pour lutter contre la violence. Il s'agit de valoriser des initiatives préventives telles que la sensibilisation par l'éducation ce qui permet de développer le sens de la responsabilité collective (Sherman et al. 1998).

4.3.5. UN CADRE REGLEMENTAIRE CLAIR ET STRICT.

4.3.5.1. NECESSITE DE LA SIMPLIFICATION DE LA FISCALITE.

L'administration fiscale est aussi un élément essentiel qui peut affecter le climat d'investissement. Elle peut être mal perçue par les firmes si elle est soupçonnée de corruption et inefficacité bureaucratique (Banque Mondiale, 2005). De manière générale, la plupart des firmes se plaignent de la fiscalité de manière récurrente. Elles utilisent souvent des moyens pour échapper à la fiscalité tels que l'évasion fiscale et peuvent également négocier leur charge fiscale avec l'administration chargée ce qui peut influencer négativement sur le milieu des affaires. (Gauthier et Gersovitz, 1997). De ce fait, le

gouvernement doit prendre en considération les mesures les plus appropriées permettant de maîtriser certains enjeux. La transparence, l'harmonisation et la simplification de la fiscalité favorisent l'efficacité du système fiscal, contrairement à un système complexe et non transparent qui se révèle coûteux pour l'Etat. (Das-Gupta et al, 1999). « Les travaux empiriques en matière d'IDE fournissent des preuves convaincantes du fait que la fiscalité du pays d'accueil influe bien sur les flux d'investissement. Des travaux récents ont montré que la fiscalité du pays d'accueil était un facteur de plus en plus important dans les décisions de délocalisation ». (Clark, 2000).

4.3.5.2. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.

L'efficacité de l'administration douanière et de l'administration fiscale ont été mise en cause dans les enquêtes qui visent à évaluer le climat d'investissement. En effet, les obstacles à l'investissement liés à la bureaucratie et à l'administration tels que la corruption et les problèmes de délais peuvent engendrer des coûts supplémentaires qui auront un impact négatif sur la performance globale des firmes. La Banque mondiale (2007), affirme que la majorité des firmes des pays développés considèrent la corruption comme l'un des plus fortes contraintes qui entrave leurs fonctionnements. En effet, elle peut causer des distorsions de marché plus ou moins graves. C'est un abus de l'utilisation du pouvoir public afin de concrétiser des gains personnels. (Sawzan, 2003). Belem (2009), souligne que cette pratique est néfaste pour les populations, elle favorise aussi des pratiques discriminatoires dans plusieurs domaines. En effet, l'allocation des ressources publiques ne se fait plus de manière à fournir les services de base nécessaires aux populations les plus démunies, compte tenu de l'affaiblissement des droits de propriété que cela engendre.

La notion de la corruption est souvent associée au concept de la transparence. Une réglementation transparente doit ainsi corriger les imperfections du marché et limiter les coûts liés à cette imperfection qui sont généralement supportés par les firmes. D'un autre côté, certaines restrictions constituent des entraves au commerce extérieur telles que les tarifs douaniers élevés notamment dans les (PED) (Banque Mondiale, 2004). Carraro et Lévêque (1999), ont déclaré que les normes exigées dans les contrats ont engendré des restrictions commerciales, notamment dans les (PED). Plusieurs études ont montré le lien positif existant entre la réglementation d'un côté et l'investissement et la productivité des

firmes d'un autre côté (Alesina et al., 2003).

Une informatisation et une modernisation des procédures douanières, sera la solution appropriée qui permet d'améliorer l'efficacité de l'administration douanière (Engelschalk et al, 2000). Cela contribue à limiter la corruption et améliore la transparence.

De plus, l'utilisation de tous les moyens de contrôle permettra de s'attaquer à la corruption des fonctionnaires au sein des administrations fiscales en détectant les moindres pratiques suspectes. L'informatisation de l'administration fiscale et de l'administration douanière doivent être dans le cadre d'une stratégie globale qui prend en considération le capital humain, les structures salariales, et la formation dans l'élaboration de cette stratégie (Bird, 2003) ce qui contribue à améliorer la performance de celle-ci (Gill, 2003).

4.3.5.3. UNE REGLEMENTATION EN ADEQUATION AVEC LES REALITES LOCALES.

L'objectif d'une réglementation est de limiter les couts liés à une imperfection du marché afin d'améliorer le bien-être global de la société. Parmi ces imperfections, on peut citer les externalités négatives telles que la pollution. Dans ce cas, le gouvernement doit interdire l'activité génératrice de pollution ou trouver un système incitatif pour aider les firmes à être en harmonie avec les nouvelles normes (Pigou, 1932 ; Coase, 1960). Le gouvernement doit intervenir aussi pour faire face à l'asymétrie de l'information. En effet, il y'a des parties qui n'ont pas le même accès à l'information sur certains services et produits. Ces parties ne sont pas informées par exemple sur les normes de qualité d'un produit. La réglementation doit être donc en adéquation avec le cadre institutionnel du pays et en phase avec l'évolution de l'économie et avec les changements technologiques.

4.3.6. DES CONDITIONS DE TRAVAIL FAVORABLES A L'ENTREE DES IDE.

4.3.6.1. IMPORTANCE D'UNE MAIN D'ŒUVRE HAUTEMENT QUALIFIEE.

Les multinationales recherchent toujours de la main d'œuvre de bonne qualité dans la mesure où ces dernières s'intéressent à la production de biens intensifs en capital et en technologie (Noorbakhsh et Paloni, 2001).

Le concept du capital humain est souvent employé dans le vocabulaire économique et politique. Il a été très controversé, même parmi les économistes. Il renvoie à la main d'œuvre disponible sur le territoire, il est considéré comme l'un des facteurs économiques

les plus importants avec l'efficacité des services publics et la qualité des infrastructures (Bouinot, 2002). Sa définition reste souvent floue. Pour Becker (1993), « expenditures on education, training, medical care, (...) produce human, not physical or financial, capital because you cannot separate a person from his or her knowledge, skills, health, or values the way it is possible to move financial and physical assets ». On peut dire donc que le capital humain est un indicateur de savoir-faire et d'éducation qui permet à une entreprise, une région ou une nation d'être productif et compétitif en prenant en compte la mesure du niveau de formation et de compétences. Ses aspects intangibles sont valorisés dans l'économie de la croissance. (Capacités intellectuelles, organisationnelles et relationnelles). (Henter et al, 2005).

Dans une autre vision, le capital humain caractérise l'ensemble des potentialités d'actions des individus qui peuvent participer à la création de valeur pour un territoire. Cette valeur peut se traduire en termes économiques mais également en termes de valeur sociales. Par conséquent, la remobilisation de ce dernier sur les territoires constitue une réponse nécessaire aux problèmes économiques et sociaux contemporains (désindustrialisation, chômage...etc.).

4.3.6.2. UNE LEGISLATION DE TRAVAIL CLAIRE ET FLEXIBLE.

De nos jours, l'imprévisibilité des changements affectant l'environnement a rendu obsolètes les notions de planification, d'anticipation et de planification (REIX, 1997 ; MASINI et GOUX-BAUDIMENT, 2000). La flexibilité est considérée ainsi comme la solution la plus appropriée pour que les entreprises puissent faire face aux incertitudes de l'environnement économique. La flexibilité reste une problématique d'une grande actualité, parce qu'elle gagne la sphère des grandes unités de production. Elle a apporté des changements dans les termes traditionnels du rapport salarial, faisant de ce qui était considéré comme des formes atypiques d'emploi des pratiques réglementées (Bernard BRUNHES, 1997 ; ROBERT, 2003), elle s'est produite sous l'impulsion de certains facteurs contextuels.

Les interventions gouvernementales sont amenées donc à assurer un équilibre entre la protection des droits des salariés et la promotion de la création de l'emploi par les firmes, afin d'éviter les tensions entre les dirigeants d'entreprises et les salariés. Elles doivent encourager la flexibilité au niveau des salaires et assurer une rémunération qui reflète le

rendement professionnel des salariés. Elles imposent donc des salaires minimaux dans le cadre d'accords négociés entre l'Etat et les syndicats afin d'assurer un mode de vie acceptable pour les salariés les moins qualifiés. Il est crucial d'instaurer un dialogue entre les syndicats et les dirigeants des firmes ce qui permet d'améliorer la circulation des flux d'information et de valoriser la cohésion sociale (Aidt et Tzannatos, 2002 ; Kubler, 2001). D'un autre côté, la réglementation du travail doit bien traduire la réalité des conditions locales. Dans les sociétés occidentales, des facteurs tels que la réglementation du temps de travail, la promotion de l'hygiène et la sécurité au travail ont été parmi les avancées sociales les plus importantes en matière de conditions de travail.

4.4. DES PRATIQUES SOCIETALES INNOVANTES ET IMPORTANCE DE L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

L'engagement de l'entreprise dans une démarche (RSE), permet de traverser les barrières nationales en lui permettant de mieux fonctionner dans un environnement externe (Oliver, 1991). Pour susciter cet engagement, le gouvernement du pays d'accueil doit être crédible et responsable définissant ainsi des plans d'actions et des pratiques qui vont guider et encadrer le comportement responsable des entreprises. Pour ce faire, il doit veiller à développer un tissu industriel performant et stimuler un environnement favorable à l'innovation particulièrement à travers la valorisation de l'économie de savoir. Le développement de l'information, va avoir un impact sur la qualité des infrastructures technologiques ce qui attire l'attention des investisseurs étrangers. L'amélioration des relations partenariales entre les donneurs d'ordre et les fournisseurs locaux sera à travers la valorisation de la transparence des informations et le respect mutuel de valeurs partagées entre les parties prenantes. La maîtrise de cette information, nécessite une main d'œuvre hautement qualifiée qui peut être capable de faire des anticipations dans différents contextes. Dans ce cadre, le gouvernement du pays hôte doit mettre en place les politiques et fournir les incitations qui permettent d'encadrer les personnels, les accompagner et les soutenir. Aujourd'hui, les firmes modifient leurs critères de localisation pour mieux exploiter les opportunités de chaque système national d'innovation. Ces firmes cherchent la concentration des activités « intensives en connaissance », plus particulièrement au sein des territoires riches en ressources cognitives spécialisées.

Le territoire doit être ainsi conçu comme un lieu de régulation, de médiation des intérêts contradictoires, et de sensibilisation voire d'éducation et d'incitation à des démarches de (RSE) permettant d'élaborer une stratégie collective de développement durable qui impactera l'image de marque du territoire voire l'attraction de nouveaux investisseurs étrangers.

4.4.1. INTERACTIONS ENTRE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DE L'ENTREPRISE ET TERRITOIRE.

4.4.1.1. LE TERRITOIRE EN SCIENCES DE GESTION.

En sciences de gestion, la notion du territoire est mobilisée dans la compréhension de la dimension spatiale des stratégies et dans l'analyse d'organisation de l'action collective. (Lauriol et al, 2008). Au niveau de la compréhension de la dimension spatiale des stratégies, l'analyse de la dimension spatiale des stratégies repose sur un modèle d'accessibilité des facteurs de production à moindre coût, issu de la théorie économique néoclassique. Selon ces travaux, les entreprises choisissent leur implantation dans une démarche d'allocation des ressources. (Porter ,1982).

Les travaux de Joffre et Koenig (1992), ont mis en exergue la contribution du territoire à la compétitivité des entreprises. Ces travaux soulignent l'existence d'actifs spécifiques territorialisés (qui ne peuvent pas être mobilisés avec la même efficacité par les acteurs extérieurs), et l'existence d'un milieu favorable au développement de compétences et la réduction des coûts de transaction dans des relations de proximité. Porter (1986), a mis en évidence le rôle de la création de ressources dans la constitution d'un avantage concurrentiel. Carluer (2005), affirme que « l'enracinement local est aujourd'hui recherché dans la perspective d'une connexion réticulation, favorable aux externalités de toute nature (pécuniaires, technologiques mais aussi relationnelles et informationnelles) ».

Au niveau de l'analyse d'organisation de l'action collective, le territoire a été assimilé à une forme d'organisation d'action collective qui constitue un deuxième domaine de recherche en stratégie. (Lauriol et al, 2008). Ce dernier « encadre différents acteurs porteurs de rationalités diverses et limitées, différents niveaux d'intervention (le local, le national, le

global...), différentes institutions et organisations dont les logiques d'action peuvent parfois se révéler incompatibles, autour de projets et d'intérêts communs » (Lauriol, 2006). De ce fait, l'émergence d'une action collective implique des mécanismes de coordination entre acteurs. Ainsi, une action collective en réponse à un problème institutionnel ou productif doit être reposée sur un processus de négociation entre acteurs. Le processus de négociation entre acteurs mobilise la capacité des acteurs « à construire une cohérence entre les modes de coordination situés et pluriels et les différentes modalités de construction d'un compromis ». (Leroux, 2002).

4.4.1.2. L'INNOVATION : UNE INVENTION SOCIALEMENT ACCEPTEE.

Aujourd'hui, les innovations jouent un rôle primordial dans la croissance économique et dans l'amélioration du capital humain. Ce dernier fait référence aux différents aspects de qualifications de la main d'œuvre. L'innovation reste une notion floue, elle désigne *une invention socialement acceptée*, elle peut être technologique, économique, mais aussi sociale et culturelle (Pumain et al, 2007). Elle concerne tous les aspects de la production de biens et de services, mais aussi de la vie urbaine, ce qui permet de s'adapter aux évolutions de l'économie de la connaissance. Elle garantit la croissance et le développement des villes. Elle est ainsi considérée comme le moteur essentiel du développement urbain (Pumain, 2006). Aujourd'hui, elle touche d'autres champs tels que l'information, la finance, la créativité et la Culture. Selon Fischer (1994), elle peut être favorisée par l'amélioration de la relation entre accumulation économique (des activités de recherche, d'informations, d'équipements, d'infrastructures), accumulation sociale (cadres, ingénieurs, chercheurs, techniciens, ouvriers qualifiés, etc.), cadre de vie et croissance urbaine.

Selon Michalet (2004), les (PED) doivent mettre en place les conditions nécessaires qui lui permettront d'appartenir aux économies les plus attractives. Avec l'évolution de la technologie, les facteurs traditionnels tels que les ressources naturelles et l'accès au marché ne satisfont plus les besoins des entreprises étrangères. De nos jours, les critères de localisation sont favorables à la concentration des ressources cognitives spécialisées. Les firmes cherchent moins les conditions de couts qu'un environnement qui stimule leur capacité d'apprentissage. La valorisation d'une main d'œuvre hautement qualifiée et la présence d'institutions de recherche spécialisées sont des éléments incontournables afin

d'attirer les capitaux étrangers. Pour Michalet (2004), un environnement favorable à l'innovation caractérisé par l'existence d'une main d'œuvre et d'une infrastructure spécialisée est une condition nécessaire qui permet aux pays d'appartenir aux deux premiers cercles des économies les plus attractives.

4.4.2. PROMOUVOIR LE TERRITOIRE PAR UNE ECONOMIE EN RESEAUX.

4.4.2.1. APPORT DE L'ECOLE DE L'ECONOMIE DE PROXIMITE.

Selon Colletis et Pecqueur (2005), les ressources territoriales sont composées des hommes, de leurs activités et des ressources matérielles, elles sont existantes ou latentes. Ces auteurs ont distingué les notions de ressources et d'actifs et leur caractère générique ou spécifique. Ils soulignent que « par actifs on entendra des facteurs "en activité", alors que par ressources il s'agira de facteurs à exploiter, à organiser, ou encore à révéler ». (Colletis et Pecqueur, 2005).

Le caractère spécifique amène à considérer un ensemble des facteurs qui peuvent être comparables ou non et sont propres à un territoire et à un usage particulier. (Colletis et Pecqueur, 2005). Néanmoins, les actifs génériques peuvent être échangeables et transférables. Ils ne permettent pas à un territoire de se différencier durablement puisqu'ils existent ailleurs et sont susceptibles d'être transférés. Ainsi la permanence de l'attractivité territoriale est plus importante lorsque le territoire se dispose de ressources et d'actifs spécifiques. (Colletis, Pecqueur, 2005). Pecqueur (2002), ajoute que « Les ressources ne sont pas également réparties dans l'espace, mais tous les espaces ont "potentiellement" des ressources à condition de s'organiser pour les faire émerger et les valoriser au mieux ». Selon l'auteur, afin de produire une offre territoriale, les territoires s'organisaient autour des produits différenciés et « lisibles pour les consommateurs ». La labellisation des produits sera par exemple la démarche adéquate à adopter afin de répondre à cette nouvelle demande. (Pecqueur, 2002). Une telle démarche sociétale permettra aux entreprises de transmettre une image positive aux parties prenantes (Orlitzky et al, 2003) à travers le capital de réputation découlant de la (RSE). (Maignan et Ralston, 2002). La réputation des entreprises est ainsi représentée comme un actif intangible, qui peut atteindre des valeurs extrêmement élevées (Fombrun et Shanley, 1990).

4.4.2.2. LA GESTION TERRITORIALE COLLECTIVE DES RESSOURCES HUMAINES : UNE DEMARCHE FACILITANT LA CONCILIATION ENTRE COMPETITIVITE, EMPLOI ET COHESION SOCIALE.

Giraut (2008), affirme qu'aucun territoire n'est déterminé mais qu'il s'agit d'une construction sociale. La même affirmation a été reprise par la géographie économique (Torre et Rallet, 2005) en mentionnant que n'importe quel « le projet » est considéré comme un facteur de proximité organisé, impliquant la pluralité d'acteurs hétérogènes dont la gestion s'avère délicate.

Depuis longtemps, le Marketing des produits s'intéresse aux liens entre l'image ou la marque des produits et l'espace géographique.

On parle du rapport de l'organisation à son territoire, plus précisément de la capacité de ce dernier à procurer des ressources favorables à la pérennité et au développement de l'entreprise. Le territoire représente ainsi un acteur doté de compétence clefs et distinctives qui sont capables de créer un avantage concurrentiel recherché par les entreprises. Selon Mazzilli (2011), la gestion des ressources humaines (GRH) liée à la (RSE), ne doit plus considérer l'environnement comme un espace marchand et un simple générateur d'externalités, en effet, ce dernier peut-être aussi considéré comme un espace de responsabilités et de cohésion sociale dont les enjeux doivent être bien maîtrisés. La nécessité de maîtriser ces enjeux et de concilier entre compétitivité, emploi et cohésion sociale, nous a poussés à s'interroger sur la notion de gestion territoriale des ressources humaines (GTRH). Selon Mazzilli (2001), « La GRH territoriale sous-tend la mise en œuvre d'une démarche de concertation, développée conjointement par plusieurs organisations juridiquement indépendantes, associant des acteurs privés et publics et visant à réguler, de manière pérenne, les ressources humaines à l'échelle du territoire où elles sont implantées » (Mazzilli, 2011). Dans le même cadre, plusieurs interrogations ont porté sur les modalités et les conditions d'émergence d'un modèle de régulation sociale territorialisé (Beaujolin-Bellet, 2008 ; Xhaufclair et Pichault, 2009). La littérature a aussi étudié l'apport des réseaux labellisés pour la GRH. On peut citer par exemple le fonctionnement des pôles de compétitivité qui implique une GRH de réseau adapté à la collaboration (Culié et al, 2006 ; Defélix et al. 2007).

Ce réseau contribuera à l'évolution des pratiques de ses membres en échangeant les connaissances. Cela participera à favoriser un processus innovateur qui impacte le transfert des compétences et savoirs, l'employabilité et la mobilisation des salariés. La régulation du travail peut se faire donc entre organisations, dans le cadre de réseaux territorialisés d'organisations. La responsabilité sociale et territoriale des entreprises sera partagée entre acteurs institutionnels locaux et entreprises.

4.4.3. L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL : UN VÉRITABLE LEVIER DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE.

Dans cette partie, nous allons souligner le rôle de la (RSE) dans la promotion des relations de partenariats et ce à travers l'exigence de la mise en conformité par les donneurs d'ordre aux fournisseurs d'une norme de qualité et à travers l'existence d'un tissu d'entreprises locales performantes qui représentent des opportunités d'investissement.

4.4.3.1. PROMOUVOIR LA RELATION PARTENARIALE PAR LES NORMES DE QUALITÉ.

Selon Benhamou et al (2016), la relation partenariale nouée entre donneurs d'ordre et fournisseurs à travers certaines pratiques (RSE), est porteuse d'efficacité économique. Ainsi l'exigence de la mise en conformité par le donneur d'ordre à son fournisseur d'une norme de qualité, peut contribuer à accroître la performance du donneur d'ordre. En effet, un système informatique couplé avec le donneur d'ordre, offre un meilleur partage d'informations ce qui favorise une grande réactivité dans le processus de décision entre les parties prenantes. Ces pratiques (RSE) peuvent être valorisées auprès des grandes entreprises dans une relation « gagnant-gagnant ». Elles constituent un véritable moteur de transformation de la relation économique entre grandes entreprises et PME vers une relation partenariale qui se fonde sur la transparence des informations, le respect mutuel des valeurs partagées entre les parties prenantes.

En 2012, l'enquête Baromètre RSE dans les PME, réalisée sur un échantillon de 378 entreprises a souligné que ces entreprises peuvent apporter une amélioration de la qualité des relations avec toutes les parties prenantes (donneurs d'ordre, clients, fournisseurs etc.). A cet égard, la (RSE) contribue à valoriser le « capital, territorial » des régions par son mode

de gouvernance partenariale, elle est ainsi considérée comme un facteur nécessaire d'attractivité des territoires. (Benhamou et al ,2016). Ces PME, trouveront un ancrage dynamique de développement en travaillant en réseau avec d'autres parties prenantes locales. Il s'agit ainsi de valoriser la gouvernance partenariale par la construction d'un écosystème qui participe à créer de la valeur « territoriale » (économique, sociale, sociétale). (Benhamou et al ,2016).

4.4.3.2. L'EXISTENCE D'UN TISSU D'ENTREPRISES LOCALES PERFORMANT : UN FACTEUR ATTRACTIF INCONTOURNABLE.

Selon Michalet (1999), l'existence d'un tissu d'entreprises locales performantes est un facteur important qui permet aux pays d'appartenir aux deux premiers cercles des économies les plus attractives. En vue de la relation partenariale qu'il va nouer, un investisseur étranger désire collaborer avec des entreprises compétentes qui représenteront des opportunités d'investissement telles que l'acquisition d'une part de marché, un réseau de distribution et un carnet de clients. Dans le contexte actuel, les programmes de privatisation constituent un élément essentiel des politiques de promotion des investissements étrangers, où les entreprises étrangères s'appuient sur leurs réseaux de fournisseurs et de partenaires locaux. (Markussen et Venables, 1999).

4.4.4. LES INCITATIONS GOUVERNEMENTALES EN FAVEUR D'UN DEVELOPPEMENT D'UNE DEMARCHE SOCIALE.

4.4.4.1. LES INCITATIONS : DES OUTILS DE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE.

Auparavant, c'étaient les gouvernements et leurs administrations qui sélectionnaient les opportunités d'investissement proposées par les firmes. Aujourd'hui, ce sont les firmes qui mettent les territoires en concurrence les uns avec les autres en fonction de leur recherche de compétitivité maximale. Les territoires doivent ainsi, se disposer d'un certain nombre d'avantages de localisation requis par les FMN. Dans ce cadre, il s'avère important de mettre en exergue les incitations disposées par les gouvernements afin d'attirer les (IDE). Elles ont été définies par le comité de l'investissement de l'OCDE (2003) comme « *des mesures destinées à influencer le montant, le lieu ou le secteur d'un projet d'investissement direct* ».

étranger en agissant sur son coût relatif ou sur les risques qui l'entourent au moyen d'incitations dont ne peuvent bénéficier les investissements locaux comparables ». (OCDE, 2003).

Le but des programmes d'incitation est d'influer sur le comportement des investisseurs en vue de réaliser des objectifs nationaux de développement. Selon l'OCDE (2004), les Etats mettent en place des programmes d'incitations dans plusieurs domaines tels que le domaine des exportations pour améliorer l'accès aux marchés étrangers, le domaine des secteurs prioritaires afin de promouvoir la diversification économique et le domaine de la protection de l'environnement pour encourager des techniques de production favorables à l'environnement. En 2004, près de 50% des agences de promotion de l'IDE des (PED) ont déclaré qu'elles envisageaient l'octroi d'incitations afin d'attirer de nouveaux investisseurs étrangers (CNUCED, 2004). L'absence de ces mesures dans un pays peut détourner les firmes vers les pays qui disposent de mesures incitatives. L'investissement étranger ne peut ainsi entrer que si le pays dispose d'un environnement économique attractif et séduisant.

4.4.4.2. LES INCITATIONS : DES MESURES AU PROFIT D'UNE STRATEGIE COLLECTIVE EN REPONSE AUX BESOINS DES POPULATIONS DEMUNIES.

Martinet et Payaud (2010), ont essayé d'envisager les conditions de définition et de mise en œuvre d'une stratégie collective de développement durable à l'échelle d'un même territoire (pays de Brocéliande), suite à une expérimentation d'évaluation croisée de la responsabilité sociale de différents acteurs. (Capron, 2006).

Un ensemble d'organisations et de collectivités locales se sont interrogées sur la faisabilité d'une stratégie locale de développement durable concertée sur leurs rapports au territoire. L'outil de bilan sociétal a été mobilisé en tant qu'outil de support de dialogue entre les différents acteurs. Ainsi, le territoire est un lieu de régulation, de médiation des intérêts contradictoires, et de sensibilisation voire d'éducation et d'incitations à des démarches de (RSE). A cet égard, l'instauration d'un dialogue permanent entre les différents acteurs et les responsables politiques s'avère nécessaire afin de mettre en œuvre une dynamique stratégique locale de développement durable. Ce dialogue doit être une source d'engagement vers un développement durable sur le territoire qui se traduit par des actions

concrètes de la part de chacun des acteurs. (Capron, 2006). Cette expérimentation met en valeur le rôle des incitations dans l'élaboration d'une stratégie collective de développement durable. En effet, le groupement d'intérêt public bénéficiait d'une incitation financière permettant d'améliorer la performance du territoire en matière de développement durable dans le cadre d'une contractualisation avec l'Etat et la région.

Martinet et Payaud (2008), ont mis en exergue la stratégie RSE-BOP (bottom of the pyramid). C'est une stratégie qui vise à répondre aux besoins des individus les plus démunis. Elle est fondée sur un système d'activités renouvelé de l'entreprise multinationale qui offre des produits de qualité à bas prix en s'appuyant sur des innovations de produit ou de procédé en comptant sur un écosystème local de création de compétences et de richesse. L'entreprise multinationale profite ainsi des innovations, de la richesse des partenariats et de l'insertion au sein des populations locales. Le modèle de stratégie RSE-BOP de ces multinationales s'appuie sur le concept d' « entreprise fondée sur la communauté ». (Community-based enterprise, CBE), favorisant ainsi une forme d'entrepreneuriat enracinée dans une culture locale. Les entrepreneurs locaux, la population locale et les entreprises peuvent ainsi construire des relations économiques et sociales. Les ressources du territoire sont alors activées dans des processus de production d'apprentissage tout en jouissant des populations et des acteurs locaux au profit d'un projet économique et social.

4.4.5. LA RESPONSABILISATION DU GOUVERNEMENT SUR LES PROBLEMATIQUES DE RESTRUCTURATIONS.

Le thème de la (RSE) vis-à-vis d'un territoire a été traité par plusieurs travaux dans la littérature française sur la (RSE). (Raveyre, 2003 ; Igalens et Vicens, 2005 ; Dupuis, 2007). Selon ces travaux, le territoire peut être considéré comme un espace de régulation économique et social dans le cadre d'une nouvelle coopération entre acteurs publics et privés (Aggeri et Pallez, 2005). Ce dernier, permet de mettre en œuvre des stratégies collectives de développement durable (Capron, 2006 ; Martinet et Payaud, 2010).

Par ailleurs, le concept de responsabilité sociale appliqué aux restructurations s'est développé dans un contexte de mutations industrielles où les restructurations sont devenues essentielles au renforcement de la compétitivité des entreprises. Ces

restructurations affectent directement les territoires (le tissu local de PME, les sous-traitants, révélation de problèmes de pollution...etc.). Beaujolin-Bellet (2008), souligne que les restructurations peuvent engendrer des « problèmes d'emploi, sociaux et d'environnement. La responsabilité à l'égard du territoire doit ainsi contribuer à minimiser la déstabilisation du tissu d'entreprises et des bassins d'emploi. Une gestion socialement responsable des restructurations nécessite la prise en compte de deux dimensions par l'entreprise à savoir une dimension interne et une dimension externe.

La première dimension consiste à préparer les salariés aux réalités du marché et à traiter les situations où les anticipations ont été insuffisantes. La dimension externe de la restructuration consiste à accompagner les salariés au-delà du contrat de travail, à l'égard des sous-traitants et du territoire dans une logique de développement économique et de maintien de l'emploi. (Beaujolin-Bellet ,2008).

Beaujolin-Bellet (2008), insiste sur la nécessité de coordonner les différents acteurs, de constituer des instances de pilotage des projets et d'inciter les entreprises à s'impliquer en termes de compétences dans les dispositifs territoriaux. Il s'agit d'élaborer des architectures de responsabilités partagées capables d'associer de multiples acteurs afin de trouver des solutions adaptées et pilotées. (Beaujolin-Bellet, 2008). Raveyre (2005), souligne que le territoire constitue un vaste champ d'expérimentations et de coopérations entre acteurs, dont la diversité et la disparité posent défi à l'analyse ».

Il paraît utile de valoriser des dispositifs qui reposent sur des modes de coordination associant différents acteurs du territoire et articulant différents niveaux d'interventions entre le bassin d'emploi, la région et les pouvoirs publics. Pour Aggeri et Pallez (2005), ces dispositifs s'appuient sur des relations interpersonnelles, sur le principe de la solidarité et sur des relations concrètes d'échange et de rencontre afin de développer une compétence collective. Le territoire est ainsi considéré comme un espace pertinent de construction de dispositifs de régulation des restructurations permettant d'analyser les différentes formes innovantes de pilotage territorialisé des restructurations. Ces auteurs considèrent qu'un industriel ne peut pas effectuer une opération de restructuration « car elle accélèrera et amplifiera ses difficultés ». (Aggeri et Pallez, 2005). Généralement, la mobilisation des

acteurs doit se focaliser essentiellement sur les enjeux à court terme à savoir l'entreprise et l'emploi. Cependant, l'action collective qui porte sur un horizon temporel élargi, elle doit se charger des trajectoires individuelles et l'évolution économique des territoires. (Aggeri et Pallez, 2005). Dans ce cadre, les gouvernements sont amenés à mettre en place des instruments importants afin de faire face aux risques de perte d'emploi et des conséquences en termes de baisse de revenus tels que :

- ✓ Valoriser les programmes de protection sociale, en effet, ils constituent un instrument qui peut aider les salariés les plus vulnérables à faire face aux risques en encourageant financièrement l'esprit d'initiative privée.
- ✓ Aider les salariés qui sont affectés par des restructurations de grande envergure. (Winter-Ebner, 2001).
- ✓ Former les élites du pays pour qu'elles puissent contribuer au développement de la société.

La Banque mondiale (2005), précise que les gouvernements sont amenés à moderniser l'économie en facilitant la réallocation du facteur travail entre les firmes et les secteurs d'activité en réponse à des changements sur plusieurs plans. Finalement, il s'avère nécessaire de valoriser les mécanismes d'assurance sur la qualité tels que les systèmes d'accréditation et la certification ce qui améliore la qualité du système d'enseignement dans les universités d'un pays. Certes, la capacité des individus à s'insérer durablement et à participer au développement de leur société dépend de la compétence du capital humain. En conséquence, toutes ces mécanismes contribuent à l'amélioration de l'efficacité du marché du travail ce qui impactera positivement le climat de l'investissement du pays. (El Malki, 2010 ; Hend, 2015).

4.4.6. LE DEVELOPPEMENT URBAIN AU SERVICE DES IDE.

L'influence des notions de *villes intelligentes* (Bouinot, 2004) ou encore *villes créatives* (Florida, 2005 ; Vivant, 2009), constituent des problèmes d'aménagement de l'espace. En effet, les stratégies urbaines se trouvent ancrées dans des enjeux de développement spécifiques à une époque donnée. (Béal, Dormois, Pinson, 2010). Ces stratégies doivent être

ainsi renouvelées tout en prenant en compte les impératifs de compétitivité et de l'économie et de la connaissance. Des chercheurs (Florida, 2005 ; Simon, 2009 ; Cohendet et al, 2010), ont montré comment des villes peuvent avoir un rôle d'attracteur et de soutien pour l'innovation. Corbel et al (2011), ont expliqué comment les clusters, les districts industriels et les pôles de compétitivité sont de nature à favoriser et accélérer les échanges et les innovations. La contribution réelle de ces nouveaux au développement local fait largement débat (Eckert, Grossetti, Martin-Brelot, 2012). Ce courant a été adopté par de nombreuses actions publiques d'aménagement et de développement (technopôles, pôles de compétitivité, clusters...), diffusées à une échelle internationale.

De nos jours, on donne plus d'importance à la notion de créativité (artistes, créateurs, designers). On parle des acteurs de l'économie culturelle, dont les contours restent flous (Leriche et al, 2008). Des auteurs (Liefoghe, 2010 ; Scott, 2011), ont étudié le concept du « capital humain créatif ».

Aujourd'hui, les FMN choisissent de multi-localiser les forces de R&D afin de tirer profit des écosystèmes et des capacités d'innovation locales créant ainsi des centres dans des géographies spécialisées. D'ailleurs, des travaux plus récents sur l'innovation soulignent l'importance de la dimension locale en matière d'innovation et ses retombées à l'échelle globale de la FMN. Ainsi, le ciblage des marchés socialement, culturellement et géographiquement ancrés, ayant des caractéristiques spécifiques, permet de développer des innovations ce qui contribue au renouvellement de l'offre de l'entreprise à une échelle géographique plus étendue (Govindarajan et Ramamurti, 2011).

4.4.7. LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES : UN DETERMINANT INCONTOURNABLE DE L'ATTRACTION DES IDE.

Afin d'atteindre l'objectif du développement durable d'un territoire, il faut prendre en considération le développement du tissu économique territorial national. Il s'agit de mettre en valeur les ressources, l'innovation et la rentabilité financière.

Pautrat et Delbeque (2009), ont valorisé l'idée selon laquelle la localisation et la prise en compte des ressources matérielles constituent une source de production de richesse et

d'avantages comparatifs. En effet, la spécificité de la FMN repose sur la circulation interne des informations, des produits, des capitaux et des cadres entre les unités implantées dans plusieurs pays. C'est pour cette raison que les investisseurs accordent une grande importance à l'efficacité du réseau de télécommunication et des transports pour évaluer l'attractivité d'un site.

Selon Zhou et al (2002), les opérations des FMN dépendent de la qualité des infrastructures de transport. Ces infrastructures sont directement liées à la nature de la production, ce qui nécessite la disponibilité des ports et d'autres installations afin de maximiser les performances en matière de productivité, de qualité des produits et de réduction des coûts. La mise en place d'une bonne infrastructure, permet de relier entre les différents agents à travers les voies aériennes, terrestres, et maritimes, fiables et rapides et contribue à diminuer les coûts de production en leur permettant de bénéficier de techniques modernes de production. (Kirkpatrick et al, 2006).

Ces infrastructures sont susceptibles de minimiser les coûts d'approvisionnement et d'augmenter la rentabilité du capital investi. Ainsi, les firmes qui ont accès à des réseaux de télécommunications et de transport modernes, investissent plus que celles qui n'ont pas accès à ces infrastructures. (Banque Mondiale, 2005).

Face à cette incertitude environnementale, l'intelligence économique est un instrument important qui intervient dans le processus de prise de décision. Pour Bertacchini (2004), le processus informationnel fait référence au passage et à la circulation de l'information entre les différents acteurs, à la fiabilité et à l'intangibilité de l'information recueillie. Ainsi, le décideur doit connaître son environnement pour anticiper ses mutations et ses changements. Il s'agit essentiellement des pratiques de surveillance de l'environnement, de la protection du patrimoine, de partage et de diffusion de l'information. Dans sa publication « *Promouvoir l'usage des systèmes d'information comme facteur de création de valeur et source d'innovation pour l'entreprise* », le groupe Cigref¹⁷, définit la protection de l'information au sein de l'organisation comme « Une démarche consciente visant à protéger,

¹⁷Club Informatique des Grandes Entreprises Françaises, Association qui regroupe plus de 120 grandes entreprises représentées par leur Directeur des Systèmes d'Information dont la mission est de « Promouvoir l'Usage des Systèmes d'Information comme facteur de Création de Valeur et source d'Innovation pour l'Entreprise ».

au sein de l'entreprise étendue ce qui vaut la peine d'être protégé, tant au niveau des données que des supports d'information. Cette démarche implique un système de gestion, une identification des informations sensibles, une analyse de risques, des acteurs, avec des rôles et des responsabilités et un programme de réduction des risques ».

D'un autre côté, les pratiques de veille organisationnelle ou territoriale sont devenues une nécessité constituant une démarche de gestion novatrice. Ces pratiques sont fondées sur le passage et la communication de l'information entre les différents acteurs territoriaux (responsables et partenaire privé, responsable qui travaillent au sein des directions du développement régional, population locale). Suite à une compréhension et une maîtrise de l'environnement, elles vont permettre aux institutions publiques et privées d'avoir des acteurs qui pourront agir de façon anticipative.

Les pratiques de surveillance de l'environnement et de veille soutiennent la prise de décision et influence la trajectoire future de l'organisation ou encore du territoire ce qui contribue au développement de solutions originales qui peuvent répondre efficacement aux incertitudes de l'environnement.

4.4.8. UNE APPROCHE PARTICIPATIVE NOVATRICE.

4.4.8.1. VERS L'ECLAIRAGE DU CONCEPT DE L'AVANTAGE CONCURRENCIEL DU TERRITOIRE.

En se référant aux définitions du territoire présentées par certains auteurs (Di Méo, 2001 ; Debarbieux ,2002 ; Philippe, 2009), le territoire est perçu comme étant une organisation composée par des ressources, des limites sociales et des relations mutuelles entre les différents acteurs (Entreprises, habitants, société civile ...etc.), ce qui implique des jeux de distance et de proximité. Ces spécificités délimitent chaque territoire. De ce fait, l'application de tout dispositif est soumise aux spécificités de ce dernier. Une approche participative s'avère utile afin de faciliter le passage de l'information entre les différents acteurs. Ces acteurs doivent être réunis autour de l'action territoriale (Moine, 2006). Ainsi les représentations virtuelles doivent être corrélées aux potentialités réelles et futures.

La valorisation d'une approche participative permettra de mettre en lumière des diagnostics des besoins réels, du patrimoine matériel ou immatériel, et l'attraction de nouveaux

investisseurs...Etc.Cette approche fait appel à plusieurs intervenants ayant des backgrounds différents et des appartenances diverses. Elle sera donc un facteur primordial de savoirs et de transmission d'information dans différents domaines. Ainsi la mise en réseau sera utile afin d'assurer le partage et la collaboration à l'échelon de l'Etat. Il faut faire recours aux (TIC) ayant un rôle crucial dans la formalisation du capital de l'information et de connaissance. (Dumas,2013).

Dumas (2013), a cité que « La mise en pratique d'une approche en intelligence territoriale peut être caractérisée par une étude compréhensive qualitative qui présente des caractéristiques de l'observation participante. Cette étude sera basée sur une collecte de traces tangibles de la production d'informations. L'assurance de l'attractivité et la compétitivité du territoire nécessite donc l'ancrage de ce dernier tant au niveau national qu'international. (Porter, 1990).

L'intelligence territoriale va donc permettre de cerner le territoire qui se dispose d'une réalité complexe en termes des atouts, défaillances, et ressources qui peuvent avoir des réalités évolutives et des parcours d'évolutions futures diverses.

Gallezot et al (2006), ont signalé que le recueil de l'information et sa communication sont deux volets indissociables de toute approche d'intelligence collective qui vise le développement durable d'un territoire. Le partage et la diffusion de toutes ces connaissances entre les différents acteurs fera appel aux dispositifs communicationnels. La capitalisation du contenu territoriale suppose la participation de différents acteurs (population locale, société civile, partenaires institutionnels ou non institutionnels) afin d'établir un plan d'action stratégique pour le développement du territoire.

Les travaux de Spicer (2006), ont souligné la mobilisation d'échelles dans les discours stratégiques qui ont un impact sur la transformation des logiques organisationnelles. Ces échelles sont produites par des acteurs engagés politiquement. La construction d'une échelle requiert une accumulation de capital et des dispositifs de gouvernance. Il s'agit d'impliquer des salariés, syndicats, associations qui peuvent intervenir dans la transformation des logiques organisationnelles (Spicer, 2006).

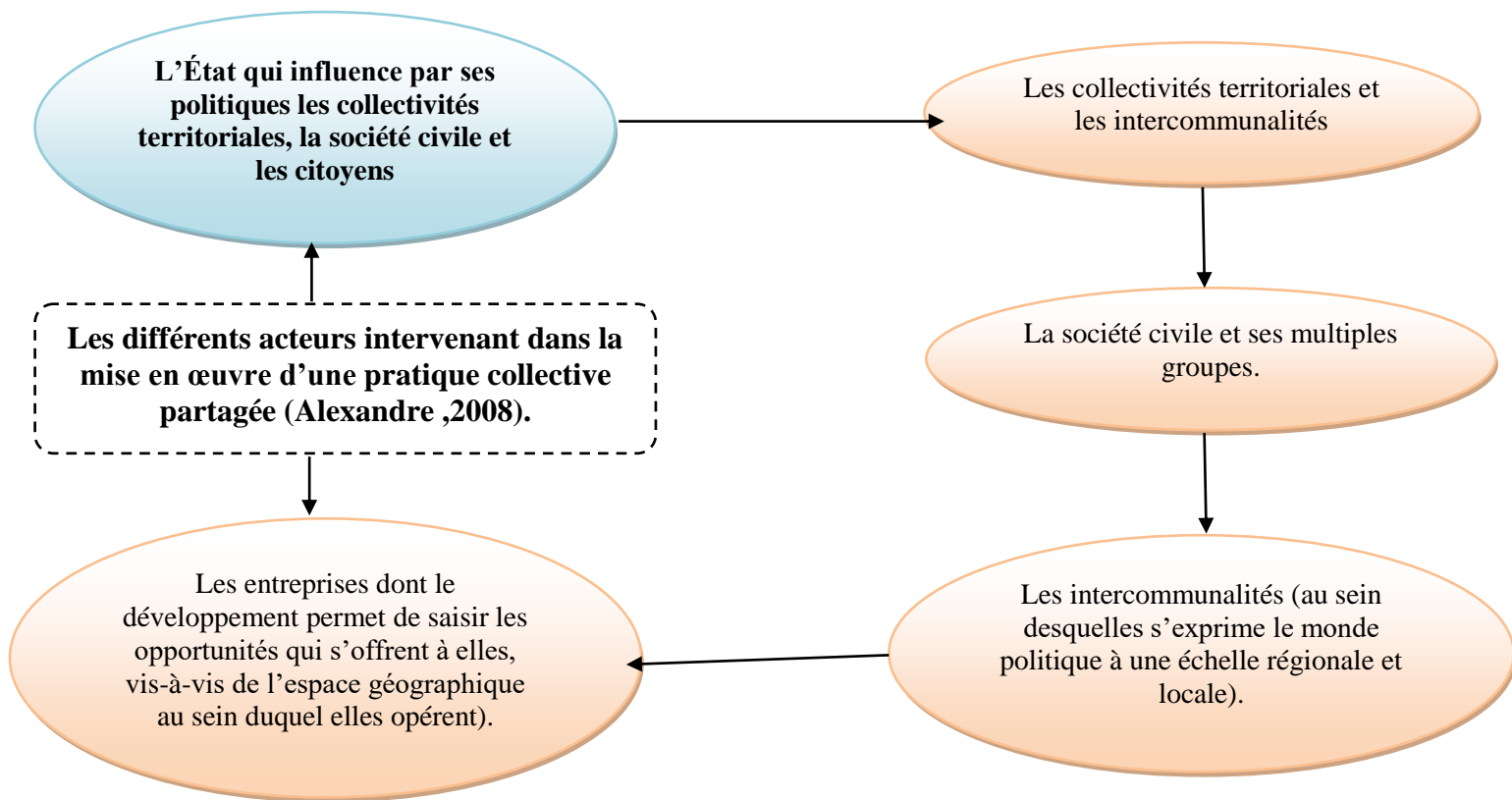
4.4.8.2. ROLE DE L'ETAT DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE APPROCHE PARTICIPATIVE.

Moine (2006), met en valeur l'intervention de l'Etat qui aura un impact sur les différents acteurs y compris les entreprises. En effet, le développement de ces entreprises est fortement lié aux opportunités à saisir au niveau du territoire. Porter (1990), a montré que les avantages comparatifs proviennent de la réduction des coûts de production et de la différenciation du produit. Les avantages absolus des territoires sont donc déterminants dans le choix d'un site d'implantation. Dans le même cadre, Stroai (2003), met en exergue les avantages absolus de la localisation susceptibles de répondre aux besoins des investisseurs et son impact sur l'attractivité des territoires. L'auteur stipule que tout espace géographique qui désire attirer des (IDE), doit élaborer une politique économique capable de procurer ces avantages absolus.

En guise de synthèse, on peut dire que le territoire constitue une source d'avantages pour les entreprises. L'attractivité de ce dernier sera appuyée par l'implantation des entreprises au niveau de ce dernier. L'État aura un rôle « catalyseur et provocateur » Il est amené à inciter les entreprises à se localiser et à se développer tout en mettant en avant une identité collective partagée. (Porter, 1990).

Figure 13. Rôle de l'Etat dans la mise en œuvre d'une identité collective partagée.

(Moine, 2006).Elaboration personnelle



4.4.9. LE CAPITAL HUMAIN ET LE CAPITAL SOCIAL : DEUX FACTEURS COMPLEMENTAIRES.

Les théoriciens (Lucas ,1988 ; Romer, 1990 ; Barro 2001), ont étayé la notion du capital humain. Selon ces auteurs, le capital humain est une variable fondamentale du progrès technique. Ce dernier, favorise la cohésion sociale et la prospérité économique. Ces théoriciens affirment que la croissance dépend des conditions locales dont le capital humain est un facteur fondamental qui à son tour dépend de la qualité des conditions locales.

Coleman (1988), a étudié la notion de capital social. Il a précisé que dans un contexte turbulent ou l'information globalisée accélère les échanges, la théorie du capital humain qui explique la productivité des individus en encourageant les investissements dans l'éducation, ne permet pas d'expliquer les écarts de réussite des individus de manière satisfaisante. La notion du capital social prend donc en considération la qualité des institutions publiques (les

infrastructures juridiques et les services publics nécessaires à la vie économique et sociales), ce qui contribue à la constitution du capital relationnel dans un espace géographique donné.

La notion du capital social a été développée par plusieurs auteurs. Selon Colman (1998), ce dernier peut être évalué à travers les obligations et les droits qui relèvent d'un environnement social marqué par la capacité de circulation de l'information au sein de la structure sociale, la confiance et l'existence de normes qui s'imposent et que respectent les membres d'une communauté. (Loudiyi et al ,2004).

Michael et al (2008), ont précisé que le capital social reflète les normes et les réseaux qui facilitent toute action collective. Il est défini à travers deux dimensions qui sont liées aux valeurs et relations informelles entre les individus, et au cadre institutionnel qui facilite l'interrelation entre les divers acteurs territoriaux. Il permet d'augmenter l'action collective par la formation des groupes, de partager des informations et de transférer les expériences de formation et de savoir-faire entre les acteurs. L'innovation devient ainsi la première source d'avantage comparatif. Il y'aura donc un équilibre adéquat entre les trois piliers du développement durable. (Économique, social et environnemental). L'approche du capital social et l'approche du capital humain sont ainsi deux approches complémentaires.

4.4.9.1. LA COHESION SOCIALE : UN FACTEUR FAVORISANT L'ATTRACTION DES IDE.

Alesina et al (1999), montrent que le capital social est lié à la qualité de l'administration locale. Alesina et al (1999), ont réalisé que les juridictions caractérisées par une diversité ethnique aux États-Unis, ont une dette plus élevée par habitant et des dépenses plus élevées et qu'elles consacrent une partie plus faible de leurs dépenses aux biens publics essentiels comme l'éducation et les routes. Flora et al (1997), ont constaté que le capital social est nécessaire pour un développement économique réussi, grâce à la construction d'une infrastructure sociale d'entrepreneuriat. Une étude empirique qui a été faite par Bronisz et Heijman (2009) en Pologne, a confirmé la vigueur du capital social sur la compétitivité. Cette étude s'est basée sur la mesure des niveaux du capital social et la compétitivité régionale dans 14 régions polonaises. Le capital social de cette étude, a été analysé par l'étude d'indicateurs tels que les niveaux d'enseignement, les services sociaux, le taux de participation locale en élections et les ONG...Etc. Elle a montré que les quatre régions les

plus développées et les plus compétitives, capables d'attirer des entreprises et des entrepreneurs, sont les mêmes que celles qui ont les plus hauts niveaux de capital social.

En matière de corruption, l'indice 2005 de Transparency international, a indiqué que les pays pétroliers sont très mal classés et se situent après le 131ème rang sur un total de 159 pays. Ainsi, pour garantir la cohésion sociale et pour favoriser l'attractivité du territoire, il devient impératif pour l'Etat de promouvoir le niveau de capital social en améliorant la qualité de la gouvernance dans ses diverses dimensions (la stabilité politique, l'efficacité des services publics, la sécurité juridique et l'absence de corruption). (Kaufmann et al. 1999).

4.4.9.2. VERS LA CONCEPTION D'UN CADRE CONCEPTUEL THEORIQUE.

Dans ce paragraphe, nous étayons les fondements théoriques des trois hypothèses principales. Nous présentons par la suite le modèle conceptuel théorique.

Première hypothèse (Revue de littérature soulignant l'impact direct des (PP) sur le renforcement de l'attraction des (IDE) :

La contribution des firmes étrangères à la croissance économique des pays a incité les gouvernements des (PED) à considérer l'attraction des IDE parmi les priorités économiques du pays, ce qui a permis d'élaborer des (PP) qui visent la séduction des (IDE). (Stern, 2002 ; Banque mondiale ,2005 ; Toumi, 2009). Ces gouvernements des (PED) doivent prendre en considération ce nouveau contexte économique globalisé marqué par une évolution des exigences et des objectifs des investisseurs internationaux. Ils sont amenés à répondre aux nouvelles attentes des entreprises étrangères qui ont installé leur activité sur le territoire. Il s'agit donc de favoriser un climat de l'investissement incitatif, générateur d'opportunités qui poussent la firme à prendre des risques et investir dans le capital humain et technologique. Ce climat de l'investissement est affecté par un certain nombre de facteurs liés aux (PP). (Asaftei et al, 2008, Gelb et al, 2007 ; Carlin et al. 2006 ; etc.). Cela va avoir un impact positif sur la croissance du pays en termes de créations de richesse, d'emplois et de réduction de la pauvreté. (Stern, 2002 ; Banque mondiale ,2005 ; Tarek, 2010 ; Hend, 2015).

Par ailleurs, la stabilité politique constitue un facteur déterminant de l'attractivité des territoires. (Muchielli, 1998 ; Karray et Sofien, 2007 ; CNUCED, 2003, Toumi, 2009, Bannour et Mtar, 2015). Dans ce cadre, la Banque Mondiale (2004), précise que la protection des droits de la propriété industrielle et intellectuelle améliore la stabilité politique des pays. Elle affirme qu'il existe une relation forte entre la protection des droits de la propriété et la volonté des firmes à se sentir en confiance et à investir ainsi dans des projets nouveaux ou existants. Par ailleurs, la protection des droits de propriété représente une sorte d'assurance pour les firmes pour qu'elles puissent recueillir les fruits de leurs efforts dans l'avenir. Ainsi, les investisseurs ne seraient pas très motivés à investir sans cette assurance. (Drabek et Payne, 2001).

OCDE (2002) et Smith (2001), considèrent que les réglementations qui visent à protéger les droits de la propriété industrielle, les droits de propriété intellectuelle (DPI), sont susceptibles d'accroître l'attractivité du pays d'accueil, en effet, la protection de la DPI rend plus difficile la reproduction des éléments de savoir propres à l'entreprise aux yeux des investisseurs.

En 2003, un rapport a été publié par l'OCDE, a mis en évidence la relation entre certains types de droits de propriété intellectuelle (DPI), l'IDE et les flux d'échanges avec les (PED), en particulier les pays où la recherche et le développement nationale est peu développée. Les résultats de ce rapport ont montré que les droits de brevets ont une association significative positive avec les IDE.

Dans une revue récente de la littérature, Blonigen (2005), a examiné les motivations et a analysé les déterminants de l'IDE. L'auteur a montré que la protection des droits de la propriété intellectuelle peut influencer le choix de la localisation de l'investisseur étranger (Blonigen, 2005 ; Driss, 2007). Des recherches (Banque Mondiale, 2004 ; Erb et al, 2000), ont affirmé qu'il existe une relation forte entre la protection des droits de la propriété et la volonté des firmes à se sentir en confiance et à investir ainsi dans des projets nouveaux ou existants. D'un autre côté, Michalet (1999), précise que les grandes entreprises sont à la recherche d'un tissu d'entreprises locales performantes avec lequel des relations de partenariats peuvent être tissées. Selon cet auteur, un investisseur étranger préfère nouer

une relation partenariale avec des entreprises performantes et compétentes. Cette relation est porteuse d'efficacité économique. Ainsi l'existence d'un tissu d'entreprises locales performantes constitue une condition nécessaire qui permettra aux pays d'appartenir aux cercles des économies les plus attractives. (Michalet, 1999, Hend 2015). Le gouvernement du pas d'accueil doit élaborer des politiques telles que la qualification et la formation de la main d'œuvre. Selon Lucas (1988), l'accumulation du capital humain provient des stratégies individuelles, mais aussi de la contribution de l'Etat dans la formation en générale. Par ailleurs, le développement du capital humain constitue un élément fondamental qui renforce l'attraction des IDE. Plusieurs études (Lucas, 1988 ; Borensztein et al 1998 ; El Malki, 2010 ; Hend, 2015), ont expliqué que l'impact de l'IDE repose sur le stock de capital humain dans les pays hôtes. Toumi (2009), considère que la qualité de la main-d'œuvre attire l'attention des investisseurs étrangers.

En effet, ces FMN utilisent des outils et des techniques de production sophistiquées à haute valeur ajoutée. D'ailleurs, des travaux plus récents sur l'innovation soulignent l'importance de Dans le même cadre, plusieurs économistes ont mis en valeur les opportunités liées au rassemblement d'une masse critique de compétences sur le même site (Porter, 1993 ; Ohmae, 1995, Toumi 2009). Ainsi, une main d'œuvre bon marché sans qualification n'est plus un facteur d'attractivité. De sa part, Goumrhar (2017), a valorisé le rôle du capital humain dans l'amélioration de la croissance économique des (PED). Selon ce chercheur, les pays qui disposent d'un capital humain important profitent mieux des (IDE).

La promotion de la notion de créativité doit aussi être prise en considération (artistes, créateurs, designers, etc.). (Leriché et al, 2008). Liefooghe (2010), a mis en exergue le capital humain créatif. Selon cet auteur, c'est la manifestation de la « prolétarisation accélérée de la main-d'œuvre qualifiée, 'petites mains' de quelques créatifs particulièrement talentueux accentuée par l'économie du gratuit et la concurrence de l'intervention croissante des consommateurs (...) qui valorise cette fois la créativité de tout un chacun par rapport à celle des experts créatifs » (Liefooghe, 2010).

Les gouvernements des pays d'accueil doivent donc offrir des conditions favorables à l'émergence des relations partenariales nouées entre des entreprises étrangères implantées

sur le territoire et d'autres acteurs (centres de recherche, pouvoirs publics, entreprises locales, universités...etc.). Le but est de procurer de nouveaux savoirs et compétences. Il s'agit ainsi de chercher des solutions radicales permettant d'atteindre cet objectif telles que l'aménagement des technopoles. (Dimou et Fernand, 2008, Toumi ; 2009).

Aujourd'hui, l'information globalisée accélère les échanges ce qui rend chaque jour l'impératif de sécurité publique plus essentiel. Le savoir et l'information sont devenus alors des biens stratégiques de première importance. Ce phénomène de la mondialisation, va décrire l'ouverture croissante des marchés de biens et services, des entreprises et de la technologie. C'est pour cette raison que les investisseurs accordent une grande importance à l'efficacité du réseau de télécommunication et des transports. (Estache et Fay, 1997 ; Wei et al, 2000 ; Khadaroo et Seethanad, 2008 ; Toumi, 2009 ; Ngwen, 2016).

Les grandes entreprises sont ainsi à la recherche d'un environnement favorable à l'innovation dans leur secteur d'activité. C'est une condition nécessaire qui permet aux pays d'appartenir aux deux premiers cercles des économies les plus attractives (Michalet, 1999 ; Toumi,2009 ; Hind,2015). Avec l'évolution de la technologie, ces entreprises veulent exploiter les spécificités de chaque système national d'innovation. (Michalet, 1999). Dans ce nouveau contexte, les FMN sont à la recherche d'un environnement capable de stimuler la capacité d'apprentissage. Cet environnement sera caractérisé par l'existence des infrastructures spécialisées. On peut citer par exemple, le cas de la Silicon Fen à Cambridge (Royaume-Uni), la Silicon Valley en Californie (États-Unis), et le Zhong Guacum à Beijing (Chine), qui sont devenues des références en matière de développement des logiciels (Akiten, 1999 ; Ouguenoune, 2014)

Selon, Zhou et al (2002), les opérations des FMN dépendent de la qualité des infrastructures de transport. En effet, l'infrastructure de transport est directement liée à la nature de la production, ce qui nécessite la disponibilité des ports et d'autres installations afin de maximiser les performances en matière de productivité, de qualité des produits et de réduction des coûts. La mise en place d'une bonne infrastructure, permet de relier entre les différents agents à travers des voies aériennes, terrestres, et maritimes, fiables et contribue à diminuer les coûts de production en leur permettant de bénéficier de techniques

modernes de production. Ainsi, les firmes ayant accès à des réseaux de transport et de télécommunications modernes investissent plus que celles qui n'ont pas accès à ces infrastructures. (Banque Mondiale, 2005).

Il ne faut pas également nier l'importance des incitations instituées par les gouvernements qui sont en faveur d'un développement d'une démarche sociétale. Ces mesures constituent un véritable moteur de l'attractivité des IDE. Oman (2000), affirme que les incitations visent à créer des avantages compétitifs dans certains secteurs et à attirer des capitaux étrangers. Selon l'OCDE (2004), les Etats prennent en considération des programmes d'incitations dans plusieurs domaines tels que le domaine des exportations afin de promouvoir la diversification économique et le domaine de la protection de l'environnement pour encourager des techniques de production favorables à l'environnement. En 2004, près de 50% des agences de promotion de l'IDE des PED ont déclaré qu'elles envisageaient l'octroi d'incitations afin d'attirer de nouveaux investisseurs étrangers (CNUCED, 2004).

De ces fondements théoriques, découle la première hypothèse selon laquelle :

H1 : Il existe un impact direct des politiques publiques sur l'attraction des investissements directs étrangers.

Deuxième hypothèse (Revue de la littérature montrant le rôle des (PP) dans l'amélioration des pratiques socialement responsables des entreprises) :

Elle inspire que les entreprises seront motivées à s'engager dans une politique en matière des activités de durabilité, lorsque des politiques ambitieuses sont capables de définir des points d'orientation clairs.

La question qui découle de l'engagement des firmes en matière de (RSE), n'a cessé de susciter un intérêt toujours grandissant de la part des entreprises de taille considérable. C'est suite aux pressions exercées par divers intervenants, tels qu'investisseurs, employeurs, gouvernements, que ce développement a pu prendre de la considération. Les managers doivent ainsi s'attarder davantage sur des questions d'ordre social et écologique afin de garantir au mieux la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes. Ils doivent se

préoccuper de la « Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement par un comportement transparent et éthique qui contribue au développement durable, à la santé et au bien-être de la société ; prend en compte les attentes des parties prenantes ; respecte les lois en vigueur et est en accord avec les normes internationales de comportement; et qui est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.» Normes ISO 26 000 (2010).

Poissonnier et Drillon (2008), ont souligné le rôle des groupes de pression dans l'entreprise usant des campagnes d'opinion et les considèrent comme une arme plus efficace que les règlements. Cependant, Dans ce contexte caractérisé par la divergence des intérêts, la filiale se trouve incapable de définir les problèmes et les prioriser et de concerter les parties prenantes. Ainsi les pouvoirs publics sont amenés à établir une liste minimale d'organismes à consulter par les entreprises qui seront chargés de traiter certains sujets dans ce domaine. (Chabrol ,2003). Il s'agit de constituer un cadre acceptable qui peut guider les actions (RSE), et de mettre en place des incitations à l'investissement socialement responsable.

Le gouvernement est amené ainsi à mettre en place un ensemble de politiques telles que la promulgation de la loi concernant les emprunts, la lutte contre la corruption et l'instauration des politiques flexibles à l'embauche et aux licenciements. Il joue ainsi un rôle crucial dans l'amélioration des pratiques sociétales des filiales implantées sur un territoire d'accueil. (Fatima, 2008, El Malki, 2010 ; Hend, 2015).

La sécurisation des droits des parties concernées par une transaction de type financière peut améliorer l'accès au financement et accroître l'investissement. (Demurguc-Kunt et Maksimovic, 1998). Dans ce contexte incertain, la facilitation de la circulation de l'information (Greif, 1989 ; Fafchamps, 2004), favorise la protection des droits de la propriété ce qui aura un impact positif sur la croissance du pays. (Banque Mondiale, 2004 ; Erb et al, 2000, Jappelli et Pagano, 1999). L'amélioration du fonctionnement de la justice commerciale va permettre de résoudre les conflits ce qui augmentera la volonté des firmes à investir (Laevan et Woodruff, 2003).

Alesina et al, (2003), ont montré le lien positif existant entre la réglementation d'un côté et l'investissement et la productivité des firmes d'un autre côté. Dans ce cadre, le gouvernement est amené à mettre en place une réglementation aux frontières claire et transparente. Il doit surmonter les obstacles à l'investissement liés à l'administration douanière tels que la corruption et les problèmes de délais car ils peuvent engendrer des couts supplémentaires. (Wei, 2000). Une informatisation et modernisation des procédures douanières constitue la solution appropriée qui permet d'améliorer l'efficacité de l'administration douanière (Engelschalk et al, 2000). Cela contribue à limiter la corruption et améliore la transparence.

L'administration fiscale peut aussi être mal perçue par les firmes si elle est soupçonnée de corruption (Banque Mondiale, 2005). Un tel système complexe et non transparent, se révèle coûteux pour l'Etat et est souvent générateur d'opportunités pour la corruption (Das-Gupta et al, 1999). Des mesures telles que l'amélioration de la transparence doivent être prises en compte. L'utilisation de tous les moyens de contrôle constitue aussi une pratique importante afin de s'attaquer à la corruption des fonctionnaires au sein des administrations fiscales. L'informatisation de l'administration fiscale dans le cadre d'une stratégie globale qui valorise le capital humain joue ainsi un rôle crucial dans l'amélioration de la performance de celle-ci (Gill, 2003 ; Bird, 2003).

De ces fondements découle l'hypothèse selon laquelle :

H2 : Les politiques publiques ont un impact significatif positif sur l'engagement social des filiales implantées sur le territoire d'accueil.

Le territoire est un lieu de régulation, de sensibilisation voire d'éducation et d'incitation à des démarches (RSE) permettant d'élaborer une stratégie collective de développement durable qui renforcera l'attraction de nouveaux investisseurs étrangers. En sciences de gestion, la notion du territoire est mobilisée dans la compréhension de la dimension spatiale des stratégies (Lauriol et al, 2008). L'analyse de cette dimension repose sur un modèle d'accessibilité des facteurs de production à moindre coût. Selon ces travaux, les entreprises choisissent leur implantation dans une démarche d'allocation des ressources. (Porter ,1982).

Les travaux de Joffre et Koenig (1992), soulignent l'existence d'actifs spécifiques permettant de réduire les coûts de transaction dans des relations de proximité. Porter (1986), a étudié le rôle de la création de ressources dans la constitution d'un avantage concurrentiel.

Lauriol et al (2008), affirment que le territoire est une forme d'organisation d'action collective spatialisée qui constitue un deuxième domaine de recherche en stratégie. Ce dernier « encadre différents acteurs porteurs de rationalités diverses et limitées, différents niveaux d'intervention (le local, le national, le global...), différentes institutions et organisations dont les logiques d'action peuvent parfois se révéler incompatibles, autour de projets et d'intérêts communs » (Lauriol, 2006).

Dans ce cadre, l'innovation jouera un rôle primordial dans la croissance économique. Elle fait référence aux différents aspects de qualifications de la main d'œuvre. Elle peut être technologique, économique ou sociale (Pumain et al, 2007). Colletis et Pecqueur (2005), ont mis en exergue la notion des ressources spécifiques. Selon ces auteurs, elles « sont l'expression du processus cognitif qui est engagé lorsque des acteurs ayant des compétences différentes produisent des connaissances nouvelles, ne pouvant en aucun cas être transférables. ». La permanence de l'attractivité territoriale est importante lorsque le territoire se dispose de ressources et d'actifs spécifiques. (Colletis et Pecqueur, 2005). La labellisation des produits sera par exemple la démarche adéquate à adopter afin de répondre à cette nouvelle demande (Pecqueur, 2002).

Benhamou et al (2016), ont réalisé une étude sur la relation partenariale qui peut être nouée entre donneurs d'ordre et fournisseurs à travers certaines pratiques (RSE). Ces auteurs ont précisé que cette relation est porteuse d'efficacité économique. En effet, l'exigence de la mise en conformité par le donneur d'ordre à son fournisseur d'une norme de qualité, peut contribuer à accroître la performance. En travaillant en réseau, ces pratiques seront fondées sur la transparence des informations et le respect mutuel des valeurs partagées entre les parties prenantes. Selon ces auteurs, ces pratiques constitueront un facteur nécessaire d'attractivité des territoires. (Benhamou et al ,2016).

D'un autre côté, le concept de responsabilité sociale appliqué aux restructurations s'est développé dans un contexte de mutations industrielles où les restructurations sont

devenues essentielles au renforcement de la compétitivité des entreprises. (Anna,2013). Ces restructurations peuvent engendrer des problèmes d'emploi, sociaux et d'environnement. La responsabilité à l'égard du territoire doit ainsi contribuer à minimiser la déstabilisation du tissu d'entreprises et des bassins d'emploi. Le gouvernement est amené en premier lieu à préparer les salariés aux réalités du marché. Il doit les accompagner au-delà du contrat de travail, dans une logique de développement économique et de maintien de l'emploi. (Beaujolin ,2008 ; Tarak ,2010 ; Cournac ,2013 ; Hend, 2015).

Les gouvernements doivent accroître la mobilité des salariés et renforcer le système de protection sociale. Ils doivent également aider les salariés qui sont affectés par ces restructurations de grande envergure. (Winter-Ebner, 2001).

Il s'agit aussi de prendre en compte des mécanismes d'assurance sur la qualité tels que les systèmes d'accréditation et la certification ce qui améliore la qualité du système d'enseignement dans les universités d'un pays. Plusieurs auteurs (Taleb, 2010 ; Cournac ,2013 ; Ouguenoune, 2014), ont affirmé que la capacité des individus à s'insérer durablement et à participer au développement de leur société dépend de la compétence du capital humain. Ainsi, toutes ces améliorations participeront à l'amélioration de l'efficacité du marché du travail ce qui aura impactera positivement le climat de l'investissement du pays. (Cournac, 2013).

Martinet et Payaud (2010), ont essayé d'envisager les conditions de définition et de mise en œuvre d'une stratégie collective de développement durable à l'échelle d'un même territoire, suite à une expérimentation d'évaluation croisée de la responsabilité sociale de différents acteurs (Capron, 2006). Dans cette expérimentation, les incitations financières ont participé à l'élaboration d'une stratégie collective de développement durable. Ces incitations sont octroyées dans le cadre d'une contractualisation avec l'Etat et la région. Ainsi, le territoire est un lieu de régulation, de sensibilisation et d'incitations à des démarches de (RSE).

Afin de garantir la cohésion sociale et de favoriser l'attractivité du territoire, il devient impératif pour l'Etat de promouvoir le niveau de capital social en améliorant la qualité de la gouvernance (Kaufmann et al. 1999). Par ailleurs, de nombreuses études (La Porta et al ,1999), montrent qu'il existe une relation positive entre le capital social et la qualité de

l'administration locale. Bronisz et Heijman (2009), ont prouvé que les régions qui sont capables d'attirer des entreprises, sont les mêmes que celles qui ont les plus hauts niveaux de capital social.

Bertacchini (2004), et Ben Slymen (2014), ont mis l'accent sur le concept de l'intelligence économique. Il s'agit essentiellement des pratiques de surveillance de l'environnement, de la protection du patrimoine, de partage de l'information. Ces pratiques soutiennent la prise de décision et contribue au développement de solutions originales qui peuvent répondre efficacement aux incertitudes de l'environnement. Suite à une maîtrise de l'environnement, elles vont permettre aux institutions publiques et privées d'avoir des acteurs qui pourront agir de façon anticipative. (Bertacchini ,2004 ; Cigref, 2008, Ben Slymen, 2014). Ces dispositifs seront consolidés par la valorisation d'une approche participative qui permettra de mettre en lumière des diagnostics des besoins réels, du patrimoine immatériel, et de favoriser l'attraction de nouveaux investisseurs.

De ce fait, l'assurance de l'attractivité et la compétitivité du territoire nécessite l'ancrage de ce dernier tant au niveau national qu'international. (Gabriel et al ,2006 ; Bertacchini, 2010 ; Ben Slymen, 2014).

De ces fondements découle l'hypothèse selon laquelle :

H3 : L'amélioration des pratiques socialement responsables par les politiques publiques a un impact significatif positif sur l'attraction des investissements directs étrangers

Selon Meehl et Cronbach (1955) : « un modèle théorique correspond à la représentation des relations qui existent entre les différents construits ou concepts constitutifs d'un domaine théorique, en d'autres termes la schématisation du réseau nomologique de la théorie étudiée ».

Afin d'élaborer notre modèle conceptuel de recherche, nous avons fixé comme point de départ une réflexion sur l'importance de l'IDE et son rôle dans l'amélioration du bien-être du corps social et la favorisation du développement économique (OCDE, 2008). Ainsi, ce modèle a été inspiré des travaux de (Muchielli, 1998 ; Drabek et Payne, 2001 ; OCDE, 2002 ; Carlin et

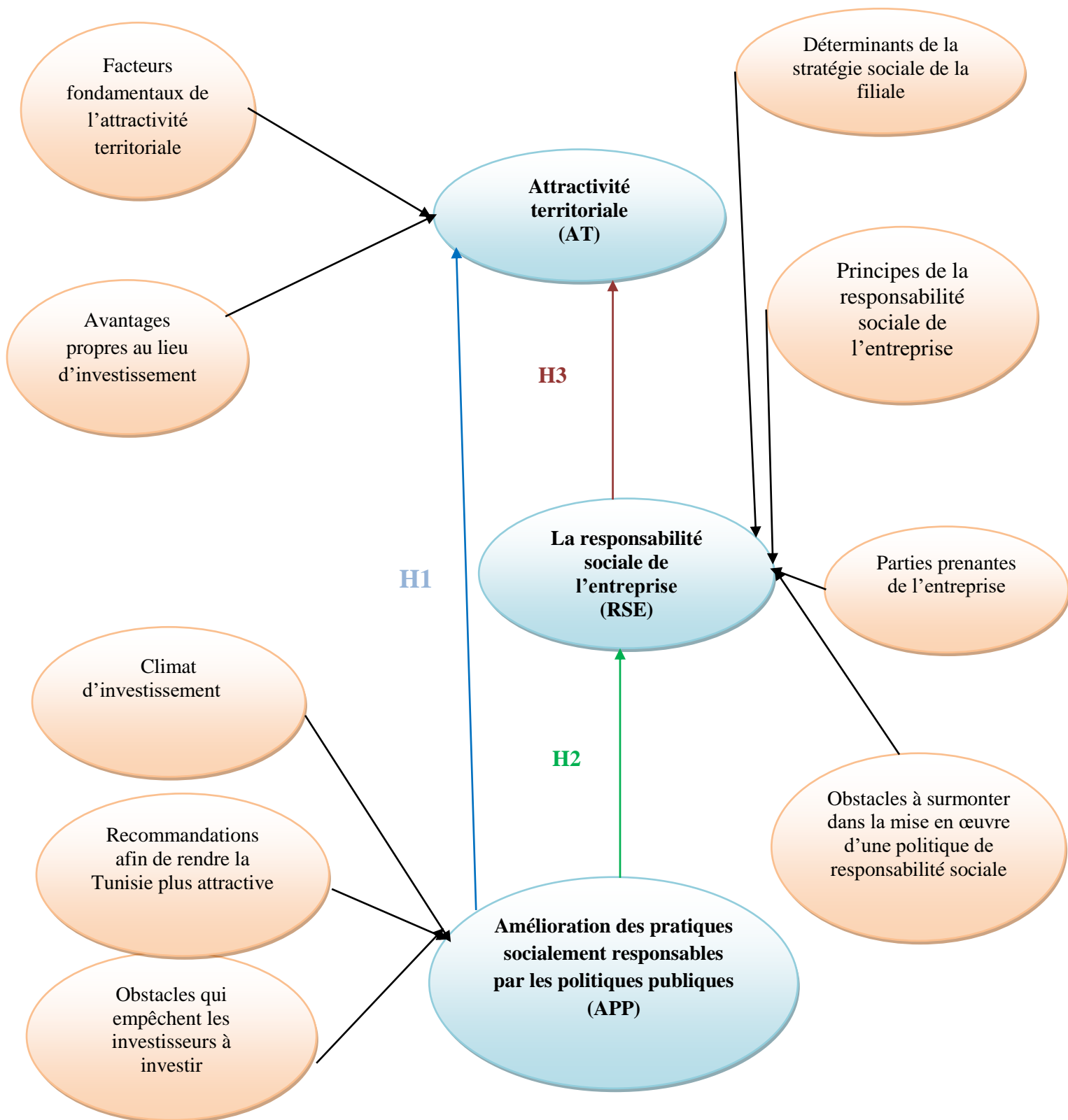
al, 2006; Gelb et al, 2007 ; Karray et Sofiene,2007 ; Asaftei et al, 2008 ; Bannour et Mtar, 2015 ; CNUCED ,2016 ; Goumrhar, 2017), qui ont prouvé qu'un climat d'investissement favorable renforce l'attraction des investissements directs étrangers.

D'un autre coté, en se référant aux travaux de (Kubler, 2001, Aïd et Tzannatos, 2002, Doh et Guay (2006), Albareda et al ,2007 ; Reinhard et al, 2012 ; Tarek, 2010 ; Hend, 2015), nous avons essayé d'intégrer la variable de la (RSE), afin de montrer que ces (PP) ont également a un impact significatif positif sur les pratiques sociétales des filiales étrangères implantées sur un territoire d'accueil.

En se basant sur ces modèles, nous allons essayer d'étudier comment l'engagement du gouvernement dans l'amélioration des pratiques sociétales des entreprises peut renforcer l'attraction des (IDE). En effet, l'introduction de la (RSE) est importante vu ses impacts positifs sur la légitimité et la profitabilité de la firme (Freeman, 1984) ce qui permet d'accroître l'attractivité des pays en termes de flux d'(IDE). Cela impactera positivement la croissance du pays en termes de créations de richesse, d'emplois et de réduction de la pauvreté. (Stern, 2002 ; Banque mondiale ,2005).

Ainsi, le modèle conceptuel proposé est composé de trois variables à savoir l'attractivité territoriale, la responsabilité sociale de l'entreprise et l'amélioration du gouvernement des pratiques sociétales des entreprises. Il se présente comme suit :

CADRE CONCEPTUEL THEORIQUE



Définition des concepts

- **Attractivité territoriale :**

FF : Facteurs fondamentaux de l'attractivité territoriale

Avant : avantages propres au lieu d'investissement

- **RSE : La responsabilité sociale de l'entreprise**

DET : Les déterminants de la stratégie sociétale de la filiale

Prin : Les principes de la responsabilité sociétale de l'entreprise

PP : Les parties prenantes de l'entreprise

Obst.RSE : Les obstacles à surmonter dans la mise en œuvre d'une politique de responsabilité sociétale

- **APP : Amélioration des politiques publiques des pratiques sociales**

CINV : climat d'investissement

Obst.Inv : Les obstacles qui empêchent les investisseurs à investir

Recomd : Les recommandations afin de rendre la Tunisie plus attractive

4.4.10. CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE.

Tout au long de ce quatrième chapitre, nous avons essayé d'identifier les (PP) qui permettent d'améliorer les pratiques (RSE) afin de stimuler un climat de l'investissement incitatif, générateur d'opportunités et favorable à l'entrée des (IDE).

Afin de mettre en valeur l'intervention gouvernementale dans l'amélioration des pratiques sociétales des entreprises, nous nous sommes basés sur le concept de climat des affaires. Ce dernier nous a permis d'identifier les différents politiques, instruments, pratiques et outils qui peuvent agir sur ces pratiques sociétales. En premier lieu, nous avons retenu que le gouvernement doit lutter efficacement contre des facteurs qui minent le climat de l'investissement tels que l'atteinte aux droits de la personne et à la propriété. La mise en œuvre d'un cadre législatif et réglementaire clair et précis fondé sur la stricte application de la loi et des règles, une réglementation transparente au sein des administrations publiques telles que l'administration douanière et l'administration fiscale, la flexibilité de la réglementation du marché du travail ainsi que l'amélioration de la stabilité politique par la protection des droits de la propriété industrielle et intellectuelle des investisseurs étrangers et la lutte contre l'insécurité, seront les facteurs fondamentaux qui permettront d'améliorer les pratiques sociétales des filiales implantées sur un territoire d'accueil. Néanmoins, nous avons signalé qu'il ne suffit pas d'avoir des lois uniquement sur les papiers, il faut aussi les faire appliquer sur le terrain de la manière la plus efficace. La prise en compte des politiques d'innovation et des techniques novatrices en tant que nouvel outil d'aide à la décision publique et de développement, représentera une condition nécessaire permettant d'inciter l'engagement sociétal. Ainsi, en deuxième lieu, nous avons mis l'accent sur la capacité du gouvernement à développer un tissu économique local performant capable de nouer des relations partenariales avec des entreprises étrangères. Cette relation partenariale nouée à travers certaines pratiques (RSE), est porteuse d'efficacité économique. Elle sera fondée sur la transparence des informations et le respect mutuel des valeurs partagées entre les parties prenantes.

Afin d'améliorer ces pratiques, il nous semble utile de prendre en compte un ensemble d'outils et des mécanismes plusieurs outils et mécanismes. Parmi ces outils nous avons

souligné l'importance de l'octroi des incitations financières en faveur du capital humain. Le gouvernement est amené ainsi à consolider financièrement les métiers de la recherche et du développement et de valoriser des mécanismes tels que les systèmes d'accréditation et la certification ce qui améliore la qualité de l'enseignement dans les universités. De plus, nous avons évoqué que le gouvernement du pays hôte est amené à aider les salariés à intégrer la notion du changement dans leur environnement professionnel. Il est également amené à protéger les salariés à travers par exemple les programmes de protection sociale. Ces (PP) vont inciter les pratiques sociétales des entreprises en remédiant aux dysfonctionnements fondamentaux du marché du travail. Nous avons mis également en valeur l'importance de l'amélioration de la qualité des infrastructures qui constitue un déterminant fondamental de l'attractivité territoriale. L'instauration des dispositifs informationnels spécialisés innovants pouvant faire face à l'incertitude environnementale sera une bonne alternative afin de faciliter la circulation de l'information stratégique entre les différents acteurs du territoire (les pouvoirs publics, les entreprises, la société civile...etc) et de la promouvoir comme un avantage concurrentiel. Ces dispositifs seront consolidés par l'adoption d'une approche participative impliquant les différents acteurs du territoire. Toutes ces politiques et instruments participeront à améliorer la capacité des individus à s'insérer durablement dans le développement de leur société ce qui influence positivement la cohésion sociale considéré comme un levier incontournable qui attire l'attention des investisseurs étrangers et les incite à installer leur activité sur un territoire donné.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Après une immersion dans la littérature, principalement relative aux trois concepts, « l'attractivité territoriale », « la responsabilité sociétale de l'entreprise » ainsi que les politiques publiques qui améliorent les pratiques sociétales des entreprises pour le renforcement de l'attraction des (IDE) », cette première partie théorique, nous a fourni les connaissances fondamentales de notre travail de recherche.

- **Un premier chapitre**, s'est intéressé aux aspects généraux de ce travail de recherche.
- **Un deuxième chapitre** a dégagé les déterminants essentiels de l'attractivité territoriale dans les (PED). Ce chapitre a également souligné l'importance de l'intelligence économique dans la valorisation de savoir comme une source d'avantage concurrentiel pour les FMN.
- **Un troisième chapitre**, s'est focalisé sur la (RSE) plus particulièrement de l'entreprise multinationale. Ce chapitre a mis en exergue les entraves et les obstacles auxquels la firme étrangère peut être confrontée lors de la mise en œuvre d'une démarche sociétale. Ce chapitre a permis ainsi de dégager les principaux déterminants de la RSE dans un contexte international.
- **Un quatrième chapitre**, s'est intéressé au rôle central du gouvernement dans l'amélioration des pratiques sociétales des entreprises pour le renforcement de l'attraction des (IDE). Ce chapitre a étudié les (PP) à travers le concept de « climat des affaires ». Il a montré le rôle du gouvernement dans la mise œuvre d'un cadre institutionnel et réglementaire transparent et favorable à l'entrée des (IDE) à travers la stricte application des lois et des normes et la protection des droits de la personne. Ces lois doivent être appliquées de la manière la plus efficiente sur le terrain. Elles doivent être consolidées par la stimulation d'un environnement favorable à l'innovation. Dans ce cadre, la formation et la qualification de la main d'œuvre sera une politique essentielle capable d'améliorer les relations partenariales nouées entre des entreprises étrangères et des entreprises locales. Ce chapitre s'est intéressé également à la qualité des infrastructures spécialisées tels que les dispositifs

informationnels spécialisés favorisant ainsi l'innovation. Enfin, il a souligné l'importance de l'intervention gouvernementale dans la mise en œuvre d'une approche participative permettant la concertation des différents acteurs ce qui améliore la solidarité, la compétitivité et la cohésion sociale considérées comme un facteur déterminant dans l'attraction des (IDE).

L'intérêt pour un gestionnaire est d'appréhender ensuite les éléments pratiques de l'opérationnalisation de ces trois concepts. Et c'est donc tout naturellement, que nous rechercherons avec la seconde partie à savoir la partie empirique des réponses concrètes à notre question de recherche.

PARTIE 2. ETUDE EMPIRIQUE

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

La deuxième partie de ce travail de recherche est consacrée à la présentation du contexte de recherche à savoir le contexte tunisien, la méthodologie de recherche, l'étude exploratoire ainsi que l'étude confirmatoire. Elle est composée de :

Cinquième chapitre. Ce dernier porte sur l'étude des spécificités du contexte tunisien. Nous allons ainsi caractériser les principaux facteurs du climat des affaires et présenter la situation de la (RSE) dans ce cadre en question. Nous allons aussi présenter le positionnement épistémologique et la méthodologique de recherche, puis nous allons décrire notre échantillon. Par la suite, nous allons procéder à une étude exploratoire à travers une analyse descriptive, une analyse de la fiabilité des échelles de mesure et une analyse en composantes principales (ACP).

Sixième chapitre. Ce chapitre s'intéresse à une analyse factorielle confirmatoire (AFC). Cette étude confirmatoire va nous permettre de prolonger l'analyse factorielle exploratoire dont nous avons traitée dans la partie précédente afin de mettre à l'épreuve nos hypothèses de recherche. Puis, nous allons procéder aux tests des hypothèses et la discussion des résultats.

Finalement, une conclusion générale qui portera sur des contributions théoriques, méthodologiques et opérationnelles sera présentée. Comme toute recherche, notre travail présente des limites que nous allons exposer à la fin de ce travail de recherche.

**CHAPITRE 5. CONTEXTE DE LA RECHERCHE, CHOIX
EPISTEMOLOGIQUE ET METHODOLOGIQUE, ET ETUDE
EXPLORATOIRE.**

5.1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE.

La Tunisie évolue dans un contexte de changements profonds qui touchent le système politique, social et économique. La pression de ces changements s'est amplifiée à l'échelle internationale avec l'ouverture du pays sur son environnement extérieur et avec l'effet de la mondialisation. Pour assurer sa survie, l'entreprise est condamnée à se remettre en cause chaque jour en identifiant les facteurs clés de succès. Elle est amenée à chercher la meilleure stratégie à adopter, et à maintenir son avantage concurrentiel. Ainsi, en premier lieu, notre contexte de recherche à savoir le contexte tunisien sera présenté et ce en caractérisant les principaux facteurs du climat des affaires et en présentant la situation de la (RSE) dans le cadre en question. Nous essayons ainsi de décrire les principaux concepts qui constituent le cadre conceptuel tunisien. Ensuite cette partie présentera le choix épistémologique et la méthodologie de la recherche. La partie suivante concernera l'analyse des résultats de l'étude exploratoire.

5.2. CLIMAT DES AFFAIRES EN TUNISIE.

5.2.1. STABILITE POLITIQUE ET ECONOMIQUE DU PAYS.

Depuis 2000, l'institut Tunisien de la compétitivité et des études qualitatives (ITCEQ), réalise une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises opérant dans l'industrie réparties sur tout le territoire tunisien. L'enquête 2015, a réalisé un indicateur synthétique qui permet d'avoir une idée sur la perception générale portée sur l'environnement des affaires en Tunisie. L'indicateur est appelé « indicateur de perception du climat des affaires (IPCA) ». Cet indice est calculé en se basant sur 833 réponses recueillies en 2015 et tient compte de toutes les perceptions qu'elles soient positives ou négatives. L'objectif général est de recueillir les avis des chefs d'entreprises sur l'environnement des affaires en Tunisie plus précisément sur l'évolution récente de leur activité. En comparaison avec les résultats de l'enquête 2014, cette enquête révèle une moindre satisfaction des entreprises quant à l'environnement dans lequel elles opèrent. Les domaines touchés sont la stabilité politique, la corruption, la fiscalité, la stabilité macroéconomique, les procédures administratives et le système judiciaire, les ressources humaines et les infrastructures. 53% des entreprises considèrent la situation politique actuelle comme une contrainte majeure pour le

développement de leur activité. En se référant aux intentions d'investissement dans le secteur industriel recensées par l'APII, l'enquête a montré une baisse entre le premier trimestre 2015 et celui de 2014. En effet, le nombre de projets déclarés durant les trois premiers mois de 2015 a atteint 970, contre 1039 pour la même période de 2014. Ainsi une diminution de 6.6% a été confirmée. Cela est expliqué par la chute que connaissent les investissements étrangers depuis la révolution. La situation politique du pays demeure délicate surtout après la démission du premier Gouvernement désigné par l'assemblée constituante et la formation d'un nouveau gouvernement. Cette situation a été affectée par les violences constatées et la montée des courants extrémistes. On peut qualifier le climat politique actuel d'instable, cette situation est globalement compréhensive pour un pays qui vient de sortir de plusieurs décennies de dictature.

Sur le niveau macro-économique, la Tunisie a connu durant les dix dernières années de bonne performance avec un taux de croissance moyen de 5,1%, grâce à une gestion macroéconomique prudente (Banque Mondiale, 2008). Cette performance est affirmée par la plupart des institutions économiques et monétaires internationales. (Ministère de l'Industrie, 2013). Ce pays est considéré comme le premier pays sud Méditerranée en termes de compétitivité (WEF, 2010-2011). Il est aussi le plus grand exportateur sud Méditerranée vers l'union Européenne. Les exportations industrielles ont passé de 4,5 milliards de dinars en 1995 à 18.7 milliards de dinars en 2009.

Bien que la révolution Tunisienne soit porteuse d'espoir, son impact sur l'économie nationale était sévère. En effet, plusieurs problèmes se sont aggravés tels que, la montée de l'insécurité et les tensions sociales ce qui a contribué négativement sur l'activité économique du pays durant l'année 2011 et 2012, (baisse de la croissance du PIB, baisse de la production industrielle de 6%, baisse de l'investissement direct étranger de 26.3%). (Observatoire Tunisien de la Transition Démocratique, 2012).

Selon l'enquête 2015 de l'ITCEQ, 22% des banques interrogées ont affirmé la défaillance des systèmes d'information sur l'entreprise sollicitant un crédit, ils ont affirmé que la qualité de l'information disponible dans la centrale des risques est mauvaise. Il faut ainsi mettre en place des mécanismes qui permettent d'avoir plus d'informations sur les emprunteurs potentiels.

5.2.2. NECESSITE D'UNE VERITABLE REFORME DE LA REGLEMENTATION.

Le gouvernement tunisien joue un rôle de régulateur pour l'activité industriel à travers ses différentes administrations, ses ministères et ses institutions. Ce dernier est amené à assurer aux entreprises un cadre juridique prévisible qui leur permet de prendre des décisions et d'investir. Ainsi, la mise en place d'une politique de réglementation efficace s'impose comme une condition nécessaire afin de mettre en place une administration efficace dans son ensemble ce qui permet de développer des conditions propices à l'investissement. On parle des instruments au moyen desquels les pouvoirs publics imposent des obligations aux entreprises et aux citoyens.

Il s'agit des réglementations économiques qui dirigent les décisions du marché telles que l'entrée sur le marché ou la sortie du marché, les réglementations sociales et les réglementations administratives qui touchent les formalités administratives à travers desquelles les pouvoirs publics peuvent recueillir des informations et intervenir dans les décisions économiques individuelles. A cet égard, la réforme de la réglementation devient une étape décisive et inéluctable dans la mise en œuvre d'un programme ambitieux visant à assainir le climat des affaires.

Les formalités administratives qui alourdissent considérablement la charge de travail des entreprises en Tunisie ne sont en vérité que la facette cachée d'une lourde bureaucratie affaiblie par une réglementation mal adaptée aux exigences du contexte économique mondial et non conforme aux standards internationaux. L'enquête 2015 de l'ITCEQ, a confirmé que la corruption est la principale cause de détérioration de la perception portée sur le climat des affaires. Ainsi, 9% des entreprises enquêtées déclarent que la corruption s'est relâchée par rapport à 2014 alors que 49% pensent qu'elle s'est accentuée. Dans le même cadre, l'enquête de l'ITCEQ, a conclu a que la douane reste parmi les institutions publiques les plus corrompues.

Afin de valoriser une politique de simplification, certains mécanismes et outils doivent être prises en considération. (FMI, 2012). Il s'avère primordial d'alléger les formalités trop complexes, de supprimer des formalités obsolètes et de renforcer la sécurité et la cohérence du droit existant. Le développement des guichets uniques, de l'administration électronique

ainsi que la mise en place d'un programme de réduction des charges administratives, constituent aussi des éléments importants. (FMI, 2012). Cette politique de simplification peut être concrétisée à travers la mise en œuvre des mesures de simplification sous forme de plans d'action coordonnés, conduits au sein des ministères concernés. Cependant, l'application d'une réforme peut être confrontée à une série de challenges. Dans le contexte tunisien actuel, le véritable challenge affronté par la collectivité nationale pour assurer la mise en place d'une véritable réforme de l'administration publique, consiste à la volonté politique à se doter d'une administration neutre et fondée sur le mérite. (Banque Mondiale, 2008).

5.2.3. LA SITUATION SOCIALE DANS UN CONTEXTE POST- REVOLUTIONNAIRE.

La révolution a provoqué une explosion des revendications sociales et salariales suite aux sentiments d'injustice. (Banque Africaine de Développement, 2011). Selon l'UTICA, on compte 515 entreprises victimes des actes de vandalisme dans tous les secteurs d'activités durant les événements liés à la révolution. (Cité par Arfaoui, 2013). Les chiffres déclarés par le Ministère de l'Industrie qui concerne les entreprises industrielles endommagées est de 265 unités, la valeur des dégâts déclarés est de 173 MD entraînant ainsi la perte d'environ 10500 postes d'emploi direct ce qui a contribué à la dégradation de l'environnement des affaires en Tunisie. (Cité par Arfaoui, 2013). C'est pour cette raison que certaines entreprises ont fermé définitivement ou délocalisé leurs unités en dehors de la Tunisie. Selon la FIPA, le nombre des entreprises à participation étrangère qui ont quitté la Tunisie s'élève à 82 unités dans le secteur industriel à cause de la dégradation du climat des affaires en 2011, ce qui a provoqué la perte de 5900 emplois directs. En conséquence, le chômage était le problème majeur qui a touché tous les aspects politiques, économiques et sociaux. (Cité par Arfaoui, 2013).

5.2.4. DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN EN TUNISIE :

Selon l'enquête de l'ITECEQ, l'indicateur relatif au point de vue des chefs d'entreprise sur la formation et la qualification de la main d'œuvre ainsi que sur la flexibilité du code du travail, s'est amélioré en passant de 0.747 en 2014 à 0.767 en 2015. Cette amélioration est due à la flexibilité à l'embauche et des horaires de travail. Cependant, les contraintes afférentes à la

formation et à la qualification des employés n'ont pas changé entre ces deux années. Ces entreprises déclarent qu'ils ont peu investi dans la formation de leur personnel et voient que l'intérêt porté à la formation augmente avec la taille de l'entreprise et apparaît plus manifeste au niveau des unités exportatrices.

5.2.5. COMPETITIVITE ET PERFORMANCE DES ENTREPRISES EN TUNISIE.

L'incertitude et la complexité d'un tel environnement impacte la compétitivité des entreprises et leurs anticipations de court, moyen et long terme notamment en matière d'investissement. Selon le World Economic Forum (Davos), la Tunisie a été classée au 32^{ème} rang dans son rapport mondial de la compétitivité annuelle effectué en 2010 sur 139 pays 2010. (Cité par Arfaoui, 2013). Dans ce cadre, l'amélioration de l'infrastructure sera très importante puisqu'elle représente un élément fondamental pour la promotion des (IDE). Selon Arfaoui (2013), en Tunisie, les infrastructures du transport et de l'internet cachent des insuffisances. Les raisons d'insatisfaction résident essentiellement dans le coût élevé et le nombre de coupures qui affectent la qualité de ces services. Ainsi, l'amélioration de celle-ci est un facteur incontournable afin qu'elle puisse répondre aux exigences des investisseurs locaux et étrangers.

Par ailleurs, l'innovation est l'un des principaux moyens pour acquérir un avantage compétitif. (Banque Mondiale, 2008). En 2015, l'enquête de l'ITECEQ a démontré que la faiblesse des actions en matière d'innovation est due aux nombres des entreprises qui achètent des brevets et ou des licences qui ne dépasse pas les 7%.

Pour réaliser une innovation, les entreprises enquêtées ont déclaré qu'ils ont innové grâce à des efforts fournis en collaboration avec d'autres entreprises. Les innovations conduites en collaboration avec les universités, les technopoles et les centres de recherche privée censés être les partenaires les plus impliqués pour contribuer à l'innovation, sont décalées à un rang inférieur.

5.3. LA SITUATION EN TUNISIE EN MATIERE DE RSE : PERSPECTIVES ET ANTICIPATIONS DANS UN CONTEXTE POST- REVOLUTIONNAIRE.

Avant le 14 janvier 2011, la Tunisie a atteint plusieurs objectifs dans le domaine de la (RSE). En 2005, elle a adopté les conventions internationales de droits de l'homme et a incité à la mise en place du Pacte mondial des nations unies. (GIZ, 2010).

Dans un contexte post- révolutionnaire, l'entreprise n'est plus motivée à faire des anticipations concernant le secteur et l'économie entière car le pays est entrain de vivre des mutations au niveau politique, économique et social. Les chefs d'entreprise deviennent ainsi incertains au niveau de l'embauche et de l'investissement. De ce fait, le gouvernement, les acteurs économiques et sociaux sont amenés ainsi à intégrer ces mutations dans leurs politiques et stratégies afin d'ouvrir de nouvelles perspectives pour la (RSE).

Depuis ces dernières années, des activités dans le champ de la RSE, ont été initiées avec l'appui de la coopération internationale (dont notamment la GIZ en 2010 et l'ONUUDI), dans 13 pays incluant la Tunisie. Cependant, ces activités RSE, ne sont pas bien structurées. En effet, les activités achevées subissent un relâchement des entreprises par rapport à leur engagement et stratégie RSE. Des enquêtes ont montré l'existence d'un marché potentiel de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en Tunisie, notamment auprès des entreprises exportatrices. Un marché qui tend à se développer dans les années prochaines avec la publication de la nouvelle norme ISO 26000 relative à la RSE au milieu de l'année 2010. (GIZ, 2010). Par ailleurs, la révolution a révélé les méfaits d'une croissance sans répartition équitable et ses effets négatifs sur la cohésion sociale et la pérennité de l'entreprise. Ainsi, la stratégie de développement vise à intégrer les dimensions économiques, sociales et environnementales de la RSE comme éléments structurels favorisant la pérennité des entreprises ce qui permet de préparer les conditions de mise en œuvre (moyens, organisation, assistance technique, suivi et évaluation). (Gherib et Koleva, 2012).

La valorisation d'une politique volontariste axée sur des objectifs clairs et une vision de long terme en faveur de la (RSE) s'avère ainsi nécessaire.

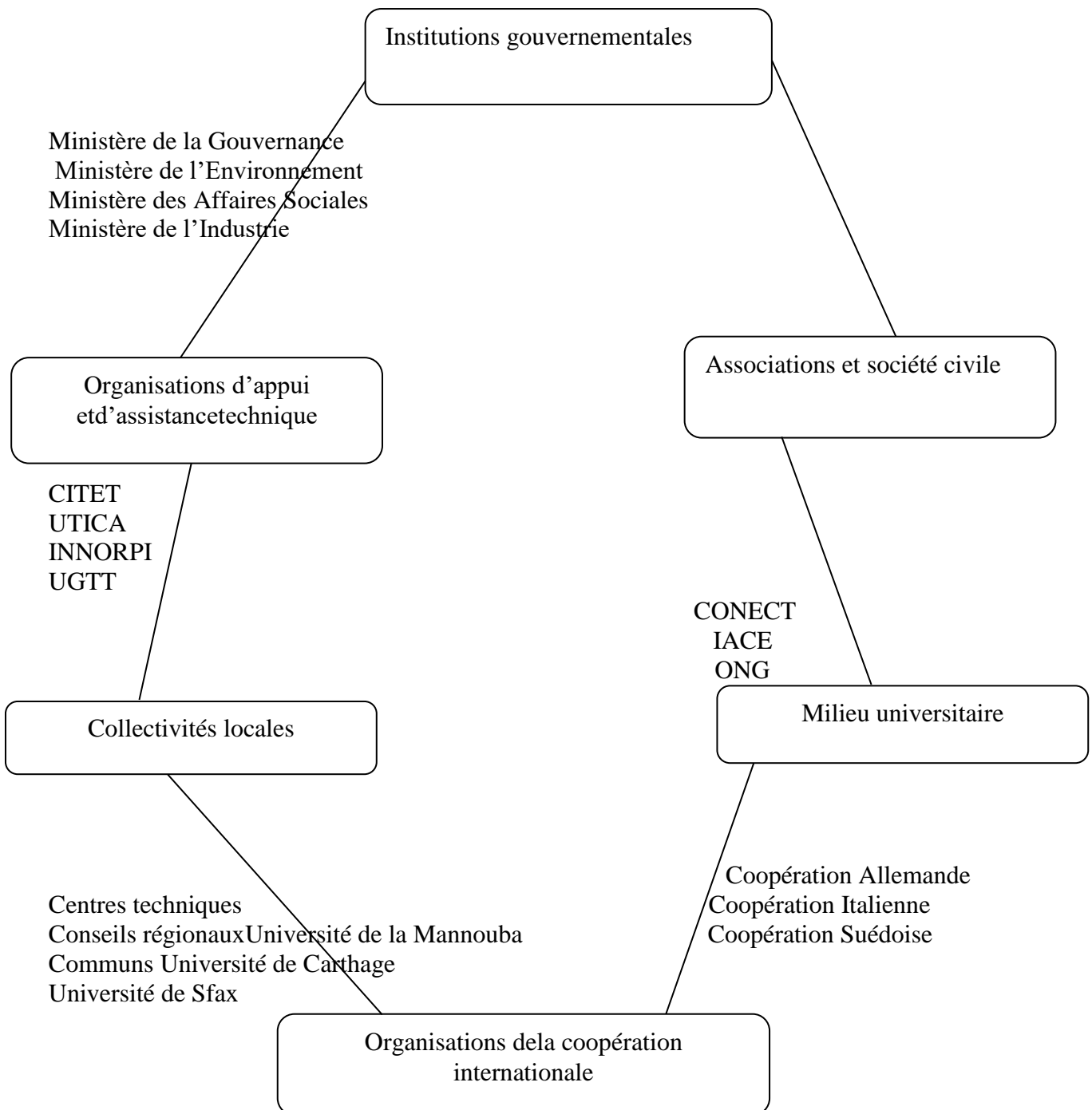
Selon le GIZ (2010), Cette politique vise à :

- ✓ Assainir le climat social,
- ✓ Améliorer l'environnement des affaires tout en reflétant une image d'économie stable évoluant dans un contexte de développement durable ;
- ✓ Favoriser la culture du travail ;
- ✓ Lutter contre la dégradation de l'environnement.

Dans un contexte incertain, les autorités publiques sont amenées à regagner la confiance des investisseurs en développant les infrastructures de base, les services administratifs et les structures d'appui. Cela va permettre de restaurer la stabilité du climat des affaires en Tunisie. En effet, il est inimaginable de redresser l'économie alors que le climat des affaires souffre de plusieurs défaillances. La prise de conscience de toute la classe politique et de toutes les composantes de la société civile est nécessaire afin de relancer les investissements en Tunisie ce qui permet de débloquer la machine économique. A cet égard, le développement durable doit être considéré comme une priorité du gouvernement. Il s'agit de mettre en place des stratégies et des orientations stratégiques permettant de créer un environnement des affaires attractif.

La figure ci-dessous illustre les différentes parties qui s'intéviennent dans la mise en oeuvre des principes de la (RSE) en Tunisie.

Figure 14. Identification des acteurs de la RSE en Tunisie Selon le GIZ (2010)



5.4. POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.

Un travail de recherche repose sur une certaine vision du monde de la part du chercheur. Selon Grawitz (1996), le paradigme de recherche est un système qui englobe toutes les pratiques interdépendantes et les pensées qui permettent de définir la nature de l'enquête sur ces trois dimensions.

L'épistémologie permet au chercheur de se positionner quant à cette vision du monde. Par ailleurs, elle permet d'établir la légitimité de la recherche. Elle oriente la méthode utilisée et la présentation des résultats selon des objectifs qui visent à expliquer ou à comprendre. Ainsi le choix épistémologique permet d'assurer la validité et la fiabilité du travail de recherche (Girod et Perret, 1999). Le positionnement épistémologique du chercheur est guidé à travers trois interrogations majeures (Thiétart et al. 2014).

En sciences de gestion, il y'a trois paradigmes épistémologiques à savoir le positivisme, l'interprétativisme et le constructivisme (Thiétart et al. 2014). Ces paradigmes présentent trois façons différentes de définir les connaissances produites, le processus de production de cette connaissance, et la valeur de cette connaissance.

5.4.1. PARADIGME POSITIVISTE.

Selon le paradigme positiviste, les causes déterminent les effets. Il vise à mesurer quantitativement et prévoir objectivement les relations entre les variables à travers l'observation et la mesure, il vise aussi à tester une théorie ou décrire une expérience. (Browaey, 2004).

Le paradigme positiviste suppose que le monde social peut être étudié de la même façon que le monde naturel. Selon ce paradigme, les explications de nature causale peuvent être employées (Evrard et al. 2003).

Par ailleurs, le positivisme est le paradigme épistémologique le plus utilisé dans la littérature. L'objectif de la recherche dans le paradigme positiviste, est d'utiliser le construit d'une manière intentionnelle, pour pallier aux contradictions de la littérature.

D'après Thiétart et Coll (1999) :« *L'objet de recherche dans le positivisme s'élabore à partir de l'identification d'insuffisances ou d'incohérences dans les théories rendant compte de la réalité ou entre les théories et les faits* ». Selon Hammersley (2006), pour le positivisme, la vérité absolue ne peut pas être établie mais il existe des réclamations de connaissances qui sont encore valables et peuvent être déduites

Enfin, le positivisme est constitué à partir des expériences et des essais, il est souvent utilisé pour soutenir une hypothèse.

5.4.2. PARADIGME INTERPRETATIVISTE.

Selon le paradigme interprétativiste, les faits et les valeurs ne peuvent pas être séparés (Cousin, 2005 ; Elliott et Lukes, 2008). Ce paradigme considère que la construction de la situation de la recherche et du chercheur doit être ouverte aux attitudes des participants (Mackenzie et Knipe, 2006). Contrairement à l'objet de recherche dans le paradigme positiviste, l'objet de recherche dans le paradigme interprétativiste, ne trouve sa forme définitive qu'à la fin de la recherche. Par ailleurs, le paradigme interprétativiste ne permet pas de généraliser, en effet, il se base sur l'étude d'un petit nombre de cas qui ne s'appliquent pas à l'ensemble de la population. Par ailleurs, la méthodologie de recherche d'étude de cas est la plus adaptée pour ce paradigme. Ainsi, les méthodes de recherche se constituent des groupes de discussion et des entretiens. Ces méthodes, permettent d'enregistrer autant de variables que possibles (Elliott et Lukes, 2008).

5.4.3. PARADIGME CONSTRUCTIVISTE.

Selon ce paradigme, la réalité est relative et est interprétée par le chercheur. Il affirme que la recherche produit des explications qui se basent sur des réalités qui sont capables d'être expliquées (Holstein et Gubrium, 1998). Le paradigme constructiviste est donc de la même famille que le paradigme interprétativiste.

Notre travail de recherche vise à étudier l'effet de l'engagement du gouvernement dans l'amélioration des pratiques (RSE) sur la favorisation de l'attraction des (IDE). Ainsi, compte tenu des définitions des trois principaux paradigmes épistémologiques, l'objet et la problématique de la recherche, **le positionnement épistémologique positiviste**, convient parfaitement à notre question de recherche. En effet, il nous apporte l'indispensable confrontation des hypothèses formulées à la réalité.

5.5. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET CHOIX DU MODE DE RAISONNEMENT.

5.5.1. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.

En Sciences de gestion, le chercheur est confronté à une multitude de méthodologies de recherche. La méthodologie de la recherche est une « façon dont on peut se rendre compte de la réalité ». (Schoeb, 2012). Le chercheur choisit une méthodologie de recherche en se basant sur la posture épistémologique choisie, appropriée aux objectifs de la recherche. En

s'appuyant sur la nature de la question et les objectifs de recherche ainsi que les caractéristiques de notre travail de recherche, nous allons adopter **une méthodologie de recherche quantitative**. D'après Creswell et al. (2008), la recherche quantitative est souvent désignée comme une recherche des tests d'hypothèses. Le chercheur utilise ainsi des allégations pour le développement des connaissances, testées des théories infirmées ou confirmées des hypothèses.

5.5.2. CHOIX DU MODE DE RAISONNEMENT.

Le raisonnement est un processus cognitif qui permet de vérifier la réalité d'un fait en se basant sur un ensemble de lois ou expérience et d'obtenir de nouveaux résultats. Par ailleurs, il y'a quatre mode raisonnement en sciences de gestion. (David, 1999).

Quatre modes de raisonnement :

- Le mode de raisonnement déductif : Ce mode de raisonnement permet d'exploiter un modèle ou une théorie pour expliquer un fait.
- Le mode de raisonnement inductif : Ce mode de raisonnement permet d'élaborer des lois, et poser de nouvelles vérités mais sans certitude puisque le nombre d'observations est limité
- Le mode de raisonnement abductif : il commence par un ensemble incomplet d'observations et permet de fournir l'explication la plus probable possible pour l'ensemble.
- Le mode de raisonnement hypothético déductif : Il permet d'établir des hypothèses avec l'ensemble des facteurs qui peuvent influencer le résultat, ensuite il s'agit de confronter ces hypothèses à la réalité du terrain. L'objectif est de juger la pertinence des hypothèses initialement formulées.

Nous avons privilégié **le raisonnement hypothético-déductif** dans notre travail de recherche. En effet, nous avons élaboré des hypothèses à partir d'un ensemble de connaissances acquises de théories puis nous allons confronter ces hypothèses à la réalité du terrain pour vérifier la pertinence des hypothèses principales, (Charreire et Durieux, 2003 ; Evrard et al. 2003). Ce mode de raisonnement sera compatible avec nos objectifs de la recherche.

5.6. ELABORATION DU QUESTIONNAIRE.

5.6.1. PROCESSUS D'ECHANTIONNAGE.

(Taille de l'échantillon :

Pour notre recherche et vu les différentes contraintes auxquelles nous sommes soumis (temps, accès à l'information, disponibilité des répondants...etc.), nous nous sommes limités à une taille égale 78 des responsables des (IDE) implantés en Tunisie depuis quelques années. Nous pensons toutefois que ce nombre est suffisant pour l'analyse des données et pour la validation de nos hypothèses.

(Profil des répondants :

Notre échantillon est varié selon le sexe, l'âge, la catégorie socio- professionnelle, et la nationalité. Les hommes ont répondu majoritairement à notre étude, elles représentent 92.3%, alors que les femmes représentent 7.7%. Du point de vue âge, on remarque que les répondants situés dans la tranche d'âge [35 à 45 ans], représentent 28.2% de l'échantillon, ceux situés dans la tranche d'âge [Moins de 35 ans], représentent un pourcentage de 24.4 % et enfin les plus de 45 ans 6,67 % représentent 47.4% de l'échantillon.

Concernant le statut des répondants, 38.5% sont des managers. Du point de vue nationalité, la majorité des répondants sont de nationalité française, soit 39%

Tableau 8. Récapitulatif de la description de l'échantillon

Répartition par genre	Nombre	Pourcentage
Femme	6	7.7%
Homme	72	92.3%
Répartition par âge	–	
Moins de 35 ans	19	24.4 %
Entre 35 et 45 ans	22	28.2%
Plus de 45 ans	37	47.4%
Statut des répondants	–	
Investisseur	26	33.3%
Directeur général	18	23.1%
Manager	30	38.5%
Responsable RH (Ressources humaines)	4	5.1%
Nationalité	–	
Française	30	39%
Italienne	26	33%
Espagnole	22	28%

5.6.2. METHODE DE COLLECTE DE DONNEES : UNE ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE.

Pour valider les hypothèses de recherche, nous avons procédé à une méthode quantitative : Un questionnaire. Ce dernier constitue ainsi le support matériel de la collecte des données lors de l'enquête.

Au niveau de l'estimation d'une variable, le prélèvement d'un échantillon présente toujours un risque. En effet, nous ne pouvons pas découvrir que l'échantillon considéré est soit trop petit soit trop grand ce qui implique que la détermination de la taille de l'échantillon doit se faire avec précision et rigueur. Par conséquent, la validité statistique d'une enquête et la précision de l'information collectée sont liées à la taille de l'échantillon.

Le questionnaire a été élaboré sur la base de certaines variables qui cherchent à évaluer comment l'engagement des gouvernements dans l'amélioration des pratiques sociétales des entreprises renforce l'attraction des investisseurs étrangers.

Notre questionnaire comporte trois grandes parties soit une partie pour évaluer **l'attractivité territoriale en Tunisie**. Une deuxième partie qui porte sur **la RSE en Tunisie** et enfin une troisième partie sur **l'amélioration des pratiques sociétales des filiales par les (PP) afin de favoriser l'entrée des (IDE)**. Nous avons retenu le format de l'échelle de Likert à 5 degrés afin de rendre le questionnaire homogène dans sa globalité. Cette échelle est couramment utilisée par les chercheurs en sciences de gestion en tant qu'échelle théoriquement valide.

Tableau 9. Echelle de likert

	Fortement en désaccord	En désaccord	Ni en accord Ni en désaccord	En accord	Fortement en accord
Enoncé 1	1	2	3	4	5
Enoncé 2	1	2	3	4	5

5.6.3. CHOIX DES ECHELLES DE MESURE.

Afin de construire le modèle conceptuel pour le cas tunisien, nous présentons les concepts qui caractérisent la dynamique de fonctionnement en précisant les différents liens causals entre eux. Nous présentons également les dimensions et les Items traduisant chaque concept du modèle. Ces concepts sont inspirés de la littérature empirique et font l'objet d'une validation empirique sur un échantillon des filiales étrangères implantées en Tunisie

Nous présenterons ci-dessous les dimensions de chaque variable telles qu'elles sont exposées dans notre modèle :

Attractivité territoriale :

Afin de mesurer l'attractivité territoriale, nous avons eu recours à l'échelle de mesure qui a été réalisée par Michalet (1999). Cette échelle comprend deux dimensions à savoir les facteurs fondamentaux de l'attractivité territoriale et les avantages propres du lieu

d'investissement. La dimension « **Facteurs fondamentaux de l'attractivité territoriale** » se compose de 6 items. La dimension « **Avantages propres du lieu d'investissement** » se compose également de 6 items. Ces deux dimensions sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10. Récapitulatif des différentes dimensions de l'échelle Attractivité territoriale

Les dimensions de l'attractivité territoriale	
Dimensions	Items
Facteurs fondamentaux de l'attractivité territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Le climat politique est un facteur déterminant d'attractivité territoriale • Le climat macro-économique est un facteur déterminant d'attractivité territoriale • La législation et le système judiciaire est un facteur déterminant d'attractivité territoriale • La taille de marché est un facteur déterminant d'attractivité territoriale • Les infrastructures est un facteur déterminant d'attractivité territoriale • La main d'œuvre est un facteur déterminant d'attractivité territoriale
Avantages propres du lieu d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> • La situation géographique est un avantage propre du lieu d'investissement • L'existence des relations d'affaires est un avantage propre du lieu d'investissement • Les démarches administratives sont des avantages propres du lieu d'investissement • La faiblesse des coûts de production et l'existence d'incitations est un avantage propre du lieu d'investissement. • Les considérations géographiques et culturelles est un avantage propre du lieu d'investissement • La disponibilité de matières premières est un avantage propre du lieu d'investissement

La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) :

Afin de mesurer la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), nous avons eu recours à l'échelle de mesure qui a été réalisée par (Cournac, 2014, Borchani, 2004), Taoukif, (2014) et Wood, (1991). Cette échelle comprend quatre dimensions à savoir les déterminants de la stratégie sociétale de la filiale, les parties prenantes, les principes de la (RSE) et les obstacles à surmonter dans la mise en œuvre d'une politique de responsabilité sociale.

La première dimension « **Déterminants de la stratégie sociétale de la filiale** », se compose de 6 items. La deuxième dimension « **Parties prenantes** » se compose de 7 Items. La troisième dimension, « **Principes de la responsabilité sociale de l'entreprise** » est composé de 6 Items. Enfin la quatrième dimension à savoir « **Obstacles à surmonter dans la mise en œuvre d'une politique de responsabilité sociale** » est composée de 5 items.

Ces quatre dimensions sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 11. Récapitulatif des différentes dimensions de l'échelle responsabilité sociale de l'entreprise

Les dimensions de la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)	
Dimensions	Items
Déterminants de la stratégie sociétale de la filiale	<ul style="list-style-type: none"> • Le secteur d'activité de la filiale est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise • La taille de la filiale est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise • Les convictions du dirigeant est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise. • La législation et les normes sociales est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise • La confrontation aux crises est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise • La pression des groupes est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise
Parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Les salariés est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise • Les créanciers est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise • Les pouvoirs publics est une catégorie d'acteurs importante dans la

	<p>définition de la stratégie sociétale de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les communautés locales est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise • La société civile, les associations et les ONG est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise. • Les partenaires commerciaux est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise. • La communauté internationale est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise
<p>Principes de la responsabilité sociale de l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important de créer de la richesse dans le monde professionnel. • Il est important de respecter les lois et les réglementations dans le monde professionnel • Il est important de valoriser le côté humain dans le monde professionnel • Il est important de fournir des informations précises et complètes dans le monde professionnel • Il est important de développer l'information dans le monde professionnel • Il est important de produire de façon écologique dans le monde professionnel
<p>Les obstacles à surmonter dans la mise en œuvre d'une politique de responsabilité sociale :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les restrictions de marché a été un obstacle à surmonter dans la définition de la stratégie sociétale de votre entreprise • L'incertitude quant à la portée juridique de la RSE a été un obstacle à surmonter dans la définition de la stratégie sociétale de votre entreprise • Le manque d'informations en matière de RSE a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l'entreprise • L'implication des parties prenantes a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l'entreprise. • Le choix des associations partenaires de la démarche de RSE prenantes a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l'entreprise.

Amélioration des pratiques sociétales par les (PP) pour le renforcement de l’attraction des IDE :

Afin de mesurer l’amélioration des pratiques sociétales par les (PP), nous avons eu recours à l’échelle de mesure qui a été réalisée par Ouguenoue, (2014). Cette échelle comprend trois dimensions à savoir les améliorations du climat d’investissement, les obstacles qui empêchent les investisseurs étrangers à investir et les recommandations proposées à l’Etat afin de rendre la Tunisie plus attractive.

La première dimension « **Améliorations du climat d’investissement** », se compose de 5 items. La deuxième dimension « **Obstacles qui empêchent les investisseurs étrangers à investir** » se compose de 5 Items. Enfin, la troisième dimension, « **Recommandations proposées à l’Etat** », elle est composée de 6 Items. Ces trois dimensions sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12. Récapitulatif des différentes dimensions de l’échelle Amélioration des pratiques sociales par l’Etat

Les dimensions de l’amélioration des pratiques sociales par l’Etat	
Dimensions	Items
Améliorations du climat d’investissement	<ul style="list-style-type: none"> • Le climat d’investissement en Tunisie se caractérise par la protection des droits de la propriété • Le climat d’investissement en Tunisie se caractérise par la transparence du cadre législatif et réglementaire • Le climat d’investissement en Tunisie se caractérise par le développement du capital humain • Le climat d’investissement en Tunisie se caractérise par des infrastructures technologiques modernes • Le climat d’investissement en Tunisie se caractérise par la bonne réputation des institutions publiques.
Obstacles qui empêchent les investisseurs étrangers à investir	<ul style="list-style-type: none"> • La corruption dans l’administration douanière et fiscale est un obstacle qui empêche les investisseurs à investir • L’atteinte aux droits de la personne est un obstacle qui empêche

	<p>les investisseurs à investir</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Lenteur administrative est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir. • L'insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir • Le manque des technologies avancées est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir
<p>Recommandations proposées à l'Etat »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La lutte contre la corruption au sein des administrations peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie • La protection des droits de la propriété intellectuelle peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie. • L'instauration des politiques de travail flexibles peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie • La facilitation de la circulation de l'information peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie. • L'amélioration de la qualité des infrastructures peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie • La promotion de l'image de marque de la Tunisie peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie.

Tableau 13. Récapitulatif des échelles de mesure des variables de la recherche

Variables	Nombre d'items	Auteurs
Attractivité territoriale	12	Michalet (1999).
La Responsabilité sociale de l'entreprise	29	(Cournac, 2014, Borchani, 2004) Taoukif, (2014), Wood, (1991)
Amélioration des pratiques sociétales par les (PP).	16	Ouguenoune, (2014).

5.7. ANALYSE DES RESULTATS DE L'ETUDE EXPLORATOIRE :

Nous avons collecté les réponses des questionnaires auprès des filiales étrangères implantées en Tunisie en utilisant le logiciel SPSS la version 18 pour Windows, puis nous

avons obtenu une base de données à partir des réponses codées sur laquelle on a réalisé une analyse descriptive, l'analyse de la fiabilité des échelles de mesure et une analyse en composantes principales. A partir de cette analyse en composantes principales, on a récupéré les données qui servent en tant que base de données qui fera l'objet d'une analyse confirmatoire.

5.7.1. ANALYSE DESCRIPTIVE.

Le tri simple : Un tri simple ou un tri à plat restitue la distribution des réponses obtenues à une question unique dans le cadre d'un questionnaire d'étude.

Le tri croisé : c'est un test non paramétrique d'association entre deux variables : on peut accepter l'interrelation entre deux variables si la probabilité critique, p (p -value, dans la terminologie anglo-saxonne) est inférieur au niveau de confiance qu'on désire appliquer ; c'est fréquent d'utiliser la valeur $\alpha = 0.05$, quoi que cela dépend des objectifs.

Dans ce paragraphe nous testons l'existence de lien d'association (de dépendance) en exposant les probabilités critiques des tests appliqués.

Dans ce paragraphe nous testons l'existence de lien d'association (de dépendance) :

Tableau 14. Etude des liens de dépendance entre les variables

		Test de Khi-deux							
		Attractivité territoriale (Facteurs fondamentaux de l'attractivité territoriale)							
La responsabilité sociale de l'entreprise	Déterminants de la stratégie sociétale de la filiale	Items	1	2	3	4	5	6	
		1	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
		2	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
		3	0.000*	0.018	0.000*	0.000*	0.021	0.088	
		4	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
		5	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
		6	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
	Les parties prenantes de la filiale	1	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.028*	
		2	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
		3	0.000*	0.025*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
		4	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
		5	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
		6	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
		7	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
	Les principes de la responsabilité sociétale de l'entreprise	1	0.000*	0.061	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
		2	0.000*	0.002	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
		3	0.000*	0.001	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
		4	0.000*	0.004	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	
		5	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	

	Les obstacles à surmonter dans la mise en œuvre d'une politique de responsabilité sociétale	6	0.000*	0.013	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
		1	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.001
		2	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
		3	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.019
		4	0.000*	0.005	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
		5	0.000*	0.001	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
Amélioration des pratiques sociétales par l'Etat pour le renforcement du potentiel d'Attractivité territoriale	Le climat d'investissement en Tunisie	1	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.001
		2	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
		3	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.008	0.136
		4	0.004	0.000*	0.000*	0.000*	0.073	0.505
		5	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
	Les obstacles qui empêchent les investisseurs à investir	1	0.000*	0.010	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
		2	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
		3	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
		4	0.000*	0.046	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
		5	0.000*	0.002	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
	Les recommandations proposées afin de rendre la Tunisie plus attractive	1	0.000*	0.003	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*
		2	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.12
		3	0.000*	0.002	0.000*	0.000*	0.000*	0.008
		4	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*	0.009	0.024
		5	0.011	0.000*	0.000*	0.000*	0.009	0.000*
		6	0.000*	0.039	0.000*	0.000*	0.000*	0.000*

Les résultats montrent qu'il existe d'une part **une relation de dépendance significative entre la RSE et l'attractivité territoriale** et d'autre part, **une relation de dépendance significative entre l'amélioration des (PP) et l'attractivité territoriale**

Les valeurs des P-Value des différents Items sont statistiquement significatives et indiquent la présence d'association entre les Items des concepts croisés. Ce résultat peut être considéré comme étant une validation a priori des hypothèses de recherche.

5.7.2. ANALYSE DE LA FIABILITE DES ECHELLES DE MESURE.

La fiabilité ou la fidélité signifie « le degré de stabilité d'une mesure pendant un temps indéterminé et ce quels que soient les participants. »¹⁸. (Citée par Chiraz, 2016). Ainsi une mesure est considérée comme fiable, si elle est interprétée de façon identique par tous les participants. L'analyse de fiabilité sert à étudier les propriétés des échelles de mesure et les éléments qui les constituent ce qui va permettre premièrement de déterminer dans quelle mesure les éléments d'un questionnaire sont liés les uns aux autres. Deuxièmement, cette analyse va permettre de procurer un indice général de la consistance ou de la cohérence interne d'une échelle dans son ensemble. Il existe Plusieurs critères qui permettent de mesurer la fiabilité. Cependant, la mesure la plus recommandée pour évaluer la consistance interne d'un ensemble d'items, est donnée par le coefficient alpha de Cronbach. (Chiraz, 2016). Nous utilisons ainsi le coefficient de Alpha de Cronbach afin d'examiner la fiabilité de nos échelles. Ce coefficient est un indicateur qui permet de mesurer la fiabilité des Items qui vont mesurer un phénomène donné. De manière générale, les chercheurs se réfèrent aux recommandations de Nunnally (1978)¹⁹ afin d'évaluer la fiabilité des items. Ainsi, pour une étude exploratoire, un seuil de 0,6 pour α est suffisant selon ce dernier. De manière générale, un seuil de 0,7 est considéré comme un minimum pour se prononcer sur la fiabilité d'un construit.

Evrard et al (1993), considèrent que dans le cas des études exploratoires, la valeur de l'Alpha est acceptable lorsqu'elle est entre 0.6 et 0.8 Dans notre étude, les valeurs trouvées d'Alpha de Cronbach pour chaque échelle sont supérieures au seuil de 0.6.

¹⁸R.Y. Darmon & M. Laroche & K.L. Mc. Grown & J.A. Nantel, (1911), "Les fondements de la recherche commerciale". Québec, Gaëten Morin Editeur, 1911

¹⁹AKROUT.F, (2008), synthèse du cours analyse quantitative, IHEC 2008, Tunis

Ceci permet de **valider une meilleure cohérence interne entre les items de chaque concept**.

Le tableau ci-dessous illustre les valeurs d'Alpha trouvées :

Tableau 15. Coefficient d'Alpha de Cronbach

Concept (Echelle)	Dimensions	Alpha de Cronbach
Attractivité territoriale	Facteurs fondamentaux de l'attractivité territoriale	0.815
	Les avantages propres du lieu d'investissement	0.828
La responsabilité sociétale de l'entreprise	Déterminants de la stratégie sociétale de la filiale	0.860
	Les parties prenantes de la filiale	0.929
	Les principes de la responsabilité sociétale de l'entreprise	0.846
	Les obstacles à surmonter dans la mise en œuvre d'une politique de responsabilité sociétale	0.843
Amélioration des pratiques sociétales par l'Etat pour le renforcement du potentiel d'Attractivité territoriale	Le climat d'investissement en Tunisie	0.883
	Les obstacles qui empêchent les investisseurs à investir	0.677
	Les recommandations proposées afin de rendre la Tunisie plus attractive	0.612

5.7.3. ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES.

L'analyse en composantes principales (ACP) est une technique multivariée. C'est une méthode qui sert à mettre en évidence des relations entre les items, qui contribuent dans l'explication d'un phénomène donné afin de réduire leur nombre. Cette méthode vise à regrouper plusieurs variables en un nombre limité des facteurs afin de faciliter leur analyse et de détecter l'ensemble des relations d'indépendance entre les différents items tout en assurant une perte minimale d'informations. (Hair et al.1998)²⁰.

²⁰Hair, J. F., Black, W. C., Babin, B. J., Anderson, R. E., & Tatham, R. L. (1998). *Multivariate data analysis* (Vol. 5, No. 3, pp. 207-219). Upper Saddle River, NJ: Prentice hall.

L'ACP vise trois objectifs :

- ✓ Assimiler la structure de différentes variables
- ✓ Concevoir des instruments de mesure
- ✓ Condenser l'information contenue à l'intérieur de plusieurs variables en un ensemble restreint de nouvelles dimensions.

Dans une analyse en composante principale, les variables d'origine x_1, x_2, \dots, x_n , sont transformées à travers une combinaison linéaire, en nouvelles variables y_1, y_2, \dots, y_n selon l'expression suivante

$$y_1 = a_{11}x_1 + a_{12}x_2 + \dots + a_{1n}x_n$$

$$y_2 = a_{21}x_1 + a_{22}x_2 + \dots + a_{2n}x_n$$

$$y_n = a_{p1}x_1 + a_{p2}x_2 + \dots + a_{pn}x_n$$

Les coefficients de pondération des différentes composantes, $a_{p1}, a_{p2}, \dots, a_{pn}$ permettent de maximiser la variance des facteurs y_p et de minimiser la perte d'informations de l'échantillon initiale. Dans notre cas, nous appliquons la méthode de l'ACP sur les échelles de mesure qui traduisent les concepts respectifs l'attractivité territoriale, la Responsabilité sociétale de l'entreprise et l'amélioration des pratiques sociétales par les (PP) afin de renforcer l'attraction des (IDE).

Deux indices sont à examiner la valeur du test de Kaiser, Meyer et Olkin (KMO) qui varie entre 0 et 1, et le test de sphéricité de Bartlett (significatif). Selon Stafford et Bodson (2006), le test de KMO est considéré comme une mesure de la corrélation partielle entre les variables. Le seuil limite du test de KMO est 0,50 ($KMO > 0.5$).

Tandis que le test de sphéricité de Bartlett juge de l'absence significative de sphéricité du modèle mentionné. Si le modèle s'avère sphérique, on peut conclure que les corrélations entre les variables sont proches de zéro et il n'y a pas ainsi intérêt à remplacer les variables par des composantes. (Laforge, 1981).

Une étude de la dimensionnalité doit être prise en considération afin de vérifier le nombre de dimensions à retenir. En effet, la purification des échelles de mesures, consiste à vérifier la qualité de chaque item afin de retenir que les items qui ont des contributions factorielles

supérieures à 0,5 et éliminer les items peu pertinents. Dans ce cas une nouvelle ACP est lancée. La vérification du pourcentage de variance expliquée par l'analyse factorielle est essentielle. (Nawrez, 2016).

Les résultats sont présentés comme suit :

5.7.3.1. ANALYSE FACTORIELLE EXPLORATOIRE DE L'ECHELLE DE MESURE DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE.

Tableau 16. Réduction de la dimension du concept de l'attractivité territoriale

Concept (Echelle)	Dimensions	Test de sphéricité de Bartlett	Indice K.M.O	Variance expliquée	Nombre d'axe retenu
Attractivité territoriale	Facteurs fondamentaux de l'attractivité territoriale	216,346 p-value(0.000)	0.74	69.287	2
	Les avantages propres du lieu d'investissement	304,125 p-value(0.000)	0.69	86,763	2

Concernant le concept attractivité territoriale, il est composé de deux dimensions qui traduisent respectivement les facteurs fondamentaux et les avantages propres au lieu d'investissement. Les valeurs de l'indice KMO de ses deux dimensions sont respectivement 0.74 et 0.69. Ces deux indices dépassent le seuil critique de 0.6. Nous constatons également que les tests de sphéricité de Bartlett sont statistiquement significatifs au seuil de 5%.

L'analyse de la variance montre que plus que 60% de la variance totale (soient respectivement 69.287% et 86,763%), est expliquée par les items de ce concept.

Par conséquent, l'application de l'ACP sur ce concept est valide.

5.7.3.2. ANALYSE FACTORIELLE EXPLORATOIRE DE L'ECHELLE DE MESURE DE LA RSE :

Tableau 17. Réduction de la dimension du concept de la Responsabilité sociale de l'entreprise

Concept (Echelle)	Dimensions	Test de sphéricité de Bartlett	Indice K.M.O	Variance expliquée	Nombre d'axe retenu
La responsabilité sociale de l'entreprise	Déterminants de la stratégie sociétale de la filiale	357,634 p-value(0.000)	0.73	65,584	1
	Les parties prenantes de la filiale	603,251 p-value(0.000)	0.81	74,065	1
	Les principes de la responsabilité sociétale de l'entreprise	552,262 p-value(0.000)	0.71	72,028	1
	Les obstacles à surmonter dans la mise en œuvre d'une politique de responsabilité sociétale de l'entreprise	323,864 p-value(0.000)	0.75	70,157	1

Pour le concept « Responsabilité sociétale de la filiale » est constitué par quatre dimensions qui sont les déterminants de la stratégie sociétale de la filiale, les parties prenantes de la filiale, les principes de la responsabilité sociétale de l'entreprise et les obstacles à surmonter dans la mise en œuvre d'une politique de (RSE). Les valeurs de l'indice KMO de ses quatre dimensions sont respectivement 0.73% ,081%, 0.71% et 0.75%. Ces quatre indices dépassent le seuil critique de 0.6. Nous constatons également que les tests de sphéricité de Bartlett sont statistiquement significatifs au seuil de 5%.

L'analyse de la variance montre que plus que 60% de la variance totale (soient respectivement (65,584%, 74.065%, 72,028%, 70,157%)), est expliquée par les items de ce concept.

Par conséquent, l'application de l'ACP sur ce concept est valide.

5.7.3.3. ANALYSE FACTORIELLE EXPLORATOIRE DE L'ECHELLE DE MESURE DE L'AMELIORATION DES PRATIQUES (RSE) PAR L'ETAT POUR LE RENFORCEMENT DU POTENTIEL DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE.

Tableau 18. Réduction de la dimension du concept Amélioration des pratiques sociétales par l'Etat pour le renforcement de l'attraction des (IDE).

Concept (Echelle)	Dimensions	Test de sphéricité de Bartlett	Indice K.M.O	Variance expliquée	Nombre d'axe retenu
Amélioration des pratiques sociétales par l'Etat pour le renforcement du potentiel d'Attractivité territoriale	Le climat d'investissement en Tunisie	295,365 p-value(0.000)	0.72	70,017	1
	Les obstacles qui empêchent les investisseurs à investir en Tunisie	190,042 p-value(0.000)	0.63	76,973	2
	Les recommandations proposées afin de rendre la Tunisie plus attractive	61,621 p-value(0.000)	0.58	56.517	2

Enfin, le concept « Amélioration des pratiques sociétales par l'Etat pour le renforcement de l'attraction des (IDE) », il est composé de trois dimensions qui traduisent respectivement le climat d'investissement en Tunisie, les obstacles qui empêchent les investisseurs à investir et les recommandations proposées afin de rendre la Tunisie plus attractive. Les valeurs de l'indice KMO de ses trois dimensions sont respectivement 0.72, 0.63, 0,58. Ces trois indices dépassent le seuil critique de 0.6. Nous constatons également que les tests de sphéricité de Bartlett sont statistiquement significatifs au seuil de 5%. Par conséquent, l'application de l'ACP sur ce concept est valide.

L'analyse de la variance montre que plus que 60% de la variance totale (soient respectivement (70.017%, 76.973%, 56.517%),) est expliquée par les items de ce concept. Nous remarquons que les analyses factorielles réalisées sur l'ensemble des échelles de mesure montrent des valeurs satisfaisantes des indices de KMO et test de sphéricité de Bartlett. Ainsi, les données sont factorisables.

5.8. CONCLUSION DU CINQUIEME CHAPITRE

Au niveau du cinquième chapitre, nous avons abordé le contexte de la recherche, le choix épistémologiques et méthodologiques et l'analyse de l'étude exploratoire. Nous avons commencé par présenter notre contexte de la recherche à savoir le contexte tunisien. Tout d'abord, nous avons mis l'accent sur les principaux facteurs du climat des affaires en Tunisie à savoir la stabilité macroéconomique et politique, la réglementation et le système juridique, le développement du capital humain, ainsi que la qualité des infrastructures. L'étude de ces différents facteurs a mis en valeur l'effort du gouvernement tunisien afin d'assainir un climat des affaires favorables à l'entrée des (IDE). Ensuite, nous avons décrit la situation de la Tunisie en matière de (RSE). Dans ce cadre, nous avons étudié les perspectives et les anticipations du gouvernement tunisien en matière de (RSE) dans un contexte post-révolutionnaire. Ensuite, nous avons examiné, les choix méthodologiques et épistémologiques. La présentation de notre positionnement épistémologique reflète la volonté d'affirmation de notre intention scientifique. Nous avons opté ainsi pour une démarche positiviste. Concernant la méthodologie, nous avons choisi en premier lieu, d'effectuer une phase exploratoire. Cette étude exploratoire présente une limite dans la mesure où elle émerge une théorie sans qu'il soit possible de la mettre à l'épreuve de façon convaincante. C'est pour cette raison que la phase suivante se constitue d'une étude confirmatoire permettant ainsi de confirmer les résultats trouvés dans l'analyse exploratoire.

**CHAPITRE 6. ETUDE CONFIRMATOIRE ET DISCUSSION DES
RESULTATS**

6.1. INTRODUCTION DU SIZIEME CHAPITRE

L'analyse factorielle confirmatoire (AFC) est une technique statistique qui permet de prolonger l'analyse factorielle exploratoire dont nous avons étudiée dans le chapitre précédent. Il s'agit donc de tester un modèle théorique. Par ailleurs, l'analyse factorielle exploratoire est plutôt une procédure qui sert à faire émerger une théorie sans qu'il soit possible de la mettre à l'épreuve de façon convaincante. Ainsi, il s'avère utile de mener une analyse par laquelle nous pouvons confirmer les résultats obtenus dans l'analyse exploratoire. Le but est de confirmer les résultats de l'ACP et de vérifier la qualité globale d'ajustement du modèle afin de prouver que ce dernier s'ajuste bien aux données réelles. Il s'agit d'estimer le modèle dans sa totalité toute en prenant en compte les différentes relations possibles au lieu de tester chaque relation à part. C'est de cette façon que la nature des relations causales nous oblige de le tester. Ainsi, une analyse confirmatoire mettra en œuvre les méthodes d'évaluation de la qualité du modèle à savoir la qualité du modèle externe et la qualité du modèle interne. Ensuite l'évaluation du modèle conceptuel et l'évaluation de la qualité d'ajustement du modèle global vont nous permettre de juger la qualité globale du modèle. Les tests des hypothèses et la discussion des résultats seront présentés à la fin de cette partie.

6.2. ANALYSE CONFIRMATOIRE :

Dans le cadre de notre travail nous employons la méthode PLS, en effet, les données qu'on a collecté à partir du questionnaire ne sont pas nombreux (soit $n= 78$ observations). Par ailleurs, l'utilisation de la méthode de moindre carré partiel (PLS) présente plusieurs intérêts tels que la flexibilité des hypothèses de cette méthode, la taille de l'échantillon n'est pas importante et il n'y a pas de contraintes particulières concernant l'indépendance des observations. Ainsi, trois raisons principales justifient le choix de cette méthode :

- Elle permet de réaliser des équations structurelles sur un échantillon de petite taille.
- Cette approche est moins contraignante en termes de normalité des distributions des variables et des termes d'erreur.

6.2.1. METHODE D'ÉVALUATION DE LA QUALITE DU MODELE.

6.2.1.1. QUALITE DU MODELE EXTERNE.

Le modèle externe est évalué selon les corrélations des variables latentes (concepts) avec leurs variables manifestes. La qualité des résultats dépend de trois critères à savoir la fiabilité des variables manifestes, la validité convergente et la validité discriminante.

La fiabilité des variables manifestes est estimée à travers l'examen de leur corrélation (*loadings*) avec la variable latente à laquelle elles sont reliées. (Fornell et Larcker, 1981)

Le modèle de mesure est évalué et dite fiable si les corrélations des variables manifestes avec la variable latente sont supérieures ou égales à 0,7.

L'alpha de Cronbach permet également d'estimer la fiabilité des variables manifestes.

Selon Fornell et Larcker (1981), la validité convergente est vérifiée pour l'ensemble des indicateurs qui représente le même concept ou construit. Les auteurs utilisent l'indicateur AVE qui doit être supérieur à 0.5.

La validité discriminante est vérifiée lorsque deux concepts sont différents. (Tenhenhaus et al., 2005).

Dans l'approche PLS, deux critères de la validité discriminante sont proposés :

- Dans le premier cas, le construit peut partager plus de variance avec ses mesures qu'avec n'importe quelle autre variable latente
- Dans le deuxième cas, le *loading* de chaque indicateur doit être plus grand que ses *cross-loadings*.

6.2.1.2. QUALITE DU MODELE INTERNE.

Le modèle structurel, appelé aussi modèle interne, est évalué sur la base de la pertinence prédictive des variables latentes. Il convient d'analyser les R^2 multiples et le coefficient Q^2 de Stone-Geisser. Trois seuils de R^2 multiple peuvent être utilisés. Si le R^2 est proche de 1, alors le modèle s'ajuste bien. Le R^2 permet de comprendre la contribution des variables explicatives à la prévision de la variable dépendante. On examine alors les valeurs de R^2 pour les construits endogènes (dépendants).

6.2.2. QUALITE GLOBALE DU MODELE.

Tenenhaus et al. (2005) mentionnent l'indice GoF (*goodness of fit*) qui est un critère global d'ajustement du modèle. (Le GoF est la moyenne géométrique de la communalité moyenne et du R² moyen.)

6.2.2.1. EVALUATION DU MODELE CONCEPTUEL.

Nous employons la méthode PLS à l'aide du logiciel XLSTAT la version 2017 pour Windows. Nous considérons un mode formatif qui suppose que les concepts latents sont générés par leurs propres variables manifestes ce qui permet la conceptualisation du modèle de recherche et la solidité des analyses statistiques.

Nous commençons tout d'abord, d'évaluer la validité convergente du modèle externe à l'aide des coefficients de corrélation (loadings). Ces coefficients présentent des valeurs acceptables dans la majorité des cas concernant les liens entre les concepts et leurs mesures.

Tableau 19. Corrélation croisée

	APP	AT	RSE
climaffai	0,874	0,924	0,795
obstinv1	0,922	0,835	0,920
obstunv2	-0,401	-0,119	-0,216
recomd1	0,805	0,589	0,612
recomd2	0,120	0,032	0,216
Ffond1	0,849	0,965	0,896
Ffond2	0,100	0,080	0,106
Av1	0,936	0,971	0,914
Av2	-0,068	0,535	0,051
Rssoc	0,886	0,893	0,947
Partpre	0,935	0,957	0,976
PrinRssoc	0,803	0,774	0,921
obstacles	0,928	0,939	0,974

Afin de s'assurer qu'il s'agit d'une spécification adéquate des relations qui spécifient le modèle, nous testons la validité discriminante c'est à dire nous vérifions la capacité d'un construit de partager plus de variance avec ses mesures qu'il n'en partage avec les autres construits dans le même modèle. Cela signifie également, que les construits (concepts) et leurs mesures (variables manifestes) ne peuvent pas être discriminés. Il est donc inapproprié de les voir comme des entités théoriques distinctes.

Tableau 20. Validité discriminante

	APP	RSE	AT	Moyenne Communalités (AVE)
APP	1	0,870	0,856	0,455
RSE	0,870	1	0,878	0,911
AT	0,856	0,878	1	0,470
Moyenne Communalités (AVE)	0,455	0,911	0,470	0

On constate que les variances moyennes (appelées aussi Communalité Moyenne) de chaque concept dépassent les coefficients de corrélation. Ceci signifie que chaque concept partage plus de variance avec ses mesures que d'autres concepts ce qui donne la possibilité de les discriminer. Au total, nous pouvons conclure que nos résultats témoignent d'une meilleure spécification du modèle externe. Les concepts utilisés présentent des relations statistiquement significatives avec leurs mesures.

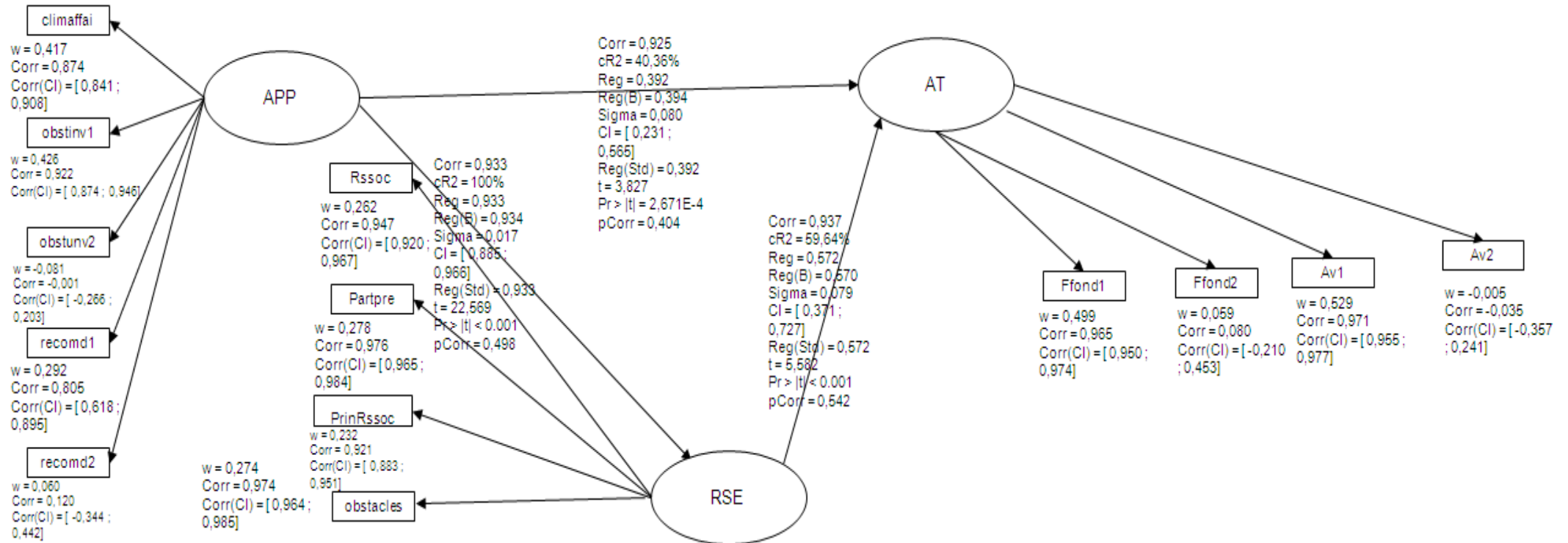
Après avoir vérifié statistiquement le pouvoir explicatif du modèle externe, nous étudions la pertinence prédictive des variables latentes pour le modèle de mesure ou modèle interne. Il s'agit particulièrement, de comprendre la contribution de chaque variable explicative à la prévision de la variable dépendante.

Tableau 21. Evaluation du modèle de mesure

Variable latente	Type	Moyenne (Variables manifestes)	R ²	R ² ajusté	Moyenne Communalités (AVE)	Moyenne Redondances	Rho de D.G.
APP	Exogène	0,000			0,455		
RSE	Endogène	0,000	0,870	0,870	0,911	0,793	0,976
AT	Endogène	0,000	0,898	0,897	0,470	0,422	
Moyenne			0,884		0,600	0,608	

Il s'agit donc d'une meilleure pertinence prédictive des ces concepts. Ceci signifie également, que les variables traduisant les (PP) permettant d'améliorer les pratiques sociétales des filiales et les variables qui reflètent la responsabilité sociale de l'entreprise, expliquent un part important de l'attraction des IDE. Les résultats sont indiqués dans la figure puis dans les tableaux qui suit :

Figure 15. Le modele estime



Ctrl M: Définir les variables manifestes

Ctrl L: Relier deux variables latentes

Ctrl R: Inverser la direction d'un lien

Ctrl D: Double direction

Ctrl O: Changer ou réinitialiser la position des variables manifestes

6.2.2.2. EVALUATION DE LA QUALITE D'AJUSTEMENT DU MODELE GLOBAL.

Nous vérifions, la qualité du modèle globale à l'aide de l'indice (GoF) pour le cas des deux modèles (internes et externes). C'est-à-dire la qualité de l'ajustement dans chaque relation du modèle. Ces relations, traduisent la dynamique d'impact des concepts exogènes entre eux et d'étudier les effets directs et indirects qui peuvent exercer ces concepts sur l'attractivité territoriale.

Tableau 22. Qualité d'ajustement du modèle global

	GoF	GoF (Bootstrap)	Erreur standard	Ratio critique (CR)	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)	Minimum	1er Quartile	Médiane	3ème Quartile	Maximum
Absolu	0,728	0,723	0,048	15,226	0,616	0,843	0,608	0,691	0,724	0,758	0,872
Relatif	0,944	0,930	0,053	17,735	0,808	1,000	0,801	0,896	0,934	0,970	1,062
Modèle externe	0,990	0,976	0,050	19,964	0,868	1,000	0,862	0,946	0,979	1,012	1,103
Modèle interne	0,953	0,953	0,009	103,361	0,931	0,974	0,929	0,948	0,954	0,959	0,974

Pour la qualité d'ajustement du modèle, le GoF (*Goodness of Fit*) des deux modèles internes et externes est très élevé (soit de valeur 0.944 très proche de 1) ce qui traduit une bonne qualité d'ajustement du modèle aux données empiriques.

6.3. VALIDATION DES HYPOTHESES.

6.3.1.EFFET DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES SUR L'ATTRATION DES IDE.

Tableau 23. Effet des politiques publiques sur l'attraction des (IDE)

R ² (AT / 1) :								
R ²	F	Pr > F	R ² (Bootstrap)	Erreur standard	Ratio critique (CR)	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)	
0,898	329,824	0,000	0,900	0,016	55,581	0,861	0,929	
Path coefficients (AT / 1) :								
Variable latente	Valeur	Erreur standard	T	Pr > t	f ²	Valeur (Bootstrap)	Erreur standard (Bootstrap)	Ratio critique (CR)
APP	0,392	0,102	3,827	0,000	0,195	0,394	0,080	4,897
RSE	0,572	0,102	5,582	0,000	0,415	0,570	0,079	7,192

Nous remarquons que la valeur de t stat pour la variable APP est $t=3.827$, est supérieur a 1.96, **sa probabilité est nulle**. Ainsi, cette variable exerce un impact significatif positif sur l'attraction des IDE. Nous pouvons conclure ainsi que les (PP) mises en œuvre par le gouvernement influencent de manière positive l'attraction des IDE. Des (PP) telles que le développement du capital humain, l'amélioration de la qualité des infrastructures et la protection des droits de la propriété industrielle et intellectuelle des investisseurs étrangers constitueront un facteur déterminant indéniable dans le renforcement de l'attractivité du territoire en Tunisie.

Premièrement, la stabilité politique constitue la clé du développement, car elle affecte tous les aspects liés à la sécurité, au développement économique et social de la communauté. Elle sera aussi un élément déterminant dans l'amélioration du climat de l'investissement voire l'attraction des (IDE). (Sfar et Mtar, 2015 ; Karray et Toumi,2007 ; CNUCED ,2016). La sécurité sera ainsi un facteur essentiel qui permettra de promouvoir et de construire un environnement économique compétitif ayant un impact positif qui se fait ressentir sur la société en général. Cela confirme empiriquement les résultats de l'étude du développement social et politique de l'IDE qui a été effectuée par Sachs et Sievers (1998). En effet, ces chercheurs ont constaté que les pays jugés moins risqués sont capable d'attirer plus d'IDE. Ils ont vérifié que la stabilité politique est le grand souci des propriétaires d'entreprises. Ainsi, la promotion de la paix, de la stabilité politique et économique constitue un défi à relever en particulier pour les pays de l'Afrique afin de renforcer l'attraction des IDE. Cela confirme également les travaux de (Kolstad et Tondel ,2002 ; Basu et Srinivasan,2002, Méon et Sekkat, 2007) qui ont montré que la stabilité politique comme un déterminant fondamental de l'attraction des IDE.

La protection des droits de la propriété industrielle et intellectuelle des investisseurs étrangers constitue une alternative intéressante qui permettra au gouvernement de favoriser un climat politique stable ce qui influencera la volonté des firmes à se sentir en confiance et à investir ainsi dans des projets nouveaux ou existants. (Banque Mondiale, 2005 ; Erb et al, 2000).

Cela s'adapte avec les travaux de (Smith ,2001 ; Drabek et Payne, 2001 ; OCDE ,2003), qui ont confirmé que les réglementations qui visent à protéger les droits de la propriété industrielle et les droits de propriété intellectuelle (DPI) représentent une sorte d'assurance pour les firmes pour qu'elles puissent recueillir les fruits de leurs efforts dans l'avenir.

Cas de la Tunisie :

Une étude a été réalisée par le Giz en 2010 sous mandat de l'Union Européenne et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) dans le cadre du Projet d'Appui au Système de Recherche et de l'Innovation (PASRI), en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et l'INNORPI en Tunisie. Cette étude a pour objectif principal de définir une stratégie et d'identifier un plan d'action pour appuyer le système de la propriété industrielle plus particulièrement les marques et les brevets, et devenir ainsi un catalyseur et un moteur de développement de l'économie tunisienne. Au niveau de la méthodologie de cette analyse, deux types d'études ont été menés à savoir des études documentaires et des études qualitatives. Les personnes et les organismes enquêtés sont les acteurs bénéficiaires de la propriété industrielle (entreprises, centres de recherches et laboratoires, chercheurs, inventeurs, créateurs ...etc.), les organismes d'appui et d'accompagnement INNORPI, technopoles, CONECT, UTICA...etc.), d'autres parties prenantes (les douanes, Ministère du commerce, Ministère de l'agriculture) et des experts nationaux et internationaux.

L'étude a distingué des insuffisances structurelles et des conjonctures conjoncturelles. Le premier facteur structurel est la nature du tissu industriel tunisien qui limite l'expansion de la propriété industrielle. En effet, il n'y a pas suffisamment d'innovations en Tunisie afin de prétendre au développement de la propriété industrielle. En effet, la culture de l'innovation est absente et les appuis financiers apportés par l'Etat tunisien n'y ont pas remédié. Le second facteur structurel dégagé par cette étude concerne la collaboration entreprise-chercheurs qui ne marche pas réellement, cela est dû à un cadre qui trouve des difficultés dans les mises en œuvre des procédures administratives lourdes, des chercheurs non motivés, des objectifs et des cultures discordantes entre chercheurs et entreprises. L'étude a précisé d'autres entraves telles que l'absence de véritable métier d'accompagnement et de conseiller en PI ce qui a freiné le développement de la propriété industrielle. Au niveau des insuffisances conjoncturelles du SPI, l'académie de la propriété industrielle semble incompatible avec la demande de créer de véritables compétences en matière de valorisation de brevets.

Deuxièmement, le développement du capital humain constitue un élément fondamental qui renforce l'attraction des IDE ce qui confirme les travaux de Borensztein et al (1998), Lucas, (1988) et les travaux d'Aghion et Cohen (2004), expliquant que l'impact de l'IDE repose sur le

stock de capital humain dans les pays hôtes. Nous pouvons également mettre en exergue les travaux empiriques d'Andreosso (2002). Ce chercheur a réalisé un travail sur un échantillon qui se compose de 10 pays asiatiques pour les années 1980, 1990 et 1997 selon un modèle de données par Panel. Il a prouvé que le capital humain qui a été exprimé par le niveau d'éducation joue un rôle incontournable dans l'amélioration de la production et donc dans l'amélioration de la croissance de ces pays. Cela s'adapte aussi avec l'étude empirique de Goumrhar (2017), qui a prouvé que les pays qui disposent d'un capital humain important profitent mieux des IDE.

En ce qui concerne la qualité des infrastructures, sans la disponibilité des ports et des télécommunications modernes (NTIC), les IDE seront incapables de fonctionner efficacement. (Wei ,2000 ; Zhou et al ,2002).

Les études empiriques de (Aschauer, 1989 ; Mamuneas et Nadiri, 1994 ; Morrison et Schwartz, 1996; Haughwout, 2001), ont suggéré que l'infrastructure publique a un impact significatif sur la productivité des entreprises. Cela s'ajuste bien avec les travaux d'Erenberg (1993), qui a étudié l'influence de l'infrastructure de transport sur le travail des entreprises. Ainsi, ce chercheur pense que si l'Etat ne pourra pas fournir ce type d'infrastructure, les entreprises multinationales seront incapables de fonctionner efficacement. Dans ce cas, le fait de fournir leurs propres réseaux de leur part, entraînera un gaspillage de ressources. De sa part, Wei (2000), a conclu qu'un emplacement avec une bonne infrastructure, peut attirer l'attention des investisseurs internationaux plus que les autres.

Cela confirme également l'étude de Zhou et al, (2002). Cette étude a expliqué que les opérations des FMN dépendent de la capacité et de la qualité des infrastructures de transport. En effet, l'infrastructure de transport est directement liée à la nature de la production, ce qui nécessite la disponibilité des ports et d'autres installations afin de maximiser les performances en matière de productivité, de qualité des produits et de réduction des coûts. D'un autre côté, Saidi (2014), a effectué une étude empirique sur la Tunisie afin de montrer que l'interaction entre les IDE, le transport et le capital humain, peut être un facteur déterminant de la croissance des PED. Les résultats de cette étude, montrent que la Tunisie a suivi pendant plusieurs années une stratégie d'attractivité basée sur la qualité de la main-d'œuvre. En effet, ce pays a augmenté le nombre de centres de formation professionnelle dans toutes les

activités, en particulier celles qui sont requises par les multinationales afin d’améliorer son attractivité. De plus, le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur a augmenté. Par conséquent, un capital humain qualifié améliore la compétitivité tunisienne et améliore son attractivité en termes des IDE. (Saidi ,2014). Ce même auteur a confirmé que l'internationalisation des entreprises a encouragé la mise en place d’un système de transport à haute valeur ajoutée capable de répondre à la demande des entreprises. L'existence d'une bonne logistique influence de manière positive l’entrée d'IDE. Saidi (2014), souligne que le gouvernement tunisien doit adopter une stratégie efficace qui permet d'obtenir les meilleurs bénéfices et doit s'engager dans des projets d'investissement dans les transports. **La première hypothèse selon laquelle les politiques publiques ont un impact direct sur l’attraction des IDE est ainsi confirmée**

6.3.2. EFFET DIRECT DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES SUR LES PRATIQUES (RSE).

Tableau 24. Effet de l’amélioration des politiques publiques sur les pratiques sociétales des entreprises

R ² (RSE / 1) :								
R ²	F	Pr > F	R ² (Bootstrap)	Erreur standard	Ratio critique (CR)	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)	
0,870	509,382	0,000	0,872	0,031	28,148	0,783	0,933	
Path coefficients (RSE / 1) :								
Variable latente	Valeur	Erreur standard	t	Pr > t	f ²	Valeur (Bootstrap)	Erreur standard (Bootstrap)	Ratio critique (CR)
APP	0,933	0,041	22,569	0,000	6,702	0,934	0,017	56,009

Ce tableau présente les résultats de l’effet direct de l’amélioration des (PP) sur les pratiques sociétales. D’après le tableau ci-dessus, nous remarquons que la valeur de t stat pour la variable APP est **t=22.569**, est supérieur à 1.96, **sa probabilité est nulle**. Ainsi, cette variable exerce un effet significatif positif sur l’amélioration des pratiques sociétales des filiales. Cela confirme les travaux d’Albareda et al (2007), qui ont essayé d’analyser une nouvelle approche gouvernementale qui peut favoriser la (RSE) dans 15 pays de l’union européenne tels que l’Italie, l’Espagne et la suède. Ces pays sont considérés comme les pays ayant les politiques de la (RSE) les plus développées.

Ainsi, Albareda et al (2007), ont essayé de construire une base de données qui intègre les politiques et les instruments appliqués par chaque gouvernement. Cette étude a permis de tracer un tableau qui regroupe les différents modèles d'actions gouvernementales qui contribuent à développer les (PP) qui favorisent la (RSE) dans ces 15 pays.

Tableau 25. Modèles d'action gouvernementale dans le développement de politiques publiques soutenant la RSE dans 15 pays de l'UE (Albareda et al ,2007).

Modèles	Caractéristiques	Pays
Partenariat	Le partenariat en tant que stratégie partagée entre les secteurs pour relever les défis socio-emploi	Danemark, Finlande, Pays-Bas,
Les affaires de Suède dans la communauté du royaume	Des politiques d'intervention souples pour encourager l'implication des entreprises dans les défis de gouvernance affectant la communauté	Irlande, Allemagne, Autriche,
Belgique (Durabilité et citoyenneté)	Version actualisée de l'accord social existant et accent mis sur une stratégie de développement durable réglementaire	Luxembourg, France
Agora, Greece	Création de groupes de discussion pour les différents acteurs sociaux afin de parvenir à un consensus public sur la RSE	Italie, Espagne, Grèce, Portugal

Ces résultats confirment également l'étude de Doh et Guay (2006), qui ont expliqué les différences entre les stratégies des ONG et le pouvoir dans l'union européenne par rapport aux Etats-Unis. Ils ont conclu que les ONG sont plus influentes dans l'union européenne. Cela est expliqué par le processus d'élaboration des (PP) marqué par l'existence des voies claires et explicites qui incluent les avis des entreprises et de la société civile ce qui n'est pas le cas pour les Etats-Unis qui se caractérisent par des tendances plus libérales et individualistes de la pensée politique. De sa part, Reinhard et al (2012), ont réalisé une étude empirique qualitative qui se base sur trois enquêtes téléphoniques. Ainsi plus de 200 administrations publiques des 27 Etats membres de l'UE qui travaillent sur le thème de la (RSE) ont été enquêtées. Cette étude a été menée entre Aout (2006) et Mars (2008). Les personnes interrogées sont des experts qui ont été en coopération avec le groupe des représentants des Etats membres responsables de la (RSE) dans leur pays. Les résultats du sondage ont donné des informations pertinentes mais certainement pas complètes de la politique de la RSE en Europe. L'objectif de cette étude est d'expliquer comment les États membres de l'UE favorisent réellement les politiques de RSE. Cette étude révèle que les gouvernements des pays de l'Europe occidentale

sont plus motivés à promouvoir la (RSE) que les gouvernements des pays de l'Europe centrale et orientale. Ces chercheurs ont conclu ainsi que la sensibilisation aux pratiques de la RSE, constitue un moyen utile pour les gouvernements afin de promouvoir la (RSE).

D'un autre coté, les interventions gouvernementales sont amenées à élaborer des politiques de travail flexibles à l'embauche et au licenciement. Ils doivent aussi éviter les tensions entre les dirigeants d'entreprises et les salariés en instaurant un dialogue entre les syndicats et les dirigeants des firmes. Cela va permettre d'améliorer la circulation des flux d'information et valoriser la cohésion sociale. (Aidt et Tzannatos, 2002 ; Kubler, 2001 ; Tarek ,2010). Des facteurs tels la réglementation du temps de travail, la promotion de l'hygiène et la sécurité au travail doivent être pris en considération. (El Malki, 2010 ; Oueguenoune, 2015).

Cas de la Tunisie :

Nous pouvons prendre à titre d'exemple, le contrat social qui a été signé en 2014 par les trois partenaires sociaux, le Gouvernement tunisien, l'Union générale tunisienne du travail et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, tout en considérant les objectifs de la révolution du 14 janvier 2011, la volonté du peuple tunisien de rompre définitivement avec la tyrannie, d'édifier une République civile et démocratique basée sur et la garantie des libertés individuelles et collectives et l'enracinement des principes de la citoyenneté, de la justice, le respect des droits de l'Homme et la lutte contre la pauvreté . Ainsi les partenaires sociaux s'accordent sur plusieurs points tels que :

- ✓ S'engager pour le respect du principe de la participation active entre les partenaires sociaux en vue de mettre en œuvre une stratégie nationale de l'emploi, et activer le principe de participation dans la gestion du secteur de la formation professionnelle de base et continue conformément aux normes de la bonne gouvernance
- ✓ Créer un système pour développer les compétences qui aide à la préservation de la pérennité de l'entreprise et des postes d'emplois et garantir le cursus professionnel de ses employés de manière à permettre la réintégration de ceux qui ont perdu leur emploi dans la vie professionnelle.

- ✓ Opérer une réforme des mécanismes d'encadrement et d'accompagnement pour les chercheurs d'emplois.
- ✓ Une législation de travail qui renforce l'emploi, encourage au recrutement et permet une meilleure utilisation des ressources humaines.

Dans la même année, le gouvernement tunisien a mis en place le référentiel national de la gouvernance qui s'élabore dans le cadre de la consolidation de la bonne gouvernance. L'objectif principal de ce référentiel est de mettre en œuvre un système de gouvernance basé sur le développement économique et humain afin de promouvoir l'investissement et l'attractivité régionale et ce conformément aux principes édictés par la nouvelle constitution nationale du 26 janvier 2014 en l'occurrence son article 15. Ce référentiel permettra ainsi de définir les exigences qui vont permettre le développement d'une gouvernance citoyenne et responsable pour tous types d'organisations et de favoriser l'engagement éthique des organismes. Par conséquent, les droits de propriété, la confiance entre les individus, la crédibilité de gouvernement ainsi que le respect de droits de l'homme sont les éléments essentiels afin de garantir une bonne gouvernance au sein du pays hôte. L'application de ces lois et de ces valeurs doit être consolidée par des mécanismes efficaces et efficients qui vont vraiment contribuer à l'amélioration des pratiques sociétales.

Par ailleurs, la révolution a engendré dans le pays de multiples revendications affectant profondément la vie économique et sociale des tunisiens. Ces revendications ont incité à créer des instances constitutionnelles indépendantes. Ces dernières auront un impact positif sur l'ancrage de la culture de RSE dans les entreprises. En Tunisie, on compte aujourd'hui 2650 entreprises totalement exportatrices qui sont familiarisées avec le respect de normes ISO et des normes sectorielles.

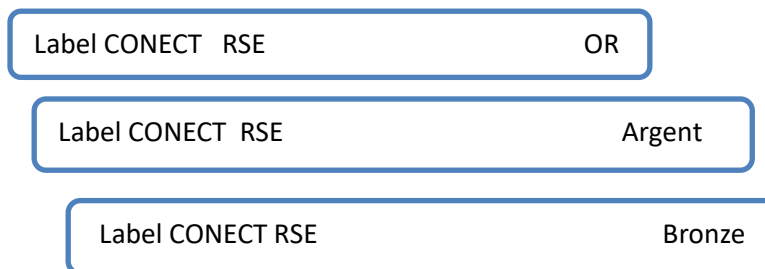
Afin de promouvoir la RSE en Tunisie, la CONECT (la confédération des entreprises citoyennes de Tunisie) a élaboré un Label (RSE) qui vise à stimuler les entreprises à s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue. Cela va permettre de développer un savoir faire national RSE et d'accélérer le processus de création de richesses par l'ensemble du système économique national.

Les objectifs de ce label sont :

- Identification de la conformité des actions à la législation en vigueur et du degré de prise en considération des axes de la RSE figurant dans le label,
- Identification des actions entreprises en faveur de la RSE et leur intégration dans une approche globale,
- Engagement de l'entreprise à combler les défaillances dans le cadre d'un plan explicite.

Selon la CONECT, la mise en œuvre d'une stratégie RSE introduit des changements dans les pratiques de gestion associés à un changement culturel qui peut se réaliser dans des délais plus ou moins longs selon les entreprises. Cependant, elle est convaincue que tous ses adhérents, ont exprimé leur disposition à s'engager dans une stratégie RSE en signant sa charte. En 2014, La CONECT a prévu trois catégories de label (RSE) à délivrer selon des critères d'évaluation prévus dans le référentiel du label. Ainsi, le niveau d'exigence relatif aux critères d'évaluation varie lors de l'évaluation.

Figure 16. Les trois catégories de Label délivrés par la CONECT en Tunisie
Elaboration personnelle



Source : Confédération des entreprises Citoyennes en Tunisie (2014)

La deuxième hypothèse selon laquelle les (PP) ont un impact significatif positif sur les pratiques (RSE est confirmée.

6.1.1. EFFET DE L'AMELIORATION DES PRATIQUES (RSE) SUR L'ATTRACTION DES IDE

Tableau 26. Effet de l'amélioration des pratiques (RSE) sur l'attraction des IDE

R ² (AT / 1) :								
R ²	F	Pr > F	R ² (Boot strap)	Erreur standard	Ratio critique (CR)	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)	
0,898	329,824	0,000	0,900	0,016	55,581	0,861	0,929	
Path coefficients (AT / 1) :								
Variable latente	Valeur	Erreur standard	t	Pr > t	f ²	Valeur(Boots trap)	Erreur standard(Bootstrap)	Ratio critique (CR)
APP	0,392	0,102	3,827	0,000	0,195	0,394	0,080	4,897
RSE	0,572	0,102	5,582	0,000	0,415	0,570	0,079	7,192

Ce tableau illustre les résultats de l'effet de l'amélioration des pratiques sociétales des entreprises sur le renforcement de l'attraction des IDE. Nous remarquons ainsi que le t stat de la variable RSE est t=5.582 est supérieur à 1.96. **Sa probabilité est nulle (Pr=0)**. Ainsi, cette variable exerce un effet significatif positif sur l'attraction des IDE. Cela confirme les travaux de Cavalcanti et al, (2008), et d'Acemoglu et al (2010), qui ont prouvé que les réformes institutionnelles ont un impact significatif positif sur l'attraction des IDE. Ces résultats s'adaptent aussi avec l'étude de Easterly (2005), qui a confirmé que les droits de propriété, l'Etat de droit, la confiance entre les individus, la crédibilité de gouvernement ainsi que le respect de droits de l'homme, ont un rôle « attracteur » pour les IDE. Ils s'adaptent aussi avec l'étude de Wei (2000), qui a confirmé que cet abus constitue une entrave qui décourage l'IDE.

En effet, l'incertitude politique a été identifiée comme un facteur qui peut attirer l'attention des investisseurs étrangers. Wei (2000), a conclu que dans la plupart des pays en Afrique subsaharienne, les niveaux élevés de la corruption peuvent compliquer les opérations d'affaires et augmenter ainsi l'incertitude des investisseurs. La lutte contre la corruption contribue ainsi à améliorer la transparence. (Wei, 2000). Afin de limiter la corruption et améliorer la transparence, plusieurs solutions peuvent être proposées telles que la modernisation des procédures douanières. (Engelschalk et al, 2000).

Cas de la Tunisie :

Dans ce cadre, la douane Tunisienne avec la collaboration de l'INLUCC (Instance nationale de la lutte contre la corruption), ont organisé un atelier de sensibilisation le 02 et le 03 décembre 2016 à Hammamet qui porte sur la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du renforcement de l'intégrité dans le secteur de la douane afin d'établir un document évaluant les risques de la corruption et analyser les défaillances de coordination avec les autorités portuaires, ce qui permet de rétablir la confiance des agents des douanes vis-à-vis des citoyens.

D'un autre côté, le développement de l'information et la promotion de celle-ci comme un avantage concurrentiel attire l'attention des investisseurs étrangers (Banque Mondiale, 2005). L'intelligence économique aidera donc les acteurs à prendre la bonne décision. Suite à une compréhension et une maîtrise de l'environnement, la circulation de l'information entre les différents acteurs et la fiabilité de l'information recueillie vont permettre aux institutions publiques et privées d'avoir des acteurs qui pourront agir de façon anticipative. A cet égard, le gouvernement tunisien doit mettre en place un ensemble des instruments et des moyens afin de repenser la qualité des services portuaires en Tunisie, en effet, le secteur de transport demeure le point le plus attractif pour les investisseurs étrangers. L'amélioration de la qualité des services portuaires sera à travers le développement de l'information stratégique. Ainsi, la Tunisie a fourni beaucoup d'effort dans ce domaine. Par ailleurs :

- 1) La facilitation de la circulation des flux d'information en améliorant les services dans les ports, les aéroports etc.

Le recours au NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de communication est primordial. Afin de faciliter la circulation des flux de l'information aux niveaux de l'infrastructure du transport, le gouvernement tunisien a mis en œuvre une stratégie d'optimisation et d'amélioration des services au port de Radés ce qui permet d'améliorer les échanges des informations entre la douane tunisienne, la STAM et d'autres offices publics.

Le tableau ci-dessous illustre quelques actions de la mise en place de cette stratégie et de leur état d'avancement.

Tableau 27. Quelques actions de la mise en œuvre de la stratégie d’optimisation et d’amélioration des services au port de Radés Réorganisation et plan d’investissement

LES ACTIONS	L’ETAT D’AVANCEMENT
Assainissement de la situation des conteneurs et des semi-remorques en séjours prolongé en tenant compte de la réduction des délais de 4 mois 15 jours à 2 mois 15jours	<ul style="list-style-type: none"> - Accélération du rythme des opérations de ventes aux enchères publiques (la douane). - La STAM est chargée de fournir aux services de la douane la liste des conteneurs et des unités roulantes dont le séjour au port de Radés a dépassé les 02 mois et 15 jours. - L’Office de la Marine Marchande et des Ports saisira les services de la Douane, parmi ces services l’accélération des procédures de ventes et des marchandises en séjour prolongé au port.
Renforcer la sûreté et la sécurité dans le port de commerce de Radés.	<ul style="list-style-type: none"> - Une Révision des plans de sûreté du port/ Certificat de conformité (en cours d’exécution). - Début d’exploitation du système de télésurveillance mis en place par la Douane. (04 salles de contrôles sont prévues).
La mise en place du système TOS	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de couverture WIFI en remplacement de la solution fibre optique en cours
Réparation et maintenance du matériel de manutention (grue)	<ul style="list-style-type: none"> - Un programme de maintenance, préventif et curatif (STAM) élaboré. - Programme de formation pour le personnel de la STAM (conducteurs+mécaniciens) : <ol style="list-style-type: none"> 1. Formation de cinq groupes au Maroc, 2. Formation de trois groupes de 4 personnes en Allemagne
Utilisation obligatoire de la liasse transport et mise en œuvre de l’application export en coordination avec la douane	<ul style="list-style-type: none"> - Actuellement en phases de test (Exemple : Paiement électronique des frais de mis-à-qua).
Mise en place d’un système de suivi des indicateurs de performance au port de Radès et la publication régulière des indicateurs pertinents	<ul style="list-style-type: none"> - Fait. (12 octobre 2015). - Publication des indicateurs pertinents Sur le site web du ministère du transport : - www.snt.com.tn (sous la rubrique « indicateurs de performance »), ainsi que sur les sites web de l’office de la marine marchande et des ports et la société tunisienne d’acconage et de manutention : www.stam.com.tn
Mise en place d’un système de contrôle et d’enregistrement de l’accès des personnes au port de rades	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de badges magnétiques (fait) - Acquisition de lecteurs de proximités et de tourniquet (fait) - Système digital de pointage généralisé (finalisation : mars 2017).

Source : Ministère de l’industrie en Tunisie

2) La valorisation d'une approche participative constituant un facteur primordial de savoirs et de transmission d'information dans différents domaines ce qui assure le partage et la collaboration à l'échelon de l'Etat.

Depuis 2014, le gouvernement tunisien a mis en place un ensemble de programmes (le projet de développement des exportations I et le projet de développement des exportations II) afin de développer un cadre propice aux exportations. Un accord a été signé entre la république tunisienne et la banque internationale de la reconstruction et de développement afin de financer le troisième projet d'exportations (projet de développement des exportations III). Le projet de développement des exportations III constitue un bon exemple d'une approche participative qui facilitera le passage de l'information entre les acteurs.

Les différents acteurs de ce projet sont les suivants :

- Le ministère de l'industrie
- Le ministère de transport
- La douane
- La STAM
- La COTUNACE
- Le CEPEX

Le développement durable du territoire tunisien sera ainsi à travers la mise en place d'une approche d'intelligence collective fondée sur le recueil de l'information et sa communication. Ce projet fera appel aux dispositifs communicationnels, il permettra le partage et la diffusion de toutes ces connaissances entre les différents acteurs. Ce dernier constituera un vrai outil qui permettra de faire face à l'incertitude environnementale.

Le projet de développement des exportations III, comprend trois composantes, nous avons essayé d'élaborer un tableau afin de présenter quelques objectifs de chaque composante ainsi que les activités mises en place afin de concrétiser ces objectifs :

Tableau 28. Le projet de développement des exportations III un bon exemple de la valorisation d'une approche participative en Tunisie

COMPOSANTES	OBJECTIFS	ACTIVITES
Première composante : Appui à l'amélioration du climat des affaires et la diffusion de la technologie et de l'innovation	1. L'appui à la restructuration et à la modernisation des douanes	a. La mise à niveau du système informatique de la douane. b. Promotion de la gestion des ressources humaines de la douane
	2. L'amélioration de la logistique pour le commerce	Appui au ministère du transport afin d'améliorer le port du Radés et de développer les moyens logistique
	3. Appui à la diffusion de la technologie et de l'innovation pour le commerce	a. Appui à l'INNORPI en matière d'élaboration et d'amélioration des services de la propriété industrielle pour l'exportation. b. Etablissements de nouveaux systèmes relatifs à la traçabilité, la certification et l'accréditation de biens et de services destinés à l'exportation.
Deuxième composante : Prestation de services financiers et non financiers aux entreprises d'exportation	1. Fond d'appui à la compétitivité et au développement des exportations.	a. L'appui aux entreprises exportatrices dans les secteurs à valeur ajouté b. L'appui aux CEPEX pour diversifier les biens à exporter et les marchés
	2. La garantie de préfinancement des exportations (Dhamen Finance)	a. Assistance technique pour simplifier le mécanisme et les procédures de garantie b. Création d'un produit de garantie des investissements à l'étranger.
	3. Le renforcement du centre de promotions des exportations (CEPEX)	
Troisième composante Appui à l'unité de coordination et de suivi de gestion du projet au ministère du commerce	1. Appuyer les structures du ministère du commerce dans la réalisation des stratégies de développement et de dématérialisation des procédures	

Source : ministère de l'industrie

L'amélioration de la cohésion sociale considérée comme un facteur qui attire l'attention des investisseurs sera ainsi à travers la facilitation de la circulation des flux de l'information et la valorisation d'une approche participative. Le capital social dépend ainsi de la qualité de l'administration locale. (La Porta et al ,1999).

Ces résultats s'adaptent également avec les travaux de Martinet et Payaud (2010), en effet suite à une expérimentation d'évaluation croisée de la responsabilité sociale de différents acteurs, (Capron, 2006), ces chercheurs ont essayé d'envisager les conditions de définition et de mise en œuvre d'une stratégie collective de développement durable à l'échelle d'un même territoire. Ces chercheurs ont conclu l'importance des incitations financières instituées par le gouvernement dans l'élaboration de cette stratégie. Le territoire constitue ainsi un lieu de régulation et de sensibilisation voire d'éducation et d'incitations à des démarches de RSE.

Le gouvernement doit ainsi limiter des externalités négatives afin d'améliorer le bien être global de la société telles que l'interdiction des activités génératrices de pollution tout en valorisant un système incitatif qui peut motiver les firmes à investir dans le domaine de la protection de l'environnement afin d'encourager des techniques de production favorables à l'environnement (Oman ,2000 ; OCDE, 2004 ; Hend, 2014).

Cas de la Tunisie :

A cet égard, on peut citer le nouveau cadre juridique qui a entré en vigueur en 2017. On parle de la nouvelle loi de l'investissement en Tunisie qui a pour objectifs de :

- Augmenter la compétitivité et la capacité d'exportation de l'économie nationale.
- Créer des emplois et promouvoir la compétence des ressources humaines.
- Réaliser un développement durable.

En se référant à cette loi, les investissements dans des projets de lutte contre la pollution et la protection de l'environnement bénéficient d'une prime de développement durable de 50% de la valeur des composantes d'investissement approuvée avec un plafond de 300 mille dinars. En ce qui concerne les investissements qui sont considérés comme projets d'intérêt national, l'État tunisien participe à la prise en charge des dépenses des travaux d'infrastructure. (Loi d'investissement, Tunisie 2017).

Les travaux de Lucas (1988), Borensztein et al (1998), Lucas (1988) ; Tarek (2010), Hend (2015) et Goumrhar (2017), soutiennent également cette hypothèse. En effet, ils ont prouvé l'existence d'une relation significative entre le développement du capital humain et l'attraction des capitaux étrangers. Le capital humain sera à travers l'amélioration de certaines pratiques sociétales telles que la promotion de la relation partenariale entre les donneurs d'ordre et les fournisseurs locaux. La promotion des pôles de compétitivité ou clusters est une alternative qui contribue à augmenter les interactions entre les différents acteurs publics et privés. Le gouvernement doit donc encourager les coopérations entre les acteurs de taille modeste et les grandes entreprises. Des mécanismes d'assurance sur la qualité tels que les systèmes d'accréditation et la certification doivent être prises en considération ce qui améliore la qualité du système d'enseignement dans les universités du pays. Cela va permettre à l'entreprise multinationale de profiter des innovations et de la richesse des partenariats. Les ressources du territoire sont alors activées dans des processus de production d'échanges au profit d'un projet économique et social.

Cas de la Tunisie :

Selon la loi de l'investissement en Tunisie 2017, afin d'améliorer la performance économique des entreprises, les primes au titre de la réalisation des opérations d'investissement direct sont octroyées comme suit :

Tableau 29. Les primes au titre de la réalisation des opérations d'investissement direct

Performance économique	
Investissements immatériels lors de la création.	50% du coût des investissements approuvés avec un plafond de 500 mille dinars y compris la prime des études dont le plafond est fixé à 20 mille dinars
Recherche et développement	50% des dépenses approuvées avec un plafond de 300 mille dinars .
Formation des employés de nationalité tunisienne	70% du coût de formation qui conduit à la certification des compétences conformément aux normes internationales avec un plafond annuel de 20 mille dinars au titre de chaque entreprise

Source : Loi de l'investissement en Tunisie 2017

Les résultats de cette hypothèse s’adaptent aussi avec les travaux de (Beaujolin ,2008); (Tarak ,2010); (Anna ,2013) et (Hend, 2015), qui ont démontré l’importance des programmes de protection sociale. En effet ces derniers constituent un instrument qui peut aider les salariés les plus vulnérables à faire face aux risques en encourageant financièrement l’esprit d’initiative privée. La responsabilisation du gouvernement à l’égard du territoire est ainsi mise en question. (Anna, 2013 ; Toumi 2009), Slim 2007, Fatima, 2008). En se référant à la même loi, le gouvernement s’intervient économiquement dans le développement de la capacité d’employabilité à travers l’octroi des incitations financières. Ainsi, les primes au titre de la réalisation des opérations d’investissements directs sont octroyées comme suit :

Tableau 30. Prime de développement de la capacité d’employabilité

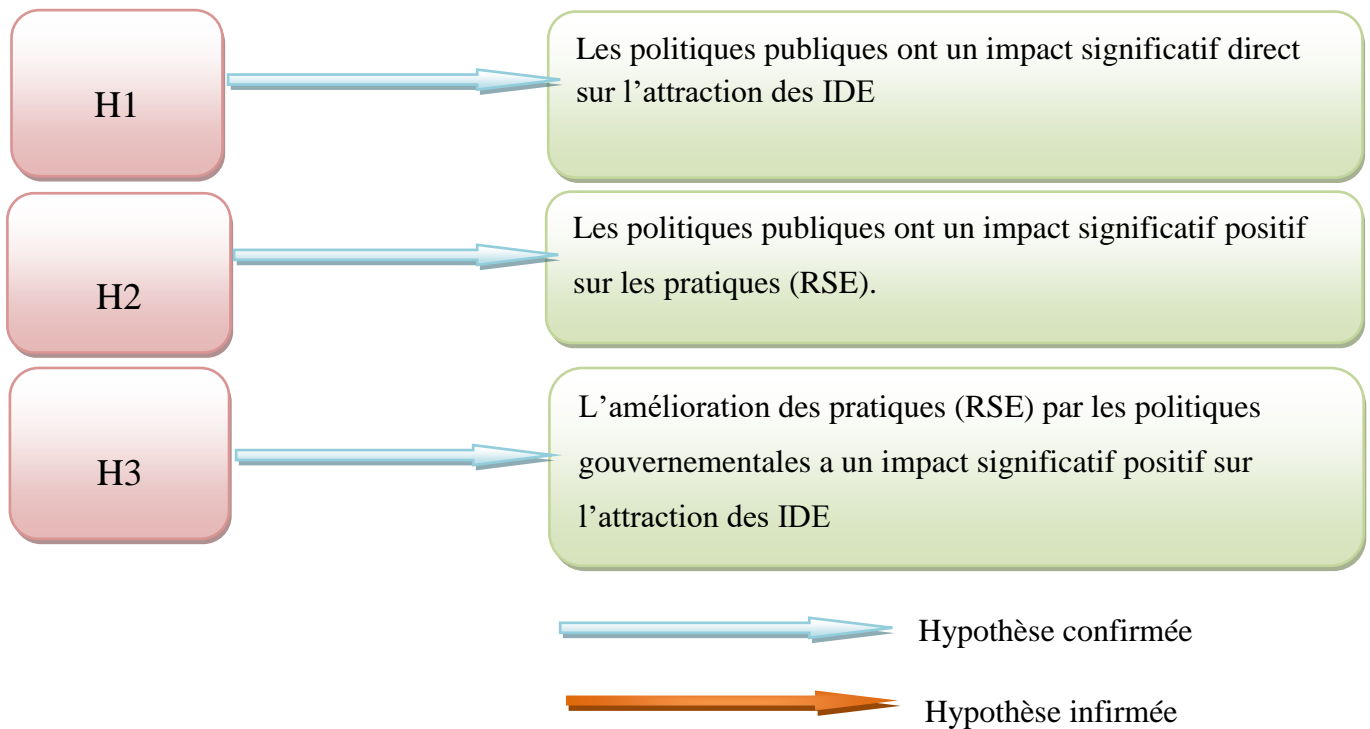
Prime de développement de la capacité d’employabilité		
Sans diplôme	Prise en charge par l’État de la contribution patronale au régime légal de la sécurité sociale dans les secteurs prioritaires	Prise en charge par l’État de la contribution patronale au régime légal de la sécurité sociale au titre des salaires versés aux employés de nationalité tunisienne recrutés pour la première fois et d’une manière permanente (Contrat CDI) pour les trois premières années.
avec diplôme	Prise en charge par l’État d’une partie des salaires versés aux employés tunisiens dans toutes les activités excepté les activités exclues des incitations au titre du développement régional.	Taux d’encadrement variant entre 10% et 15% : la prise en charge par l’État sur une période d’une année de 50% du salaire versé avec un plafond de 250 dinars mensuellement au titre de recrutement des diplômés de l’enseignement supérieur ou disposant d’un brevet de technicien supérieur.
		Taux d’encadrement supérieur à 15% : la prise en charge par l’État sur une période de trois années de 50% du salaire versé avec un plafond de 250 dinars mensuellement au titre de recrutement des diplômés de l’enseignement supérieur ou disposant d’un brevet de technicien supérieur.

Source : Le code de l’investissement (Tunisie 2017)

La troisième hypothèse selon laquelle l’amélioration des pratiques sociétales des entreprises par les (PP) a un impact significatif positif sur l’attraction des IDE est ainsi confirmée.

6.2. CONCLUSION DU SIZIEME CHAPITRE.

Au niveau de ce dernier chapitre, nous avons confronté notre modèle conceptuel théorique à une preuve empirique afin de vérifier la pertinence des hypothèses globales énoncées. Ainsi, les trois hypothèses énoncées principalement ont été confirmées :



Nous avons procédé à une analyse descriptive, une analyse de la fiabilité des échelles de mesure et une analyse en composantes principales. Ces analyses ont fait l'objet d'une étude exploratoire. Afin prolonger cette étude exploratoire, nous avons opté pour une étude confirmatoire qui nous a permis de confirmer toutes nos hypothèses de recherche.

Nous avons employé la méthode PLS vu que les données collectées à partir du questionnaire ne sont pas nombreux. Cette étude nous a révélé que le climat des affaires en Tunisie a connu des améliorations au niveau de certains facteurs notamment la stabilité politique, le développement du capital humain et l'amélioration de la qualité des infrastructures. L'amélioration de ces facteurs était à travers l'amélioration de certaines pratiques sociales plus particulièrement les entreprises étrangères implantées en Tunisie. Ainsi le gouvernement a mis en place un ensemble de politiques, instruments et outils afin de promouvoir la RSE en Tunisie. En effet, la promotion de droits de la propriété industrielle, l'amélioration des relations partenariales nouées entre des entreprises étrangères avec des acteurs tunisiens ainsi que la

valorisation des pratiques de surveillance de l'environnement, de la protection du patrimoine, de partage et de diffusion de l'information ont été des alternatives intéressantes qui ont permis la promotion du territoire tunisien voire l'attraction de nouveaux investisseurs étrangers.

CHAPITRE 7. CONCLUSIONS

7. CONCLUSIONS.

7.1. APPORTS ET IMPLICATIONS DU TRAVAIL DE RECHERCHE.

D'un point de vue théorique, une relation entre les politiques gouvernementales et l'attractivité territoriale est acceptée, notamment lorsque l'on considère l'influence de ces (PP) sur les pratiques de RSE, mais pas assez d'études empiriques ont été faites sur cette relation.

Si l'enquête a analysé la relation entre les (PP) mises en œuvre par le gouvernement et l'attractivité d'un territoire, les études ultérieures s'intéressant à l'étude de la relation entre amélioration des pratiques sociétales par ces (PP) et l'attractivité territoriale sont limitées ou inexistantes. Cette étude vise à apporter une contribution dans cette direction. Pour renforcer l'attractivité d'un territoire, le gouvernement du pays d'accueil est amené à améliorer les pratiques RSE. En effet, dans ce contexte incertain, la filiale étrangère doit être supervisée par le gouvernement de son pays pour pouvoir faire face aux différents problèmes rencontrés

Compte tenu de ce manque d'études empiriques, cette recherche a tenté de déterminer l'impact de l'amélioration des pratiques sociétales des entreprises par les (PP) sur l'attraction des investissements directs étrangers afin de mieux comprendre les liens qui peuvent exister dans un contexte international et de mettre en place la valeur ajoutée qui peut résulter de l'interaction entre ces variables. Les contributions théoriques expliquent cette interaction en se basant sur un modèle de recherche qui comprend trois groupes de variables sélectionnées. Le premier groupe concerne « l'attractivité territoriale ». Le deuxième porte sur la « responsabilité sociale des entreprises » et le troisième groupe s'intéresse à « l'amélioration des pratiques sociétales par le gouvernement pour renforcer l'attraction des (IDE) ».

Les implications méthodologiques ont contribué à la valorisation de la complémentarité entre les données issues des contributions théoriques et les données empiriques. Ainsi les données théoriques qui concernent "l'engagement" du gouvernement dans l'amélioration des pratiques sociétales des entreprises pour le renforcement de l'attractivité territoriale ", sont vérifiées et complétées par des informations provenant des entreprises étrangères enquêtées situées sur le territoire tunisien, ce qui constitue notre contexte de la recherche.

Les apports méthodologiques concernent également l'introduction d'une enquête sur l'engagement du gouvernement à améliorer les pratiques socialement responsables afin de

renforcer l'attractivité territoriale en étudiant les opinions des investisseurs étrangers. Il s'agit d'une interprétation et une confrontation des points de vue des investisseurs étrangers en se référant aux concepts définis à la base de notre recherche et en s'appuyant sur les résultats théoriques retenus dans la première partie de notre travail de recherche.

Les contributions méthodologiques prennent également en compte la spécificité du contexte de recherche, à savoir le contexte de la recherche tunisien. Ces contributions révèlent la conception et la vérification de l'ensemble des variables ainsi que leurs **attributs constitutifs** introduits dans le modèle général de recherche permettant de faire les liens rigoureux entre les concepts théoriques et les données empiriques dans un contexte spécifique.

Les apports opérationnels de ce travail de recherche ont contribué à mettre en valeur le rôle incontournable du gouvernement dans l'élaboration des politiques gouvernementales permettant l'amélioration des pratiques sociétales des entreprises plus précisément les entreprises totalement exportatrices ce qui renforce l'attraction de nouveaux investisseurs étrangers. De point de vue pratique, ce travail a valorisé le rôle du gouvernement dans l'amélioration de ces pratiques tout en considérant l'interrelation entre les divers facteurs fondamentaux de l'attractivité du territoire à savoir la stabilité macroéconomique et politique, la réglementation et le système judiciaire, le capital humain et la qualité des infrastructures. Dans ce cadre, ce travail de recherche a considéré l'engagement du gouvernement comme un fait social qui fait appel à une approche interdisciplinaire, et opérationnelle.

Par ailleurs, les apports de ce travail de recherche ont participé à mettre en lumière les efforts fournis par le gouvernement notamment par l'augmentation des incitations financières ayant une contribution considérable dans la promotion des relations partenariales nouées entre des investisseurs étrangers et des acteurs locaux. Ce rôle a été apprécié également à travers le développement de l'information stratégique. Le gouvernement a contribué ainsi à promouvoir la qualité des infrastructures informationnelles liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ce qui a contribué à la réduction des coûts liés à la réglementation et à la facilitation de la circulation de l'information stratégique entre les différents acteurs territoriaux notamment au niveau des services portuaires. A cet égard, cette recherche génère un certain nombre de recommandations au gouvernement tunisien :

Le gouvernement doit évaluer les facteurs déterminants susceptibles d'exercer une influence sur la décision d'engagement sociétal des entreprises plus particulièrement les entreprises étrangères. Pour ce faire, il doit **tout d'abord**, intégrer le capital humain aux objectifs primordiaux de l'aménagement du territoire tunisien.

Le développement du tissu économique local du pays considéré comme une condition nécessaire de l'attractivité des entreprises sera à travers l'amélioration de la qualité de l'éducation de base, on parle de la qualité du système d'enseignement dans les écoles et les universités du pays. Cela suppose également la mise en valeur des mécanismes d'assurance sur la qualité. Cela peut être conçu à travers la certification mais aussi à travers les systèmes d'accréditation. Il s'agit particulièrement de développer un tissu d'entreprises locales performantes capable d'améliorer la relation partenariale nouée entre les donneurs d'ordre et les fournisseurs à travers certaines pratiques RSE. De ces coopérations naissent de nouveaux actifs immatériels représentant un atout indéniable pour l'attractivité de notre territoire

Dans le même cadre, il semble utile dans ce contexte post-révolutionnaire d'élaborer un plan d'action en faveur d'une politique de formation professionnelle continue qui favorisera l'amélioration permanente de la capacité des salariés à s'adapter aux changements structurels que pourraient connaître l'économie.

Le budget public doit être aussi mis en question. Ce dernier permettra d'améliorer l'accès à l'éducation de base pour la majorité de la population. Il semble clair aussi d'augmenter les incitations financières et fiscales qui incitent à mettre en place de véritables stratégies en matière de RSE telles que l'octroi des incitations financières et fiscales en faveur des projets économiques sociaux et écologiques. D'un autre côté, le soutien financier public aux ONG spécialisées dans le développement durable doit être aussi pris en considération. Toutes ces politiques et ces mesures vont assainir un climat de travail favorable à l'entrée de nouveaux investisseurs.

Ensuite, la stabilité politique considérée comme un facteur incontournable de l'attraction des IDE, doit être valorisée à travers la protection des droits de la propriété intellectuelle (DPI). En effet, la protection de la DPI rendra difficile la reproduction des éléments de savoir propres à l'entreprise.

Dans ce cadre, plusieurs propositions peuvent être suggérées en effet :

- ✓ La collaboration entreprise-chercheurs doit opérer dans un cadre favorable qui se caractérise par des procédures administratives claires et des chercheurs motivés ainsi que par des objectifs concordants entre chercheurs et entreprises.
- ✓ L'amélioration de la qualité des prestations de l'INORPI en fournissant les moyens humains et financiers essentiels constitue aussi une alternative intéressante.
- ✓ La stimulation des chercheurs tunisiens à déposer des brevets et à prendre ces titres en considération dans les carrières universitaires contribue à promouvoir le dynamisme commercial voire le renforcement du potentiel de la créativité.

De plus, le gouvernement tunisien est amené à améliorer la cohésion sociale, en effet, elle contribuera à réduire les coûts liés à la réglementation et à améliorer la confiance ce qui permettra de faciliter les relations entre les partenaires d'affaire. En conséquence, le gouvernement tunisien doit s'interroger sur le degré de confiance de l'opinion publique vis-à-vis des firmes et du marché en général ce qui impactera la durabilité des réformes publiques voire la crédibilité du gouvernement.

IL s'avère nécessaire de valoriser un consensus social en faveur de la construction d'une société plus productive et qui soit en conformité avec certaines valeurs communes (le partage, l'équité, la solidarité...etc.). Les bénéfices qui découlent de l'amélioration du climat de l'investissement seront ainsi partagés par toutes les couches sociales, et non pas simplement par certaines catégories de firmes ou autre. Par conséquent, le gouvernement est amené à lutter contre les situations de rente et la corruption favorisant ainsi des pratiques discriminatoires. Il doit continuer à promouvoir des organisations qui permettront de rétablir la confiance des citoyens envers les institutions de l'Etat. D'autres recommandations peuvent être aussi proposées qui concernent également l'amélioration de la cohésion sociale. Ces recommandations portent sur l'amélioration de la qualité des infrastructures informationnelles :

- ✓ Il semble utile d'esquisser les contours d'autres projets futurs innovants permettant de valoriser une approche participative et facilitant ainsi la circulation de l'information

entre les différents acteurs territoriaux ce qui permet d'instaurer un climat propice aux exportations.

- ✓ La valorisation et la consolidation de la stratégie d'optimisation et d'amélioration des services au port de Radés tout en révisant les insuffisances en matière de ressources humaines et financières.

Aujourd'hui, les stratégies de Marketing territorial classiques qui visent à promouvoir le territoire sont moins efficaces. La promotion d'autres façons qui permettent de se différencier dans le cadre de l'aménagement du territoire doit être mise en question. Il semble clair de connaître les besoins d'autres entreprises étrangères afin de leur proposer une offre territoriale intéressante et les intentions de nouveaux investisseurs étrangers qui désirent investir. De nos jours, un nouveau management de la marque pour les nations, les villes et les régions s'impose ce qui permet de promouvoir ainsi le territoire à travers son image de marque.

La mise en place des incitations, des mesures, des instruments et des politiques qui favorise l'engagement dans une démarche sociétale permettra d'assainir un climat des affaires stable et favorable à l'entrée des IDE en Tunisie ce qui permettra d'améliorer la croissance économique du pays.

7.2. LIMITES DE LA RECHERCHE.

Limites liées aux choix théoriques :

Une première limite provient de la complexité de l'étude de concept de l'attractivité territoriale. En effet, c'est un concept vague et multidimensionnel qui peut être abordé sous plusieurs aspects ce qui a entravé parfois la spécification et la précision de quelques idées et affirmations.

Une deuxième limite concerne la conception du modèle général de la recherche. Pour les variables, les limites concernent la sélection des dimensions des trois concepts de base. Cela reflète l'incapacité de rendre compte à d'autres dimensions susceptibles d'apporter des informations à notre analyse malgré l'introduction des dimensions les plus représentatives et les plus couramment utilisées dans la littérature.

Limites liées aux choix méthodologiques :

1. Le traitement des résultats de l'enquête ainsi que ceux du cas a permis d'apporter des informations et des résultats qui concordent parfaitement avec nos hypothèses ainsi qu'avec l'ensemble des apports théorique malgré quelques variables qui se trouvent non significatives en raison des insuffisances techniques relatives à la collecte et l'analyse de données.
2. Les informations et les résultats, si elles sont fiables dans le contexte tunisien, ne le sont pas forcément dans le contexte d'autres territoires.

ANNEXES

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE

Questionnaire

Nous vous prions de bien vouloir nous aider en répondant soigneusement à ce questionnaire et assurons que les données fournies resteront privées.

INFORMATIONS DE LA FILIALE :

IDENTIFICATION DE LA FILIALE :

PAYS D'ORIGINE DE LA FIRME MERE :

NUMERO DE LA FILIALE :

ACTIVITE :

NOMBRE D'EMPLOYES :

CHIFFRE D'AFFAIRE :

INFORMATIONS DU REpondant :

Vous êtes :

Femme	<input type="checkbox"/>
Homme	<input type="checkbox"/>

Vous avez :

Moins de 35ans	<input type="checkbox"/>
Entre 35 et 45 ans	<input type="checkbox"/>
Plus que 45ans	<input type="checkbox"/>

Vous occupez un poste d'un :

Financier	
Investisseur	
Directeur général	
Manager	
Responsable RH	

Veillez indiquer à quel point vous êtes d'accord avec chacun de ces énoncés. Répondez en cochant la case (une seule) qui correspond le mieux à votre opinion selon l'échelle suivante :

1	2	3	4	5
Fortement en désaccord	En désaccord	Ni en accord Ni en désaccord	En accord	Fortement en accord

Choisissez le chiffre 5 si vous êtes fortement en accord, le chiffre 1 si vous êtes fortement en désaccord ou l'un des chiffres intermédiaires si votre opinion n'est pas clairement départagée. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tout ce qui nous intéresse est le chiffre traduisant le mieux votre opinion à l'égard de chaque énoncé.

Première partie : Attractivité territoriale :

Déterminants de l'attractivité territoriale :

Selon vous : Les facteurs fondamentaux de l'attractivité territoriale :

ÉNONCES	1 Fortement en désaccord	2 En désaccord	3 Ni en accord Ni en désaccord	4 En accord	5 Fortement en accord
Le climat politique est un facteur déterminant d'attractivité territoriale					
Le climat macro-économique est un facteur déterminant d'attractivité territoriale					
La législation et le système judiciaire est un facteur déterminant d'attractivité territoriale					
La taille de marché est un facteur déterminant d'attractivité territoriale					
Les infrastructures est un facteur déterminant d'attractivité territoriale					
La main d'œuvre est un facteur déterminant d'attractivité territoriale					

Les avantages propres du lieu d'investissement :

ÉNONCES	1	2	3	4	5
La situation géographique est un avantage propre du lieu d'investissement					
L'existence des relations d'affaires est un avantage propre du lieu d'investissement					
Les démarches administratives sont des avantages propres du lieu d'investissement					
La Faiblesse des coûts de production et l'existence d'incitations est un avantage propre du lieu d'investissement.					
Les considérations géographiques et culturelles est un avantage propre du lieu d'investissement					
La disponibilité de matières premières est un avantage propre du lieu d'investissement					

Deuxième partie : La responsabilité sociétale de l'entreprise :

Déterminants de la stratégie sociétale de la filiale :

Selon vous :

ÉNONCES	1	2	3	4	5
Le secteur d'activité de la filiale est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise					
La taille de la filiale est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise					
Les convictions du dirigeant est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise.					
La législation et les normes sociales est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise					
La confrontation aux crises est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise					
La Pression des groupes est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise					

Les parties prenantes sont les catégories d'acteurs dont les intérêts sont pris en compte par une entreprise dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l'entreprise.

Selon vous :

ÉNONCES	1	2	3	4	5
Les salariés est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise					
Les créanciers est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise					
Les pouvoirs publics est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise					
Les communautés locales est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise					

La société civile les associations, les organisations non gouvernementales) est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise.					
Les partenaires commerciaux est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise.					
La communauté internationale est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise					

Les principes de la responsabilité sociétale de votre entreprise :

Selon vous :

ÉNONCES	1	2	3	4	5
Il est important de créer de la richesse dans le monde professionnel.					
Il est important de respecter les lois et les réglementations dans le monde professionnel					
Il est important de valoriser le côté humain dans le monde professionnel					
Il est important de fournir des informations précises et complètes dans le monde professionnel					
Il est important de développer l'information dans le monde professionnel					
Il est important de produire de façon écologique dans le monde professionnel					

Les obstacles à surmonter dans la mise en œuvre d’une politique de responsabilité sociétale :

Selon vous :

ÉNONCES	1	2	3	4	5
Les restrictions de marché a été un obstacle à surmonter dans la définition de la stratégie sociétale de votre entreprise					
L’incertitude quant à la portée juridique de la RSE a été un obstacle à surmonter dans la définition de la stratégie sociétale de votre entreprise					
Le manque d’informations en matière de RSE a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l’entreprise					
L’implication des parties prenantes a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l’entreprise.					
Le choix des associations partenaires de la démarche de RSE prenantes a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l’entreprise.					

Troisième partie : Amélioration des pratiques sociétales par l’État, pour le renforcement du potentiel d’attractivité territoriale de la Tunisie

Les améliorations du climat d’investissement en Tunisie :

Selon vous :

ÉNONCES	1	2	3	4	5
Le climat d’investissement en Tunisie se caractérise par la protection des droits de la propriété					
Le climat d’investissement en Tunisie se caractérise par la transparence du cadre législatif et réglementaire					
Le climat d’investissement en Tunisie se caractérise par le développement du capital humain					
Le climat d’investissement en Tunisie se caractérise par des infrastructures technologiques modernes					
Le climat d’investissement en Tunisie se caractérise par la bonne réputation des institutions publiques.					

Selon vous, les obstacles qui empêchent les investisseurs étrangers à investir en Tunisie :

ÉNONCES	1	2	3	4	5
La corruption dans l'administration douanière et fiscale est un obstacle qui empêche les investisseurs à investir					
L'atteinte aux droits de la personne est un obstacle qui empêche les investisseurs à investir					
La Lenteur administrative est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir.					
L'insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir					
Le manque des technologies avancées est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir					

Les recommandations proposées à l'État afin de rendre la Tunisie plus attractive :

ÉNONCES	1	2	3	4	5
La lutte contre la corruption au sein des administrations peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie					
La protection des droits de la propriété intellectuelle peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie.					
L'instauration des politiques de travail flexibles peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie					
La facilitation de la circulation de l'information peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie.					
L'amélioration de la qualité des infrastructures peuvent inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie					
La promotion de l'image de marque de la Tunisie peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie.					

ANNEXE II
ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

Fiabilité

Echelle : TOUTES LES VARIABLES

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,815	5

	Moyenne	Ecart-type
Le climat politique est un facteur déterminant d'attractivité territoriale	4,38	,901
Le climat macro-économique est un facteur déterminant d'attractivité territoriale	4,28	,453
La législation et le système juridique est un facteur déterminant d'attractivité territoriale	4,03	1,019
La taille de marché est un facteur déterminant d'attractivité territoriale	3,88	1,093
Les infrastructures est un facteur déterminant d'attractivité territoriale	4,37	1,118

Statistiques d'échelle

Moyenne	Variance	Ecart-type	Nombre d'éléments
20,95	12,932	3,596	5

Analyse factorielle :

Indice KMO et test de Bartlett

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,740
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	216,346
	ddl	15
	Signification de Bartlett	,000

Qualité de représentation

	Initial	Extraction
Le climat politique est un facteur déterminant d'attractivité territoriale	1,000	,547
Le climat macro-économique est un facteur déterminant d'attractivité territoriale	1,000	,622
La législation et le système juridique est un facteur déterminant d'attractivité territoriale	1,000	,802
La taille de marché est un facteur déterminant d'attractivité territoriale	1,000	,873
Les infrastructures est un facteur déterminant d'attractivité territoriale	1,000	,450
La main d'œuvre est un facteur déterminant d'attractivité territoriale	1,000	,864

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Comp osante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	
	Total	% de la variance	% cumul és	Total	% de la variance
1	3,078	51,302	51,302	3,078	51,302
2	1,079	17,986	69,287	1,079	17,986
3	,731	12,181	81,469		
4	,608	10,133	91,602		
5	,416	6,929	98,531		
6	,088	1,469	100,00		

Variance totale expliquée				
Composante	Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	Somme des carrés des facteurs retenus pour la rotation		
	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	51,302	3,072	51,207	51,207
2	69,287	1,085	18,080	69,287

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Fiabilité

Echelle : TOUTES LES VARIABLES

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,828	5

	Moyenne	Ecart-type
La situation géographique est un avantage propre du lieu d'investissement	3,97	,967
L'existence des relations d'affaires est un avantage propre du lieu d'investissement	3,65	,699
Les démarches administratives sont des avantages propres du lieu d'investissement	3,55	1,112
La faiblesse des coûts de production et l'existence d'incitations est un avantage propre du lieu d'investissement	3,64	,925
La disponibilité de matières premières est un avantage propre du lieu d'investissement	3,79	,567

Statistiques d'échelle

Moyenne	Variance	Ecart-type	Nombre d'éléments
18,62	11,383	3,374	5

Analyse factorielle

Indice KMO et test de Bartlett

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.	,690
Test de sphéricité de Bartlett	304,125
Khi-deux approximé	10
ddl	,000
Signification de Bartlett	

Qualité de représentation

	Initial	Extraction
La situation géographique est un avantage propre du lieu d'investissement	1,000	,670
L'existence des relations d'affaires est un avantage propre du lieu d'investissement	1,000	,940
Les démarches administratives sont des avantages propres du lieu d'investissement	1,000	,855
La faiblesse des coûts de production et l'existence d'incitations est un avantage propre du lieu d'investissement	1,000	,980
La disponibilité de matières premières est un avantage propre du lieu d'investissement	1,000	,894

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Comp osante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	
	Total	% de la variance	% cumul és	Total	% de la variance
1	3,287	65,744	65,744	3,287	65,744
2	1,051	21,018	86,763	1,051	21,018
3	,440	8,806	95,569		
4	,145	2,903	98,472		
5	,076	1,528	100,00		

Variance totale expliquée				
Composante	Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	Somme des carrés des facteurs retenus pour la rotation		
	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	65,744	2,824	56,482	56,482
2	86,763	1,514	30,280	86,763

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Fiabilité

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,860	6

	Moyenne	Ecart-type
Le secteur d'activité de la filiale est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise	3,51	,698
La taille de la filiale est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise	3,46	1,402
Les convictions du dirigeant est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise.	3,91	,706
La législation et les normes sociales est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise	4,12	1,128
La confrontation aux crises est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise	3,08	1,336
La pression des groupes est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise	4,09	,539

Statistiques d'échelle

Moyenne	Variance	Ecart-type	Nombre d'éléments
22,17	22,219	4,714	6

Analyse factorielle

Indice KMO et test de Bartlett

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,732
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	357,634
	ddl	15
	Signification de Bartlett	,000

Qualité de représentation

	Initial	Extraction
Le secteur d'activité de la filiale est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise	1,000	,818
La taille de la filiale est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise	1,000	,779
Les convictions du dirigeant est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise.	1,000	,202
La législation et les normes sociales est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise	1,000	,759
La confrontation aux crises est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise	1,000	,633
La pression des groupes est un facteur qui influence la stratégie sociétale de l'entreprise	1,000	,744

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance
1	3,935	65,584	65,584	3,935	65,584
2	,922	15,372	80,956		
3	,471	7,848	88,805		
4	,382	6,371	95,176		
5	,238	3,960	99,136		
6	,052	,864	100,000		

Variance totale expliquée

Composante	Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus
	% cumulés
1	65,584

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Fiabilité

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,929	7

	Moyenne	Ecart-type
Les salariés est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise	4,32	,712
Les créanciers est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise	3,06	,827
Les pouvoirs publics est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise	4,86	,350
Les communautés locales est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise	3,21	,671
La société civile les associations, les organisations non gouvernementales) est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise.	3,63	,486
Les partenaires commerciaux est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise.	3,53	,503
La communauté internationale est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise	3,96	,860

Statistiques d'échelle

Moyenne	Variance	Ecart-type	Nombre d'éléments
26,56	14,717	3,836	7

Analyse factorielle

Indice KMO et test de Bartlett

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,811
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	603,251
	ddl	21
	Signification de Bartlett	,000

Qualité de représentation

	Initial	Extraction
Les salariés est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise	1,000	,732
Les créanciers est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise	1,000	,843
Les pouvoirs publics est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise	1,000	,556
Les communautés locales est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise	1,000	,867
La société civile les associations, les organisations non gouvernementales) est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise.	1,000	,716
Les partenaires commerciaux est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise.	1,000	,745
La communauté internationale est une catégorie d'acteurs importante dans la définition de la stratégie sociétale de l'entreprise	1,000	,726

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance
1	5,185	74,065	74,065	5,185	74,065
2	,914	13,057	87,122		
3	,378	5,406	92,528		
4	,248	3,542	96,071		
5	,117	1,670	97,741		
6	,108	1,536	99,277		
7	,051	,723	100,000		

Variance totale expliquée

Composante	Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus
	% cumulés
1	74,065

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Fiabilité

Echelle : TOUTES LES VARIABLES

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,846	6

	Moyenne	Ecart-type
Il est important de créer de la richesse dans le monde professionnel.	4,90	,305
Il est important de respecter les lois et les réglementations dans le monde professionnel	4,76	,432
Il est important de valoriser le côté humain dans le monde professionnel	4,14	1,003
Il est important de fournir des informations précises et complètes dans le monde professionnel	4,53	,936
Il est important de développer l'information dans le monde professionnel	4,69	,465
Il est important de produire de façon écologique dans le monde professionnel	4,83	,375

Statistiques d'échelle

Moyenne	Variance	Ecart-type	Nombre d'éléments
27,85	8,547	2,924	6

Indice KMO et test de Bartlett

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,717
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	552,262
	ddl	15
	Signification de Bartlett	,000

Qualité de représentation

	Initial	Extraction
Il est important de créer de la richesse dans le monde professionnel.	1,000	,693
Il est important de respecter les lois et les réglementations dans le monde professionnel	1,000	,813
Il est important de valoriser le côté humain dans le monde professionnel	1,000	,355
Il est important de fournir des informations précises et complètes dans le monde professionnel	1,000	,929
Il est important de développer l'information dans le monde professionnel	1,000	,714
Il est important de produire de façon écologique dans le monde professionnel	1,000	,818

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance
1	4,322	72,028	72,028	4,322	72,028
2	,719	11,988	84,016		
3	,597	9,946	93,962		
4	,232	3,863	97,825		
5	,119	1,985	99,810		
6	,011	,190	100,000		

Variance totale expliquée

Composante	Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus
	% cumulés
1	72,028

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Fiabilité

Echelle : TOUTES LES VARIABLES

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,843	5

	Moyenne	Ecart-type
Les restrictions de marché a été un obstacle à surmonter dans la définition de la stratégie sociétale de votre entreprise	3,423	,9739
L'incertitude quant à la portée juridique de la RSE a été un obstacle à surmonter dans la définition de la stratégie sociétale de votre entreprise	4,705	,4589
Le manque d'informations en matière de RSE a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l'entreprise	4,372	,4864
L'implication des parties prenantes a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l'entreprise.	4,795	,4064
Le choix des associations partenaires de la démarche de RSE prenantes a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l'entreprise.	3,333	1,0022

Statistiques d'échelle

Moyenne	Variance	Ecart-type	Nombre d'éléments
20,628	7,873	2,8059	5

Analyse factorielle :

Indice KMO et test de Bartlett

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.	,756
Test de sphéricité de Bartlett	323,864
Khi-deux approximé	10
ddl	,000
Signification de Bartlett	

Qualité de représentation

	Initial	Extraction
Les restrictions de marché a été un obstacle à surmonter dans la définition de la stratégie sociétale de votre entreprise	1,000	,573
L'incertitude quant à la portée juridique de la RSE a été un obstacle à surmonter dans la définition de la stratégie sociétale de votre entreprise	1,000	,797
Le manque d'informations en matière de RSE a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l'entreprise	1,000	,535
L'implication des parties prenantes a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l'entreprise.	1,000	,730
Le choix des associations partenaires de la démarche de RSE prenantes a été un obstacle à surmonter dans la mise en œuvre de la stratégie sociétale de l'entreprise.	1,000	,873

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance
1	3,508	70,157	70,157	3,508	70,157
2	,964	19,283	89,440		
3	,262	5,246	94,687		
4	,188	3,762	98,449		
5	,078	1,551	100,000		

Variance totale expliquée

Composante	Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus
	% cumulés
1	70,157

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Fiabilité

Echelle : TOUTES LES VARIABLES

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,883	5

	Moyenne	Ecart-type
Le climat d'investissement en Tunisie se caractérise par la protection des droits de la propriété	3,46	,801
Le climat d'investissement en Tunisie se caractérise par la transparence du cadre législatif et réglementaire	1,82	,597
Le climat d'investissement en Tunisie se caractérise par le développement du capital humain	2,56	,831
Le climat d'investissement en Tunisie se caractérise par des infrastructures technologiques modernes	2,41	,729
Le climat d'investissement en Tunisie se caractérise par la bonne réputation des institutions publiques.	2,78	1,015

Statistiques d'échelle

Moyenne	Variance	Ecart-type	Nombre d'éléments
13,04	11,076	3,328	5

Analyse factorielle

Indice KMO et test de Bartlett

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.	,728
Test de sphéricité de Bartlett	295,365
Khi-deux approximé	
ddl	10
Signification de Bartlett	,000

Qualité de représentation

	Initial	Extraction
Le climat d'investissement en Tunisie se caractérise par la protection des droits de la propriété	1,000	,408
Le climat d'investissement en Tunisie se caractérise par la transparence du cadre législatif et réglementaire	1,000	,630
Le climat d'investissement en Tunisie se caractérise par le développement du capital humain	1,000	,869
Le climat d'investissement en Tunisie se caractérise par des infrastructures technologiques modernes	1,000	,784
Le climat d'investissement en Tunisie se caractérise par la bonne réputation des institutions publiques.	1,000	,810

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Variance totale expliquée

Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance
1	3,501	70,017	70,017	3,501	70,017
2	,720	14,406	84,423		
3	,446	8,917	93,340		
4	,271	5,412	98,753		
5	,062	1,247	100,000		

Variance totale expliquée

Composante	Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus
	% cumulés
1	70,017

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Fiabilité

Echelle : TOUTES LES VARIABLES

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,677	5

	Moyenne	Ecart-type
La corruption dans l'administration douanière et fiscale est un obstacle qui empêche les investisseurs à investir	4,54	1,089
L'atteinte aux droits de la personne est un obstacle qui empêche les investisseurs à investir	3,26	,829
La Lenteur administrative est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir.	3,79	1,436
L'insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir	4,88	,322
Le manque des technologies avancées est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir	4,76	,432

Statistiques d'échelle

Moyenne	Variance	Ecart-type	Nombre d'éléments
21,23	9,219	3,036	5

Analyse factorielle

Indice KMO et test de Bartlett

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,632
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	190,042
	ddl	10
	Signification de Bartlett	,000

Qualité de représentation

	Initial	Extraction
La corruption dans l'administration douanière et fiscale est un obstacle qui empêche les investisseurs à investir	1,000	,836
L'atteinte aux droits de la personne est un obstacle qui empêche les investisseurs à investir	1,000	,843
La Lenteur administrative est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir.	1,000	,625
L'insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir	1,000	,637
Le manque des technologies avancées est un obstacle qui empêche les investisseurs étrangers à investir	1,000	,906

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance
1	2,791	55,813	55,813	2,791	55,813
2	1,058	21,161	76,973	1,058	21,161
3	,571	11,418	88,391		
4	,485	9,700	98,092		
5	,095	1,908	100,00		

Variance totale expliquée				
Composante	Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	Somme des carrés des facteurs retenus pour la rotation		
	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	55,813	2,435	48,698	48,698
2	76,973	1,414	28,276	76,973

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Fiabilité

Echelle : TOUTES LES VARIABLES

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,612	5

	Moyenne	Ecart-type
La protection des droits de la propriété intellectuelle peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie.	3,79	,972
L'instauration des politiques de travail flexible peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie	4,29	1,218
La facilitation de la circulation de l'information peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie.	3,92	,964
L'amélioration de la qualité des infrastructures peuvent inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie	3,13	1,231
La promotion de l'image de marque de la Tunisie peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie.	4,24	1,250

Statistiques d'échelle

Moyenne	Variance	Ecart-type	Nombre d'éléments
19,38	12,603	3,550	5

Analyse factorielle

Indice KMO et test de Bartlett

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.	,583
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé
	61,621
	ddl
	15
	Signification de Bartlett
	,000

Qualité de représentation

	Initial	Extraction
La lutte contre la corruption au sein des administrations peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie	1,000	,771
La protection des droits de la propriété intellectuelle peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie.	1,000	,400
L'instauration des politiques de travail flexible peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie	1,000	,437
La facilitation de la circulation de l'information peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie.	1,000	,621
L'amélioration de la qualité des infrastructures peuvent inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie	1,000	,584
La promotion de l'image de marque de la Tunisie peut inciter les investisseurs étrangers à investir en Tunisie.	1,000	,577

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

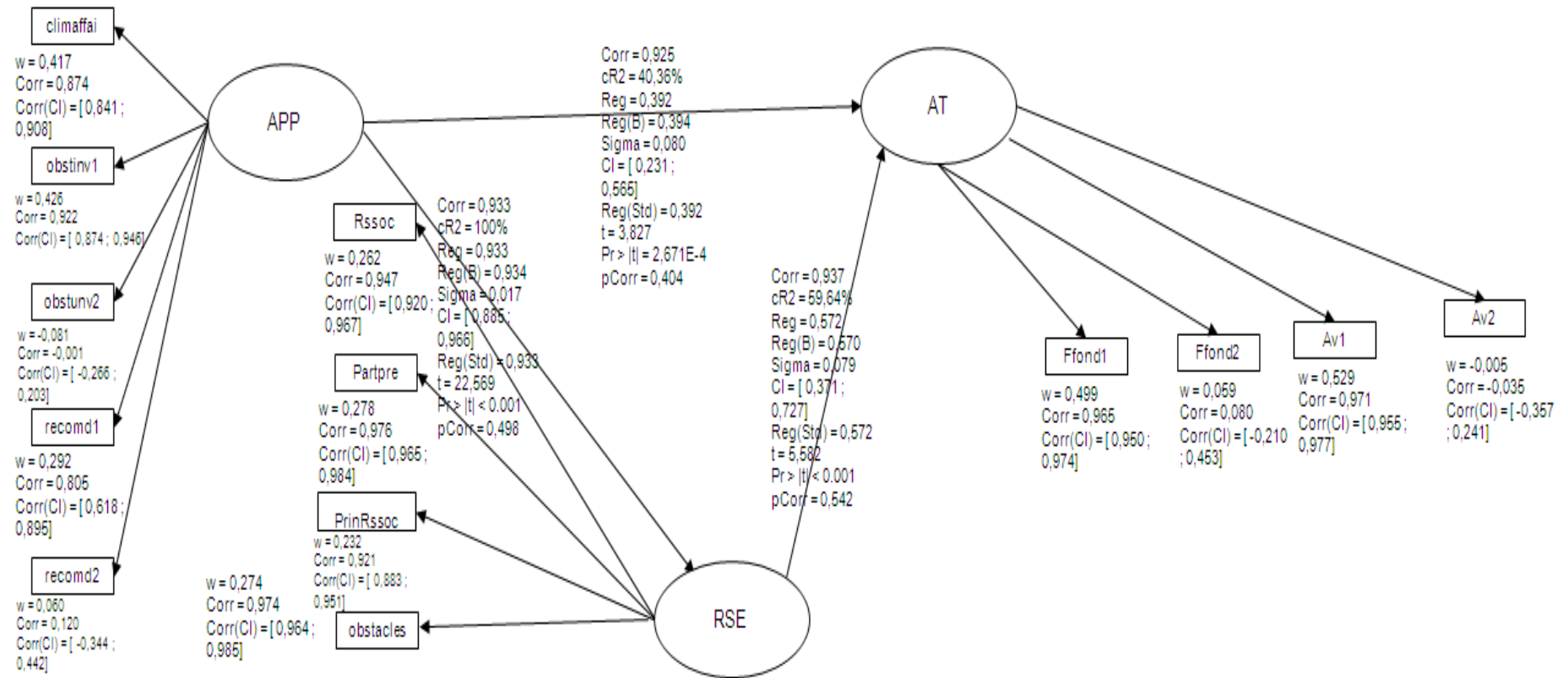
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance
1	2,028	33,795	33,795	2,028	33,795
2	1,363	22,722	56,517	1,363	22,722
3	,847	14,117	70,634		
4	,765	12,756	83,390		
5	,570	9,506	92,896		
6	,426	7,104	100,00		

Variance totale expliquée				
Composante	Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus	Somme des carrés des facteurs retenus pour la rotation		
	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	33,795	1,952	32,538	32,538
2	56,517	1,439	23,980	56,517

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

ANNEXE III
LE MODELE ESTIMÉ

LE MODELE ESTIMÉ



- Ctrl M : Définir les variables manifestes
- Ctrl L : Relier deux variables latentes
- Ctrl R : Inverser la direction d'un lien
- Ctrl D : Double direction
- Ctrl O : Changer ou réinitialiser la position des variables manifestes

BIBLIOGRAPHIE

- Acemoglu, D., and Robinson, J. (2010). The role of institutions in growth and development. *Review of Economics and Institutions*, 1 (2), Article 1.
- Acquier, A., and Gond, J. P. (2007). Aux sources de la responsabilité sociale de l'entreprise : au (re) découvert d'un ouvrage fondateur. *Social Responsibilities of the Businessman d'Howard Bowen*. *Finance contrôle stratégie*, 10(2), 5-35
- Acquier, A. (2008). Développement durable et management stratégique : piloter un processus de transformation de la valeur. In *Actes de la 17e Conférence Internationale de l'AIMS*.
- Ahsina, K. (2016). Différenciation des systèmes de contrôle de gestion et apports pour la performance : théories et mesures. *Connaissances et Savoirs*.
- Agarwal, J. P. (1980). Determinants of foreign direct investment: A survey. *Weltwirtschaftliches Archiv*, 116(4), 739-773.
- Aggeri, F., and Pallez, F. (2005). Restructurations, délocalisations : les nouvelles formes de l'action territoriale. *La Revue de l'IRES*, (1), 235-256.
- Aghion, P., and Cohen, É. (2004). Éducation et croissance (pp. 00-00). *La documentation française*, Paris.
- Aidt, T., and Tzannatos, Z. (2002). Unions and collective bargaining: Economic effects in a global environment. *The World Bank*.
- Albareda, L., Lozano, J. M., and Ysa, T. (2007). Public policies on corporate social responsibility: The role of governments in Europe. *Journal of Business Ethics*, 74(4), 391-407.
- Alesina, A., Baqir, R., and Easterly, W. (1999). Public goods and ethnic divisions. *The Quarterly Journal of Economics*, 114(4), 1243-1284.
- Alesina, A., Devleeschauwer, A., Easterly, W., Kurlat, S., and Wacziarg, R. (2003). Fractionalization. *Journal of Economic growth*, 8(2), 155-194.
- Allouche, J., and Laroche, P. (2005). Responsabilité sociale et performance financière des entreprises: une synthèse de la littérature. In *Colloque" Responsabilité sociale des entreprises : réalité, mythe ou mystification?"*

- Amelon, J. L., and Cardebat, J. M. (2010). Les nouveaux défis de l'internationalisation : quel développement international pour les entreprises après la crise? De Boeck Supérieur.
- Andréosso-O'Callaghan, B. (2002). Human Capital Accumulation and Economic Growth in Asia (National Europe Centre Paper No. 29, p. 1-12). Australian National University.
- Andriof J., Waddock S. (2002). Unfolding Stakeholder Engagement. in J. Andriof, S. Waddock, B. Husted & S.S. Rahman (eds.), Unfolding Stakeholder Thinking. Vol. 1: Theory, Responsibility and Engagement, Greenleaf Publishing, Sheffield UK, p. 1942.
- Ansoff, H. I. (1980). Strategic issue management. Strategic management journal, 1(2), 131-148.
- Arfaoui, S. (2013). Comportement stratégique des entreprises Tunisiennes post-révolution. Mastère professionnel en Optimisation et Modernisation des Entreprises MOME, Université Virtuelle de Tunis.
- Arthaud-Day, M. L. (2005). Transnational corporate social responsibility: A tri-dimensional approach to international CSR research. Business Ethics Quarterly, 15(1), 1-22.
- Asaftei, G., Kumbhakar, S. C., and Mantescu, D. (2008). Ownership, business environment and productivity change. Journal of Comparative Economics, 36(3), 498-509.
- Asselot, T. (2011). Le débat sur la triple bottom line. Observatoire du management alternatif.
- Aschauer, D. A. (1989). Is public expenditure productive? Journal of monetary economics, 23(2), 177-200.
- Attarça, M., and Jacquot, T. (2005). La représentation de la Responsabilité Sociale des Entreprises : une confrontation entre les approches théoriques et les visions managériales. In XIVième Conférence internationale de Management Stratégique, Angers
- Ayachi, F., and Berthomieu, C. (2006). Les déterminants des investissements directs étrangers européens et la gouvernance dans la région MEDA : une estimation par la méthode des moments généralisés. In Colloque du GDR CNRS "EMMA"(Economie

Méditerranée Monde Arabe) sur le thème" Le partenariat euro-méditerranéen: Construction régionale ou dilution dans la mondialisation", Université de Galatasaray, Istanbul, Turquie ,26-27.

- Damak-Ayadi, S. (2003). La théorie des parties prenantes : théorie empirique ou théorie normative ? In 24ème congrès de l'Association Francophone de Comptabilité (pp. 1-20). Association Francophone de Comptabilité.
- Banque Mondiale. (2004). Doing Business in 2005, Removing Obstacles to Growth.
- Banque Mondiale. (1997). World Development Report 1997: The State in a Changing World. Washington, D.C
- Banque Mondiale. (2005). Evaluation du Climat de l'Investissement, Ministère de l'Industrie du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Economie, Maroc
- Banque Mondiale. (2005). a better business climate for everyone, World Development Report 2005: Washington, D.C.
- Banque Mondiale. (2007). Climat de l'Investissement au Maroc: Créer les conditions du changement structurel. Washington, D.C.
- Banque Mondiale. (2008). Etude sur la Compétitivité des Entreprises Tunisiennes. Unpublished report prepared by LINPICO, Washington, DC.
- Meier, O., and Barabel, M. (2006). Manager les meilleures pratiques du management (No. 123456789/554). Paris Dauphine University
- Barclay, L. A. A. (2002). Foreign direct investment in emerging economies: Corporate strategy and investment behaviour in the Caribbean. Routledge.
- Barro, R. J. (2001). Human capital and growth. American economic review, 91(2), 12-17.
- Bartlett, C. A., and Ghoshal, S. (2002). Managing across borders: The transnational solution. Harvard Business Press.
- Basu, M. A., and Srinivasan, M. K. (2002). Foreign direct investment in Africa: Some case studies (No. 2-61). International Monetary Fund.
- Béal, V., Dormois, R., and Pinson, G. (2010). Relancer Saint-Étienne. Conditions

institutionnelles et capacité d'action collective dans une ville en déclin. *Métropoles*, (8).

- Beaujolin-Bellet, R. (2008). Le territoire, laboratoire d'innovations en matière de gestion des conséquences des restructurations. *Revue de gestion des ressources humaines*, (70).
- Becker, G. S. (1993). Nobel lecture: The economic way of looking at behavior. *Journal of political economy*, 101(3), 385-409.
- Belem, G. (2009). *Quelle gouvernance pour la mise en œuvre du développement durable ? : l'expérience de l'industrie minière du Mali*. Doctoral dissertation, Université du Québec à Montréal.
- Bellon, B., and Gouia, R. (1997). Investissements directs et avantages construits. *Monde Arabe Maghreb Machrek*, 53-64.
- Ben Yedder, M., and Souai, S. (2009, March). La contribution stratégique de la gestion des ressources humaines à la responsabilité sociale de l'entreprise. In 8^{ème} Colloque international de la recherche en sciences de gestion, Association tunisienne des sciences de gestion, 5, (6), 7.
- Ben Yedder, M., and Zaddem, F. (2009). La Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), voie de conciliation ou terrain d'affrontements? *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, 4(1), 84-103.
- Bennett, M. (2002). Organizing workers in small enterprises: the experience of the Southern African clothing and textile workers' union (No. 993570863402676). International Labour Organization.
- Benhamou, S., Diaye, M. A., and Crifo, P. (2016). Responsabilité sociale des entreprises et compétitivité. *Évaluation et approche stratégique*. France Stratégie.
- Bertacchini, Y. (2004). Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel local. *Communication et organisation*, (25).
- Bhattacharya, C. B., and Sen, S. (2004). Doing better at doing good: When, why, and how consumers respond to corporate social initiatives. *California management review*, 47(1),

9-24.

- Bijou, M., and Elhassouni, M. (2016). L'attractivité des investissements directs étrangers : Cas de l'industrie manufacturière marocaine.
- Bilgo Vincent (2014). Analyse du dispositif RSE dans le projet minier Tanlouka. Mémoire en management des organisations, OUAGA II.
- Bird, R. M. (2004). Administrative dimensions of tax reform. *Asia-Pacific tax bulletin*, 10(3), 134-50.
- Black, B. S., Jang, H., and Kim, W. (2003). Does corporate governance affect firm value? : evidence from Korea. Law and Economics Workshop, University of Chicago Law School.
- Black, S. E., and Strahan, P. E. (2002). Entrepreneurship and bank credit availability. *The Journal of Finance*, 57(6), 2807-2833.
- Borchani Maktouf, M. (2008). Les déterminants de la stratégie sociétale des firmes multinationales : étude empirique des filiales étrangères en France. Doctoral dissertation, Paris 9
- Borensztein, E., De Gregorio, J., and Lee, J. W. (1998). How does foreign direct investment affect economic growth? *Journal of international Economics*, 45(1), 115-135..
- BOUINOT J., (2004), *La ville intelligente*. L.G.D.J., 182 p, Paris.
- Bouinot, J. (2002). *La ville compétitive. Les clefs de la nouvelle gestion urbaine*.
- Bouyoud, F. (2010). *Le management stratégique de la responsabilité sociale des entreprises*. Doctoral dissertation, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM.
- Bowen, H. R. (1953). *Social Responsibility of the Businessman*. New York: Harper and Row.
- Brabet, J., and Pigeyre, F. (2011). *La RSE dans les entreprises multinationales : Le cas de la Cosmétique*
- Branco, M. C., and Rodrigues, L. L. (2006). Corporate social responsibility and resource-based perspectives. *Journal of business Ethics*, 69(2), 111-132.

- Branco, M. C., and Rodrigues, L. L. (2008). Factors influencing social responsibility disclosure by Portuguese companies. *Journal of business Ethics*, 83(4), 685-701.
- Bricout J.L Tersen D. (1996). *L'investissement international*. Armand Colin - Masson - Paris.
- Bronisz, U., and Heijman, W. J. (2009). The impact of social capital on the regional growth and competitiveness in Poland (No. 697-2016-47717), p. 213.
- Browaey, M. J. (2004). Complexity of epistemology: Theory of knowledge or philosophy of science. In *Fourth Annual Meeting of the European Chaos and Complexity in Organisations Network (ECCON)* (pp. 22-23).
- Brundtland, G. H. (1987). Our common future—Call for action. *Environmental Conservation*, 14(4), 291-294.
- Buckley P.J. and Casson M.C. (1976) « The future of multinational enterprises »- London: Macmillan.
- Burlea, A. S., and Ciobanu M. (2005). *La Responsabilité Sociale d'Entreprise : Un paradigme pour les pays en transition*.
- Campbell, J. L. (2007). Why would corporations behave in socially responsible ways? An institutional theory of corporate social responsibility. *Academy of management Review*, 32(3), 946-967.
- Capron, M. (2006). *Une démarche d'évaluation croisée comme support, d'une dynamique territoriale de développement durable. Rapport final pour le programme D2RT-MEDD/PUCA—Politiques territoriales et développement durable*.
- Capron, M. (2003). *L'économie éthique privée: La responsabilité des entreprises à l'épreuve de l'humanisation de la mondialisation*. *Économie éthique*, 7, 1-72.
- Capron, M., and Quairel-Lanoizele, F. (2007). *La responsabilité sociale de l'entreprise*, *La Découverte*, Collection Repères. CARROLL A.(1991), "The pyramid of Corporate Social Responsibility: toward the moral management of organizational stakeholders", *Business Horizons*.

- Capron, M., & Quairel, F. (2009). Le rapportage «développement durable» entre reddition et communication, entre volontariat et obligation. *Revue de l'organisation responsable*, 4(2), 19-29.
- Capron, M., and Quairel-Lanoizelée, F. (2004). *Mythes et réalités de l'entreprise responsable*. La Découverte, Paris.
- Carayon B., (2003). *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*, La Documentation française, p.p. 111.
- Carlin, W., Schaffer, M. E., and Seabright, P. (2006). Where are the real bottlenecks? A Lagrangian approach to identifying constraints on growth from subjective survey data.
- Carluer, F. (2005). Réseaux d'entreprises et territoires: une matrice d'analyse stratégique. *Management Avenir*, (4), 7-25.
- Carraro, C., and Leveque, F. (1999). Introduction: The rationale and potential of voluntary approaches. In *Voluntary approaches in environmental policy* (pp. 1-15). Springer Netherlands.
- Carroll, A. B. (1979). A three-dimensional conceptual model of corporate performance. *Academy of management review*, 4(4), 497-505.
- Carroll A.B. (1999). Corporate Social Responsibility: evolution of a definitional construct. *Business and society*, 38, (3), 268-295.
- Carroll, A. B., and Buchholtz, A. K. (1989). *Business and Society: Ethics and Stakeholder Management* (South-Western, Cincinnati, OH).
- Carroll, A. B., and Näsi, J. (1997). Understanding stakeholder thinking: Themes from a Finnish conference. *Business Ethics: A European Review*, 6(1), 46-51.
- Castells M., Hall P., (1994). *Technopoles of the World: Making of 21st Century Industrial Complexes*. London, Routledge, 290 p.
- Cavalcanti, T. V., Magalhaes, A. M., and Tavares, J. A. (2008). Institutions and economic development in Brazil. *The Quarterly Review of Economics and Finance*, 48(2), 412-432.

- Cetorelli, N., and Strahan, P. E. (2002). Banking Competition, Technology and the Structure of Industry. Federal Reserve Bank of Chicago. Chicago.
- Chabrol O., (2003), Comment mettre en place le dialogue permanent avec les parties prenantes ? Collectif « De l'éthique sur étiquette »
- Champion, E., and Gendron, C. (2005). De la responsabilité sociale à la citoyenneté corporative : L'entreprise privée et sa nécessaire quête de légitimité¹. *Nouvelles pratiques sociales*, 18(1), 90-103.
- Chandler, A. D. (1980). The Growth of the Transnational Industrial Firm in the United States and the United Kingdom: A Comparative Analysis. *The Economic History Review* 33(3) : 396-410.
- Charles G., Hill T.D. (2004). Towards an ISO for corporate social responsibility. *Quality Congress, ASQ's . Annual Quality Congress Proceedings*, 58, 135-145.
- Charreaux, G., and Desbrières, P. (1998). Gouvernance des entreprises : valeur partenariale contre valeur actionnariale. *Finance contrôle stratégie*, 1(2), 57-88.
- Charzat M. (2001), Rapport au Premier ministre sur l'attractivité du territoire français, juillet.
- Charreire-Petit, S., and Durieux, F. (2003). Explorer et tester : deux voies pour la recherche. Thiétart RA et coll.(éd.), *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod.
- Child, J. (1997). Strategic choice in the analysis of action, structure, organizations and environment: retrospect and prospect. *Organization studies*, 18(1), 43-76.
- Claessens, S., and Laeven, L. (2003). Financial development, property rights, and growth. *The Journal of Finance*, 58(6), 2401-2436.
- Clark, W. S. (2000). Tax incentives for foreign direct investment: Empirical evidence on effects and alternative policy options. *Canadian Tax Journal*, 48(4), 1139-1180.
- Clarkson, M. B. (1991). Defining, evaluating, and managing corporate social performance: The stakeholder management model. *Research in corporate social performance and policy*, 12(1), 331-358.

- Clarkson, M. E. (1995). A stakeholder framework for analyzing and evaluating corporate social performance. *Academy of management review*, 20(1), 92-117.
- CNUCED (2002), *World Development Report: Transnational Corporation and Export Competitiveness*. New York and Geneva, United Nations.
- CNUCED. (2004). *Prospects for FDI flows, TNC strategies and policy developments*. *Global Investment Prospect Assessment, Research Note 2*.
- CNUCED.(2011). *World Investment Report*. New York et Genève: Nations Unies.
- CNUCED (2016). *Rapport sur l'investissement dans le monde*.
- Coase, R. H. (1960). The problem of social cost. *Journal of law and economics*, 3(1), 1-44.
- Coase,R.H.(1937).The nature of the firm. *Economica*,n 4,N.s.,novembre, p.386-405;traduction française« La nature de la firme »,Revue Française d'Economie,), 1,135-157.
- Cœuré, B., Rabaud, I., and Madiès, T. (2003). *Attractivité de la France: analyse, perception et mesure; suivi d'un commentaire de Thierry Madiès*. *Economie et statistique*, 363(1), 97-127.
- Cohendet, P., Grandadam, D., and Simon, L. (2010). The anatomy of the creative city. *Industry and innovation*, 17(1), 91-111.
- Coleman, J. S. (1988). Social capital in the creation of human capital. *American journal of sociology*, 94, S95-S120.
- Colletis, G., and Pecqueur, B. (1993). *Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives?*.
- Colletis, G., and Pecqueur, B. (2005). *Révélation de ressources spécifiques et coordination située*. *Économie et institutions*, (6-7), 51-74.
- Collier, P., and Gunning, J. W. (1999). Explaining African economic performance. *Journal of economic literature*, 37(1), 64-111.
- Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), (2003). *Model Law on Competition*. United Nations Conference on Trade and Development

Series on Issues in Competition Law and Policy.

- Corbel, P., Chomienne, H., & Serfati, C. (2011). L'appropriation du savoir entre laboratoires publics et entreprises. *Revue française de gestion*, (1), 149-163.
- Cornell, B., and Shapiro, A. C. (1987). Corporate stakeholders and corporate finance. *Financial management*, 5-14.
- Corrado F. (2004). La notion de ressource territoriale. *Revue Montagnes Méditerranéennes*, 20, 22-23.
- Cousin, G. (2005). Case study research. *Journal of geography in higher education*, 29(3), 421-427.
- Coutelle, P. (2005). Introduction aux méthodes qualitatives en Sciences de Gestion. Cours du CEFAG–séminaire d'études qualitatives 2005 [en ligne],[réf. du 22 mars 2009]. Cahier de recherche du CERMAT, 18(124).
- Cournac, A. (2013). La responsabilité sociale de l'entreprise multinationale à l'égard de ses territoires d'implantation .Doctoral dissertation, Pau.
- Creswell, J. W., and Garrett, A. L. (2008). The " movement" of mixed methods research and the role of educators. *South African journal of education*, 28(3), 321-333.
- Culie, J. D., Defélix, C., and Merminod, N. (2006). Les pôles de compétitivité, laboratoires d'innovation en ressources humaines?
- Das-Gupta, A., Engelschalk, M., and Mayville, W. (1999). An anticorruption strategy for revenue administration.
- David, A. (1999, May). Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion. In Conférence de l'AIMS (1-23).
- Davis, K. (1960). Can business afford to ignore social responsibilities? *California management review*, 2(3), 70-76.
- De George, R. T. (1993). Competing with integrity in international business.
- Debarbieux B. (2003). Imaginaire géographique, in LEVY J. et LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, pp. 489-491.

- Decock-Good, C. (2001). L'engagement mécénique des entreprises: mesure de l'une des expressions de leur responsabilité sociétale. *Revue Finance Contrôle Stratégie*, 4(4), 29-57.
- Defelix, C., Dietrich, A., and Retour, D. (2007). Outils modèles de la gestion des compétences en France: Bilan et Défis pour les années 2000
- Delbecque, É. (2015). L'intelligence économique: Une nouvelle culture pour un nouveau monde. Préface de Rémy Pautrat. Presses Universitaires de France.
- Demirgüç-Kunt, A., and Maksimovic, V. (1998). Law, finance, and firm growth. *The Journal of Finance*, 53(6), 2107-2137.
- Desreumaux A. (1998). *Théorie des organisations*. Éditions Management & Société.
- Detchenique, G. (2013). Le rôle de la proximité organisée sur la régénération d'un territoire: le cas de la filière cidricole. In 50e Colloque de l'ASRDLF.
- Dhaouadi, I. (2008). La conception politique de la responsabilité sociale de l'entreprise: Vers un nouveau rôle de l'entreprise dans une société globalisée. *Revue de l'organisation responsable*, 3(2), 19-32.
- Di Méo, G. (2001). Le sens géographique des fêtes/The geographical meaning of festivities. In *Annales de géographie* (pp. 624-646). Armand Colin.
- DiMaggio, P. J., and Powell, W. W. (1991). The new institutionalism in organisational analysis. *The new institutionalism in Organisational analysis*.
- Doh, J. P., and Guay, T. R. (2006). Corporate social responsibility, public policy, and NGO activism in Europe and the United States: An Institutional-Stakeholder perspective. *Journal of Management Studies*, 43(1), 47-73.
- Donaldson, L. (1995). *American anti-management theories of organization: A critique of paradigm proliferation* (25). Cambridge University Press.
- Donaldson, T. (1989). *The ethics of international business*.
- Donaldson, T., and Preston, L. E. (1995). The stakeholder theory of the corporation: Concepts, evidence, and implications. *Academy of management Review*, 20(1), 65-91.

- Dontenwill, E., and Reynaud, E. (2006). Le rôle de l'approche par les parties prenantes dans l'initiation d'une politique de développement durable: Etude du cas d'une entreprise de transport urbain (No. hal-01796489).
- Doz, Y. L., and Prahalad, C. K. (1987). The multinational mission. Balancing Local Demands and Global Vision. New York/London.
- Drabek, Z., and Payne, W. (2002). The impact of transparency on foreign direct investment. *Journal of Economic Integration*, 777-810.
- Dumas, P. (2011). L'Intelligence territoriale dans le champ des sciences de l'information et de la communication.
- Dumas, P., Boutin, E., Duvernay, D., and Gallezot, G. (2006). Is communication separable from information? In First European Conference on communication science. ECA.
- Dunning, J. H. (2001). The eclectic (OLI) paradigm of international production: past, present and future. *International journal of the economics of business*, 8(2), 173-190.
- Dunning, J. H., and Lundan, S. M. (2008). *Multinational enterprises and the global economy*. Edward Elgar Publishing.
- Dupuis, J. C. (2007). La RSE, de la gouvernance de la firme à la gouvernance de réseau. *Revue française de Gestion*, (11), 159-175.
- Dupuy C., and BURMEISTER A., (2003), *Entreprises et territoires. Les nouveaux enjeux de la proximité*. La Documentation française, Paris.
- Durnev, A., and Kim, E. H. (2003). To steal or not to steal: Firm attributes, legal environment. Ann Arbor, MI: University of Michigan.
- Easterly, W. (2005). National policies and economic growth: a reappraisal. *Handbook of economic growth*, 1, 1015-1059.
- Eckert, D., Grossetti, M., and Martin-Brelot, H. (2012). La classe créative au secours des villes? *La Vie des idées*, 28.
- Efa F. (2005). Le rôle de l'investissement direct étranger dans le renforcement des capacités scientifiques et techniques des pays en développement. Réunion d'experts sur

l'incidence de l'investissement direct étranger sur le développement, 24-26.

- Elliott, J., and LUKEŠ, D. (2008). Epistemology as ethics in research and policy: The use of case studies. *Journal of Philosophy of Education*, 42(1), 87-119.
- El Malki, T. (2010). Environnement des entreprises, responsabilité sociale et performance : analyse empirique dans le cas du Maroc. Doctoral dissertation, Aix Marseille 2.
- Engelschalk, M., Melhem, S., and Weist, D. (2000). *Computerizing Tax and Customs Administrations*.
- Erb, C. B., Harvey, C. R., and Viskanta, T. E. (2000). The Risk and Expected Returns of African Equity Investment. In *Investment and Risk in Africa* (pp. 122-150). Palgrave Macmillan UK.
- Erenburg, S. J. (1993). The real effects of public investment on private investment. *Applied Economics*, 25(6), 831-837.
- Ernst and Young. (2007). *Baromètre de l'attractivité Européenne*.
- Esso, L. J. (2005). Investissements directs étrangers: déterminants et influence sur la croissance économique. Cellule d'analyse de politiques économiques du CIRES.
- Etzkowitz, H., and Leydesdorff, L. (2000). The dynamics of innovation: from National Systems and "Mode 2" to a Triple Helix of university–industry–government relations. *Research policy*, 29(2), 109-123.
- Européen, L. V. (2001). *Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises*.
- Evrard, Y., Pras, B., and Roux, E. (2003). *Market : études et recherche en marketing*. Dunod, Paris.
- Fafchamps, M. (2004). *Market institutions in sub-Saharan Africa: Theory and evidence*. MIT press.
- Farrell, G., Thirion, S., and Soto, P. (1999). *La compétitivité territoriale Construire une stratégie de développement territorial à la lumière de l'expérience*

LEADER. Observatoire Européen LEADER.

- Feder, G., Onchan, T., Chalamwong, Y., and Hongladarom, C. (1988). Land Policies and Farm Productivity in Thailand. Baltimore: John Hopkins University Press.
- Ferrara, L., and Henriot, A. (2004). La localisation des entreprises industrielles : comment apprécier l'attractivité des territoires? *Economie internationale*, (3), 91-111.
- FIPA (2015). Rapport des IDE 2015 et perspectives 2016. Tunisie.
- Fischer, A. (1994). Industrie et espace géographique: introduction à la géographie industrielle. Elsevier Masson.
- Flora, J. L., Sharp, J., Flora, C., and Newlon, B. (1997). Entrepreneurial social infrastructure and locally initiated economic development in the nonmetropolitan United States. *The Sociological Quarterly*, 38(4), 623-645.
- Florida R., (2002), *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*. New York, Basic Books, 416 p.
- Florida, R. (2005). *Cities and the creative class*. Routledge.
- Fombrun, C., and Shanley, M. (1990). What's in a name? Reputation building and corporate strategy. *Academy of management Journal*, 33(2), 233-258.
- Fontagné, L., Pajot, M., and Pasteels, J. M. (2002). Potentiels de commerce entre économies hétérogènes : un petit mode d'emploi des modèles de gravité. *Economie & prévision*, (1), 115-139.
- Fornell C., and Larcker D.F. (1981), Evaluating Structural Equations Models With Unobservable Variables and Measurement Errors. *Journal of Marketing Research*, 18, 1, 39-50.
- François, D. S. (1992). *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Paris: Nathan.
- Franke, S. (2005). Measurement of social capital. Reference Document for Public Policy Research, Development, and Evaluation.
- Friedman, M. (1962): *Capitalism and freedom*, Chicago, University of Chicago Press.
- Freeman R.E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*, Marshfield,

Massachussets, Pitman Publishing, Inc.

- Friboulet, J-J. (2010). Attractivité et économie géographique : une première approche .Mondes en développement, (38), p11-26
- Friedman, A. L., and Miles, S. (2002). Developing stakeholder theory. Journal of management studies, 39(1), 1-21.
- Frimousse, S., Mansouri, N., and Peretti, J. M. (2006). La performance sociale et la légitimité institutionnelle. 27ème Congrès de l'Association Francophone de Comptabilité. Tunis, Tunisie, 10-12.
- Frooman, J. (1999). Stakeholder influence strategies. Academy of management review, 24(2), 191-205.
- Galens, J., and Vicens, C. (2005). Vers des restructurations socialement responsables? Management & Avenir, (1), 101-119.
- Gallezot, G., Boutin, E., Dumas, P. (2006). Les sciences de l'Information et de la Communication : une problématique du « et » », in XV^e Congrès SFSIC, 2006, Bordeaux
- Gao, T. (2003). Multinational activity and country characteristics in OECD countries. Applied Economics Letters, 10(4), 255-258.
- Gauthier, B., and Gersovitz, M. (1997). Revenue erosion through exemption and evasion in Cameroon, 1993. Journal of Public economics, 64(3), 407-424.
- Gelb, A., Ramachandran, V., Shah, M. K., and Turner, G. (2008). What matters to African firms? The relevance of perceptions data. The World Bank.
- Gendron, C., Lapointe, A., and Turcotte, M. F. (2004). Responsabilité sociale et régulation de l'entreprise mondialisée. Relations industrielles/industrial relations, 59(1), 73-100.
- Ghemawat, P., and Hout, T. (2008). Tomorrow's global giants. Not the usual suspects. Harvard Business Review, 86(11), 80-88.
- Gill, J. B. S. (2003). The Nuts and Bolts of Revenue Administration Reform, World Bank. Washington.

- Gilly J.-P. and Perrat J., (2003). La dynamique institutionnelle des territoires entre gouvernance locale et régulation globale, XXXIX Colloque de l'ASRDLF – « Concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales ».
- Giraut, F. (2008). Conceptualiser le territoire. *Historiens et géographes*, (403), 57-68.
- Global Reporting Initiative (2006). Lignes directrices de reporting Développement Durable. version G3.
- Golli, A., and Yahiaoui, D. (2009). Responsabilité sociale des entreprises: analyse du modèle de Carroll (1991) et application au cas tunisien. *Management & Avenir*, (3), 139-152.
- Gompers, P. A., and Metrick, A. (2001). Institutional investors and equity prices. *The quarterly journal of Economics*, 116(1), 229-259.
- Gond, J. P. (2003). La Construction Sociale de la Responsabilité Sociale. Une Etude du Cas ARESE. Unpublished Master dissertation in sociology, University Toulouse II.
- Gond, J. P., and Igalens, J. (2008). La responsabilité sociale de l'entreprise. Presses universitaires de France.
- Gond, J. P., Mercier, S. (2005). Les théories des parties prenantes: une synthèse critique de la littérature. LIRHE, Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi. Université des sciences sociales de Toulouse.
- Govindarajan, V., and Ramamurti, R. (2011). Reverse innovation, emerging markets, and global strategy. *Global Strategy Journal*, 1(3-4), 191-205.
- Goumrhar, H. (2017). Human capital, Inequality and Economic Growth in developing Countries: Analysis in Panel Data. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 20(2), 441.
- Grawitz, M. (1996), *Méthodes des sciences sociales*. 10eme édition, Paris, Dalloz.
- Greening, D. W., and Gray, B. (1994). Testing a model of organizational response to social and political issues. *Academy of Management journal*, 37(3), 467-498.

- Greif, A. (1989). Reputation and coalitions in medieval trade: evidence on the Maghribi traders. *The journal of economic history*, 49(4), 857-882.
- Grenier, C. (2008). *L'organisation Orientée Diversité (conception et diversité-acceptée, refusée, explorée-des parties prenantes*, Doctoral dissertation, Université Paris Dauphine-Paris IX.
- Gubrium, J. F., and Holstein, J. A. (2008). Narrative practice and the coherence of personal stories. *The sociological quarterly*, 39(1), 163-187.
- Guillén, A. (2013). América Latina: neoliberalismo, políticas macroeconómicas y proyectos nacionales de desarrollo. *Ola Financiera*, 7(17).
- Hakkala, K. N., Norbäck, P. J., and Svaleryd, H. (2008). Asymmetric effects of corruption on FDI: Evidence from Swedish multinational firms. *The Review of Economics and Statistics*, 90(4), 627-642.
- Halal, W. E. (1990). The new management: Business and social institutions in the information age. *Business in the Contemporary World*, 2(2), 41-54.
- Hall, P. (2000). Creative cities and economic development. *Urban studies*, 37(4), 639-649.
- Hame, L. G., Prahalad C.K. (1990). The core Competence of the Corporation. *Havard Business Review*, 63, (3), 79-91.
- Hammersley, M. (2006). Ethnography: problems and prospects. *Ethnography and education*, 1(1), 3-14.
- Hannan, M. T., and Freeman, J. (1989). Organizations and social structure. *Organizational ecology*, 3-27.
- Hatch, J. M. (2000) .*Théorie des organisations. De l'intérêt de perspectives multiples*, traduction de l'Anglais, Edition De Boeck Université.
- Hatem, F. (2004), *Investissement international et politiques d'attractivité*. Economica, Paris

- Hatem, F. (2007). le marketing territorial : principe, méthodes et pratique. Editions EMS, Colombelles.
- HATEM, F. (2004), Investissement international et politique d'attractivité, Economica, Paris
- Haughwout, A.F. (2001).Infrastructure and Social Welfare in Metropolitan America, Federal Reserve Bank of New York, Economic Policy Review.
- Henriques, I., and Sadorsky, P. (1996). The determinants of an environmentally responsive firm: an empirical approach. Journal of environmental economics and management, 30(3), 381-395.
- Humbert M., (1990). Investissement international et dynamique de l'Economie mondiale . Ouvrage Collectif GRECO Economie et Finances Internationales Quantitatives, Economica, Paris, p79.
- Houle, E. (2012). La responsabilité sociale des entreprises dans les pays en développement avec des problèmes de gouvernance. Doctoral dissertation, Université de Sherbrooke.
- Hunter, L., Webster, E., and Wyatt, A. (2005). Measuring intangible capital: a review of current practice. Australian Accounting Review, 15(36), 4-21.
- Husted, B. W., and Allen, D. B. (2006). Corporate social responsibility in the multinational enterprise: Strategic and institutional approaches. Journal of international business studies, 37(6), 838-849.
- Husted, B. W., and Allen, D. B. (2007). Strategic corporate social responsibility and value creation among large firms: lessons from the Spanish experience. Long range planning, 40(6), 594-610.
- Igalens, J. (2004). La mise en œuvre de la responsabilité sociale de l'entreprise : modalités, enjeux et limites d'un partenariat firme-ONG. Les organisations non gouvernementales et filemanagement, 111-128.

- Institut Arabe des Chefs d'entreprises (2016). Rapport sur l'Attractivité Régionale .Tunisie.
- Ivanaj V., McIntyre J. (2006). Multinational enterprises and sustainable development: a review of strategy process research. Communication présentée au colloque international "Multinational Enterprise and Sustainable Development: Strategic Tool for Competitiveness", Georgia Tech Center for International Business Education and Research (CIBER), Atlanta, Georgia, USA.
- Jacquemin A. and Pench L. (1997), Europe competing in the global economy: Reports of the Competitiveness Advisory Group Cheltenham: Edward Elgar
- Jappelli, T., & Pagano, M. (1999). Information sharing in credit markets: International evidence.
- Jawahar, I. M., & McLaughlin, G. L. (2001). Toward a descriptive stakeholder theory: An organizational life cycle approach. *Academy of management review*, 26(3), 397-414.
- Jenkins H. (2009). A business opportunity model of corporate social responsibility for small- and medium-sized enterprises. *Business Ethics: A European Review*, 18, (1), 21-36.
- Joffre, P., and Koenig, G. (1992). *Gestion stratégique: l'entreprise, ses partenairesadversaires et leur univers*. Editions Litec, 201 p. Johnson CM,(2001) A survey of current research on online communities of practice. *The Internet and Higher Education*, 4, 4-17.
- Johnson, R. A., and Greening, D. W. (1999). The effects of corporate governance and institutional ownership types on corporate social performance. *Academy of management journal*, 42(5), 564-576.
- Jublot, G. (2012). *L'attractivité territoriale: rôle des incitations et des institutions et conditions de l'innovation*. Doctoral dissertation, Tours.
- Kaplan, R. S., and Norton, D. P. (2003). *Balanced Scorecard. From strategy to action*. Moscow: ZAO" Olympus-Business, 304.

- Karray, Z., and Toumi, S. (2007). Investissement Direct Étranger et Attractivité Appréciation et enjeux pour la Tunisie. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (3), 479-501.
- Kaufmann, D. (2006). Human Rights, Governance, and Development. *Development Outreach*, 8(2), 15-20.
- Kaufmann, D., Kraay, A., and Zoido-Lobaton, P. (1999). Aggregating governance indicators ,(2195). world Bank publications.
- Kell, G., and Ruggie, J. G. (1999). Global markets and social legitimacy: The case of the 'Global Compact'. *Transnational corporations*, 8(3), 101-120.
- Kirat, T., & Lung, Y. (1995). Innovations et proximités: le territoire, lieu de déploiement des processus d'apprentissage. *Coordination économique et apprentissage des firmes*, Paris, Economica, 206-227.
- Kirkpatrick, C., Parker, D., and Zhang, Y. F. (2006). Foreign direct investment in infrastructure in developing countries: does regulation make a difference? *Transnational Corporations*, 15(1), 143.
- KOENIG G. (1993). Production de la connaissance et constitution de pratiques organisationnelles. *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, 9,4-17.
- Kolstad, I., and Tøndel, L. (2002). Social development and foreign direct investments in developing countries. Chr. Michelsen Institute.
- Koleva, P., and Gherib, J. (2012). La responsabilité sociale des entreprises en Tunisie: une lecture institutionnaliste. *Revue Tiers Monde*, (4), 83-99.
- Kostova, T., and Zaheer, S. (1999). Organizational legitimacy under conditions of complexity: The case of the multinational enterprise. *Academy of Management review*, 24(1), 64-81.
- Kreiner, P., and Bambri, A. (1991), Influence and information in organization-stakeholder relationships. In J. E. Post (Ed.), *Research in corporate social performance and policy*, vol. 12: 3-36.

- Krugman, P. (1991). Increasing Returns and Economic Geography. *Journal of Political Economy*, vol. 99, n° 3, p. 483-499
- Kübler, D. (2001). On the regulation of social norms. *Journal of Law, Economics, and Organization*, 17(2), 449-476.
- La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) (2014). *La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en Tunisie Etat des lieux, Tunisie.*
- La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A., & Vishny, R. (1999). The quality of government. *The Journal of Law, Economics, and Organization*, 15(1), 222-279.
- Laeven, L., and Woodruff, C. (2003). The quality of the legal system, firm ownership, and firm size. *The Review of Economics and Statistics*, 89(4), 601-614.
- Laforge, H. (1981), *Analyse multivariée, Saint-Laurent, Etudes vivantes, 173.*
- Laganier R., Villalba B. et Zuindeau B. (2002), *Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire. Développement durable et territoires, Dossier 1.*
- Lapalle, M. (2012). *Étude des impacts de la démarche globale de RSE sur les attitudes et comportements des parties prenantes internes et externes de l'organisation : salariés, clients et militants : Le cas d'une entreprise de l'économie sociale : la MAIF. Doctoral dissertation, Toulouse 1.*
- Lauriol, J. (2006). *Entreprises, territoires et Développement durable. In Le développement Durable, Colloque de Cerisy. Editions de l'Aube.*
- Lauriol, J., Perret, V., and Tannery, F. (2008). *Stratégies, espaces et territoires. Revue française de gestion, (4), 91-103.*
- Leloup, F., Moyart, L., and Pecqueur, B. (2004). *La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale? Géographie, économie, société, 7(4), 321-332.*
- Lemyre McCraw, C. (2013). *La responsabilité sociale de l'entreprise et son impact sur l'identité organisationnelle: une étude de cas auprès d'une firme comptable. Doctoral*

dissertation, University of Ottawa.

- Lépineux, F. (2003). Dans quelle mesure une entreprise peut-elle être responsable à l'égard de la cohésion sociale? Doctoral dissertation.
- Leriche, F., Daviet, S., Sibertin-Blanc, M., & Zuliani, J. M. (2008). L'économie culturelle et ses territoires. Presses univ. du Mirail.
- Lerner, L. D., and Fryxell, G. E. (1994). CEO stakeholder attitudes and corporate social activity in the Fortune 500. *Business & Society*, 33(1), 58-81.
- Leroux, I. (2002). La négociation dans la construction du territoire: une approche institutionnaliste. Doctoral dissertation.
- Leroux, I. (2002). La négociation dans la construction du territoire: une approche institutionnaliste. Doctoral dissertation.
- Levy, D., and Kaplan, R. (2008). CSR and theories of global governance: strategic contestation in global issue arenas. *The Oxford handbook of CSR*, 432-451.
- Li, H., Squire, L., and Zou, H. F. (1998). Explaining international and intertemporal variations in income inequality. *The Economic Journal*, 108(446), 26-43.
- Liefoghe, C. (2010). Économie créative et développement des territoires: enjeux et perspectives de recherche. *Innovations*, (1), 181-197.
- Lockett, A., Moon, J., and Visser, W. (2006). Corporate social responsibility in management research: Focus, nature, salience and sources of influence. *Journal of management studies*, 43(1), 115-136.
- Logsdon, J. M., and Wood, D. J. (2002). Business citizenship: From domestic to global level of analysis. *Business Ethics Quarterly*, 12(2), 155-187.
- Loudiyi, S., Angeon, V., and Lardon, S. (2004). Capital social et développement territorial. Quel impact spatial des relations sociales, *Espaces et Sociétés*.
- Lourenço O., and Machado A. (1995), In Defense of Piaget's Theory: A Reply to 10 Common Criticisms . *Psychological Review*, 103(1), 143-164.

- Lucas Jr, R. E. (1988). On the mechanics of economic development. *Journal of monetary economics*, 22(1), 3-42.
- Luoma, P., and Goodstein, J. (1999). Stakeholders and corporate boards: Institutional influences on board composition and structure. *Academy of management journal*, 42(5), 553-563.
- McGuire, J. W. (1963). *Business and society*. McGraw-hill.
- M'hamdi, M., and Trid, S. (2009). La responsabilité sociale de l'entreprise au Maroc: une étude empirique auprès des petites et moyennes entreprises de la région de Fès Boulemane. In *Colloque: La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé*, INRPME, AUF, AIREPME (27-29).
- Mackenzie, N., and Knipe, S. (2006). Research dilemmas: Paradigms, methods and methodology. *Issues in educational research*, 16(2), 193-205.
- Maignan, I., Ferrell, O. C., and Hult, G. T. M. (1999). Corporate citizenship: Cultural antecedents and business benefits. *Journal of the Academy of Marketing Science*, 27(4), 455-469.
- Maignan, I., and Ralston, D. A. (2002). Corporate social responsibility in Europe and the US: Insights from businesses' self-presentations. *Journal of International Business Studies*, 33(3), 497-514.
- Maigrot, J. L. (2009). *Archéogéographie du finage de la commune de Saint-Martin-du-Mont (Côte d'Or)*.
- Mankouri, M. I., and Bendiabdellah, A. (2015). Éthique des Affaires et Responsabilité Sociale des Entreprises: Cas de l'Algérie= Business Ethics and Corporate Social Responsibility: The Case of Algeria. *Algerian Business Performance Review*, (7), 11-26.
- Martinet, A. C., and Payaud, M. A. (2008). Formes de RSE et entreprises socialement responsables, une hybridation des stratégies. *17e journées des IAE*.
- Martinet, A. C., and Payaud, M. A. (2008). Le Développement durable, vecteur et produit d'une régénération de la gouvernance et du management stratégique: Un cadre théorique intégrateur. *Management International*, 12(2), 13.

- Martinet, A. C., and Reynaud, E. (2004). Entreprise durable. finance et stratégie. *Revue française de gestion*, (5), 121-136.
- Martre, H., Clerc, P., and Harbulot, C. (1994). Intelligence économique et stratégie des entreprises. Rapport du Commissariat Général au Plan, La Documentation Française, 17, 82-94, Paris.
- Masini, E. B., and Goux-Baudiment, F. (2000). *Penser le futur: l'essentiel de la prospective et de ses méthodes*. Dunod.
- Masson Hélène, (2001). Les fondements politiques de l'intelligence économique. Doctoral dissertation, Université Paris Sud XI.
- Mauro, P. (1995). Corruption and growth. *The quarterly journal of economics*, 110, (3), 681-712.
- Mayrhofer U. (2011). *Le management des firmes multinationales*. Vuibert, Paris.
- Mayrhofer, U. (2011). La gestion des relations siège-filiales. *Revue française de gestion*, (3), 65-75.
- Mazzilli, I. (2011). Construire la GRH territoriale: une approche par les dispositifs de gestion et la théorie de l'acteur-réseau. Doctoral dissertation, Grenoble.
- McGuire, J. B., Sundgren, A., & Schneeweis, T. (1988). Corporate social responsibility and firm financial performance. *Academy of management Journal*, 31(4), 854-872.
- McWilliams A., Siegel, D. (2000). Corporate social responsibility and financial performance: correlation or misspecification?. *Strategic Management Journal*, (21), 603–609.
- McWilliams, A., and Siegel, D. (1997). Event studies in management research: Theoretical and empirical issues, *Academy of management journal*, 40(3), 626-657
- McWilliams, A., and Siegel, D. (2001). Corporate social responsibility: A theory of the firm perspective. *Academy of management review*, 26(1), 117-127.
- Mekdessi, S. (2007). Créer une performance socio-économique globale et durable, pour une qualité intégrale de l'entreprise. *Revue Sciences de Gestion*, (60), 119-138.

- Méon P.G. and Sekkat K. (2007). Revisiting the relationship between governance and foreign direct investment. *Brussels Economic Review*, ULB-Université Libre de Bruxelles, 50 (1), 41-61.
- Mercier S., (2004). *L'éthique dans les entreprises*. Repères, n°263, Editions La Découverte, 2° édition.
- Meyer, J. W., and Rowan, B. (1977). Institutionalized organizations: Formal structure as myth and ceremony. *American journal of sociology*, 83(2), 340-363.
- Michael, B. (2003). Corporate social responsibility in international development: an overview and critique 1. *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 10(3), 115-128.
- Michalet, C. A. (1999). Un nouvel impératif de la politique industrielle dans la globalisation: l'attractivité. *Globalisation et politiques économiques: les marges de manœuvre*. Economica, Paris.
- Michalet, C. A. (1999). *La séduction des nations, ou, Comment attirer les investissements*. Economica.
- Michalet, C-A. (2002). *Qu'est-ce que la mondialisation ?*, Editions La Découverte.
- Mitchell, R. K., Agle, B. R., and Wood, D. J. (1997). Toward a theory of stakeholder identification and salience: Defining the principle of who and what really counts. *Academy of management review*, 22(4), 853-886.
- Mitroff I. (1983). *Stakeholders of the Organizational Mind*. Jossey-Bass, San Francisco.
- Michalet. (1976). *Le capitalisme mondial*, coll, « Économie en liberté », PUF.
- Ministère de l'Industrie (2014). *Étude Stratégique du Système de Propriété Industrielle en Tunisie*, Tunisie.
- Ministère de l'industrie (2017). *Loi de l'investissement en Tunisie*.
- Mnookin, R. H., and Kornhauser, L. (1979). Bargaining in the shadow of the law: The case of divorce. *The Yale Law Journal*, 88(5), 950-997.
- Mohamed, C, and Abdelkader, C. (2017). *Le climat des affaires en Tunisie : Le rôle vital*

de l'Administration Publique. L'institut Arabe des Chefs d'Entreprises.

- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique*, 35(2), 115-132.
- Moneva, J. M., and Llena, F. (2000). Environmental disclosures in the annual reports of large companies in Spain. *European Accounting Review*, 9(1), 7-29.
- Moosa, I. (2002). *Foreign direct investment: theory, evidence and practice*, Springer.
- Morisset, J., and Lumenga N. (2002). Administrative barriers to foreign investment in developing countries. Policy Research Working Paper 2848, The World Bank and International Finance Corporation.
- Mouriaux, F. (2004). Le concept d'attractivité en Union monétaire. *Bulletin de la Banque de France*, 123, 29-44.
- Mucchielli, J. L. (1998). *Multinationales et mondialisation*, Édition du Seuil.
- Mucchielli, J.-L. (1985). *Firme multinationale : Mutation et perspectives*, Economica, Paris.
- Nadiri M. and T. Mamuneas (1994). The effects of public infrastructure and R & D capital on the cost structure and performance of U.S manufacturing industries. *The Review of Economics and Statistics*,
- Nicoletti, G., and Scarpetta, S. (2003). Regulation, productivity and growth: OECD evidence. *Economic policy*. 18(36), 9-72.
- Noisette P. et Vallerugo F. (1996). *Le marketing des villes*. Edition d'organisation, Paris.
- Noorbakhsh, F., Paloni, A., and Youssef, A. (2001). Human capital and FDI inflows to developing countries: New empirical evidence. *World development*, 29(9), 1593-1610.
- OCDE (1996). *Industrial competitiveness*, Paris.
- OCDE (2001). *Développement durable : quelles politiques ?* Paris.
- OCDE (2003). *Perspectives d'Investissement International : Principes directeurs pour les stratégies destinées à attirer l'investissement direct étranger*, Paris.
- OCDE (2003). *Incidence des droits de propriété intellectuelle sur l'investissement direct*

étranger et le commerce dans les pays en développement.

- OCDE, (2007). Gouvernance et gestion publiques.
- OCDE. (2004). Stratégies d'incitation à l'investissement et IDE dans plusieurs pays de l'ANASE , Paris.
- OCDE. (2011), Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Paris
- Ogden, S., and Watson, R. (1999). Corporate performance and stakeholder management: Balancing shareholder and customer interests in the UK privatized water industry. *Academy of Management Journal*, 42(5), 526-538.
- Okoye A, (2009). Theorising Corporate social responsibility as an essentially contested concept: is a definition necessary? *Journal of business ethics*, pp. 613-627. www.ideas.repec
- Oliver, C. (1991). Strategic responses to institutional processes. *Academy of management review*, 16(1), 145-179.
- Oman, C. P. (2000). Quelles politiques pour attirer les investissements directs étrangers ? une étude de la concurrence entre gouvernements, OCDE.
- Orlitzky, M., F. L Schmidt, and S. L. Rynes (2003). Corporate social and financial performance: A Meta analysis. *Organization Studies*, 24 (3), 403-441
- Ouguenoune, H. (2014). La politique de promotion et d'attraction de l'investissement en Algérie. Doctoral dissertation, Paris 3.
- Parsons, T. (1960). Pattern variables revisited: A response to Robert Dubin. *American sociological review*, 467-483.
- Pasquero, J. (2008). Entreprise, Développement durable et théorie des parties prenantes: esquisse d'un arrimage socio-constructionniste. *Management international*, 12(2), 27.
- Pastré, O., and Vigier, M. (2003). Le capitalisme déboussolé: après Enron et Vivendi: soixante réformes pour un nouveau gouvernement d'entreprise.

- Pautrat, R., and Delbecque, E. (2009). L'intelligence territoriale: la rencontre synergique public/privé au service du développement économique. *Revue internationale d'intelligence économique*, 1(1), 15-28.
- Payaud, M., and Martinet, A. (2010). Stratégies RSE-BoP et soin des communautés humaines. Concepts et propositions génériques. *Management international/International Management/Gestión Internacional*, 14(2), 31-51.
- Pecqueur B., Gumuchian H. (2007). *La ressource territoriale*. Éditions Anthropos.
- Pecqueur, B. (2002). *Gouvernance et régulation, un retour sur la notion de territoire*. *Géographie, économie et Société*, 4(2).
- Pellé-Culpin, I. (1998). *Du paradoxe de la diffusion d'information environnementale par les entreprises européennes*. Doctoral dissertation, Paris 9.
- Perret, V., and Séville, M. (2003). Fondements épistémologiques de la recherche. *Méthodes de recherche en management*, 13-33.
- Pesqueux, Y. (2009). *La notion de territoire*. In *Colloque Propedia-Observatoire économique des banlieues*.
- Pestre F. (2008). *Une approche processuelle de construction des stratégies de responsabilité sociale des entreprises multinationales françaises*. Doctoral dissertation, Université Paris Dauphine
- Pestre, F. (2011). *Construire une stratégie de responsabilité sociale de la firme multinationale*. *Revue française de gestion*, (3), 109-125.
- Philippe, F. (2009). *Le territoire et la propriété/White Material de Claire Denis*, 102 minutes. *24 images*, (157), 35-35, France.
- Pigou, A. C. (1932). *The economics of welfare*. McMillan&Co., London.
- Poissonnier, H., and Drillon, D. (2008). *Le développement de la gestion durable des ressources humaines : un éclairage par les outils de pilotage des performances*. *Vie & sciences de l'entreprise*, (2), 22-43.
- Ponthieux, S. (2006). *Le capital social. La découverte*.

- Porter, M. (1986). L'avantage concurrentiel : comment devancer ses concurrents et maintenir son avancement. InterÉditions, Paris.
- Porter, M. (2004). Bulding the microeconomic fondations of prosperity: findings from the business competitiveness index. Forum Davos.
- Porter, M. E. (1982). Choix stratégiques et concurrence. Economica, Paris.
- Porter, M. E., and Van der Linde, C. (1995). Green and competitive: ending the stalemate. Harvard business review, 73(5), 120-134.
- Porter, M. (1990). The competitive advantage of nation. MacMillan, Londres.
- Porter, M., and Kramer, M. R. (2006). Estrategia y sociedad. Harvard business review, 84(12), 42-56.
- Prahalad, C. (2005). Fortune at the bottom of the pyramid, the: eradicating poverty through profits. Vikalpa, 30(2), 149.
- Pras, B., Evrard, Y., and Roux, E. (2003). Market: études et recherches en marketing- Fondements, méthodes.
- Preston, L.E. et J.E. Post. (1975). Private Management and Public Policy: The Principle of Public Responsibility. Englewood Cliffs, NJ, Prentice-Hall.
- Preston, L. E., and Sapienza, H. J. (1990). Stakeholder management and corporate performance. Journal of behavioral Economics, 19(4), 361-375.
- Pumain, D., Thisse, J. F., Thomas, I., and Walliser, B. (2007). Nouvelle économie géographique et géographie: quel dialogue?. L'Espace géographique, 36(3), 193.
- Rajan, R. G., and Zingales, L. (2003). The great reversals: the politics of financial development in the twentieth century. Journal of financial economics, 69(1), 5-50.
- Raveyre, M. (2003). L'appui au développement local des grandes entreprises comme outil d'accompagnement curatif et préventif des effets sociaux des restructurations. Séminaire européen de Dublin sur les restructurations socialement responsables, 19.
- Raveyre, M. (2005). Restructurations, nouveaux enjeux. numéro spécial, La Revue de

l'IRES, (47), pp-7.

- Reimann, F., Ehrgott, M., Kaufmann, L., and Carter, C. R. (2011). Local stakeholders and local legitimacy: MNEs' social strategies in emerging economies. *Journal of International Management*, 18(1), 1-17.
- Reinhardt, F. L., and Stavins, R. N. (2010). Corporate social responsibility, business strategy, and the environment. *Oxford Review of Economic Policy*, 26(2), 164-181.
- REIX, R. (1997), Flexibilité, in *Encyclopédie de gestion*, sous la direction de SIMON (Y.) & JOFFRE (P.), Tome II, Éditions Economica, Coll. Gestion, Paris.
- Renouard, C. (2012). Le secteur privé et la lutte contre la pauvreté. *Field Actions Science Reports*. The journal of field actions.
- Rioux, M. (2012). Théories des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux. *Cahier de recherche CEIM*.
- Riviere, A. (2009). Les effets des stratégies d'enrichissement de produits sur la valeur perçue d'un bien complexe. Une application au secteur automobile. *Doctoral dissertation*, Université François Rabelais-Tours.
- Roberts, J. (2003). The manufacture of corporate social responsibility: Constructing corporate sensibility. *Organization*, 10(2), 249-265.
- Rodic, I. (2008). Responsabilité sociale des entreprises. Le développement d'un cadre européen. *Doctoral dissertation*, University of Geneva.
- Romer, P. M. (1990). Endogenous technological change. *Journal of political Economy*, 98(5, Part 2), S71-S102.
- Sachs, J., and Sievers, S. (1998). FDI in Africa, *Africa Competitiveness Report*. In *World Economic Forum*, Geneva.
- Saidi, S (2014). The interaction between transportation, foreign investment and human capital: A new determinant of economic growth in developing countries (The case of Tunisia). *International Journal of Economics*.
- Salancik, G. R., and Pfeffer, J. (1978). A social information processing approach to job

attitudes and task design. *Administrative science quarterly*, 224-253.

- Sauvart, K.P., McAllister, G., and Maschek, W.A. (Eds) (2010). *Foreign Direct Investments from emerging markets: The challenges ahead*, New York : Palgrave Macmillan.
- Sawzan Rose Akrman, (2003). *Corruption et la gouvernance*. première édition, Jordanie, p.167
- Schoeb, V. (2012). La recherche qualitative en physiothérapie: quelle place mérite-t-elle?. *Kinésithérapie, la revue*, 12(127), 85-93.
- Sélim, M., Khawaja, D., and Dubruc, N. (2016). *Appartenance aux réseaux: élément-clé de la RSE pour les PME libanaises?*. RIODD 2016.
- Scherer, A. G., and Palazzo, G. (2007). Toward a political conception of corporate responsibility: Business and society seen from a Habermasian perspective. *Academy of management review*, 32(4), 1096-1120.
- Schiopu Burlea, A. (2007). *Responsabilitatea sociala a intreprinderii*. Editura Univeristaria, Craiova.
- Scott, A. J. (2011). Emerging cities of the third wave. *City*, 15(3-4), 289-321.
- Scott, W. R., and Meyer, J. W. (1991). The rise of training-programs in firms and agencies-an institutional perspective. *Research in organizational behavior*, 13, 297-326.
- Sekkat, K. and Végonzonès-Varoudakis, M.A. (2004). *Trade and Foreign Exchange Liberalization, Investment Climate, and FDI in the MENA countries*. Working Paper Series, n° 39.
- Sfar, S. B. E., and Mtar, K. (2015). The Determinants of FDI in Tunisia: An Empirical Study Through A Gravity Model. *Asian Economic and Financial Review*, 5(12), 1306-1314.
- Sherman, L. W., Gottfredson, D. C., MacKenzie, D. L., Eck, J., Reuter, P., and Bushway, S. D. (1998). *Preventing Crime: What Works, What Doesn't, What's Promising*. Research in Brief, National Institute of Justice.
- Shleifer, A., and Wolfenzon, D. (2002). Investor protection and equity markets. *Journal of Financial Economics*, 66(1), 3-27.

- Simon, L. (2009). Underground, upperground et middle-ground: les collectifs créatifs et la capacité créative de la ville. *Management international/International Management/Gestión Internacional*, 13, 37-51.
- Smith, P. J. (2001). How do foreign patent rights affect US exports, affiliate sales, and licenses?. *Journal of International Economics*, 55(2), 411-439.
- Smith, N. C. (2003). Corporate social responsibility: whether or how?. *California management review*, 45(4), 52-76.
- Spicer, A. (2006). Beyond the convergence–divergence debate: The role of spatial scales in transforming organizational logic. *Organization Studies*, 27(10), 1467-1483.
- Stein, E. and Daude, C. (2001). *Institutions, Integration and Location of Foreign Investment*. Global Forum On International Investment, Mexico.
- Stern, N. (2002). A Strategy for development. In Pleskovic, Boris e Stern, Nicholas in: *Annual World Bank Conference on Development Economics*, DC: The World Bank, 11-35, Washington.
- Stiglitz, J. E., Sen, A. K., and Fitoussi, J. P. (2009). *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*.
- Storai, C. (2003). Attractivité territoriale et stratégies de localisation des firmes: le territoire corse peut-il devenir un nouvel éden?. *Information, Savoirs, Décision, Médiation*, (9).
- Tan, D., and Meyer, K. E. (2011). Country-of-origin and industry FDI agglomeration of foreign investors in an emerging economy. *Journal of International Business Studies*, 42(4), 504-520.
- Taoukif, F. E. Z. (2014). *Analyse perceptuelle des déterminants de l'engagement sociétal des entreprises marocaines labellisées RSE: de la performance au développement durable-cas du maroc*. Doctoral dissertation, Université de Toulon.
- Texier L. (1999). Une clarification de l'offre d'implantation en marketing territoriale : produit de ville et offre de territoire. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (5) , 1021-1036.

- Thietart R.A. and coll. (1999). Méthodes et Recherche en Management. Paris : Dunod.
- Thomas, S., and Bertacchini, Y. (2010). Mise en culture et projet de territoire: entre Clustérisation et Intelligence Territoriale. *International Journal of Information Sciences for Decision Making*, (38).
- Tilt, C. A. (1994). The influence of external pressure groups on corporate social disclosure: some empirical evidence. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 7(4), 47-72.
- Torre, A., and Rallet, A. (2005). Proximity and localization. *Regional studies*, 39(1), 47-59.
- Toumi, S. (2009). Facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers en Tunisie. *L'Actualité économique*, 85(2), 209-237.
- Urban, S. (2005). Développement durable et partenariat industriel: vers un modèle stratégique renouvelé. *Finance Contrôle Stratégie*, 8(3), 177-200.
- van der Putten, F. P. (2005). A research agenda for international corporate social responsibility.
- Van Huffel, C. (2001). Investissements directs étrangers : problèmes et enjeux pour les pays du sud et de l'est de la méditerranée. *Revue région et développement ?* (13), 195-216.
- Velasco-Graciet H. (2009), Territoires, mobilités et sociétés. *Maison des Sciences del'Homme d'Aquitaine*, 348.
- Vergnaud, E. (2005). Investissements directs étrangers: Analyses des tendances récentes. *Revue conjoncture*, bulletin édité par les études économiques BNP Paribas, 21-40 , economic-research.bnpparibas.com.
- Vivant, E. (2009). *Qu'est-ce que la ville créative ?* . Presses universitaires de France.
- Wacheux, F., (1996). *Méthodes Qualitatives et Recherche en Gestion*. Economica, Paris.
- Wartick, S. L., and Cochran, P. L. (1985). The evolution of the corporate social performance model. *Academy of management revive*, 10(4), 758-769.
- Wei, S. J. (2000). How taxing is corruption on international investors?. *The Review of*

economics and statistics, 82(1), 1-11

- Wernerfelt, B. (1984). A resource-based view of the firm. *Strategic management journal*, 5(2), 171-180.
- Wilkins, M. (1970). *The Emergence of Multinational Enterprise: American Business Abroad from 1914 to 1970*. Cambridge, MA, Harvard University Press.
- Williamson O. E. (1996). *The Mechanisms of Governance*. Oxford University Press, New York.
- Williamson O.E. (1975). *Markets and hierarchies: Analysis and antitrust implications. A Study in the Economics of Internal Organization*, Free Press, Macmillan.
- Williamson O.E. (1985). *The economic institutions of capitalism. Firms, Markets, Relational Contracting*, Free Press.
- Windsor, D. (2006). Corporate social responsibility: Three key approaches. *Journal of management studies*, 43(1), 93-114.
- Winter-Ebmer, R. (2000). Long-term consequences of an innovative redundancy-retraining project: The Austrian Steel Foundation (No. 0029). Working Paper, Department of Economics, Johannes Kepler University of Linz.
- Wood, D. J. (1991). Corporate social performance revisited. *Academy of management review*, 16(4), 691-718.
- Xhaufclair, V., and Pichault, F. (2009). La recherche-action au sein des partenariats inter-organisationnels : l'entrepreneur institutionnel peut-il théoriser son propre travail d'institutionnalisation?.
- Yvon, P. (2002). *Organisations : modèles et représentations*. PUF, Paris
- Zhang, Y. (2009). Alliance-based network view on Chinese firms' catching-up: case study of Huawei technologies co. ltd.
- Zedtwitz, M., Corsi, S., Sjøberg, P. V., and Frega, R. (2015). A typology of reverse innovation. *Journal of Product Innovation Management*, 32(1), 12-28.

- Zhou, C., Delios, A., and Yang, J. Y. (2002). Locational determinants of Japanese foreign direct investment in China. *Asia Pacific journal of management*, 19(1), 63-86.
- Zucker, L. G. (1983). Organizations as institutions. *Research in the Sociology of Organizations*, 2(1), 1-47.

REFERENCE DES PUBLICATIONS

Premier article:

« The interaction between governance, social responsibility, and territorial attractiveness: an application of the structural equation modeling approach ».

Auteurs :

Hosn el Woujoud Bousselmi <https://orcid.org/0000-0001-9544-8657>

Lorena Caridad <https://orcid.org/0000-0002-3406-9917>

Nuria Ceular Villamandos

Journal :

Investment Mangement and Financial Innovations

DOI :[http://dx.doi.org/10.21511/imfi.15\(4\).2018.20](http://dx.doi.org/10.21511/imfi.15(4).2018.20)

Deuxième article (sous révision) :

« Government's commitment in improving responsible practices to attract foreign direct investment: A theoretical study».

Auteurs :

Hosn el Woujoud Bousselmi

Lorena Caridad

Nuria Ceular Villamandos

Maria de los Baños

Journal:

Politics and Governance

Troisième article (sous révision):

« Structural Models in Corporate Social Responsibility: Attraction of Investment in Tunisia».

Auteurs :

Hosn el Woujoud Bousselmi

Lorena Caridad

Nuria Ceular Villamandos

Journal:

Corporate Social Responsibility and Environmental Management

